



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

44<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel  
(Hansard)

Volume 151 N° 342  
Le mardi 24 septembre 2024

---

Présidence de l'honorable Greg Fergus



## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 24 septembre 2024

La séance est ouverte à 10 heures.

---

*Prière*

---

### AFFAIRES COURANTES

• (1005)

[Traduction]

#### LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DU CANADA

**Le Président:** Il est de mon devoir de déposer sur le bureau, conformément au paragraphe 94(2) de la Loi sur l'accès à l'information et au paragraphe 72(2) de la Loi sur la protection des renseignements personnels, les rapports de la vérificatrice générale du Canada sur l'application de ces lois pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024.

[Français]

Conformément à l'article 108(3)h) du Règlement, ces rapports sont réputés renvoyés en permanence au Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique.

\* \* \*

[Traduction]

#### LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD

**M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 16<sup>e</sup> rapport du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord, qui porte sur la motion adoptée le lundi 16 septembre au sujet du décès de la grande cheffe Cathy Merrick de l'Assemblée des chefs du Manitoba.

\* \* \*

#### PÉTITIONS

LE LIBAN

**Mme Lena Metlege Diab (Halifax-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole pour présenter une pétition au nom des Canadiens d'origine libanaise et des amis du Liban.

Le Liban vit des moments difficiles sur les plans social, politique et économique. Les pétitionnaires soulignent que le Liban compte le plus grand nombre de réfugiés par habitant au monde et qu'avec l'escalade de la guerre, le Liban et le peuple libanais risquent de perdre la vie, leur gagne-pain, leur souveraineté et leur indépendance.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de faire ce qu'il a fait en 1956 et de jouer un rôle de premier plan dans la création d'une force internationale pour stabiliser le Liban et la région, d'agir en tant qu'artisan de la paix et d'aider à résoudre le problème du déplacement des populations dans la région.

[Français]

Ils croient qu'un chemin diplomatique existe pour résoudre les défis auxquels le pays fait face.

[Traduction]

Je suis heureuse de présenter cette pétition à la Chambre.

LE PAKISTAN

**L'hon. Ruby Sahota (Brampton-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, des pétitionnaires m'ont remis une pétition à présenter à la Chambre aujourd'hui. Les Canadiens d'origine pakistanaise sont préoccupés par l'agitation politique qui règne au Pakistan à la suite de la destitution injuste du gouvernement démocratiquement élu et de l'arrestation subséquente d'Imran Khan.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement canadien, qui encourage la tenue d'élections libres et équitables dans le monde entier, de prendre des mesures telles que l'application de sanctions à l'encontre des dirigeants militaires corrompus et l'interdiction de se rendre au Canada pour ceux qui ont été impliqués dans des violations des droits de la personne; de tirer parti de l'influence qu'il exerce au sein du FMI pour rattacher aux nouveaux prêts et aux prêts existants faits au Pakistan la condition que le pays tienne des élections libres et équitables; et d'exiger que ces mesures soient maintenues jusqu'à la tenue d'élections libres et équitables plus tard dans l'année, avec la participation de tous les partis politiques et chefs de l'opposition.

LES ENFANTS ET LES FAMILLES

**M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC):** Monsieur le Président, j'ai reçu la pétition e-4753, qui a été signée par 950 résidents d'Edmonton Manning et de partout au pays.

Les soussignés, citoyens et résidents du Canada, demandent au premier ministre de cesser de se mêler de l'éducation, dont les gouvernements provinciaux ont la responsabilité exclusive en vertu de la Constitution canadienne, et de s'excuser d'avoir qualifié les droits parentaux d'« extrême droite ».

\* \* \*

#### QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

**Le Président:** D'accord?

*Travaux des subsides*

**Des voix:** D'accord.

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

### TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LA CONFIANCE À L'ÉGARD DU PREMIER MINISTRE ET DU GOUVERNEMENT

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC)** propose:

Que la Chambre n'a pas confiance dans le premier ministre et le gouvernement.

— Monsieur le Président, le Canada nous fait tous une promesse, la promesse que n'importe qui, n'importe où, peut faire n'importe quoi. Ce sont mes parents qui m'ont enseigné cela. Ce sont des enseignants après tout. Ils m'ont enseigné beaucoup de choses. J'ai été adopté par ces deux enseignants parce que ma mère était une mère seule de 16 ans qui n'était pas en mesure de m'élever à ce moment-là. Mes parents m'ont dit que peu importe mes origines modestes, j'allais être capable de faire ce que je voulais si j'avais la volonté de travailler fort. Cette promesse a été respectée par notre pays.

Le Canada a fait cette même promesse à ma femme quand elle est arrivée ici, lorsqu'elle était petite fille, en tant que réfugiée du Venezuela. Les six membres de sa famille vivaient dans un petit appartement de deux chambres dans un sous-sol de l'Est de Montréal. Son père se levait tôt le matin pour aller chercher des fruits. Il partait à 4 heures du matin pour aller ensuite travailler dans le secteur bancaire. Aujourd'hui, on peut dire que toute la famille a réussi. Dans la famille de ma femme, Anaida, il y a un frère qui est un soldat, un autre qui est charpentier et une sœur qui est une infirmière. La promesse du Canada a été honorée pour sa famille.

C'est la raison pour laquelle je suis entré en politique. Quand j'ai été élu, j'ai fait partie d'un gouvernement qui a élargi cette promesse en faisant baisser les taux d'inflation, en réduisant la TPS, les impôts et les taxes pour les petites entreprises, en équilibrant le budget, tout en augmentant les transferts en matière de santé plus rapidement que tout autre gouvernement l'a fait dans l'histoire des transferts en matière de santé. Les revenus personnels ont augmenté de 10 % à la suite de cette baisse des taux d'inflation et des impôts. La promesse était même plus réalisable.

Maintenant, après neuf ans de ce premier ministre, la promesse du Canada est brisée. Il a brisé beaucoup de promesses. Les promesses d'équilibrer le budget, de réduire les taxes et impôts pour la classe moyenne, de construire des logements plus abordables sont toutes des promesses brisées.

Toutefois, ce qui est différent de cette promesse dont je parle, c'est que ce n'est pas le premier ministre qui l'a faite. Elle ne vient pas de lui. C'est une promesse qui est faite à tout Canadien né ici ou à tout immigrant qui vient s'établir au Canada.

C'est avec beaucoup de tristesse qu'on voit maintenant que les jeunes qui travaillent fort vivent dans le sous-sol de leurs parents jusqu'à l'âge de 35 ans. Cela n'a jamais été le cas avant l'arrivée du premier ministre et de ses politiques qui ont fait doubler le coût du logement. Chaque mois, 2 000 personnes se rendent dans les banques alimentaires. En Ontario, il y a 1 800 campements pour les sans-abri. C'est du jamais vu. Ce sont des images semblables au tiers-monde. Des gens meurent dans ces campements. La violence par armes à feu a augmenté de 120 % après que ce premier mi-

nistre, avec l'aide du Bloc québécois, a ciblé les chasseurs tout en libérant les criminels et les trafiquants d'armes.

Il faut parler de ce que fait le Bloc québécois. Le Bloc québécois aide le gouvernement en place. Il a voté 188 fois pour garder le premier ministre au pouvoir. Il a voté en faveur de dépenses inflationnistes, bureaucratiques et centralisatrices d'une valeur de 500 milliards de dollars. J'ajouterais que la santé et l'argent pour les aînés ne font pas partie de ces 500 milliards de dollars. Ce financement n'est pas compris dans ces dépenses, car il est déjà inscrit dans une loi. Il n'était donc pas nécessaire de voter pour garder cela. Je parle des dépenses qui vont aux consultants, aux bureaucrates, aux groupes d'intérêts et aux grandes entreprises subventionnées par l'État.

• (1010)

En même temps, le Bloc québécois vote pour augmenter les taxes sur l'essence, y compris au Québec avec la deuxième taxe sur le carbone qui s'applique au Québec, et la taxe sur le gain en capital, qui va forcer les fermiers québécois, les entrepreneurs québécois, les médecins québécois et les bâtisseurs de maisons québécois à verser plus d'argent à Ottawa pour que ce soit contrôlé par l'État, ici. Même les revendications que font les bloquistes maintenant ont pour effet de grossir l'État fédéral.

J'ai fait partie d'un gouvernement qui a augmenté les transferts en matière de santé, c'est vrai, mais je ne suis pas séparatiste. Les bloquistes, eux, disent que pour financer la santé, il faut envoyer une plus grande part de l'argent des Québécois à Ottawa pour ensuite le renvoyer au Québec. Ils veulent que le gouvernement fédéral ait encore plus de contrôle sur la santé des Québécois. Ils reconnaissent en même temps que les programmes fédéraux sont nécessaires pour les Québécois, ce qui va à l'encontre de leur volonté de créer un État souverain. Il y a une contradiction interne au sein du Bloc québécois.

Maintenant, le Bloc québécois veut garder au pouvoir le premier ministre le plus centralisateur et coûteux de notre histoire, un premier ministre dont la politique en matière d'immigration est hors de contrôle, de l'aveu même de son ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, et a poussé le Québec au point de rupture. Le Bloc québécois nous dit d'attendre, alors qu'attendre ne permet pas de changer quoi que ce soit. Le Bloc québécois dit aux Québécois d'attendre, alors que les Québécois ne peuvent pas obtenir des services de soins de santé, des services sociaux ou une maison, alors que les Québécois voient une économie dont le PIB par personne est plus faible qu'il y a 10 ans.

*Travaux des subsides*

Les bloquistes disent qu'ils ne savent pas ce que je vais faire. En matière d'immigration, ma politique est très évidente. On l'a vu. Je faisais partie du parti qui formait le gouvernement, et nous aurons exactement la même approche pour l'immigration que nous avions il y a 10 ans. Nous donnions beaucoup de pouvoir aux provinces tout en contrôlant la quantité, ce qui permettait aux gens d'arriver au Canada et de travailler pour combler des besoins de main-d'œuvre où il y avait des pénuries, mais en quantité absorbable par notre marché du travail, notre marché immobilier et notre système de santé. C'est l'approche que j'ai adoptée lorsque notre parti était au pouvoir, et c'est l'approche que je vais encore adopter. J'ai déjà mentionné beaucoup plus de détails que tous les autres chefs de l'opposition. Le chef du Bloc québécois n'a rien dit à propos de la majorité des grandes questions. Je serai encore plus clair en campagne électorale, avec un plan de gros bon sens pour couper dans les taxes et les impôts, réparer le budget, bâtir des logements et stopper les crimes.

Nous allons couper dans les taxes et les impôts pour que le travail redevienne payant, afin que les serveuses, les camionneurs et les plombiers qui travaillent plus reçoivent plus et qu'ils puissent rapporter leur chèque de paie chez eux. Or, pour cela, il faut avoir un chez-soi. Il y a présentement, au Canada, moins de maisons par personne que dans tous les autres pays du G7. Il y a trop de bureaucratie. Je vais inciter les municipalités à accélérer l'octroi de permis de construction, réduire les taxes sur la construction et libérer les terrains pour permettre de construire, tout en enlevant les taxes qui empêchent la construction, afin que nos jeunes puissent encore avoir une maison. Nous allons imposer une limite en ce qui a trait à la croissance de la population pour que la quantité de logements augmente plus rapidement que la population.

Nous allons réparer le budget avec une loi qui oblige le gouvernement à économiser un dollar pour chaque nouveau dollar de dépense. C'est de cette façon que les mères monoparentales, les aînés et les petites entreprises équilibrent leur budget, et ils s'attendent à ce que nous ayons le même gros bon sens. Nous allons réduire le recours aux consultants que le Bloc québécois a voté pour financer. Nous allons couper dans la bureaucratie, dans le gaspillage et dans les grands cadeaux pour les entreprises multinationales qui enlèvent notre argent de notre pays. Nous allons couper dans tout cela afin de ramener l'argent ici pour réduire les déficits, l'inflation, les taux d'intérêt et pour pouvoir financer nos services sociaux. Nous allons stopper les crimes non pas en bannissant les armes de chasse comme le veulent le Bloc québécois et le Parti libéral, mais en nous attaquant aux criminels et en renforçant la frontière.

• (1015)

Cela nous permettra d'avoir à nouveau un pays où le fait de travailler fort engendre un plus grand chèque de paie, qui permet d'acheter de la nourriture et de l'essence, de payer le logement dans des communautés sécuritaires, où n'importe qui, de n'importe où, peut faire n'importe quoi avec du travail acharné. C'est ça, la promesse du Canada, et c'est ce que nous allons ramener pour notre pays.

[Traduction]

Ce pays m'a fait une promesse lorsque je suis né. Il a fait la même promesse à toutes les personnes présentes dans cette salle et dans tout le pays. À ma naissance, ma mère avait 16 ans et était célibataire. Elle m'a fait adopter par deux enseignants qui m'ont expliqué ce qu'était cette promesse. Cette promesse est la suivante: peu importe qui vous êtes et d'où vous venez, vous pouvez réussir n'im-

porte quoi. Si vous travaillez dur, vous gagnerez un bon salaire. Ce salaire vous permettra d'acheter de la nourriture de qualité et un logement décent dans un quartier sûr.

C'est cette promesse qui a amené la famille de ma femme à venir ici en tant que réfugiés du Venezuela. Ils étaient six dans un appartement de deux chambres à coucher, au sous-sol, dans un quartier de la classe ouvrière de Montréal. Son père se levait à l'aube pour monter à l'arrière d'une camionnette et aller cueillir des fruits au milieu d'un champ pour pouvoir payer le loyer. Aujourd'hui, un des frères de ma femme est soldat et l'autre est charpentier. Sa sœur est infirmière. Son père a une entreprise avec sa femme. Ils ont tous réussi. La promesse a été tenue.

C'est cette promesse qui m'a amené à me lancer en politique. J'étais très fier de faire partie d'un gouvernement qui non seulement a tenu sa promesse, mais qui l'a bonifiée en affichant le taux d'inflation le plus bas en près d'un demi-siècle. Les revenus après impôt ont augmenté de 10 %, en tenant compte de l'inflation. Nous avons réduit la TPS. Nous avons équilibré le budget. Nous avons réussi tout cela en augmentant les transferts en santé plus rapidement que tout autre gouvernement depuis. C'est pourquoi je me réjouis chaque fois que les députés d'en face parlent de mon expérience au sein du gouvernement. J'aimerais faire exactement la même chose à l'avenir, c'est-à-dire élargir les possibilités et les promesses de notre pays.

Cependant, après neuf ans de règne du premier ministre néo-démocrate—libéral, cette promesse n'a pas été tenue. Tout coûte plus cher. Deux millions de personnes font la file devant les banques alimentaires parce qu'elles n'ont pas les moyens de se nourrir. C'est un chiffre record. Un Torontois sur dix se rend maintenant à une banque alimentaire chaque mois. Le coût du logement a doublé, et les deux tiers des jeunes croient aujourd'hui qu'ils ne pourront jamais se payer une maison. Cela ne s'était jamais produit dans l'histoire du Canada. Nous constatons les effets tragiques de cette situation dans nos rues, où il y a maintenant 1 800 campements de sans-abri en Ontario, et il y en a 35 dans la belle et pittoresque ville d'Halifax, autrefois si prospère. Le premier ministre a admis dans ses propres communiqués qu'un enfant sur quatre ne mange pas à sa faim, sans parler de la malnutrition et des maladies qui avaient été éradiquées il y a longtemps qui refont leur apparition. Nous déplorons 47 000 décès en raison de surdoses, soit plus de décès que pendant la Seconde Guerre mondiale.

Ces chiffres en disent long. Nous parlons ici de vies humaines. Quand le NPD dit que tous ces gens peuvent attendre, qu'il n'est pas nécessaire de régler ces problèmes maintenant, mais qu'il faut simplement attendre encore un an et laisser des milliers d'autres personnes mourir, laisser des milliers d'autres personnes perdre leur maison et s'installer dans des campements dangereux, laisser des milliers d'autres personnes devenir dépendantes de drogues financées par le gouvernement ou tuées par un criminel de carrière qui a été libéré pour la 76<sup>e</sup> fois et qui provoque le chaos dans nos rues. Les néo-démocrates disent aux Canadiens qui souffrent des effets délétères de l'économie d'attendre. Nous vivons la pire situation économique depuis la Grande Dépression. Le pays connaît la pire croissance du PIB, ou du revenu par personne, depuis la Grande Dépression. En fait, notre PIB par habitant est plus bas qu'il ne l'était il y a 10 ans. Notre revenu par personne a diminué plus que dans n'importe quel autre pays du G7 depuis 2019, l'année avant la pandémie, alors que l'économie américaine a connu une croissance de 19 %, juste à côté de nous.

*Travaux des subsides*

• (1020)

L'écart entre notre PIB par habitant et celui des États-Unis n'a jamais été aussi grand depuis au moins la Seconde Guerre mondiale et, selon Trevor Tombe, un économiste libéral, il n'a jamais été aussi grand depuis un siècle.

Après avoir remporté le bras de fer du capitalisme contre les Américains, qui investissaient de 30 à 100 milliards de dollars de plus par an dans notre économie que nous n'investissions dans la leur au cours des 14 premières années de ce siècle, nous nous sommes retrouvés, au cours des neuf dernières années, à investir 450 milliards de dollars canadiens de plus aux États-Unis par rapport à leurs investissements dans notre pays. Les dollars canadiens servent à construire des gazoducs, des mines, des centres d'affaires, des centres commerciaux et des entreprises qui rapportent des salaires aux Américains. J'aime les États-Unis, mais je ne veux pas fournir des emplois aux Américains. Je veux ramener ces emplois au pays avec la promesse qu'ils représentent pour le Canada.

C'est pourquoi nous avons un plan de gros bon sens pour abolir la taxe, construire des logements, redresser le budget et faire échec au crime. Ce sera un référendum sur la taxe sur le carbone et des élections sur la taxe sur le carbone. Je sais que les médias ont travaillé fort pour essayer d'éviter que je prononce les mots « taxe sur le carbone », comme nous l'avons vu dans le reportage extrêmement malhonnête et frauduleux de CTV, qui est contrôlée par Bell Média, dont les obligations ont été décotées au statut de pacotille depuis que son PDG surpayé vide les coffres pour verser à ses riches amis un dividende excessivement et irréaliment élevé. Lui et ses copains de cette entreprise s'en prennent à moi parce qu'ils savent que je défends les gens contre les capitalistes de copinage et les initiés comme eux.

Dans le cadre d'élections sur la taxe sur le carbone, voici le choix existentiel qui s'offre à nous. Acceptons-nous une taxe sur le carbone de 61 ¢ le litre, ce qui ferait de notre carburant l'un des plus taxés au monde, une taxe qui paralyserait notre économie, qui forcerait nos camionneurs à aller travailler aux États-Unis, où il n'y a pas de taxe sur le carbone, ce qui ne laisserait personne pour livrer des marchandises dans nos épiceries et des pièces dans nos usines, et qui nuirait à la situation de l'emploi pour notre population? Si cela se produit, nous vivrons un hiver nucléaire.

C'est pourquoi les conservateurs de gros bon sens aboliront la taxe. Nous créerons des emplois bien rémunérés, des entreprises et des débouchés au pays grâce à une énergie abondante et abordable. Nous lutterons contre les changements climatiques et nous protégerons notre économie au moyen de la technologie, et non des taxes, en approuvant des projets verts de grande envergure à partir de l'énergie nucléaire, de l'hydroélectricité, du captage et du stockage du carbone et d'autres sources d'énergie propre et abordable au Canada. Ces projets seront de nouveau approuvés lorsque nous abrogerons la loi anti-développement, le projet de loi C-69. Tout cela générera des revenus qui nous permettront de rééquilibrer le budget.

Nous redresserons le budget en déclenchant une croissance massive grâce à l'élimination des obstacles bureaucratiques et en nous débarrassant des empêcheurs de tourner en rond, afin que nos projets puissent être réalisés, en fixant comme objectif que les trois ordres de gouvernement devraient viser à ce que le processus d'octroi des permis de construction au Canada soit le plus rapide de tous les pays de l'OCDE.

Après neuf ans de hausses d'impôt pour les entrepreneurs et les entreprises, qu'on a traités de fraudeurs fiscaux, nous allons instaurer une réduction d'impôt pour alléger le fardeau du travail, de l'épargne et de l'investissement, de sorte qu'il y ait au pays de généreux salaires et une production de grande valeur grâce à des impôts moins élevés, plus justes et plus simples. Nous allons limiter les dépenses du gouvernement au moyen d'une loi qui exige que nous trouvions un dollar d'économies pour chaque dollar de nouvelles dépenses. Nous réduirons la bureaucratie, le gaspillage et les contrats de consultation afin de pouvoir, espérons-le, équilibrer le budget le plus tôt possible pour faire baisser les taux d'intérêt, l'inflation et la dette.

Enfin, nous stimulerons la construction de logements en incitant les municipalités à accorder des permis plus rapidement, à libérer des terrains et à réduire les taxes d'aménagement afin que nous puissions construire des logements dans des quartiers sûrs, qui seront sûrs parce que nous incarcérerons les récidivistes violents au lieu de les libérer sous caution, en vue de tenir la promesse du Canada, soit celle d'un bon salaire qui permet d'acheter de la nourriture, de l'essence et une maison à prix abordable dans des quartiers sûrs où peu importe qui on est et d'où on vient, on peut réussir n'importe quoi.

Notre vision, c'est de devenir la terre de possibilités la plus grande et la plus ouverte que le monde ait jamais connue. Tel est notre objectif. Maintenant, ramenons le gros bon sens chez nous.

• (1025)

**L'hon. Karina Gould (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Madame la Présidente, l'histoire révisionniste du chef de l'opposition concernant l'époque où les conservateurs étaient au pouvoir est particulièrement intéressante, mais il a dit une chose qui m'a frappée, et c'est qu'il allait faire exactement la même chose qu'à l'époque où les conservateurs étaient au pouvoir. Si je me souviens bien, lorsque les conservateurs étaient au pouvoir, les Canadiens avaient honte de ce que leur pays faisait sur la scène internationale, de son refus de lutter contre les changements climatiques et de sa décision de semer la discorde et de ne pas rassembler les gens. C'est exactement ce que j'ai entendu de la part du député d'en face aujourd'hui.

Pour réaliser de grands projets, nous devons le faire en collaboration avec des partenaires autochtones. Pour accomplir de grandes choses, nous devons faire en sorte que les Canadiens soient au premier plan. Ce que nous entendons de la part du député d'en face, c'est qu'il n'a aucunement l'intention de prendre des mesures pour soutenir les Canadiens.

• (1030)

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** J'ai entendu beaucoup de voix, et c'est drôle parce que lorsque le chef de l'opposition officielle parlait, personne ne faisait de bruit d'un côté ou de l'autre de la Chambre. J'entends maintenant beaucoup de chahut. Je demanderais aux députés de bien vouloir être respectueux et d'observer le même silence lorsque d'autres députés prennent la parole.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Madame la Présidente, je sais que les libéraux ont honte de notre pays et de son passé. Voilà pourquoi ils ont modifié le passeport pour supprimer la crête de Vimy, Terry Fox et d'autres exploits historiques réalisés par les Canadiens. En revanche, je suis pour ma part très fier de la manière dont nous avons défendu notre patrimoine. Nous avons contribué à la défaite des talibans et du groupe État islamique sur la scène mondiale, en partenariat avec Barack Obama, soit dit en passant.

*Travaux des subsides*

À propos des Américains, nous avons conclu un accord sur le bois d'œuvre. Nous avons obtenu une exemption à la politique d'achat aux États-Unis. Nous avons alors un commerce ouvert et libre.

Notre premier ministre était respecté dans le monde entier. Il ne dansait pas et n'était pas la risée de l'Inde, pas plus qu'il ne s'est jamais retrouvé, en état d'ébriété avancé, dans le hall d'un hôtel de luxe en train de jouer du piano la veille des funérailles de la reine. Il était fier de son pays. Je suis fier de ce pays. Les Canadiens sont fiers de ce pays. Nous allons ramener le gros bon sens dans ce pays que nous aimons.

[Français]

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Madame la Présidente, je me pose juste une question. Nous sommes de retour depuis une semaine et ça fait trois semaines que le gouvernement est redevenu minoritaire, ce pour quoi les gens avaient voté en 2021. Il est redevenu minoritaire et nous avons fait à peine une semaine au Parlement.

Pourquoi cela presse-t-il autant de déclencher des élections? N'est-ce pas justement l'occasion de négocier et d'obtenir des gains?

Nous savons que les membres du gouvernement sont isolés et qu'ils sont agonisants. Même leurs animaux de compagnie ne doivent plus leur adresser la parole. Cependant, ce serait l'occasion, aussi pour les conservateurs, d'effectuer un travail parlementaire sérieux en mettant de côté la politique de la terre brûlée pour obtenir des gains. C'est le pari que nous avons fait.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Madame la Présidente, il y a deux acteurs dans la question.

Le Bloc québécois n'a obtenu aucun gain. Le Bloc québécois a offert son soutien à ce premier ministre sans obtenir de gain. Il n'a rien obtenu du tout pour le Québec. C'est zéro. Les gains se feront quand un gouvernement conservateur de gros bon sens va respecter les compétences du Québec.

Si le Bloc ne veut pas d'un gouvernement conservateur, c'est parce que, lorsque le gouvernement conservateur sera au pouvoir, il y aura de la paix. Quand les conservateurs étaient au pouvoir dans les années Harper, il n'y avait pas de Bloc québécois à la fin, parce que la paix régnait. Les Québécois se disaient que ça allait bien au Canada, qu'on les laissait tranquilles et qu'ils n'avaient donc pas besoin du Bloc québécois.

Les libéraux et les bloquistes sont codépendants. Les Québécois veulent être maîtres chez eux et c'est ce que nous allons permettre.

[Traduction]

**M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD):** Madame la Présidente, examinons le bilan du député de Carleton en matière de compressions dans les soins de santé. Il a voté contre le régime de soins dentaires et contre le régime d'assurance-médicaments. Il a voté à maintes reprises en faveur de compressions dans les soins de santé. C'est peut-être peu important pour quelqu'un qui fait payer ses visites chez le dentiste par le gouvernement depuis le début de la vingtaine, mais ces coûts sont importants pour les familles.

Voyons s'il répondra vraiment à cette simple question. Le député de Carleton éliminerait-il le régime de soins dentaires, qui a vraiment aidé les aînés et les enfants? Oui ou non?

**L'hon. Pierre Poilievre:** Madame la Présidente, je vais d'abord corriger les faussetés véhiculées par le député.

J'invite le député à trouver un seul exemple où je n'ai pas voté pour augmenter les transferts en santé. Quand je faisais partie du gouvernement, nous avons augmenté les transferts en santé de 70 % grâce au leadership courageux de Stephen Harper et à sa grande maîtrise des finances publiques. Le NPD a voté contre ces augmentations. Maintenant, il propose un régime d'assurance-médicaments qui empêcherait les travailleurs syndiqués de conserver leur régime privé. Les syndicats se sont battus trop fort et trop longtemps afin d'obtenir leurs régimes d'assurance-médicaments pour que le NPD instaure ce qu'il appelle un régime à payeur unique, qui nécessite l'interdiction de tout régime non gouvernemental.

Quand j'étais chez Stelco, les travailleurs et les travailleuses m'ont dit qu'ils voulaient conserver le régime pour lequel ils se sont battus. Je leur ai dit que je ne permettrai jamais au NPD d'interdire leurs régimes privés d'assurance-médicaments et d'imposer un régime gouvernemental de qualité inférieure qui ne fonctionne pas.

● (1035)

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Certains députés essaient de participer au débat alors qu'ils n'ont pas la parole. Encore une fois, je leur demanderais d'avoir le respect de laisser les députés qui ont la parole s'exprimer sans se faire interrompre.

Le député de Perth—Wellington a la parole.

**M. John Nater (Perth—Wellington, PCC):** Madame la Présidente, je sais que le député de Carleton a passé l'été à s'entretenir avec des dizaines de travailleurs canadiens dans des usines de fabrication situées un peu partout au pays. Que lui ont dit ces gens travailleurs qui bâtissent notre pays?

**L'hon. Pierre Poilievre:** Madame la Présidente, ils m'ont dit que, après neuf années sous le gouvernement néo-démocrate—libéral, rien ne va plus. La vie coûte plus cher, et le travail ne rapporte pas. Le prix du logement a littéralement doublé. La criminalité, le chaos, la drogue et le désordre public règnent dans les rues. Cependant, ce qui déçoit le plus les Canadiens, en particulier ceux qui ont voté pour le NPD, c'est le fait que ce parti, sous son nouveau chef extrémiste, les abandonne.

En effet, le chef du NPD n'est pas comme les députés néo-démocrates du passé. Il ne défend pas les intérêts des travailleurs: il défend strictement ses propres intérêts. Il abandonne les travailleurs. Il s'emploie à taxer l'essence et la nourriture qu'ils achètent. Il souhaite interdire leurs camionnettes et leurs fusils de chasse. Il appuie des décisions stratégiques qui visent à éliminer des emplois syndiqués dans les secteurs de l'exploitation des ressources naturelles et il veut empêcher les travailleurs d'avoir leur propre régime privé d'assurance-médicaments, alors qu'ils se sont battus bec et ongles pour l'obtenir.

Les Canadiens rejettent l'extrémisme de ces vendus que sont les néo-démocrates. Ils veulent un gouvernement conservateur axé sur le gros bon sens qui ramènera le Canada que nous aimons.

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Je tiens à rappeler une fois de plus aux députés de ne pas interrompre ceux qui ont la parole, moi y compris.

La députée de Victoria invoque le Règlement.

*Travaux des subsides***RECOURS AU RÈGLEMENT**

## ALLÉGIATION DE PROPOS NON PARLEMENTAIRES

**Mme Laurel Collins (Victoria, NPD):** Madame la Présidente, le chef de l'opposition a tenu des propos non parlementaires. Je demande des excuses...

**Des voix:** Oh, oh!

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** J'aimerais savoir en quoi consiste le recours au Règlement, ce que je ne peux pas faire quand les députés crient.

La députée de Victoria a la parole.

**Mme Laurel Collins:** Madame la Présidente, le chef de l'opposition a tenu des propos non parlementaires. Je demande qu'il s'excuse et qu'il n'utilise plus le mot « vendu ».

**Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD):** Madame la Présidente, j'invoque le Règlement.

Le chef du Parti conservateur, qui est vendu aux grandes sociétés, a tenu des propos non parlementaires. Si ces propos ne sont pas acceptables de ma part, ils ne devraient pas l'être de la sienne.

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Cela m'a peut-être échappé pendant les discussions qui ont eu lieu. Je vais consulter le hansard pour voir exactement ce qui a été dit. S'il s'agissait d'une attaque personnelle, je demanderai au chef de l'opposition officielle de retirer ses paroles et de s'excuser. Je me concentrais sur le chahut et je n'ai pas bien entendu ce qui a été dit. Nous consulterons le hansard et nous en reparlerons à la Chambre au besoin.

Nous avons le temps pour une autre question. La leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

\* \* \*

**TRAVAUX DES SUBSIDES**

## MOTION DE L'OPPOSITION — LA CONFIANCE À L'ÉGARD DU PREMIER MINISTRE ET DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion.

**L'hon. Karina Gould (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Madame la Présidente, le chef de l'opposition aime souligner ce qu'il considère comme des faussetés, mais il est important de rectifier les faits...

**Des voix:** Oh, oh!

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Il y a encore quelques personnes qui parlent, et il est très difficile d'entendre l'intervention. Par conséquent, je demande à la leader du gouvernement à la Chambre de poser à nouveau sa question, et je demande aux députés de faire preuve de respect.

Le député de Timmins—Baie James invoque le Règlement.

**M. Charlie Angus:** Madame la Présidente, les conservateurs me demandent, de façon informelle, de retirer un commentaire au sujet d'un emploi que le député de Stornoway aurait occupé au Dairy Queen. En réalité, nous ne savons pas s'il a déjà travaillé au Dairy Queen.

• (1040)

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Si les députés ont l'intention d'invoquer le Règlement, je leur demanderais d'indiquer l'article qu'ils invoquent afin que la Chambre puisse

fonctionner correctement. Par ailleurs, je n'ai pas besoin que d'autres personnes encouragent quoi que ce soit à la Chambre.

La leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

**L'hon. Karina Gould:** Madame la Présidente, bien que le chef de l'opposition se plait à dénoncer ce qu'il qualifie de « faussetés », je pense qu'il est important de rétablir les faits. Quand il parle des transferts en santé, il s'agit des accords sur les soins de santé qui ont été signés en 2003 par Paul Martin, un premier ministre libéral. Par conséquent, il semble que les bons coups dont il s'attribue le mérite sont en réalité des politiques libérales.

Toutefois, puisqu'il défend son bilan, prévoit-il faire passer l'âge de la retraite de 65 à 67 ans, comme il l'a fait quand son parti était au pouvoir? Compte-t-il déchirer encore une fois les ententes sur les services de garde d'enfants, comme on se souvient l'avoir vu faire quand il était au gouvernement?

**L'hon. Pierre Poilievre:** Madame la Présidente, la réponse est non, et ce que je n'ai pas l'intention de faire non plus, c'est de réduire les soins de santé comme les libéraux l'ont fait au cours des années précédentes, avant que les conservateurs n'arrivent et ne rebâtissent le système public de soins de santé. Ils ont sabré 20 milliards de dollars dans le budget des soins de santé. Nous l'avons augmenté de 70 % pour réparer les dommages. De plus, je mettrai en place une certification de type sceau bleu afin que les 20 000 brillants médecins immigrants et les 32 000 brillantes infirmières immigrants puissent obtenir un permis d'exercice, se mettre au travail et réduire les listes d'attente.

Enfin, je rejetterai le plan radical d'un régime d'assurance-médicaments à payeur unique qui est prévu dans la loi. Par définition, cela signifie que tous les régimes privés doivent être interdits dans le cadre du programme libéral—néo-démocrate qui est énoncé dans le projet de loi sur l'assurance-médicaments. Ils veulent empêcher les Canadiens d'avoir accès à un régime privé d'assurance-médicaments en espérant et en promettant qu'un jour, ils auront peut-être accès à un plan gouvernemental comme le programme de logement du gouvernement, qui a doublé le coût de leur logement; le programme d'alimentation scolaire, qui n'a pas permis de servir un seul repas en deux ans; ou le plan de récupération des armes à feu, qui a coûté 67 millions de dollars sans permettre de récupérer une seule arme. Ces gens ne pourraient même pas gérer un stand de limonade; encore moins un régime d'assurance-médicaments. Je protégerai le droit des Canadiens d'avoir un régime privé d'assurance-médicaments afin qu'ils puissent obtenir les médicaments dont ils ont besoin lorsqu'ils se rendent à la pharmacie.

**L'hon. Karina Gould (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Madame la Présidente, nous sommes ici aujourd'hui pour discuter de la confiance envers le gouvernement. C'est une question que le chef de l'opposition a soulevée. Cependant, ce qu'il vient de dire est truffé d'affirmations qui ne sont tout simplement pas vraies. Il a déclaré être fier du Canada, mais il a passé les 20 dernières minutes à parler de tout ce qu'il n'aime pas du Canada et des Canadiens. Tout ce qu'il fait, c'est répéter à quel point notre pays va mal. Quel dommage qu'il propose une vision qui ne place pas les Canadiens au cœur de ce que fait le gouvernement.

Aujourd'hui, je suis ici pour parler du fait que, depuis neuf ans, le gouvernement accorde la priorité aux Canadiens. Les Canadiens ont toujours été au cœur de tout ce que nous faisons. C'est ce que nous continuerons de faire à titre de gouvernement minoritaire et, je l'espère, dans l'avenir. Cependant, j'aimerais commencer par vous raconter quelque chose.

Dimanche dernier, j'étais chez moi, à Burlington, au Appleby Line Street Festival. Un certain nombre de mes concitoyens sont venus me voir, mais l'une d'entre eux, une jeune mère au début de la trentaine, m'a particulièrement interpellée. Elle m'a dit qu'elle devait me remercier pour le plan national de garderies que nous avons mis en place parce que ce plan a fait une énorme différence dans la vie de sa famille. Malheureusement, pour une raison ou une autre, son mari avait perdu son emploi. Le fait est que la concrétisation de ce plan a permis au mari de retourner à l'école et de suivre une formation et qu'ils ont pu se payer des services de garde.

De tels témoignages nous montrent que nos mesures font une différence dans la vie des gens. Le chef de l'opposition vient de nous dire qu'il avait l'intention de défaire le travail important que nous avons accompli. Seulement en Ontario, plus de 100 000 femmes ont réintégré le marché du travail grâce à ce programme de garderies, mais le chef de l'opposition veut l'abolir. Le chef du NPD lui a demandé de but en blanc s'il allait supprimer le régime de soins dentaires, dont se prévalent maintenant 750 000 aînés et enfants canadiens, et il a refusé de répondre.

Quand le chef de l'opposition a parlé d'un régime d'assurance-médicaments, il a induit les Canadiens en erreur en déclarant qu'ils n'auraient pas accès aux médicaments de grande qualité dont ils ont besoin ni à un régime privé. Ce qu'il n'a pas dit, c'est que la première partie de ce régime consiste à rendre les médicaments contre le diabète et les contraceptifs gratuits. Nous devons nous demander pourquoi le chef de l'opposition s'y oppose. Pourquoi s'oppose-t-il à la gratuité des contraceptifs pour les Canadiennes?

Nous savons que de nombreux députés du parti d'en face s'opposent aux droits des femmes en matière de procréation et de soins de santé. Nous devons demander à l'opposition pourquoi elle ne veut pas rendre les contraceptifs gratuits. Nous savons qu'ils ont des intentions cachées. Ils s'opposent à ce que les femmes aient accès aux soins de santé et aux soins génésiques dont elles ont besoin. Ce n'est là qu'un exemple de la façon dont ils comptent faire en sorte qu'il soit plus difficile pour les femmes de se prévaloir de leurs droits en matière de procréation au Canada. C'est pourtant un exemple qui devrait tous nous préoccuper.

Parlons maintenant de l'économie. Nous savons que les Canadiens traversent une période économique difficile. Les perturbations mondiales ont des répercussions non seulement sur les Canadiens, mais sur l'ensemble de la population mondiale. Cependant, le gouvernement actuel a défendu l'économie canadienne de façons on ne peut plus importantes. Il l'a fait non pas une, mais deux fois. En ce qui concerne la renégociation de l'ALENA, quand nous avons fait face à un président américain qui avait décidé que son principal objectif était de déchirer l'Accord de libre-échange nord-américain, qu'ont fait le premier ministre et la ministre des Affaires étrangères de l'époque, qui est maintenant notre ministre des Finances? Ils ont tenu tête aux Américains; non seulement ils ont renégocié l'ALENA, mais ils l'ont aussi amélioré pour les Canadiens. Qu'est-ce que le chef de l'opposition et ses collègues conservateurs nous ont suggéré de faire dès le premier jour? Ils nous conseillaient de capituler, de signer tout ce que nous pouvions et de ne rien exiger en retour.

### *Travaux des subsides*

C'est ainsi que les conservateurs auraient agi, mais nous nous sommes tenus debout.

● (1045)

En ce qui concerne les droits de douane sur l'acier et l'aluminium, le chef de l'opposition a parlé de sa visite à l'usine Stelco. J'étais à l'usine Stelco quand nous avons annoncé la levée des droits de douane sur l'acier et l'aluminium. C'est le gouvernement actuel qui est arrivé à ce résultat. C'est le gouvernement actuel qui a protégé les travailleurs de l'acier, qui a protégé l'économie canadienne et qui a permis au Canada de se classer au troisième rang des pays de l'OCDE pour ce qui est des investissements étrangers directs, parce que la création de bons emplois pour les Canadiens est un objectif qui nous tient à cœur.

Le chef de l'opposition dit qu'il ne veut pas donner d'emplois canadiens aux Américains, mais qu'ont fait les conservateurs dans le cas de General Motors? Pour équilibrer le budget, ils ont vendu nos actions de General Motors.

**Une voix:** À perte.

**L'hon. Karina Gould:** À perte, oui, madame la présidente, mais le gouvernement actuel, lui, a fait en sorte que les emplois de GM restent au Canada. Le gouvernement actuel a fait ce qu'il fallait pour fournir au secteur automobile les aides nécessaires pour qu'il progresse au XXI<sup>e</sup> siècle. Nous croyons à la lutte contre les changements climatiques et nous croyons aux véhicules à faibles émissions. Nous faisons des investissements records dans le secteur automobile canadien, pas seulement en Ontario et au Québec, mais dans tout le pays.

Qu'est-ce que les conservateurs ont en tête? Ils veulent se débarrasser de tout cela et ne plus y penser. Ils qualifient cela d'aide sociale aux entreprises. Or, on parle de milliers d'emplois directs sur lesquels les Canadiens comptent pour payer leurs factures, pour faire participer leurs enfants à des activités parascolaires et pour avoir une bonne qualité de vie, mais les conservateurs, eux, veulent se débarrasser de tout cela. Nous, en revanche, nous continuerons à nous battre pour les Canadiens et pour de bons emplois dans notre pays.

Je parlerai de la deuxième fois où nous nous sommes portés à la défense de l'économie canadienne, une période que la plupart d'entre nous aimeraient oublier parce que c'est à ce moment-là que la COVID-19 est arrivée chez nous, frappant durement le Canada, tout comme elle a frappé durement le monde entier. Qu'avons-nous fait? Nous avons dit que nous serions là pour soutenir les Canadiens. Qu'il s'agisse du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, de la Subvention salariale d'urgence du Canada ou des paiements directs aux Canadiens par l'intermédiaire de la PCU pour qu'ils arrivent joindre les deux bouts, nous avons accompagné les Canadiens tout au long de cette période. Nous avons veillé à ce que l'économie canadienne puisse redémarrer au moment opportun, lorsque la situation a permis de le faire sans danger, de manière à ce que les Canadiens puissent reprendre le travail.

*Travaux des subsides*

Qu'a dit le chef de l'opposition? Il a dit qu'il n'aurait pas adopté la moindre de ces mesures de soutien. Il les a ridiculisées. Il a dit qu'injecter des fonds publics pour aider les gens n'était pas une bonne chose. Il a parlé d'un « gouvernement omniprésent ». De ce côté-ci de la Chambre, nous croyons que le gouvernement est là pour aider les gens. Il est là pour aider les Canadiens. Contrairement aux conservateurs, nous ne croyons pas que les Canadiens devraient être laissés à eux-mêmes, être abandonnés à leur sort ou qu'ils devraient se débrouiller tous seuls dans les moments difficiles.

Nous avons été là pour les Canadiens quand les temps étaient durs et nous serons là pour eux tout au long de la reprise économique. Nous serons là pour veiller à ce qu'ils aient ce dont ils ont besoin pour réussir. C'est exactement ce que nous faisons de ce côté-ci de la Chambre, et c'est exactement...

• (1050)

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Je dois interrompre la députée. Je sais qu'elle est très passionnée, mais chaque fois qu'elle tape sur le bureau, c'est un problème pour les interprètes. Je lui demande d'en être consciente. Je ne voulais pas l'interrompre, mais je devais le souligner.

La leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

[Français]

**L'hon. Karina Gould:** Madame la Présidente, je présente mes excuses aux interprètes. J'apprécie énormément ce qu'ils font. Je vais m'assurer que mes mains sont plus hautes durant le reste de mon discours.

Je vais reprendre où j'en étais.

C'est extrêmement important pour nous. C'est important pour le gouvernement de s'assurer que les Canadiens savent que tout ce que nous faisons, nous le faisons pour eux. C'est une approche très différente de ce que les conservateurs mettent en avant. Nous sommes là pour défendre les droits et les occasions économiques des Canadiens, pour défendre notre pays et l'économie canadienne, alors que les conservateurs ne veulent pas les défendre. Ils ont dit aux Américains qu'en cas de pandémie, ils ne feraient rien. Ils ne seront pas là pour défendre les Canadiens. C'est extrêmement important.

C'est vraiment important pour nous, au Canada, de nous assurer que nous avons accès à de bonnes informations. Durant le discours du chef de l'opposition, nous avons encore entendu qu'il veut détruire l'écosystème médiatique de ce pays. Il a dit qu'il ne voulait pas donner d'argent à CBC/Radio-Canada. Ce n'est pas une institution parfaite, mais elle est dans l'histoire des Canadiens et veille à ce que les Canadiens de partout au pays, qu'ils soient sur la côte Ouest, sur la côte Est, dans le Nord ou dans les zones rurales, qu'ils soient anglophones ou francophones, aient accès aux nouvelles.

On sait pourquoi les conservateurs ne veulent pas cela. Quand les Canadiens sont bien informés, ils n'appuient pas les conservateurs. Les conservateurs ont un programme caché. Ils ne veulent pas que les Canadiens sachent ce qu'ils feront s'ils arrivent au gouvernement. On l'a vu avec le soutien aux médecins. Ils ne veulent pas que les Canadiens aient accès aux contraceptifs. Ils ne veulent pas que les droits reproductifs des femmes soient respectés.

Ce sont des questions très importantes que les Canadiens pourraient poser aux conservateurs, mais on voit comment ceux-ci agissent avec les médias. Que fait le chef de l'opposition lorsqu'on lui pose des questions difficiles? Il attaque les médias. En attaquant

les médias, il attaque les Canadiens, parce que les médias posent les questions de la part des Canadiens. S'il avait vraiment du respect pour les Canadiens et pour ce pays, il n'attaquerait pas les personnes qui posent ces questions de la part des Canadiens.

• (1055)

[Traduction]

Aujourd'hui est un jour important pour notre pays. Il décidera de l'avenir du pays. Il y a un chef de l'opposition qui ne veut pas révéler aux Canadiens ce qu'il va vraiment faire, et il y a un gouvernement qui tient à assurer le bien-être et la prospérité des Canadiens.

Je sais que les temps sont durs et que de nombreux Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts en ce moment. C'est exactement pour cette raison que nous avons proposé des mesures pour leur faciliter un peu la vie. Que ce soit grâce à l'Allocation canadienne pour enfants, qui a sorti 650 000 enfants de la pauvreté, au régime canadien de soins dentaires, qui a permis à 750 000 personnes âgées et enfants d'aller chez le dentiste, à l'assurance-médicaments, qui rendrait les médicaments contre le diabète et les contraceptifs gratuits pour les Canadiens, ou aux milliards de dollars d'investissements au pays qui ont créé des milliers d'emplois bien rémunérés pour les Canadiens, le gouvernement continue résolument de mettre en œuvre un programme progressiste axé avant tout sur les Canadiens pour bâtir un pays accueillant et prospère pour tous.

C'est ce que nous nous engageons à faire. C'est ce qui nous motive tous les jours. De l'autre côté de l'allée, par contre, il y a un chef qui cherche seulement démolir le Canada et les Canadiens.

Il y a tant de potentiel et de possibilités au pays, tant de choses qu'il faut continuer à faire pour que les générations de Canadiens qui ont fait du pays ce qu'il est — l'un des plus grands pays du monde — aient un gouvernement qui croit en ce pays, qui croit en les Canadiens et qui continue de faire du Canada l'envie du monde entier. C'est là que le monde veut être et le Canada veut réaliser cette vision pour le monde.

**M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC):** Madame la Présidente, il y a beaucoup d'éléments à décortiquer dans ce discours, mais j'y reviendrai lors de mon intervention sur la motion.

L'ancien gouvernement conservateur, dirigé par l'ancien premier ministre Stephen Harper ainsi que notre collègue, le député d'Abbotsford, a conclu plus d'accords de libre-échange que tout autre gouvernement, y compris le gouvernement actuel. L'ancien gouvernement conservateur a aussi mis fin au plus coûteux différend commercial que nous ayons eu avec notre partenaire du Sud. Je parle du différend concernant l'accord sur le bois d'oeuvre.

Nous avons aussi négocié une période de grâce d'un an pour la négociation d'un accord sur le bois d'oeuvre par le gouvernement suivant. En neuf ans, l'actuel gouvernement n'a pas réussi à conclure un accord sur le bois d'oeuvre. Partout dans notre province et partout au pays, des scieries ferment leurs portes et des travailleurs du secteur forestier sont au chômage.

Qu'est-ce que la députée a à dire aux familles des vaillants travailleurs forestiers que l'actuel gouvernement a laissé tomber?

**L'hon. Karina Gould:** Madame la Présidente, je tiens à rassurer le député: nous continuons de travailler fort pour le secteur forestier de notre pays.

Ce que je veux qu'il se rappelle, c'est qu'au moment où le président des États-Unis a dit qu'il allait déchirer l'ALENA, qu'a fait l'ancien premier ministre Harper? Il a dit de signer cet accord, de faire tout ce qu'il était possible de faire, de capituler sur toute la ligne pour donner à ce président tout ce qu'il voulait.

Les conservateurs se plaisent à dire qu'ils ont signé des accords, sauf qu'ils n'ont pas signé de bons accords. Nous, nous avons signé de bons accords.

[Français]

**M. Alain Therrien (La Prairie, BQ):** Madame la Présidente, c'est l'heure de la négociation. Maintenant, le gouvernement est vraiment minoritaire. J'espère que, de son côté, les canaux de négociation sont ouverts. En tout cas, de notre côté, ils le sont.

On sait aussi que les aînés ont subi les affres financières de ce qui s'est passé durant la COVID-19. Il y a eu une augmentation notable du coût de la vie. Ce gouvernement a haussé les pensions pour les personnes âgées de 75 ans et plus. Bizarrement, on créait une discrimination qui est incompréhensible et on laissait en plan les personnes âgées de 65 à 74 ans. Alors, cette injustice, cette discrimination, nous trouvons qu'elle est inacceptable.

Nous parlons des coûts. En résumé, si on voulait simplement mettre la pension des gens âgés de 65 à 74 ans au même niveau que celle des gens âgés de 75 ans et plus, cela représenterait 0,57 % du budget. Les pétrolières ont 83 milliards de dollars de crédits.

Ma question est simple. Qu'est-ce qui est plus important pour ce gouvernement, les pétrolières ou les aînés?

• (1100)

**L'hon. Karina Gould:** Madame la Présidente, comme mon honorable collègue le sait très bien, les aînés canadiens forment un groupe démographique extrêmement important pour nous. En effet, une des premières choses que nous avons fait quand nous avons formé le gouvernement, c'est d'augmenter le Supplément de revenu garanti pour les aînés les plus vulnérables. C'était quelque chose d'important.

On a vu qu'il y a eu une baisse de la pauvreté chez les aînés, particulièrement chez les femmes aînées. Nous savons qu'il faut en faire plus et nous savons que les aînés ont souffert. C'est difficile en ce moment. Afin d'offrir plus de soutien aux aînés, nous avons aussi augmenté la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés âgés de 75 ans et plus parce que le coût de la vie est plus élevé pour ce groupe démographique.

[Traduction]

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD):** Madame la Présidente, la présente matinée est vraiment déterminante. Elle est l'occasion pour tous les Canadiens de voir les parlementaires voter afin d'exprimer le fait qu'il n'ont pas confiance dans cet homme qui organise toutes les manigances depuis Stornoway. Je me demande si ce ne seraient pas ses affirmations sur l'abolition de la taxe qui l'incitent à précipiter les choses. John Ivison, qui est un fidèle partisan des conservateurs, a interviewé Ken Boessenkool, un ancien collaborateur de M. Harper. Or, selon M. Boessenkool, il existe un fossé énorme entre ce que les conservateurs disent et ce qu'ils font.

Je n'aime pas l'admettre, mais Jason Kenney s'est présenté en disant qu'il allait supprimer la taxe, puis il a augmenté la taxe sur le carbone imposée au secteur industriel en Alberta. Danielle Smith s'est présentée en promettant de supprimer la taxe, mais elle a porté la taxe sur le carbone dans le secteur industriel à 170 \$ la tonne.

### Travaux des subsides

M. Boessenkool dit qu'il n'y a aucune chance que le député de Stornoway abolisse la taxe, qu'il va juste continuer à faire peur aux gens et à semer la discorde pour ensuite maintenir les politiques sur leur lancée, comme si de rien n'était.

**L'hon. Karina Gould:** Madame la Présidente, je ne suis pas toujours d'accord avec mon collègue de Timmins—Baie James, mais cette fois, je crois qu'il frappe en plein dans le mille. Il est évident que le chef de l'opposition mise sur des slogans pour s'attirer des votes. Il aime se livrer à des coups d'éclat politiques. C'est le cas aujourd'hui. D'ailleurs, je crois que le député a raison de dire que l'exercice d'aujourd'hui servira surtout à exprimer notre absence de confiance envers le chef de l'opposition.

Bref, le chef de l'opposition, fidèle à ses habitudes, ne dit simplement pas toute la vérité aux Canadiens. On le voit clairement aujourd'hui. Il est tout simplement incapable de dire toute la vérité.

**M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.):** Madame la Présidente, les Canadiens sont de plus en plus dégoûtés par l'attitude insultante et les slogans régurgités du chef de l'opposition. Ils craignent également de plus en plus les véritables intentions qu'il cache.

Ma collègue nous parlerait-elle de ce qui pourrait bien nous guetter dans ces intentions cachées?

**L'hon. Karina Gould:** Madame la Présidente, je pense que cela saute aux yeux aujourd'hui: le chef de l'opposition se cantonne à des demi-vérités. Il aime cacher la moitié de ses plans parce qu'il sait que s'il les révélait pleinement aux Canadiens, ceux-ci ne les approuveraient pas.

Par exemple, nous savons que de nombreux députés de son caucus s'opposent à ce que les femmes se prévalent de leurs droits en matière de santé et de reproduction, sauf qu'il n'en parle pas. Nous savons que lorsqu'il parle du prix de la pollution, il oublie de mentionner le fait que les Canadiens bénéficient d'un rabais. S'il supprimait le prix de la pollution, les Canadiens ne bénéficieraient plus de ce rabais. Il y a bien d'autres questions sur lesquelles il ne dit que des demi-vérités. Il a vraiment du mal à dire toute la vérité.

**M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC):** Madame la Présidente, notre chef a répondu aux questions, l'une après l'autre, à la Chambre en ce qui concerne les droits génésiques des femmes. Lorsque quelqu'un du NPD lui a demandé s'il allait rouvrir le débat sur l'avortement, il a répondu très clairement, en un seul mot: il a dit non. Ce n'est pas une demi-vérité. C'est une réponse claire et nette. Les seuls à soulever cette question, ce sont les libéraux, qui manipulent continuellement les perceptions.

Pourquoi les libéraux sont-ils incapables de ne pas manipuler les Canadiens, les effrayer et les diviser? Ils sèment la discorde entre les Autochtones et les non-Autochtones, entre les vaccinés et les non-vaccinés. Comment se fait-il que la seule façon dont ils pensent pouvoir gagner, ce soit en manipulant et en divisant les Canadiens?

• (1105)

**L'hon. Karina Gould:** Madame la Présidente, mon collègue se trompe. Le député néo-démocrate a demandé au chef conservateur s'il allait supprimer les soins dentaires et celui-ci n'a pas répondu à la question.

### *Travaux des subsides*

Les propos des libéraux sont basés sur des faits. Qu'ont fait les conservateurs lorsqu'ils étaient au pouvoir? Ils ont imposé un bâillon mondial aux agences de développement international afin qu'elles ne puissent pas travailler sur la santé sexuelle et les droits génésiques. En ce qui concerne les droits des Canadiens, qu'a fait le chef de l'opposition? Lorsqu'il était ministre de la réforme démocratique, il a fait en sorte qu'il soit plus difficile de voter pour 500 000 Canadiens.

Il ne s'agit pas de peur ni de manipulation. Il s'agit du bilan réel du chef de l'opposition. C'est une évidence pour les Canadiens. Il n'y a que les conservateurs qui jouent l'autruche.

[Français]

**M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ):** Madame la Présidente, j'aimerais poser une question à ma collègue d'en face relativement à la journée de l'opposition d'aujourd'hui. Considère-t-elle que c'est une bonne utilisation des fonds publics et des ressources de la Chambre?

Je vais lire la motion telle que présentée:

Que la Chambre n'a pas confiance dans le premier ministre et le gouvernement.

Je pense que tout le monde peut s'entendre dessus. Le problème que j'ai avec cette motion, c'est qu'elle est trop simple. Nous aurions pu l'appuyer si elle contenait quelque chose de plus pertinent, il me semble.

Nous n'avons plus confiance dans le premier ministre et le gouvernement à cause de la façon dont ils laissent les aînés s'appauvrir. Nous n'avons plus confiance dans le gouvernement et le premier ministre à cause de la façon dont ils laissent les agriculteurs en plan, notamment en ce qui concerne la gestion de l'offre. Nous n'avons plus confiance dans le gouvernement et le premier ministre en raison du scandale ArriveCAN et de tous les scandales financiers qui se produisent avec l'usure du pouvoir. En ce qui me concerne, c'est à ce sujet que j'aurais aimé entendre la leader du gouvernement à la Chambre des communes se prononcer.

**L'hon. Karina Gould:** Madame la Présidente, le chef des conservateurs joue à des jeux. Voilà ce qu'il fait. Il aime faire de la chicane, mais il n'a pas vraiment de proposition sérieuse à faire pour les Canadiens. C'est tout simplement un jeu politique pour lui et tout cela, c'est pour son propre ego. C'est seulement pour ses propres intérêts qu'il fait ce qu'il fait aujourd'hui.

Il n'y a rien pour les Canadiens et les Québécois dans ce qu'il fait aujourd'hui.

**M. Alain Therrien (La Prairie, BQ):** Madame la Présidente, d'entrée de jeu, j'aimerais préciser que je vais partager mon temps de parole avec la députée de Shefford.

En 2021, l'électorat s'est prononcé. Les Canadiens et les Québécois ont décidé de se donner un gouvernement minoritaire. C'était tout simplement une reconduction de ce qui était en place entre 2019 et 2021. À l'époque, j'étais leader, et je peux dire que les choses se passaient quand même bien. Pendant deux ans, nous avons négocié et discuté. Malgré la COVID-19, je trouvais que les liens étaient intéressants et nous avons réussi à améliorer le sort des Québécois avec cette façon de procéder.

Ensuite, le NPD et les libéraux se sont concocté une majorité. C'était un irrespect ce qui s'était passé aux élections. C'est à ce moment qu'ont commencé les attaques contre le Québec et contre les champs de compétence des provinces. On a vécu et on a vu une centralisation excessive. C'était du jamais vu dans l'histoire. Ce

gouvernement, qui a de la difficulté à gérer ses propres missions, commençait à mettre ses pattes dans les compétences du Québec et des provinces. Pendant ce temps, le NPD faisait la roue en s'exploitant de plaisir et en disant que c'était la chose à faire parce que, le rêve du NPD, c'est de voir disparaître les provinces. Les néo-démocrates, ce sont des libéraux pressés, comme le disait M. Duceppe.

Nous sommes donc maintenant dans une situation qui est revenue à ce qu'on avait exprimé lors des élections de 2021. C'est un gouvernement minoritaire. Or, il y a une chose qui est bizarre. Le NPD, qui se dit extrêmement environnementaliste, avait tissé des liens avec un gouvernement qui a dépensé 83 milliards dans le pétrole sale de l'Ouest. Le NPD soutenait ce gouvernement. Ça aussi, il faudrait me l'expliquer.

Revenons à la situation actuelle. Depuis trois semaines, le gouvernement a retrouvé un statut vraiment minoritaire. Le Bloc québécois va faire en sorte d'accroître son influence auprès de ce gouvernement et c'est aussi au moyen de négociations que le Bloc québécois a décidé d'essayer le plus possible d'améliorer le sort des Québécois. Ce qui est bon pour le Québec est bon pour le Bloc québécois. C'est ce que nous nous disions et nous le disons sur toutes les tribunes.

Il y a une liste de gains que nous voulons obtenir.

Tout d'abord, il y a le projet de loi C-319, qui va éliminer de façon définitive la discrimination que ce gouvernement a créée envers les aînés de 65 à 74 ans.

Nous avons aussi comme priorité de faire en sorte que le projet de loi sur les quotas obtienne la sanction royale afin qu'il y ait une protection dans le cadre des ententes internationales. Ce sont 6 000 entreprises québécoises et 100 000 travailleurs qui dépendent de ce projet de loi en partie. Nous allons travailler pour que cela soit adopté finalement et que ça devienne une réalité.

Il y a aussi la répartition des demandeurs d'asile, qui est importante. Il faut que le gouvernement, qui a fait son mea culpa enfin, présente une solution qui permettra aux Québécois de reprendre leur souffle et d'améliorer les services offerts à l'ensemble des Québécois, et aussi aux gens qui arrivent et qui auront un meilleur service de la part de ce gouvernement. C'est la position du Bloc québécois.

Aujourd'hui, on présente cette motion conservatrice. Les conservateurs disent que c'est la plus belle invention depuis les bottes en feutre qu'on a mises aux pieds des lutins. Toutefois, à un moment donné, il va falloir qu'on se réveille et qu'on se dise que, cette motion qui arrive à la deuxième semaine des travaux et à la troisième semaine d'un gouvernement nouvellement minoritaire, c'est rapide. Nous pourrions choisir de déclencher des élections, au Bloc québécois. La semaine passée, nous avons gagné une circonscription qui était réputée difficile pour le Bloc québécois. Nous avons gagné dans un château fort, soit LaSalle—Émard—Verdun. Nous avons le vent dans les voiles. C'est la vérité. Nous regardons les sondages, et, depuis je ne sais combien de temps, nous sommes toujours premiers dans les sondages. Nous sommes en position, potentiellement, de faire des gains.

*Travaux des subsides*

Nous pourrions être excités comme des caniches qui attendent de la visite et décider de déclencher les élections. Toutefois, nous nous retenons, parce que le but du Bloc québécois, ce n'est pas de faire plaisir au Bloc québécois. Même si les députés, les candidats et la machine sont prêts, nous sommes là pour les Québécois. Notre travail, c'est de faire ce qui est le mieux pour les Québécois en ce moment. Or, le mieux, c'est d'établir un dialogue avec un gouvernement minoritaire, qui se doit de conclure des ententes avec les différents partis d'opposition. Évidemment, on ne peut pas s'entendre avec le Parti conservateur. Il reste donc le NPD et le Bloc québécois.

• (1110)

C'est une des raisons pour lesquelles nous allons voter contre cette motion. La deuxième raison pour laquelle nous allons voter contre est qu'il va y avoir plein de votes de censure d'ici Noël. Cela ne donne rien de partir à la course à l'échalote, puisque nous sommes dans une situation où nous aurons d'autres chances. Ce que nous disons, c'est: laissons la chance au coureur. Le coureur, dans ce cas, ce sont les libéraux. Nous trouvons parfois qu'ils ne courent pas vite, mais nous allons leur laisser la chance de nous montrer qu'ils méritent notre confiance, ou plutôt qu'ils méritent la confiance des Québécois — de façon temporaire, évidemment. Comme je le dis, il reste au maximum un an à ce gouvernement. Voilà donc la deuxième raison pour laquelle nous avons décidé de voter contre la motion. Résumons: la première raison est que nous voulons faire des gains pour le Québec, la deuxième est qu'il n'y a rien qui presse et qu'il y aura d'autres votes d'ici Noël. Selon nos calculs, cinq à sept votes auront lieu après celui-ci.

Finalement, il y a une troisième raison pour laquelle nous votons contre la motion. Nous regardons les conservateurs parler et nous ne sommes pas sûrs d'être tentés de les voir arriver aussi rapidement au pouvoir. Lorsqu'on écoute le chef de l'opposition, le générateur de slogans compulsif — il en garroche, des slogans —, on constate qu'il n'explique rien. Il n'a aucune solution, mais y va avec des slogans. Ce n'est pas réconfortant. Lorsqu'on l'écoute parler et qu'on demande aux conservateurs s'ils ont un plan pour le Québec, ils répondent que non, ils n'ont pas de plan pour le Québec. Selon eux, les Québécois sont des Canadiens, et, si les Canadiens trouvent des raisons pour voter pour eux, les Québécois vont aussi en trouver. Le concept de société distincte leur dit-il quelque chose?

Il y a des situations où notre position, au Québec, diffère de celle du Canada. Ce n'est pas pour rien que le Bloc québécois est ici. Les conservateurs se disent que ce n'est pas grave s'ils ne font rien de spécial pour le Québec. J'ai demandé au lieutenant conservateur pour le Québec si les conservateurs avaient un plan. Il semblait surpris à l'idée d'avoir un plan. Au bout de 10 secondes, il s'est réveillé et je l'ai entendu dire sérieusement: il n'y a pas de plan pour le Québec, ce qui est bon pour les Canadiens est bon pour les Québécois.

On peut se demander à quoi sert le lieutenant québécois. Quel rôle inutile que celui de lieutenant québécois pour les conservateurs, sérieusement. Lorsqu'on veut demander aux conservateurs quelle est leur position pour le Québec, on ne peut pas le faire de cette manière. Le chef des slogans va commencer à dire n'importe quoi. Il faut donc limiter les discussions: question simple, réponse simple. Sinon, tout le monde devient mêlé. Même ses députés québécois sont souvent mêlés parce qu'ils aimeraient bien qu'il dise des choses qui vont concerner le Québec, mais que rien de bon ne sort.

Le chef des conservateurs vient nous dire qu'ils ne sont pas centralisateurs, pas comme les libéraux. En même temps, il vient dire

que les maires sont des imbéciles et qu'il va réduire les sommes en matière de logement s'ils ne font pas les choses comme les conservateurs le souhaitent. Or, ils ne seraient pas centralisateurs. Comment appelle-t-on cela, alors? Ils ne sont pas centralisateurs, mais ils veulent le troisième lien, à Québec, et, si les Québécois veulent le tramway, ils n'auront pas une cenne de la part du gouvernement fédéral. Une bonne partie de l'argent du fédéral vient pourtant du Québec. On devrait donc le remettre aux Québécois. Or non, les conservateurs ne croient pas au transport collectif. Ils sont en faveur du troisième lien, mais ils ne sont pas centralisateurs, selon eux, pas du tout.

Au Québec, la Loi sur la laïcité de l'État fait consensus. Il existe des Québécois qui sont contre la laïcité, mais ils sont presque unanimes pour dire que c'est une décision entre Québécois et que le gouvernement fédéral devrait se mêler de ses affaires. Or voici ce que fait le gouvernement fédéral: il prend l'argent qu'il perçoit aux Québécois par le truchement des impôts et il paie des avocats pour poursuivre le gouvernement du Québec à propos de cette loi. Lorsqu'on dit au chef conservateur qu'il doit être contre le fait de contester une loi adoptée de façon démocratique par l'Assemblée nationale du Québec. Sa réponse, c'est que lui aussi la contesterait. Quelle est donc la différence entre les libéraux et les conservateurs?

Parlons un peu des transferts en matière de santé. Le Québec a fait demande par-dessus demande. Le gouvernement libéral a concocté une entente qui a fait capoter les Québécois. Ça grimpeait les rideaux et ça se battait dans les autobus. On se dit donc que les conservateurs feront mieux, mais non. Ils disent qu'ils la trouvent bonne, cette entente sur la santé.

• (1115)

J'aurais pu continuer bien longtemps. Toutefois, l'idée de mettre les conservateurs à la place du gouvernement libéral n'est pas tellement excitante. Dans le fond, qu'est-ce que ça prendrait? Ce n'est pas...

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Je suis désolée. L'honorable député pourra continuer pendant la période de questions et de commentaires.

L'honorable député de Louis-Saint-Laurent a la parole.

**M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC):** Madame la Présidente, comme toujours, j'apprécie la contribution de mon collègue dans ce débat. Je tiens à le saluer.

Maintenant, il y a quand même des choses qui méritent certaines précisions. Cela me fait toujours rire quand il évoque la question du Troisième lien. J'aimerais lui rappeler la valse-hésitation absolument spectaculaire de son chef lors de la campagne électorale. Quand il était pour le matin, il n'était plus sûr l'après-midi et il était contre le soir. Le lendemain, ses députés ne savaient pas trop quoi faire. C'était ça, le Bloc québécois, à la dernière élection quand il était question du troisième lien. Tant mieux pour lui s'il veut ramener ça sur le tapis. C'est ça, la réalité.

Il a dit que nous n'avons aucun engagement et que nous ne voulons rien faire. C'est complètement faux. Nous avons déposé des engagements précis concernant l'habitation et les vols d'automobiles. Ils sont très précis et très détaillés.

*Travaux des subsides*

Sans rire, les gens du Bloc québécois nous disent qu'ils donnent la chance aux coureurs. Après neuf ans, comment le Bloc québécois peut faire confiance au premier ministre le plus centralisateur, le plus dépensier et le plus anti-Québec que nous n'avons jamais eu?

**M. Alain Therrien:** Madame la Présidente, la réponse va être simple.

Cela a fonctionné de 2019 à 2021. Nous avons fait des gains au Québec à cause d'une situation où ce gouvernement était minoritaire. À l'époque, j'étais leader à la Chambre pour le Bloc québécois. Nous avons trouvé des solutions. Nous avons fait des gains concrets pour le Québec.

Je suis un gars optimiste de nature. J'ai confiance en l'être humain. Je me dis que le premier ministre est dans une situation comme ça, comme entre 2019 et 2021. Mon collègue s'agite les bras, mais je lui dis que si ça ne marche pas, nous déclencherons des élections. J'ai bien hâte de voir ce que les conservateurs vont offrir aux Québécois.

• (1120)

**L'hon. Karina Gould (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Madame la Présidente, j'aimerais remercier mon collègue de son discours ainsi que de tout le travail que nous faisons ensemble.

Est-ce qu'il peut dire précisément ce qu'il a peur que les conservateurs fassent? On sait qu'ils vont couper dans plusieurs programmes. Il y a plusieurs choses qui sont importantes, pas seulement pour les Québécois, mais aussi pour les Canadiens, comme Radio-Canada, que les conservateurs veulent éliminer.

Mon honorable collègue peut-il parler un peu de ce qui est préoccupant pour les Québécois et les Canadiens dans ce que vont faire les conservateurs.

**M. Alain Therrien:** Madame la Présidente, j'avais commencé la nomenclature. Il y en avait beaucoup.

Ce qui est décevant avec les conservateurs, c'est que, d'une certaine façon, ils nient l'existence de la différence du Québec qui, pour l'instant, est à l'intérieur du Canada.

Ils parlent de contester la loi 21, alors que cette loi a été votée à l'Assemblée nationale du Québec. En outre, le chef conservateur s'est opposé à la loi 96 sur le français au Québec.

Le chef conservateur veut faire campagne sur la taxe sur le carbone. C'est Don Quichotte qui se bat avec les moulins à vent. Il n'y a pas de taxe sur le carbone au Québec. Qu'est-ce qu'il va faire au Québec pendant 40 jours, à parler de quelque chose qui n'existe pas? Ça n'a aucun bon sens.

Pour ce qui est de la centralisation en lien avec le logement et le transport collectif, les conservateurs sont centralisateurs, mais de façon différente. Ils ne sont pas aussi centralisateurs que les libéraux ou que le NPD. Le NPD a le record absolu.

Parlons d'immigration. Est-ce qu'on va parler de solutions pour l'immigration au Québec? Non, c'est zéro, comme dans Ouellette. Il n'y a rien. C'est ce qui nous fait peur.

Tant qu'à changer de libéral à conservateur, il ne s'agit pas de se débarrasser des libéraux ou des conservateurs. Il faut se débarrasser du gouvernement fédéral. C'est ça, la solution.

[Traduction]

**Mme Laurel Collins (Victoria, NPD):** Madame la Présidente, j'ai remarqué que les conservateurs ont tendance à induire les Canadiens en erreur. Dans son discours, l'intervenant précédent a dit que, quand les conservateurs étaient au pouvoir, les Québécois étaient tout simplement heureux.

Toutefois, il y a eu d'énormes manifestations pour mettre fin aux compressions imposées par les conservateurs et à la régression des droits des étudiants ainsi que des droits des femmes, à cause des compressions dans les programmes destinés aux femmes. Je me demande si le député peut parler du danger que représentent les conservateurs pour la santé et le bien-être des Québécois.

[Français]

**M. Alain Therrien:** Madame la Présidente, on a appris cette semaine qu'un député conservateur était allé à un endroit où les gens étaient contre l'avortement. C'est problématique. On peut se questionner, mais ce n'est pas évident quand on entend des choses comme ça.

Je dirais que, sur le plan de la santé, le problème est que le gouvernement fédéral empiète sur cette compétence, alors que ce n'est pas sa compétence. C'est celle du Québec. Les experts sont au Québec et dans les provinces du Canada. C'est leur travail de faire ça. Respectueusement, je dirais à ma collègue du NPD et aux libéraux qu'il faut donner l'argent au Québec. C'est lui le spécialiste. Il va gérer cet argent de la bonne façon.

**Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Madame la Présidente, le Bloc québécois se réjouit de constater que la coalition néo-démocrate—libérale semble avoir pris fin. La population a élu un gouvernement minoritaire en 2019 et en 2021 et n'a donné un chèque en blanc à personne. Le Bloc québécois a un fort poids pour faire valoir les priorités et les intérêts du Québec.

Avec l'alliance néo-démocrate—libérale, on s'est retrouvé, encore une fois dans l'histoire du régime, avec un gouvernement qui ignore complètement le Québec, ses besoins, ses priorités et les consensus de l'Assemblée nationale du Québec. Il y a eu une centralisation croissante du pouvoir décisionnel en raison de laquelle ce sont les Canadiens qui décident de ce qui se fera au Québec. Il y a eu aussi un rejet répété des positions du Québec exprimées dans des résolutions unanimes à notre assemblée nationale. Normalement, quand l'Assemblée nationale est unanime, tout est dit.

Premièrement, je vais donner quelques exemples.

Il y a les programmes d'infrastructures. Québec demande au fédéral de transférer les sommes sans condition puisqu'il ne s'agit pas d'infrastructures fédérales et que le peuple québécois doit être libre d'aménager son propre territoire comme bon lui semble. Le régime fédéral n'en a pas tenu compte. Pire, on en a rajouté en créant un ministère fédéral responsable des infrastructures provinciales et des municipalités. Il y a même le chef de l'opposition qui a tenté de taper sur le dos des villes.

Il y a les programmes en logement. Québec demande qu'Ottawa respecte ses compétences et se contente de l'aider à bonifier ses programmes. Non seulement l'alliance rouge orange n'en a pas tenu compte, mais le Québec s'est fait avoir, car il a reçu moins que sa part des sommes dépensées dans les nouveaux programmes fédéraux.

*Travaux des subsides*

Il y a le rejet répété des ingérences exprimé par une multitude de résolutions unanimes. Tout a été ignoré par le régime fédéral, qui ne cesse de multiplier les stratégies fédérales dans des domaines qui ne sont pas fédéraux. Je pense à la main-d'œuvre, aux stratégies fédérales touchant à divers aspects de la santé et au rejet du consensus québécois en matière de demandes anticipées d'aide médicale à mourir. Comme je suis porte-parole des aînés, on me parle beaucoup de ce dernier point.

Il y a l'insuffisance des transferts au Québec, qui n'augmentent pas à un rythme permettant de répondre aux besoins de la population, ce qui provoque des classes surpeuplées dans les écoles et un système de santé près du point de rupture. Ça va prendre des transferts en santé beaucoup plus importants et ça presse.

Là encore, le régime a développé une panoplie de programmes fédéraux dans les champs de compétence du Québec avec l'argent qui aurait dû servir à financer correctement les programmes essentiels de Québec. Je vais donner un petit exemple. On a dénoncé en juin dernier l'initiative Bien vieillir chez soi, un programme qui a été lancé en catimini par le régime fédéral pendant la dernière campagne à Québec. Finalement, les groupes du Québec n'ont pas l'argent qu'ils devraient avoir. La ministre responsable des Aînés du Québec demande que l'argent soit transféré. Elle a un plan d'aide à domicile, mais non, on tente de mettre ses conditions.

Tout ça se passe alors qu'Ottawa, qui ne fournit presque aucun service à la population, a trouvé les moyens d'embaucher 109 000 fonctionnaires fédéraux supplémentaires dont la principale fonction semble être de dire aux Québécois quoi faire. En comité, j'ai demandé pourquoi on faisait plus de sous-traitance avec des firmes externes. Je n'ai pas obtenu de réponse.

La politique budgétaire et environnementale est largement orientée vers les besoins de l'Ouest, avec 83 milliards de dollars en crédits d'impôt qui sont versés aux pétrolières, en plus des 34 milliards de dollars de notre argent que le gouvernement a engloutis dans le pipeline Trans Mountain. J'y reviendrai. Qu'on arrête de me dire qu'on n'a pas d'argent pour réaliser le projet de loi C-319.

Deuxièmement, il y a eu des changements dans l'actualité. La population de la circonscription de LaSalle—Émard—Verdun a fait un beau cadeau au Québec la semaine dernière en élisant le député du Bloc québécois, augmentant du coup la voix du Québec et le poids du Bloc québécois. J'espère que nous pourrions souhaiter la bienvenue prochainement à notre 33<sup>e</sup> député du Bloc québécois.

Le Bloc québécois veut voir si le gouvernement a pris acte du changement et si on assiste à un réaligement qui permettra aux Québécois d'obtenir très rapidement quelque chose de ce gouvernement. C'est seulement ensuite que nous pourrions déterminer si le gouvernement doit tomber ou s'il y a lieu de lui donner encore un peu de temps pour réparer ses erreurs et mettre en œuvre ce que nous jugeons prioritaire. Nous voulons des gains pour le Québec. Plutôt que de s'inscrire bêtement en opposition ou en appui au Parti libéral ou au Parti conservateur, le Bloc québécois cherche à faire cheminer des dossiers qui sont chers au peuple québécois. Si c'est bon pour le Québec, nous l'appuyons. Si ce n'est pas bon pour le Québec, nous le rejetons. Ce n'est pas une nouveauté ni une surprise. Nous avons toujours affiché clairement nos couleurs. Ce n'est pas comme si nous nous étions réveillés un matin ainsi.

En 2021, notre slogan électoral était « Québécois », tout simplement, pour bien marquer que, pour nous, c'est le Québec qui compte. En 2019, c'était « Le Québec, c'est nous », pour indiquer

que c'est nous qui allions porter le consensus québécois. En 2015, c'était « On a tout à gagner », pour bien marquer que le Bloc québécois allait travailler à faire gagner le Québec à Ottawa et à obtenir des gains pour le Québec. Aujourd'hui, nous donnons une dernière chance à ce gouvernement de gagner notre confiance, de poser des gestes immédiats pour les Québécoises et les Québécois.

Quatrièmement, parlons de nos priorités. Comme premier geste, nous demandons au gouvernement nouvellement minoritaire d'octroyer la recommandation royale au projet de loi C-319, qui mettrait fin aux deux classes d'aînés et augmenterait de 10 % la pension de la Sécurité de la vieillesse de ceux et de celles qui ont entre 65 et 74 ans.

• (1125)

La pension de la Sécurité de la vieillesse est l'un des rares programmes sociaux clairement fédéraux. Or, alors que le régime fédéral se disperse dans une multitude d'ingérences, il a négligé ses missions de base. Nous voulons donner au gouvernement une chance de se réaligner, d'assumer ses missions fondamentales et de permettre aux retraités de vivre une vie décente.

Selon l'OCDE, le Canada est l'un des pays industrialisés où la population subit la plus forte baisse de son pouvoir d'achat lorsqu'elle prend sa retraite. On pourrait faire beaucoup mieux. D'ailleurs, qu'on ne vienne pas me dire que c'est trop cher. Cela coûterait 3 milliards de dollars par année. Cela représente 0,57 % des dépenses du gouvernement.

Mon honorable collègue de La Prairie a très bien exprimé tout à l'heure que ce qui freine le gouvernement, ce n'est pas le coût, c'est qu'il a d'autres priorités. On parle de 34 milliards de dollars pour l'achat et la construction du pipeline Trans Mountain, de 83 milliards de dollars en cadeaux fiscaux destinés aux pétrolières. Est-ce qu'elles en ont vraiment besoin? Le gouvernement a versé 2 milliards de dollars à la Sun Life, une entreprise privée, pour gérer l'assurance dentaire fédérale, alors que cela aurait pu se faire gratuitement par un transfert au Québec. On est ici dans un domaine de compétence du Québec.

Nous demandons au gouvernement, nouvellement minoritaire, de se concentrer sur ses responsabilités. Sa mission centrale est de protéger notre monde, en particulier les retraités âgés de 65 à 74 ans qu'il a délibérément mis de côté au profit de ses propres priorités, qui ne sont pas celles de la population du Québec. Pour le reste, on ira au mérite.

À la moindre ingérence, nous nous opposerons, incluant dans un vote de confiance. Au moindre dossier où le gouvernement contredira la volonté unanime de l'Assemblée nationale du Québec, nous nous opposerons, incluant dans un vote de confiance. Lorsque nous arriverons à la conclusion que le gouvernement n'a pas pris acte de son statut minoritaire et de la nécessité de prendre en compte les demandes du Bloc québécois, qui font largement consensus au Québec, nous débrancherons le respirateur. Le faire aujourd'hui, avant même de savoir si le gouvernement a pris acte de la nouvelle situation, reviendrait à priver les aînés du Québec d'un revenu décent à la retraite.

### Travaux des subsides

De plus, nous avons promis aux producteurs agricoles de tout faire pour protéger la gestion de l'offre. Là, en tant que députée de Shefford, je n'ai pas le choix de le dire. Les députés de Montcalm, Berthier—Maskinongé et de Saint-Hyacinthe—Bagot seront au Sénat demain matin pour inciter les sénateurs à approuver rapidement notre projet de loi C-282, adopté à la Chambre il y a presque un an et demi. Ce projet de loi empêchera un futur gouvernement de faire de nouvelles brèches dans la gestion de l'offre, chez nous pour les producteurs de chez nous. C'est crucial. Ce sont là de vrais enjeux pour du vrai monde, loin de l'agitation et du spectacle auquel les conservateurs nous convient aujourd'hui.

Voter en faveur de la motion conservatrice serait irresponsable et indigne du mandat que la population québécoise nous a donné de la défendre. Comme députés, notre travail consiste à représenter et à défendre notre monde. C'est pour ça que nous avons été élus.

La motion conservatrice n'a rien à voir quelque enjeu que ce soit. En fait, la motion conservatrice n'est qu'un jeu. Nous avons tous vu les sondages et nous savons tous que le gouvernement actuel est en phase terminale. Qui plus est, nous avons hâte de solliciter de nouveau la confiance des Québécois. Nous avons toujours tout fait pour nous montrer dignes. C'est ce que nous faisons encore aujourd'hui. Si nous nous fions aux résultats de l'élection partielle de LaSalle—Émard—Verdun, nous n'avons rien à craindre de ce côté-là.

Or, il est loin d'être certain qu'un changement de gouvernement sera pour le mieux. Chaque fois que le parti conservateur parle d'une politique publique, c'est pour demander l'abolition de la taxe sur le carbone à l'extérieur du Québec. Il n'y a absolument rien pour les Québécois là-dedans.

Prétendre que le Bloc québécois devient aujourd'hui l'ami des libéraux fédéraux relève de la fabulation. Nous avons confiance dans le peuple québécois, mais c'est le peuple canadien qui contrôle la Chambre des communes et le gouvernement fédéral. Aussi, le Bloc québécois n'a pas confiance dans le gouvernement du régime fédéral, quel qu'il soit. La motion d'aujourd'hui viendrait nous faire choisir entre les libéraux et les conservateurs du Canada, mais c'est le Québec que nous choisissons. Nous voulons faire des gains pour les Québécois. Dans l'immédiat, nous essayons d'aider notre population. Nous jugerons ensuite si ça vaut la peine, mais pas aujourd'hui.

La Chambre des communes a adopté de façon majoritaire le principe du projet de loi C-319. En comité, c'est à l'unanimité, après l'étude détaillée du texte du projet de loi, qu'on l'a retourné à la Chambre des communes pour une adoption finale qui pourrait se faire dans les semaines qui viennent.

Or, il y a un os. Comme le projet de loi engendre une dépense, le gouvernement dispose d'un veto. Nous demandons au gouvernement de lever son veto, d'accorder la recommandation royale au projet de loi C-319 pour donner au Parlement l'occasion de l'adopter en troisième lecture. En comité, les députés de tous les partis ont voté en faveur de ce projet de loi. Cependant, aujourd'hui, alors que nous devenons sérieux dans notre demande de mettre en vigueur ce projet de loi, les libéraux et les conservateurs semblent commencer à hésiter. Je rappelle que la première partie du projet de loi vise à éliminer la discrimination actuelle en fonction de l'âge. Cessons cette iniquité inacceptable.

D'ailleurs, lors du budget de 2021, il y a eu la création de deux classes d'ainés par les libéraux. Les gens âgés de 75 ans et plus ont

reçu 10 % de plus sur le montant de leur pension. Les gens âgés de 65 à 74 ans n'ont rien eu. Il est temps que ça cesse. Ce n'est pas juste moi qui le dis, ce sont tous les groupes d'ainés que j'ai rencontrés depuis deux ans dans une tournée. Je vois mes collègues. J'ai rencontré les aînés de Mirabel, de Terrebonne, de l'Abitibi-Témiscamingue.

• (1130)

Il y a unanimité parmi tout le monde, y compris les gens de la FADOQ. C'est assez. Mettons fin à cette iniquité inacceptable. Donnons une dernière chance au gouvernement. Il faut aller chercher la recommandation royale pour la dignité des aînés.

[Traduction]

**M. Todd Doherty (Caribou—Prince George, PCC):** Madame la Présidente, il y a quelques jours, le premier ministre du Québec, François Legault, a exhorté le Bloc québécois à voter dans le même sens que les conservateurs sur cette motion de confiance et à déclencher des élections sous le thème de la taxe sur le carbone.

Pourquoi la députée et son chef ne respectent-ils pas la volonté et la demande du premier ministre de leur province, qui a dit que le premier ministre et son gouvernement manquent de respect envers les Québécois tous les jours?

• (1135)

[Français]

**Mme Andréanne Larouche:** Madame la Présidente, j'ai déjà répondu à cette question lors de mon discours. J'ai parlé de motions adoptées à l'unanimité à l'Assemblée nationale du Québec. À ce que je sache, il n'y a pas eu de telle motion à l'Assemblée nationale pour que les élections soient déclenchées. Notre demande est claire: quand une motion est adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale, nous représentons les intérêts des Québécoises et des Québécois et nous les défendons. Or, ce n'est pas le cas en ce qui concerne la question que mon collègue vient de poser.

[Traduction]

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NDP):** Madame la Présidente, c'est une autre journée sombre à la Chambre, où le député de Stornoway se livre à ses petits jeux. Pourtant, nous avons appris ce matin que les forces aériennes israéliennes ont assassiné 492 personnes au Liban, dont 90 enfants. Nous entendons constamment parler du meurtre direct de médecins, de journalistes, d'étudiants et d'enfants à Gaza, de crimes de guerre contre l'humanité...

**M. Todd Doherty:** Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Vous aviez déjà mentionné à ce collègue qu'il doit s'adresser aux députés, les saluer et les désigner en utilisant leur titre approprié. Le « député de Stornoway » n'est pas un titre approprié.

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Cela relève du débat.

Le député de Timmins—Baie James a la parole.

**M. Charlie Angus:** Madame la Présidente, je ne suis pas surpris que les députés du Parti conservateur ne s'intéressent aucunement au meurtre d'enfants et aux crimes contre l'humanité, mais le Canada doit adopter une position plus ferme. Nous devons défendre la primauté du droit international, mais les conservateurs s'y refusent et les libéraux se dérobent.

À ce moment précis, l'humanité nous regarde. Éléverons-nous la voix pour mettre fin aux massacres commis par l'armée israélienne au Liban et à Gaza, oui ou non?

*Travaux des subsides*

[Français]

**Mme Andréanne Larouche:** Madame la Présidente, cela revient un peu à une partie de mon discours où on peut se demander si on est vraiment mieux servi par des conservateurs ou des libéraux. Notre chef avait dit que c'était un peu comme se faire mordre par un serpent ou par une tarentule. En matière d'affaires étrangères, ni les conservateurs ni les libéraux, qui avaient dit être de retour, n'ont prouvé qu'ils étaient capables de faire véritablement preuve de leadership sur la scène internationale. J'espère que le Québec aura prochainement sa voix au concert des nations afin de pouvoir faire valoir ses idées en matière de relations internationales.

**L'hon. Karina Gould (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Madame la Présidente, nous débattons actuellement d'une motion des conservateurs qui est basée sur le prix sur la pollution. Cela peut intéresser le Bloc québécois. Nous savons que les conservateurs ne croient pas que les changements climatiques sont réels. Ma collègue pourrait-elle nous parler de la raison pour laquelle il est important d'avoir un plan pour les changements climatiques et de la raison pour laquelle c'est important pour les Québécois et les Canadiens?

**Mme Andréanne Larouche:** Madame la Présidente, j'ai aussi abordé cette question lors de mon discours. Nous demandons aux libéraux d'être conséquents. On ne peut pas penser avoir un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre tout en continuant de financer les pétrolières. Soyons sérieux. Nous, du côté du Bloc québécois, sommes conséquents et demandons que cessent ce financement et ces subventions aux compagnies pétrolières, car la question des changements climatiques et la question environnementale sont cruciales. Cela dit, puisque c'est probablement ma dernière occasion d'intervenir, je vais me permettre de donner un avertissement aux libéraux: qu'ils cessent, dans leurs réponses, de prendre des raccourcis intellectuels et faire de la désinformation.

Ce n'est pas la première fois que les députés du Bloc québécois parlent en faveur des aînés. C'est dans notre histoire, dans notre ADN. Si nous avons voté contre les derniers budgets — je le rappelle aux conservateurs —, c'est que les libéraux n'étaient pas capables d'y inclure notre demande prioritaire. Depuis que je suis là, nous demandons aux libéraux de s'intéresser à la question des aînés et d'augmenter la pension de vieillesse pour tout le monde afin de mettre fin à cette iniquité inacceptable. Je dis donc aux libéraux de cesser d'emprunter des raccourcis intellectuels. Le Bloc québécois a toujours défendu l'intérêt des aînés, et nous allons continuer de le faire.

[Traduction]

**M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD):** Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Rosemont—La Petite-Patrie.

[Français]

Les gens partout au pays croient profondément que nous devons prendre soin les uns des autres, que nous sommes plus forts quand nous prenons soin de nos voisins. Une des valeurs que tout le monde partage est celle d'avoir un système de santé public, universel et entièrement gratuit. Malheureusement, à cause de décennies de coupes budgétaires, notre système de santé est en péril. On sait que les chefs conservateurs ont fait des coupes dans les soins de santé par le passé. Le Parti conservateur l'a fait quand il était au pouvoir et il veut encore couper dans les soins de santé. Il a voté contre les soins dentaires, contre l'assurance-médicaments universelle. Il vote continuellement contre notre système de santé.

Le résultat est que, si notre système de santé n'a pas le financement suffisant, les gens doivent attendre plus longtemps pour avoir les services dont ils ont besoin. Les conservateurs veulent privatiser notre système de santé. Cela veut dire que les gens vont devoir payer pour avoir accès aux services et cela va contre les valeurs canadiennes.

On a vu que les libéraux n'ont pas le courage ni la force d'arrêter les coupes budgétaires des conservateurs partout au pays. Les premiers ministres conservateurs, comme Danielle Smith, Doug Ford et même François Legault, ont tous les trois continué de privatiser notre système. Les gens doivent donc payer de leur poche au lieu d'avoir des services gratuits. Effectivement, ce sont les gens qui en paient le prix.

Le NPD veut renforcer notre système de santé. Nous voulons travailler avec les provinces pour avoir un système de santé plus fort. Nous croyons en la valeur de garder un système universel, public et entièrement gratuit. C'est pourquoi nous allons voter contre la motion des conservateurs, contre l'idée de couper dans notre système de santé, dans les services dont les gens ont besoin. Nous allons voter contre la motion des conservateurs.

● (1140)

[Traduction]

Les Canadiens croient fondamentalement que nous nous portons mieux lorsque nous prenons soin les uns des autres, lorsque nous nous occupons de nos voisins, lorsque nous veillons les uns sur les autres et lorsque nous nous entraisons. Lorsque nous le faisons, nous nous élevons ensemble.

Chacun devrait pouvoir avoir un bon emploi qui lui permet de trouver un logement abordable, de se nourrir et d'avoir un réfrigérateur bien garni. Nous croyons fondamentalement que les Canadiens, comme les néo-démocrates, attachent de l'importance à un système de santé public, universel et entièrement gratuit, où les gens n'ont rien à payer de leur poche.

Nous ne pensons pas que les Canadiens doivent s'inquiéter d'accumuler des dettes sur leur carte de crédit pour consulter un médecin. Les gens ne devraient pas avoir à choisir entre payer les services d'un médecin ou acheter de quoi nourrir leur famille. Les Canadiens ne devraient pas avoir à faire ce choix. Nous croyons en un système sur lequel les gens peuvent compter quand ils en ont besoin.

Malheureusement, les gens perdent espoir. Ils voient que le système de santé est fragilisé. Ils constatent qu'il est impossible de mener une belle vie. Ils voient que les coûts continuent d'augmenter, qu'il est plus difficile de mettre de la nourriture sur la table, de faire l'épicerie et de payer le loyer.

En outre, les Canadiens sont inquiets chaque fois qu'ils doivent emmener leurs proches chez le médecin ou lorsqu'ils ont besoin de soins. Ils craignent de devoir payer pour guérir, pour consulter un médecin ou pour adhérer à un régime leur permettant de consulter un médecin. Les Canadiens craignent de devoir payer une facture pour se procurer les médicaments dont ils ont besoin pour rester en bonne santé.

### *Travaux des subsides*

Une facture pour les soins de santé, c'est le coût associé aux conservateurs. Chaque fois que les Canadiens consulteront un médecin pour obtenir les soins de santé dont eux-mêmes ou leurs proches ont besoin, il y aura une facture à payer. Lorsque le député de Carleton était au Cabinet, et soyons très clairs, contrairement à ce qu'il a dit, lui et son parti ont sabré dans les soins de santé. En fait, les conservateurs ont réduit de 43,5 milliards de dollars le budget des soins de santé.

Les conservateurs peuvent essayer de déformer les faits, mais la réalité, c'est qu'ils ont fait des compressions dans les soins de santé et que cela a fait mal. Les premiers ministres ont uni leurs voix pour se plaindre des compressions du gouvernement Harper. Les gens ont uni leurs voix pour les dénoncer. Les conservateurs ont fait des compressions et cela a fait mal. En fait, dès le départ, ils ont supprimé 163 postes de médecins et de personnel infirmier canadiens. Les délais se sont allongés. Il est devenu plus difficile de trouver un médecin de famille. Le temps d'attente à l'urgence a grimpé en flèche. L'attente pour les opérations chirurgicales a explosé. Des gens en ont souffert. Les conservateurs ont un coût, et ce coût, ce sont les gens qui le paient.

Nul besoin de chercher bien loin. Nous savons que les compressions dans le domaine de la santé sont au cœur même des valeurs conservatrices. C'est ce qui se passe en ce moment même. Les premiers ministres conservateurs tentent méthodiquement de détruire notre système de santé. En Ontario, nous savons que Doug Ford jubile en réduisant les soins de santé, en détruisant le système public de soins de santé, en dirigeant les travailleurs de la santé et l'argent vers les cliniques privées, ce qui affame les soins de santé publics et les hôpitaux publics. Les gens finissent par attendre de plus en plus longtemps avant d'obtenir des soins. La première ministre conservatrice Danielle Smith est en train de détruire le système de santé en Alberta. C'est ce que font les conservateurs. Il suffit de regarder dans n'importe quelle province conservatrice, dans n'importe quelle province où les conservateurs ont été au pouvoir, et de constater l'état du système de santé. Le système sera en ruine, car c'est ce que font les conservateurs. Ils font des compressions dans les soins de santé et les gens le savent.

Plus les conservateurs font des compressions, plus le système de santé s'effondre. Ils affirment qu'après avoir affamé ce système, après l'avoir brisé et que rien ne fonctionnera plus, ils vont le vendre à leurs amis PDG du secteur privé et les laisser en tirer profit. Pour les conservateurs, les malades sont une vache à lait inexploitée. Ils regardent les malades et se demandent comment ils peuvent tirer profit de leur douleur. Ils se demandent comment ils peuvent tirer profit des personnes malades. Ils se demandent comment ils peuvent aider leurs amis du secteur privé à faire de l'argent sur leur dos.

À l'heure actuelle, des sociétés comme Maple font payer aux Canadiens jusqu'à 100 \$ pour consulter un médecin, en plus des frais d'adhésion qu'ils doivent payer pour figurer sur la liste des gens pouvant consulter ces médecins. À qui appartient Maple? Il s'avère que cette société appartient à Loblaw. Il s'agit de la même chaîne d'épicerie qui fixe les prix des produits alimentaires et qui nous arnaque, et les conservateurs veulent qu'elle fixe également les prix pour consulter un médecin.

Il y a encore plus choquant. La conseillère principale des conservateurs, Jenni Byrne, est lobbyiste pour nulle autre que Loblaw. Les initiés conservateurs bénéficient directement de la privatisation de notre système de santé. Les conservateurs veulent bloquer l'assu-

rance-médicaments. En février 2023, ils ont voté contre les augmentations destinées à notre système de santé. Ils veulent réduire les pensions des retraités. Ils veulent réduire les soins dentaires.

Nous voulons renforcer les pensions. Nous voulons élargir la couverture des soins dentaires. Nous voulons nous assurer que les soins de santé sont accessibles lorsque nous en avons besoin. Ils veulent réduire les soins de santé. Nous voulons réduire les temps d'attente. C'est pourquoi nous n'allons pas laisser le chef des conservateurs faire la pluie et le beau temps. Nous allons voter aujourd'hui contre les compressions des conservateurs et contre une motion des conservateurs.

Prenons une minute pour parler des libéraux. Les libéraux prétendent se soucier de notre système de santé. Ils prétendent vouloir le défendre, comme s'ils n'étaient pas au pouvoir et n'avaient pas la capacité de faire quelque chose à ce sujet. Lorsque je mentionne les compressions que les premiers ministres provinciaux effectuent dans le secteur de la santé, le gouvernement libéral reste les bras croisés et les laisse faire. Il laisse notre système de santé se faire privatiser. Les libéraux n'utilisent pas les outils dont dispose le gouvernement fédéral, les outils dont nous disposons en vertu de la Loi canadienne sur la santé. Ils laissent aller les choses.

En fait, nous avons présenté une motion visant à mettre un terme à l'octroi de fonds publics fédéraux à des cliniques à but lucratif. Cette motion était un signal fort pour dire que non, nous ne le permettrons plus. Qu'ont fait les libéraux? Ils ont voté contre cette motion. Ils ont voté pour permettre à des entreprises à but lucratif de continuer à appauvrir notre système de santé public. Lorsque le système privé prend tous les travailleurs de la santé et tout l'argent, il en reste moins dans le système public, et les gens doivent attendre plus longtemps dans les salles d'urgence. Ils doivent attendre plus longtemps pour obtenir leurs soins publics.

Le gouvernement libéral n'a rien fait pour empêcher les entreprises à but lucratif de débaucher les travailleurs de la santé. Il n'a rien fait non plus pour empêcher les cliniques à but lucratif d'arnaquer les Canadiens. C'est parce que le gouvernement libéral est trop faible pour tenir tête à Danielle Smith, trop faible pour tenir tête à Doug Ford et trop faible pour empêcher les compressions que proposent les conservateurs fédéraux. Les libéraux disent aux Canadiens que lorsque des premiers ministres provinciaux conservateurs disent que les gens doivent choisir entre payer et attendre, ce n'est pas un problème et ils ne feront donc rien pour corriger la situation.

• (1145)

Nous croyons qu'aux prochaines élections, les Canadiens auront un choix important à faire. Après des décennies de compressions et de promesses brisées, les Canadiens auront besoin que nous travaillions à leur redonner espoir et à leur accorder un peu de répit. C'est le choix qu'ils devront faire aux prochaines élections. Ils devront choisir entre les compressions des conservateurs ou l'espoir et le répit que leur proposent les néo-démocrates. L'espoir et le répit, cela signifie des maisons vraiment abordables, et non de l'aide aux amis des sociétés comme le proposent les conservateurs...

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Je suis désolée. J'avais bien indiqué au député qu'il était temps de conclure, mais les micros ont été fermés avant même que je me lève. Je pense que l'équipe technique en prendra note pour la prochaine fois, mais il ne reste effectivement plus de temps.

Nous passons aux questions et observations. Le député de Cariboo—Prince George a la parole.

*Travaux des subsides*

• (1150)

**M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC):** Madame la Présidente, nous y voilà. Voilà le chef qui soutient le premier ministre depuis quatre ans et demi et qui s'est rangé du côté du gouvernement plus de 50 fois lorsque celui-ci proposait des motions d'attribution de temps et de clôture pour les projets de loi, réduisant ainsi le reste de la Chambre au silence. Voilà le chef qui est complice des dissimulations et des scandales que nous avons vus de la part du premier ministre depuis quatre ans et demi.

Les Canadiens ont véritablement un choix à faire: un chef qui joue les gros bras sur Twitter, ou quelqu'un qui défendra vraiment les Canadiens. Un chef qui a balayé sous le tapis les scandales et la corruption du premier ministre, ou quelqu'un qui rendra la vie plus abordable pour les Canadiens sous un gouvernement conservateur.

Les Canadiens ont véritablement un choix à faire: quelqu'un qui joue les gros bras sur Twitter et les médias sociaux, ou quelqu'un qui sera vraiment là pour les Canadiens.

**M. Jagmeet Singh:** Madame la Présidente, parlons de ce choix. Nous parlons aujourd'hui des soins de santé. J'ai parlé du fait que le chef conservateur a voté contre les soins dentaires, contre l'assurance-médicaments et contre l'augmentation des soins de santé. Les premiers ministres provinciaux conservateurs sont en train de détruire le système de santé. Ils font des compressions et ne laissent que des miettes. Les gens peuvent prendre n'importe quelle province dont le premier ministre est conservateur pour constater que le système de soins de santé est en train de se faire détruire. Voilà ce que les conservateurs veulent faire.

J'ai posé une question directement au député de Carleton pour savoir s'il supprimerait le programme de soins dentaires, mais il n'a pas répondu. Il n'a pas le courage de nous le dire en pleine face, mais nous savons ce qu'il ferait. Il réduirait notre système de soins de santé et rendrait la vie plus difficile pour la population. Bien sûr, cela aiderait ses amis du monde des affaires, mais ce serait au détriment des Canadiens.

Voilà le choix que les Canadiens devront faire lors des prochaines élections. Veulent-ils quelqu'un qui défend les travailleurs ou quelqu'un qui aide ses amis du monde des affaires? Le choix est clair.

**L'hon. Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.):** Madame la Présidente, ma question pour le chef du NPD porte sur le fait que le chef conservateur affichait apparemment le terme « #incel » sur ses chaînes YouTube pendant plusieurs années. Je vais expliquer ce que cette expression anglaise signifie. Selon Wikipédia, ce terme renvoie aux « célibataires involontaires ». C'est un terme associé à une sous-culture en ligne de personnes (principalement des hommes blancs hétérosexuels) dont les tenants, parce qu'ils sont célibataires contre leur gré, blâment et dénigrent les femmes et les filles et les traitent comme des objets.

J'aimerais connaître l'opinion du chef du NPD sur les raisons qui ont poussé le chef conservateur à utiliser le mot-clic #incel sur sa chaîne YouTube. Quel résultat espérait-il obtenir?

**M. Jagmeet Singh:** Madame la Présidente, le chef des conservateurs devra peut-être répondre plus directement à cette question. Nous savons que les conservateurs aiment beaucoup détourner l'attention de la vérité et de ce qui se passe réellement.

Parlons de ce que les conservateurs feraient au juste. Ils veulent sabrer les soins de santé. Ils veulent supprimer l'assurance-médica-

ments. Ils veulent réduire les soins dentaires. Nous savons que les gens bénéficient de ce programme.

J'ai rencontré des gens qui en bénéficient, comme Sue, une personne âgée à la retraite qui dispose d'un revenu fixe et qui s'est remise d'un cancer. J'étais avec elle chez le dentiste lorsqu'on lui a annoncé qu'elle allait retrouver son sourire, et elle a fondu en larmes tellement elle en était heureuse. C'est à elle que les conservateurs veulent s'attaquer. Ils veulent priver Sue de la dignité de se faire réparer les dents. C'est contre cela que nous nous battons aujourd'hui.

[Français]

**Mme Nathalie Sinclair-Desgagné (Terrebonne, BQ):** Madame la Présidente, je félicite mon collègue pour finalement avoir déchiré l'entente avec le Parti libéral et pour avoir compris que le Parti libéral, que le gouvernement du Canada, était profondément incompétent.

En effet, il est incompétent parce qu'il ne s'est pas occupé de ses propres champs de compétence. Il a été plus occupé à faire la morale et à donner des leçons, à l'incitation du NPD, à des provinces, comme le Québec, qui pourtant gèrent le système de santé depuis longtemps.

Mon collègue ne pense-t-il pas qu'il serait important que le gouvernement se recentre sur ses priorités et sur ses champs de compétence et que, par exemple, il s'occupe enfin des aînés?

**M. Jagmeet Singh:** Madame la Présidente, nous croyons fermement que nous devons prendre soin des aînés, des uns, les autres. C'est une croyance fondamentale pour les néo-démocrates.

Je suis d'accord pour dire que les libéraux prononcent souvent de belles paroles, mais ne tiennent pas leurs promesses. Il est évident que c'est nous qui avons forcé le gouvernement de mettre en place le programme de soins dentaires. Ce programme va aider les gens partout au pays et particulièrement au Québec. Le Bloc québécois a voté contre cette idée, contre ce programme qui aide plusieurs personnes au Québec, même plus que dans les autres provinces. Nous pensons que ce programme est important et le Bloc québécois devra expliquer pourquoi il a voté contre cette idée.

• (1155)

**M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD):** Madame la Présidente, cela me fait extrêmement plaisir de prendre la parole aujourd'hui tout de suite après le leader du NPD, qui a fait un excellent discours. Il a bien établi le cadre de cette discussion et a bien expliqué où on en est en ce moment en tant que société, ce que sont les besoins des gens et aussi les risques encourus, soit par l'inaction des libéraux ou par les compressions des conservateurs.

Au cours des deux dernières années, on a vu qu'il y a des résultats quand les députés du NPD se mettent au travail. Nous avons livré des résultats en faisant pression sur le gouvernement et en obtenant des gains réels pour les gens, pour les travailleurs, pour les aînés, pour les familles, pour les étudiants. C'est la contribution que peut apporter le caucus néo-démocrate qui est là et qui utilise son rapport de force et son pouvoir dans le but d'obtenir des choses que ni les conservateurs ni les libéraux n'avaient jamais acceptées auparavant.

### *Travaux des subsides*

Je vais me permettre de faire un petit clin d'œil. Pendant deux ans, le Bloc québécois nous a reproché d'avoir discuté avec les libéraux pour obtenir des gains. À partir du moment où nous déchirons l'entente, il est assez cocasse de voir le Bloc québécois vouloir négocier lui aussi avec le gouvernement. Bon, il faut dire que cela fait partie de la politique.

Nous avons été capables d'obtenir des choses concrètes qui sont d'une importance historique. Pensons aux 10 jours de congé de maladie payé pour les travailleurs sous réglementation fédérale qui n'existaient pas auparavant. On a vu toute l'importance d'accorder ce droit aux travailleurs et aux travailleuses lors de la pandémie de la COVID-19. C'est le NPD qui a fait cela.

La loi anti-briseurs de grève est finalement en vigueur, 50 ans après que le Québec a adopté sa propre loi. Nous nous sommes battus et avons forcé le gouvernement libéral à déposer un projet de loi anti-briseurs de grève, qui était une demande historique du mouvement syndical québécois et canadien. Je suis très fier d'avoir pu négocier avec le ministre du Travail de l'époque. C'est un projet de loi important qui est vraiment une marque du gain que le NPD a réussi à obtenir. La loi anti-briseurs de grève, c'est une victoire du NPD.

La base, c'est d'avoir une assurance-médicaments publique et universelle. C'est tellement important pour beaucoup de gens qui souffrent dans notre société, au Canada, mais au Québec également, car nous avons un système hybride, privé et public qui est imparfait. Le NPD a été capable d'obtenir 1,5 milliard de dollars. Le projet de loi est présentement à l'étude au Sénat. Cela va changer les choses dans la vie des gens, surtout grâce aux premières étapes qui visent à assurer l'accès aux médicaments contraceptifs et aux médicaments contre le diabète. Des millions de personnes souffrant de diabète vont pouvoir se faire rembourser le prix des équipements et des médicaments pour lutter contre cette terrible maladie. C'est une victoire du NPD et du travail du NPD. C'est aussi une demande du mouvement syndical québécois. La FTQ, la CSN, la CSQ, l'Union des consommateurs du Québec voient bien que le meilleur moyen d'avoir des médicaments réellement abordables pour soigner les gens et sauver des vies, c'est d'avoir une assurance-médicaments publique et universelle. Toutes les études l'ont prouvé au cours des dernières années.

Nous avons obtenu 8 milliards de dollars pour le logement pour les Autochtones. Nous avons forcé les libéraux à faire en sorte que le transfert fédéral pour les services de garde soit destiné aux services de garde publics ou à but non lucratif, gérés par des groupes communautaires et des organismes sans but lucratif. C'est un gain du NPD.

On peut penser à la Loi canadienne sur les emplois durables qui assure une transition juste, une transition énergétique et écologique et qui crée des emplois pour les travailleurs et les travailleuses. Le NPD s'est battu pour que les syndicats et les représentants des travailleurs soient autour de la table pour assurer cette transition si importante pour l'avenir de notre planète, mais également pour l'avenir de notre développement économique et des bons emplois pour les travailleurs et les travailleuses. Je salue entre autres le travail de ma collègue de Victoria qui est juste derrière et celui de mon collègue de Timmins—Baie James. Ce dernier a travaillé très fort lors de l'étude du projet de loi C-50.

Évidemment, on peut penser à tout le travail du NPD visant à donner l'accès à des soins dentaires. Il y a des gens qui ne peuvent pas se permettre d'aller chez le dentiste depuis des années. Grâce à la pression que nous avons exercée sur les libéraux, nous avons ob-

tenu ces gains majeurs. Ce sont 3,5 millions de personnes au pays qui sont inscrites au programme. Ce sont 645 000 personnes qui ont pu aller voir le dentiste et se faire rembourser au complet ou à 80 % le prix des soins dentaires qu'ils ont reçus. C'est énorme. Ces 645 000 personnes ont vu leur santé et leur vie changer grâce au travail direct du NPD ici, à la Chambre. Je ne suis pas peu fier de dire que, parmi ces 645 000 personnes, 205 032 Québécoises et Québécois ont pu aller chez le dentiste grâce au travail et à la victoire du NPD.

• (1200)

Ainsi, 32 % des gens qui ont bénéficié du programme sont des Québécois. Le programme est donc très avantageux pour le Québec, pour les Québécois et les Québécoises, qui y participent plus en moyenne que les gens des autres provinces. En effet, nous représentons 23 % de la population canadienne, mais 32 % des personnes qui ont reçu ce service viennent du Québec. Je rappelle que non seulement le Bloc québécois s'est opposé à ces soins dentaires, mais les conservateurs ont toujours voté contre ces soins dentaires, et les libéraux avaient aussi voté contre cela avant les dernières élections. Cela prouve bien que, si nous n'avions pas été là, si nous ne leur avions pas tordu le bras, cela ne se serait jamais concrétisé.

L'entente a duré un certain temps, mais nous n'étions pas dans un mariage; nous faisons du covoiturage. À un moment donné, nous nous sommes rendu compte que nous devions prendre deux chemins différents. Alors, nous avons quitté cette voiture pour prendre notre propre voiture, pour retrouver notre indépendance et notre autonomie. Ensuite, nous allons décider pièce par pièce de la façon dont nous allons voter à la Chambre en tant que parti politique.

La fin de cette entente, c'est aussi une accumulation de frustration en ce qui concerne l'inaction des libéraux, les demi-mesures des libéraux et le manque de courage des libéraux sur une foule d'enjeux. Nous nous sommes dit que nous allions prendre totalement notre autonomie. Il y a des choses sur lesquelles nous sommes tellement en désaccord avec les libéraux, et nous voulons donc être en mesure d'exercer toute notre pression et de faire tout notre travail d'opposition. Je parle notamment des enjeux environnementaux et climatiques.

On ne peut imaginer à quel point c'est enrageant de voir l'inaction et les contradictions des libéraux alors que le fait qu'on ne prend pas aujourd'hui même les décisions qui s'imposent va toucher les générations futures, nos enfants et nos petits-enfants. On a vu dans le dernier budget les libéraux reculer en ce qui a trait à la taxe sur les profits excessifs des grandes pétrolières. Les lobbyistes des grandes compagnies sont débarqués à Ottawa, dans le bureau de la ministre des Finances, et le gouvernement s'est dit qu'il n'allait quand même pas taxer les superprofits des sociétés pétrolières et gazières.

L'absence de plafond d'émissions dans le secteur pétrolier et gazier, c'est honteux. On se demande pourquoi cela n'a toujours pas été fixé. Il y a aussi les crédits d'impôt pour la captation du carbone, une technologie qui ne fonctionne pas, qui n'est pas éprouvée. C'est une super subvention pour les pétrolières, mais ce n'est pas aussi super que l'achat du pipeline Trans Mountain, qui a coûté 36 milliards de dollars à tout le monde.

Ce montant de 36 milliards de dollars signifie que tout le monde au pays, qu'il s'agisse d'un grand-papa, d'une grand-maman, d'un étudiant ou d'un bébé, aura donné 1 000 \$ pour acheter ce pipeline et ainsi augmenter nos émissions de gaz à effet de serre. Les libéraux ont pris 1 000 \$ à tout le monde pour acheter un pipeline dont personne ne voulait. Même le secteur privé n'en voulait pas.

Il y a aussi l'inaction en ce qui concerne la crise du logement et le prix du panier d'épicerie. Il y a pourtant des solutions. Il y a le manque de courage des libéraux en ce qui concerne le génocide à Gaza, le manque de reconnaissance de l'État palestinien, le manque de sanctions contre les ministres extrémistes de Nétanyahou, et il y a la continuité de la vente d'armes à ce régime, qui lance des bombes sur des populations tous les jours depuis maintenant plus de 10 mois. Il y a aussi l'absence de réforme de l'assurance-emploi de la part des libéraux, alors que c'était promis.

Or, si nous débattons aujourd'hui de cette motion, le message du NPD est clair. Nous n'allons pas jouer le jeu des conservateurs. Nous n'allons pas jouer le jeu des conservateurs, parce que nous nous souvenons des années sombres de Stephen Harper.

Nous nous souvenons des attaques contre la science, de l'ignorance ou de l'indifférence relativement à la crise climatique et des coupes budgétaires dans le domaine de la culture. Nous nous souvenons des coupes budgétaires de 43 milliards de dollars dans notre système de santé public, dont les répercussions se font encore sentir aujourd'hui. Ce sont des coupes budgétaires que les libéraux n'ont jamais modifiées par la suite.

On a aussi réduit les pensions des personnes âgées en haussant l'âge de la retraite à 67 ans. On a aboli 26 000 emplois dans les services à la population et on a fermé neuf bureaux d'Anciens Combattants Canada. On a fait des compressions en matière d'assurance-emploi, de soutien aux communautés autochtones, de protection des femmes et de condition féminine.

D'ailleurs, en ce qui concerne le droit des femmes, la menace plane toujours un peu sur le droit à l'avortement. Ce n'est pas tout à fait clair dans le caucus conservateur. Les déclarations sont ambiguës. Il y a des photos avec certains groupes, avec certains manifestants, ici, sur la Colline du Parlement. Ce matin même, dans le *Journal de Montréal*, on a appris que le député conservateur de Cypress Hills—Grasslands a visité une église créationniste et antiavortement, ou anti-choix, en Floride.

On l'avait invité à faire un discours dans une église extrémiste en Floride, et c'est l'église qui a payé non seulement son voyage, mais aussi tous les frais. Un député conservateur s'est rendu en Floride et a été payé par une église pour parler contre les droits des femmes à l'avortement. Après ça, on ne peut pas s'étonner que les gens aient un doute sur l'idée que les conservateurs vont protéger les droits des femmes et qu'on ne déposera jamais un projet de loi émanant d'un député si jamais, par malheur, les conservateurs forment un gouvernement majoritaire.

● (1205)

Je vois que mon temps de parole est écoulé. J'aurais pu continuer, j'ai encore plein de choses à dire, mais je pourrai le faire dans mes réponses aux questions et commentaires.

### Travaux des subsides

## RECOURS AU RÈGLEMENT

ALLÉGATION DE PROPOS NON PARLEMENTAIRES — DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Avant de passer aux questions et commentaires, deux rappels au Règlement ont été soulevés. J'ai dit que je reviendrais à la Chambre au sujet de l'un d'eux. Pour l'autre, j'ai dit que c'était plutôt un point de débat.

[Traduction]

J'aimerais revenir sur ces deux rappels au Règlement. Même s'ils se situent tous les deux dans une zone grise, je tiens à rappeler aux députés de faire preuve de prudence au sujet des mots qu'ils choisissent d'utiliser. La députée de Victoria a invoqué le Règlement au sujet du fait que le chef de l'opposition officielle avait parlé des « vendus du NPD ». Le député de Cariboo—Prince George a pour sa part invoqué le Règlement au sujet du fait que le député de Timmins—Baie James avait parlé du « député de Stornoway ». De telles déclarations tombent dans une zone grise.

Toutefois, le Président a rendu une décision en octobre 2023, dans laquelle il a justement remarqué:

[...] la tendance de plus en plus fréquente à formuler des critiques ciblant inutilement une personne en vue de la dénigrer, de l'intimider, de susciter une réaction émotive chez elle ou de s'attaquer à son intégrité, [ce qui] donne lieu à des débats toxiques qui nuisent à notre capacité de faire avancer nos travaux. Cela peut prendre la forme de titres bidon dont on affuble des députés pour se moquer d'eux ou encore d'observations visant à remettre en question le courage, l'honnêteté ou le dévouement d'un collègue envers son pays.

D'une part, lorsqu'on dit quelque chose au sujet d'un parti, cela s'applique à tous les députés de ce parti. D'autre part, lorsqu'on parle d'un député en utilisant un autre titre que celui qui lui a été attribué selon la hiérarchie en vigueur à la Chambre, qu'il s'agisse d'un rôle parlementaire au sein de l'opposition officielle ou de son titre, cela provoque du désordre à la Chambre. Cela s'applique tout autant aux débats qu'à la période des questions.

Il a y eu beaucoup de désordre ces derniers jours. Je demanderais à tous les députés de faire preuve de respect envers leurs collègues à la Chambre et de débattre des politiques et non de ce que chacun apporte à la Chambre en insultant des personnes ou des partis.

\* \* \*

## TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LA CONFIANCE À L'ÉGARD DU PREMIER MINISTRE ET DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion.

**M. Ted Falk (Provencher, PCC):** Madame la Présidente, quelle hypocrisie de la part de ce député et de son parti qui critiquent le gouvernement libéral. Au cours des trois dernières années, ils ont permis au gouvernement d'augmenter les taxes imposées aux Canadiens à tous les instants, que ce soit dans les budgets ou par la mise en œuvre de la taxe sur le carbone, qui se répercute sur tous les coûts. Le député a beaucoup parlé de réductions, mais il a appuyé la création de la taxe sur le carbone, ainsi que toutes les augmentations qui ont eu lieu depuis, aux côtés de son parti et du gouvernement. Cette taxe a fait augmenter le coût du logement, le coût de la nourriture, le coût du carburant et le coût de l'énergie pour tous les Canadiens.

Ma question est très simple. Pourquoi le député et son parti ont-ils amputé le revenu personnel disponible de tous les Canadiens?

*Travaux des subsides*

[Français]

**M. Alexandre Boulerice:** Monsieur le Président, le travail du NPD a plutôt été d'aider les gens qui en avaient le plus besoin grâce à l'Allocation canadienne pour le logement et au programme de soins dentaires.

Qu'est-ce que les conservateurs vont faire avec les soins dentaires si jamais ils prennent le pouvoir? Ils vont empêcher des personnes âgées d'avoir accès à un dentiste alors que 3,5 millions de personnes sont déjà inscrites au programme et que 645 000 personnes en ont profité. J'ai appelé des gens qui sont allés chez le dentiste et qui ont économisé 2 900 \$ sur des soins dentaires, sur des dentiers ou sur des prothèses. Ce n'est pas rien. Des gens se sont fait rembourser 100 % de leur traitement. C'est de l'argent que les gens reçoivent directement et qui leur permet d'économiser.

Je ne comprends pas pourquoi les conservateurs s'obstinent à être contre des programmes sociaux qui font que les gens ont accès à de meilleurs services et que cela ne leur coûte rien.

• (1210)

**M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ):** Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours de mon collègue de Rosemont—La Petite-Patrie.

Je me permets de réfléchir un peu. Après trois ans de l'entente avec le NPD, il n'y a pas eu de gains pour le Québec. Il faut donner un certain crédit au NPD sur la loi anti-briseurs de grève, qui est une mesure nécessaire. Toutefois, les gains pour le Québec dont il se revendique sont liés à des questions qui relèvent des compétences du Québec et pour lesquelles il n'y a pas eu de transfert d'argent.

Maintenant que nous sommes rendus dans le contexte politique d'un gouvernement minoritaire, quels gains mon collègue souhaiterait-il obtenir pour le Québec, alors qu'il n'en a pas obtenu quand il avait le monopole pendant trois ans?

**M. Alexandre Boulerice:** Monsieur le Président, je trouve ça un petit peu fort en café de dire qu'on n'a pas fait de gains pour le Québec. On pourrait dire ça aux employés lockoutés de Vidéotron ou du port de Québec qui sont dehors parce qu'il n'y avait pas de loi anti-briseurs de grève. On vient de défendre la cause et d'augmenter les droits des travailleurs et des travailleuses.

Le fait de payer des factures de dentiste, ce n'est pas de l'ingérence dans le système de santé du Québec, parce qu'on ne va pas dire à Québec comment gérer ses hôpitaux. Or, en ce moment, 205 032 personnes au Québec sont allées chez le dentiste grâce au travail du NPD. On a fait campagne en disant qu'on allait faire ça. On l'a fait pour les Québécois et les Québécoises. Ce sont 205 000 personnes juste au Québec. Il y a 32 % des gens qui ont bénéficié du programme qui viennent du Québec, alors qu'on représente 23 % de la population. La province qui profite le plus du programme de soins dentaires, c'est le Québec.

[Traduction]

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD):** Monsieur le Président, je pense qu'il y a une question très importante à poser sur l'urgence avec laquelle le député qui réside à Stornoway essaie maintenant de déclencher des élections. Nous avons appris d'Erin O'Toole...

**Le vice-président:** Pour revenir à ce que vient de dire le Président avant mon arrivée, les députés ne doivent pas utiliser de faux titres pour se désigner entre eux.

Le député de Timmins—Baie James a la parole.

**M. Charlie Angus:** Monsieur le Président, j'ai dit que le député vit à Stornoway. Je n'ai pas dit qu'il était le député de Stornoway.

Nous savons qu'Erin O'Toole a déclaré que c'est l'ingérence du Parti communiste chinois qui a aidé à le chasser de ses fonctions pour le remplacer par le député. Nous savons que le chef des conservateurs est incapable d'obtenir une habilitation de sécurité. Que doit-on penser du seul chef de l'histoire canadienne à refuser ou à ne pas pouvoir obtenir une habilitation de sécurité, sans parler des soupçons qui pèsent sur son élection à titre de chef conservateur...

**M. Ted Falk:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député vient de faussement affirmer que le chef de l'opposition est incapable d'obtenir une habilitation de sécurité. C'est complètement faux.

**Le vice-président:** Cette intervention relève du débat.

Le député de Timmins—Baie James a la parole.

**M. Charlie Angus:** Monsieur le Président, le chef de l'opposition ne peut pas obtenir une habilitation de sécurité, mais il réclame des élections maintenant qu'Erin O'Toole a révélé que c'est le Parti communiste chinois qui l'a délogé de la direction du Parti conservateur pendant que le reste des comparses d'arrière-ban ont suivi le nouveau chef.

**Le vice-président:** Les députés utilisent certains mots pour cibler des collègues. Nous sommes tous d'honorables députés à la Chambre.

[Français]

L'honorable député de Rosemont—La Petite-Patrie a la parole.

**M. Alexandre Boulerice:** Monsieur le Président, une chose est sûre, le chef de l'opposition officielle n'a pas demandé d'avoir accès aux informations privilégiées sur l'ingérence étrangère. Ça, c'est très grave, parce qu'il dit qu'il veut devenir premier ministre. Cependant, il ne prend pas ses responsabilités pour aller au fond des choses et connaître les dossiers. Ça en dit beaucoup sur le chef du Parti conservateur, qui n'est pas celui qu'il prétend être. On le connaît, ce n'est pas l'ami de M. et Mme Tout-le-Monde. Ce n'est pas l'ami des travailleurs, c'est faux. C'est un *fake*, on le connaît. Pendant qu'il était ministre, il s'est attaqué aux droits des travailleurs et des travailleuses avec les projets de loi C-377 et C-525.

On était là. J'étais là. Je m'en souviens. Je ne veux pas revivre ce film où on s'attaque à la population, aux travailleurs et aux services publics.

**M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC):** Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec mon collègue de Cariboo—Prince George.

« Que la Chambre n'a pas confiance dans le premier ministre et le gouvernement ». Motion simple qui, en quelques mots, dans quelques heures, va révéler la vraie nature des parlementaires de cette 44<sup>e</sup> législature. Quiconque à la Chambre, que l'on soit conservateur, du Bloc québécois, du NPD, du Parti vert ou même indépendant devra révéler...

[Traduction]

**L'hon. Bardish Chagger:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Les conservateurs semblent être résolus à faire tomber le gouvernement, mais ils ne semblent pas tenir à être présents à la Chambre. Puis-je demander si le quorum est atteint?

*Travaux des subsides*

**Le vice-président:** Je demande au greffier de compter le nombre de députés présents.

*Après le compte:*

**Le vice-président:** Vingt députés étant présents, le quorum est atteint.

[Français]

L'honorable député de Mégantic—L'Érable a la parole.

• (1215)

**M. Luc Berthold:** Monsieur le Président, la motion est libellée ainsi: « Que la Chambre n'a pas confiance dans le premier ministre et le gouvernement. » C'est une motion simple qui, en quelques mots, va révéler la vraie nature de cette 44<sup>e</sup> législature. Quiconque à la Chambre, que l'on soit du Parti conservateur, du Bloc québécois, du NPD, du Parti vert, du Parti libéral ou même indépendant, devra révéler si, oui ou non, le premier ministre mérite sa confiance après neuf ans de gouvernance libérale qui a changé le Canada comme jamais aucun premier ministre ne l'a fait avant lui; un premier ministre d'un gouvernement minoritaire qui, jusqu'à présent, avait acheté sa survie en concluant un pacte avec le NPD.

À entendre le chef du NPD, à l'époque et encore tout récemment, vanter les mérites de sa décision de mettre en place cette coalition, une coalition qui allait à l'encontre du choix des électeurs de la dernière élection générale, on ne peut pas s'empêcher de faire une comparaison avec une certaine fable de La Fontaine, que je cite à l'instant:

Une Grenouille vit un bœuf  
Qui lui sembla de belle taille.  
Elle, qui n'était pas grosse en tout comme un œuf,  
Envieuse s'étend, et s'enfle, et se travaille  
Pour égaler l'animal en grosseur, [...]

Commence-t-on à voir la ressemblance? La conclusion est encore plus révélatrice et explosive.

Est-ce assez? dites-moi; n'y suis-je point encore?  
— Nenni. — M'y voici donc? — Point du tout. — M'y voilà?

Elle continue à grossir et à enfler.

— Vous n'en approchez point. La chétive pécore  
S'enfla si bien qu'elle creva.

C'est ainsi que la coalition néo-démocrate—libérale explosa, ne laissant plus rien de la petite grenouille orange et laissant le bœuf totalement indifférent.

C'est ce que nous venons de vivre. Les conséquences de ce pacte ont été désastreuses pour les familles, les travailleurs, les entreprises au Canada. Ce mauvais gouvernement libéral, qui a survécu grâce à ce pacte, a créé la pire inflation des 40 dernières années. Ce premier ministre a augmenté la dette nationale plus que tous les précédents premiers ministres réunis. Les crimes violents sont en hausse partout au Canada. Les rues sont de moins en moins sécuritaires. Trop de Canadiens vivent dans la rue ou dans des tentes parce qu'ils n'ont plus les moyens de se payer un appartement ou parce qu'ils sont victimes du fléau des drogues dures qui afflige le pays.

Ce mauvais gouvernement libéral, avec le soutien du Bloc québécois, a doublé notre dette nationale en faisant pour plus de 500 milliards de dollars de dépenses inflationnistes. Les députés du Bloc québécois ont voté près de 200 fois pour maintenir en place le

premier ministre le plus incompétent de notre histoire. Ce mauvais gouvernement a littéralement tué le rêve des jeunes Canadiens de posséder un jour leur propre maison. Ce mauvais gouvernement est à l'origine de tellement de manquements à l'éthique que nous n'avons pas assez de nos 10 doigts pour les compter. Ce mauvais gouvernement libéral, pour satisfaire la propension naturelle de son premier ministre à vouloir dépenser, comme on le sait, n'a pas hésité une seconde à piétiner les compétences des provinces. Ce mauvais gouvernement libéral a réussi à gonfler la fonction publique de plus de 40 % en embauchant plus de 100 000 nouveaux fonctionnaires, et ce, sans que les Canadiens soient capables d'avoir de simples réponses à leurs questions au téléphone. Nous pouvons tous en témoigner.

À la suite du gazouillis d'un premier ministre en manque d'attention, ce mauvais gouvernement libéral a complètement détruit un système d'immigration qui fonctionnait relativement bien au pays, menant le Québec à un point de rupture. En matière de services sociaux, les infrastructures n'arrivent plus à suivre le rythme imposé par ce premier ministre postnational. Ce premier ministre, de l'aveu même d'un de ses propres députés, divise les Canadiens pour mieux régner sur eux. Cela me rappelle une des toutes premières promesses de ce mauvais premier ministre, lors de ma première campagne électorale fédérale. Ceux qui ont été élus en 2015 s'en souviendront. Il disait qu'on allait faire de très petits déficits durant deux années de suite. Par la suite, cela serait encore plus petit, puis on allait revenir à l'équilibre budgétaire avant la fin de son mandat. Neuf ans plus tard, il ne reste plus rien de cette promesse. Le mot « équilibre budgétaire » n'existe même plus dans les budgets de ce mauvais gouvernement.

Malgré tout cela, malgré la fin de leur coalition, malgré le mauvais gouvernement, malgré les hauts cris lancés par le NPD le 4 septembre quand la grenouille orange de la coalition a explosé, le NPD dit encore avoir confiance dans ce gouvernement. Le NPD va encore voter pour ce mauvais premier ministre afin de lui permettre de continuer. « Continuer » est le mot préféré du premier ministre. Il va continuer un peu plus longtemps de nuire au Canada. Les électeurs du NPD vont s'en souvenir. Toutefois, ce n'est pas le pire; la palme de la duperie revient plutôt au Bloc québécois.

• (1220)

Voici un discours prononcé le 17 avril dernier à la Chambre à la suite du dépôt du dernier budget de ce mauvais gouvernement libéral:

Monsieur le Président, non seulement je ne crois pas que le premier ministre est main dans la main avec Québec, mais je crois qu'il a la main dans les poches des Québécois. Il abuse grossièrement du déséquilibre fiscal. Il abuse grossièrement du pouvoir de dépenser. Il creuse un déficit épouvantable que les Québécois vont devoir payer, et payer longtemps, dans le seul but de sauver la peau électorale de son gouvernement et la sienne.

C'est toute une condamnation du dernier budget et toute une condamnation du premier ministre libéral. Qui a dit ça? Est-ce un conservateur qui a dit ça? Ça peut ressembler aux propos d'un conservateur. Cependant, ce n'est pas le cas, ce n'est pas un conservateur qui a dit cela. C'est le chef du Bloc québécois, le nouveau lieutenant politique pour le Québec de ce mauvais premier ministre, qui a dit ça.

*Travaux des subsides*

Le Bloc québécois, malgré tous ses sparages, ses grands discours et les discours pompeux que son chef prononce partout, s'apprête à dire au premier ministre qu'il n'a pas à s'en faire, que même s'il a un mauvais gouvernement, même s'il a les mains dans les poches des Québécois et même s'il abuse grossièrement du déséquilibre fiscal, il a confiance en lui. On l'a bien compris. Le Bloc québécois a annoncé, avant même d'obtenir quoi que ce soit du gouvernement, qu'il avait encore de l'amour pour le premier ministre libéral. Il a annoncé qu'il allait voter pour ce mauvais premier ministre.

Il va voter contre la petite motion toute simple que j'ai mentionnée au début qui dit que la Chambre n'a pas confiance dans ce premier ministre et ce gouvernement. C'est une motion simple. Si le Bloc québécois voulait vraiment agir en fonction de ce qu'il dit, il voterait avec les conservateurs demain. Si on vote contre une motion simple comme ça, c'est qu'on aime bien le premier ministre. C'est qu'on veut que ce premier ministre reste en place encore et encore. Selon les mots du chef du Bloc québécois, « les Québécois vont devoir payer, et payer longtemps, dans le seul but de sauver la peau électorale de son gouvernement ».

Encore aujourd'hui, le chef du « Bloc libéral », cette nouvelle coalition pour sauver le premier ministre, tente de souffler le chaud et le froid pour rester en avant de la parade en disant une chose et son contraire dans un même gazouillis, en annonçant son soutien au premier ministre tout en menaçant de le défaire. Les gestes ont plus de poids que la parole, qui est souvent très abondante quand on écoute parler le chef du Bloc québécois. Le choix est clair. Un vote pour la motion, c'est un vote pour défaire un mauvais gouvernement. C'est vote pour mettre fin aux ingérences fédérales libérales dans les compétences du Québec. C'est un vote pour redonner espoir aux Québécois. Un vote contre la motion, c'est un vote contre les Québécois qui ont vu exploser leur facture d'épicerie, qui n'ont plus les moyens de payer leur prêt hypothécaire, qui n'ont plus accès à des logements et qui veulent retrouver des rues sécuritaires pour leurs enfants.

On me demande souvent quel est le programme des conservateurs. C'est simple et c'est facile à retenir. Ça met les Québécois et les Canadiens au centre de l'action d'un prochain gouvernement conservateur. Quel est le programme? Un gouvernement conservateur de gros bon sens va réduire les taxes et les impôts, bâtir des logements, réparer le budget et stopper les crimes. Il faut que ça arrive. Il faut que ça arrive maintenant, après neuf ans de ce mauvais gouvernement libéral.

On doit respecter les électeurs canadiens et les électeurs québécois qui ont élu un gouvernement minoritaire. Je le rappelle parce qu'on ne le mentionne pas souvent. La durée de vie d'un gouvernement minoritaire aussi mauvais ne devrait pas inclure un jour de plus. Encore une fois, j'invite tous les parlementaires qui doutent des qualités et des compétences de ce premier ministre à voter pour notre motion et à ne pas faire une autre grande preuve d'amour envers le premier ministre libéral en votant contre la motion. Il est temps de donner un vrai choix aux Canadiens et aux Québécois et de déclencher des élections pour élire un gouvernement conservateur de gros bon sens.

• (1225)

**M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie mon honorable collègue de son discours de cet après-midi.

Ma question est très simple. Est-ce que mon honorable collègue appuie les attaques du chef de l'opposition contre CBC/Radio-

Canada et des organisations médiatiques comme CTV et contre des journalistes?

Est-ce que mon collègue appuie cette attaque contre des journalistes et des organisations importantes au Québec et partout au pays?

**M. Luc Berthold:** Monsieur Président, je me serais attendu à tout le moins à ce que mon collègue libéral reconnaisse qu'il est inacceptable qu'un journaliste de la télévision prenne des extraits de phrases et les mette bout à bout pour faire dire quelque chose que le chef de l'opposition n'a pas dit. Manipuler l'information comme l'a fait CTV, c'est abject et écœurant.

Je ne peux pas comprendre que les médias québécois n'aient pas encore dénoncé cette situation. Je ne peux pas comprendre que mon collègue libéral n'ait pas dénoncé CTV pour avoir façonné de l'information à la face même de tout le public du Canada et du Québec.

C'est une façon de faire qui est inacceptable, et nous allons toujours dénoncer ces gestes qui sont carrément odieux, et ce, dans toute la sphère publique.

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, il y avait beaucoup de fixation sur le Bloc québécois dans cette allocution. J'apprécie l'amour qui nous est porté. Parfois, on dit que l'amour est proche de la haine. Quand on y met beaucoup de passion, ça finit toujours par revenir, comme autour d'un globe, au même point. Alors, c'est apprécié et c'est réciproque.

Maintenant, en tant qu'indépendantistes, c'est toujours amusant que ce soit à nous d'expliquer le parlementarisme canadien de tradition britannique. Le Parlement est le maître de tout, et ce, peu importe la couleur de la calotte du capitaine. Donc, à partir du moment où, comme notre collègue vient de le rappeler lui-même, le gouvernement qui avait été élu est minoritaire — il vient de le redevenir —, quand on est une opposition, quand on est un parlementaire, on embarque là-dedans et on joue le jeu, et ce, même si, selon moi, le parlementarisme canadien n'est pas un bon système. Toutefois, c'est ce qu'on a en ce moment. Donc, on l'utilise et on fait des gains comme ça. Ça s'appelle prendre son rôle d'opposition au sérieux et de manière constructive.

Maintenant, j'imagine que mon collègue ne répondra pas à ma question. En tant qu'opposition depuis neuf ans, qu'est-ce les conservateurs ont gagné?

**M. Luc Berthold:** Monsieur le Président, on joue le jeu. Avez-vous entendu ce que mon collègue du Bloc québécois vient de dire? On joue le jeu. Pendant que les prix des loyers ont doublé, pendant qu'on fait face à une inflation qu'on n'a jamais connue depuis les 40 dernières années, pendant que les jeunes familles n'ont plus accès à des logements, pendant que les jeunes familles ne peuvent même plus rêver de devenir propriétaires, pendant que, de l'aveu même du chef du Bloc québécois, « les Québécois vont devoir payer, et payer longtemps, dans le seul but de sauver la peau électorale de son gouvernement », le Bloc québécois, lui, pense juste à jouer.

Nous, nous pensons aux Québécois et nous voulons mettre fin à ce mauvais gouvernement libéral.

*Travaux des subsides*

[Traduction]

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD):** Monsieur le Président, je suis très content que nous ayons l'occasion de nous réunir pour exprimer encore une fois par vote notre défiance à l'égard du chef conservateur. Je ne dis pas que je ne le respecte pas. Il vit dans un manoir de 19 pièces, il a son propre chef cuisinier et il juge que les prochaines élections devraient avoir lieu dès maintenant. Je me demande ce qui l'inquiète autant.

Erin O'toole a lui-même déclaré que c'est l'ingérence du Parti communiste chinois qui l'avait délogé. Qui a alors été choisi pour le remplacer? Le type qui vit maintenant dans un manoir de 19 pièces, le seul dirigeant canadien qui n'a jamais obtenu de cote de sécurité. Est-ce parce qu'il ne peut pas en obtenir une? Qu'est-ce que nos collègues conservateurs ont à cacher? Ils soutiennent tous le député, qui a manifestement beaucoup gagné à ce que l'ingérence chinoise fasse tomber un chef sérieux comme l'était Erin O'Toole.

[Français]

**M. Luc Berthold:** Monsieur le Président, je retourne la question à mon collègue du NPD. Qu'est-ce qu'il a à cacher?

Nous sommes ici pour parler d'une motion de censure envers ce gouvernement et pour dire que la Chambre n'a pas confiance dans ce mauvais gouvernement libéral. Ce que j'entends de la part de mon collègue du NPD, c'est totalement autre chose.

Je le comprends. Tout à l'heure, je parlais de la petite grenouille orange. Si j'étais membre du caucus du NPD, moi aussi j'aurais honte des neuf ans du gouvernement libéral. J'aurais honte d'avoir appuyé ce mauvais premier ministre, d'avoir fait en sorte que des millions de Canadiens se retrouvent dans les banques alimentaires, que le prix des loyers a doublé, que la nourriture coûte de plus en plus cher et que les gens ne peuvent plus se l'offrir.

● (1230)

[Traduction]

**M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC)** Monsieur le Président, après neuf ans de règne du premier ministre et du gouvernement libéral, notre pays est brisé. Les Canadiens sont plus en difficulté qu'ils ne l'ont été depuis des décennies. Nos collectivités, nos provinces et nos villes ressemblent à des zones de guerre. Nous avons un premier ministre qui est complètement perdu.

Aujourd'hui, nous avons plus de Canadiens qui sont en situation d'itinérance, plus de Canadiens qui n'ont pas les moyens de nourrir leurs enfants et plus de Canadiens qui doivent recourir aux banques alimentaires que jamais auparavant. Que fait le premier ministre? Il se sert des médias américains pour livrer son message. Il a peur de se présenter devant les Canadiens et de répondre aux questions difficiles. Une fois de plus, il se précipite vers les médias américains qui sont gagnés à sa cause et répond aux questions faciles.

Nous sommes tous ici pour représenter nos électeurs; 338 députés ont été élus pour être les porte-parole des Canadiens. La Chambre des communes est là pour représenter les gens ordinaires. Si la moquette est verte, c'est parce que nous représentons le commun des mortels. Nous avons déjà dit, au début du mandat du premier ministre, que si le tapis était rouge ou s'il y avait un tapis rouge jusqu'à son siège, peut-être qu'il se présenterait ici plus souvent qu'il ne l'a fait jusqu'à présent. Peut-être prendrait-il cela plus au sérieux.

Ce que j'entends en faisant du porte-à-porte, pas seulement dans ma circonscription, Cariboo—Prince George, mais dans tout le

pays, c'est que les Canadiens n'ont plus confiance dans le gouvernement ni dans le premier ministre. Le gouvernement libéral a laissé tomber les Canadiens. Il a failli à la tâche.

Pas plus tard qu'hier, j'ai reçu un appel de Tina, une habitante de Horsefly, dans ma circonscription, en Colombie-Britannique. Tina est Autochtone et handicapée et elle a vécu des traumatismes dans l'enfance. Voici ce qu'elle m'a dit: « Quand les libéraux prennent la parole à la Chambre des communes et prétendent qu'ils aident les Canadiens les plus vulnérables, ils mentent. Les néo-démocrates et les libéraux m'appauvrissent... »

**M. Charlie Angus:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Nous ne savons même pas si la personne dont le député rapporte les propos existe, mais il se sert d'elle pour tenir des propos non parlementaires. C'est inacceptable. Il doit retirer ce qu'il a dit et s'excuser.

**Le vice-président:** Je pense que nous devons tous être conscients des termes que nous employons, même quand nous rapportons des propos, et essayer autant que possible de nous abstenir d'utiliser un langage non parlementaire. Je pourrais peut-être demander au député de reformuler ce qu'il a dit et de continuer. Je comprends qu'il s'agit de propos rapportés, mais nous ne pouvons pas utiliser de qualificatifs désobligeants. À la Chambre, nous ne pouvons pas utiliser de mots qui sont considérés comme non parlementaires.

Le député de Cariboo—Prince George a la parole.

**M. Todd Doherty:** Monsieur le Président, Tina a poursuivi en disant: « Le NPD et les libéraux m'appauvrissent. Je pourrais demander l'aide médicale à mourir en tant que personne handicapée avant d'être jugée digne d'avoir les moyens de vivre. »

Je prends aujourd'hui la parole à la Chambre pour déclarer ce que des millions de Canadiens savent déjà être vrai: le gouvernement libéral, dirigé par le premier ministre, a laissé tomber notre pays. Le premier ministre a laissé tomber le peuple canadien. Il n'a pas respecté la confiance qui lui a été accordée pas une fois, pas deux fois, mais bien trois fois. Après neuf longues années de promesses non tenues, de coûts en hausse vertigineuse, d'institutions en ruine et d'innombrables scandales, il est désormais clair comme de l'eau de roche que le gouvernement libéral n'a plus la confiance du peuple canadien, pas plus qu'il ne devrait avoir celle de la Chambre.

Soyons clairs: notre pays est brisé. Ce n'est pas de l'hyperbole de l'opposition; c'est un fait évident dans la vie quotidienne des Canadiens d'un océan à l'autre. Il y a neuf ans, le premier ministre nous a promis des « voies ensoleillées ». Il a promis d'élever la classe moyenne, de rendre la vie plus abordable et de restaurer la confiance dans le gouvernement.

Cependant, près de 10 ans plus tard, quels sont les résultats, concrètement? Tout est plus cher dans le pays, les familles peinent à acheter le strict nécessaire, la criminalité explose, les surdoses font des milliers de morts, jamais autant de personnes n'ont souffert de problèmes de santé mentale, l'espoir dans l'avenir s'amenuise et, dans ma province, la Colombie-Britannique, les surdoses sont la principale cause de décès chez les jeunes de 12 à 18 ans. Voilà le bilan du premier ministre. Le premier ministre et le gouvernement libéral sont responsables de cette situation.

### *Travaux des subsides*

Commençons par parler du coût de la vie, qui a grimpé en flèche sous le gouvernement libéral. Sous la direction du premier ministre, le rêve de l'accession à la propriété s'est évanoui pour des millions de jeunes Canadiens. En 2015, le prix moyen d'un logement au Canada était d'un peu moins de 440 000 \$. Aujourd'hui, il dépasse les 750 000 \$, ce qui représente une augmentation effarante de 66 %. Dans des villes comme Vancouver et Toronto, les prix sont encore plus exorbitants.

Comment les jeunes familles sont-elles censées épargner pour un versement initial quand les prix grimpent à ce rythme? Résultat, les deux tiers des jeunes Canadiens — une proportion à peine croyable — estiment qu'ils n'auront jamais les moyens d'acheter un logement. Les loyers ont doublé. Le versement initial minimal a doublé. Le prix des maisons a doublé.

En plus de cela, les campements de sans-abri se multiplient dans tout le pays. On en dénombre 1 800 rien qu'en Ontario. Dans ma province, les aires de repos le long des routes se transforment en campements avec des véhicules récréatifs et des caravanes parce que les gens n'ont pas les moyens d'acheter une maison ou de payer un loyer. C'est la triste réalité. Tel est le bilan du premier ministre.

Il n'y a pas que le logement. Parlons des produits alimentaires. Rien qu'au cours de la dernière année, les prix des aliments ont augmenté de près de 10 %, et 20 % des Canadiens, soit 2 millions de personnes, ont eu recours à une banque alimentaire rien que le mois dernier. C'est stupéfiant. Une famille moyenne de quatre personnes dépense à présent plus de 15 000 \$ par an rien que pour se nourrir. Que fait le gouvernement libéral? Il balaie ces difficultés du revers de la main en répétant quelques platitudes tandis que les Canadiens sont contraints de prendre des décisions impossibles, de choisir entre nourrir leur famille et payer leurs factures. Pourtant, selon les libéraux, les Canadiens n'ont jamais eu la vie aussi belle.

Le premier ministre fait marcher la planche à billets comme si sa vie en dépendait, sans se soucier du fait que, à lui seul, il alourdit plus la dette nationale que tous les anciens premiers ministres du Canada réunis.

Le prix de l'essence s'est envolé pour dépasser les 2 \$ le litre dans certaines provinces rien que cette année. Les familles paient plus à la pompe. Les camionneurs paient plus pour livrer les marchandises.

Nous savons que s'ils taxent l'agriculteur qui produit les aliments et le camionneur qui les expédie, ce sont les Canadiens qui paient le prix de ces aliments. Quelle est la réaction des libéraux? Ils augmentent les taxes. Ils vont quadrupler leur taxe sur le carbone pour la porter à 61 ¢ le litre, punissant ainsi encore plus les Canadiens qui travaillent dur.

Nos collectivités ressemblent à des zones de guerre. Je demande aux Canadiens qui nous regardent de la tribune aujourd'hui et de chez eux de jeter un coup d'oeil à leurs quartiers et à leurs collectivités. Ont-ils le même aspect qu'il y a neuf ans? Non, ce n'est pas le cas. La criminalité est en hausse. Les surdoses sont en hausse. Les échecs du gouvernement actuel vont bien au-delà de l'économie. Sous le premier ministre et son gouvernement libéral, nos collectivités sont devenues moins sûres. La criminalité augmente dans toutes les régions du pays. Les crimes violents ont augmenté de 50 % depuis l'entrée en fonction du premier ministre en 2015.

• (1235)

Les crimes violents commis avec des armes à feu ont augmenté de 116 %. Les meurtres ont augmenté de 28 %. Les meurtres liés aux gangs ont augmenté de 78 %. Les agressions sexuelles ont augmenté de 75 %. Les vols de voitures ont augmenté de 46 %, et les extorsions de fonds, de 357 %. Les rues de nos villes, autrefois sûres et accueillantes, portent aujourd'hui les stigmates de la négligence, alors que les actes de violence liés aux gangs, les crimes liés à la drogue et les agressions aléatoires atteignent des sommets. La solution du premier ministre à ce problème est un système judiciaire qui dorlote les voyous, qui capture les criminels pour mieux les remettre en liberté, qui est laxiste envers les criminels, qui favorise la récidive et qui profite aux criminels au détriment de la sécurité des Canadiens.

Je vais maintenant passer à un sujet qui me tient à coeur. Depuis 2016, plus de 47 000 Canadiens ont perdu la vie à cause d'une surdose. Le gouvernement a dépensé plus de 1 milliard de dollars pour des politiques antidrogue qui ont échoué. Quand je pense à cela, je pense à M. Charles et Mme MacDonald, dont la fille Brianna, âgée d'à peine 13 ans, est décédée dans un campement de sans-abri à la suite d'une surdose pas plus tard que le mois dernier. Je pense à mon propre frère, qui est dans la rue, en plein dans cette crise. Nous pouvons perpétuer la dépendance d'une personne, mais nous ne pouvons pas la faire soigner.

C'est l'échec du premier ministre. J'ai passé neuf minutes à parler des échecs des libéraux. Je n'ai même pas abordé les scandales et la corruption que le premier ministre a apportés à la Chambre. Nous sommes la risée du monde entier. Le premier ministre veut être connu davantage pour ses chaussettes que pour le travail qu'il accomplit chez nous.

Le premier ministre a congédié la première femme autochtone à occuper le poste de procureure générale parce qu'elle a dit la vérité à ceux qui sont au pouvoir et qu'elle a refusé de cautionner ses pratiques corrompues.

Je terminerai en disant que nous pouvons faire mieux. L'heure du changement est venue. Nous ne pouvons plus laisser le gouvernement avancer cahin-caha d'un scandale à l'autre et laisser les Canadiens ramasser les pots cassés. Le fardeau fiscal, les prix et la criminalité augmentent sans cesse: le premier ministre a fait son temps.

• (1240)

**M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, il est intéressant que le député ait commencé son discours en disant que le Canada est brisé. Je ne suis pas d'accord.

Les conservateurs sont doués pour les slogans sensationnalistes, comme les députés d'en face l'ont clairement démontré, mais je peux assurer aux députés d'en face que le Canada n'est pas brisé. Il suffit de se rendre dans n'importe quelle région du pays pour voir des gens qui sont très fiers de se dire Canadiens et pour réaliser que l'économie se porte relativement bien comparativement à celle de n'importe quel autre pays.

Pourtant, les conservateurs induisent constamment les gens en erreur, que ce soit en faisant des déclarations désobligeantes selon lesquelles rien ne va plus au Canada, alors que nous savons que c'est faux, ou en répandant continuellement divers types de désinformation pour plaire à l'extrême droite de la mouvance MAGA.

*Travaux des subsides*

Quand les conservateurs commenceront-ils à faire preuve d'honnêteté envers les Canadiens et à reconnaître le Canada pour ce qu'il est: le meilleur pays du monde?

**M. Todd Doherty:** Monsieur le Président, le Canada est le meilleur pays du monde. Je suis tout à fait d'accord avec le député.

Malheureusement, sous le gouvernement libéral de ce premier ministre, plus de 2 millions de Canadiens ont recours à une banque alimentaire chaque mois. Il y a plus de Canadiens sans abri, plus de gens qui perdent l'espoir et renonce au rêve d'accéder à la propriété, plus de Canadiens au chômage et plus de surdoses. Voilà les faits. Depuis 2016, 47 000 Canadiens ont perdu la vie à cause d'une surdose. Voilà le bilan du gouvernement actuel.

Il n'y a qu'un libéral pour nous dire que la vie n'a jamais été aussi belle pour les Canadiens. Il n'y a qu'un libéral pour nous dire qu'il n'y a pas de problème.

[Français]

**M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ):** Monsieur le Président, quand j'écoute le discours de mon collègue de Cariboo—Prince George, je suis surpris de ne pas l'entendre sur différentes priorités des conservateurs. On se rappelle que la motion est très simple aujourd'hui, elle parle de la confiance.

Personnellement, une des raisons pour lesquelles je n'accorderais pas ma confiance au gouvernement, c'est notamment en raison de son action et surtout sa non-action face à la crise climatique actuelle, notamment quand on voit 83 milliards de dollars en cadeau fiscal destiné aux compagnies pétrolières ou l'achat de la construction du pipeline de Trans Mountain pour 34 milliards de dollars. Si le ministre de l'Environnement et du Changement climatique voulait faire quelque chose pour l'environnement et sauver la planète, je pense qu'un décret sur le député de Cariboo—Prince George serait peut-être approprié, mais on n'en est pas là. Ça prend des mesures environnementales solides si on veut aller de l'avant.

J'aimerais que mon collègue nous fasse part de ses commentaires à ce sujet.

[Traduction]

**M. Todd Doherty:** Monsieur le Président, je trouve un peu fort que notre collègue bloquiste parle d'environnement alors que sa province, en collaboration avec le gouvernement du Canada et le premier ministre, a déversé des milliards de litres d'eaux d'égout brutes dans des rivières. Le député devrait peut-être demander au nouveau lieutenant québécois du premier ministre, le chef du Bloc québécois, s'il avait le droit de parler de cela.

**M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC):** Monsieur le Président, je prends acte des commentaires de mon collègue et surtout de sa conviction que le Canada demeure le meilleur pays au monde. Nous allons changer la donne.

Je voudrais demander au député quels sont les indicateurs qu'il aimerait nous présenter pour montrer à quel point la criminalité a augmenté au cours des neuf années de pouvoir du gouvernement, à quel point le chômage a augmenté, à quel point l'économie a régressé au Canada et à quel point toutes les mesures sur lesquelles nous comptons pour bâtir un grand pays doivent encore régresser avant que nous soyons réellement en dessous de la norme. Quelle devrait être notre réaction, en tant que politiciens à la Chambre, pour répondre aux préoccupations de la population canadienne au vu de ces résultats?

**M. Todd Doherty:** Monsieur le Président, 2 millions de Canadiens ont recours à une banque alimentaire. Davantage de Canadiens sont confrontés à l'itinérance. Nous savons que davantage de Canadiens sont à 200 \$ de la faillite à la fin de chaque mois. Le nombre de meurtres a augmenté de 28 %. Le nombre d'homicides liés aux gangs a augmenté de 78 %. Le nombre de voies de fait a augmenté de 75 %. Le nombre de crimes violents a augmenté de 50 % depuis l'arrivée au pouvoir du premier ministre.

Je terminerai en rappelant que plus de 47 000 Canadiens ont perdu la vie à la suite d'une surdose. Quelle est la réaction du premier ministre? Au lieu de miser sur la désintoxication et de déployer tous les moyens possibles pour ramener des êtres chers à la maison, sains et saufs, il fournit encore plus de drogues gratuitement. Le premier ministre veut nous faire croire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, mais la réalité, c'est que, depuis 9 ans, les Canadiens souffrent plus plus que jamais auparavant.

● (1245)

**M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais souligner que je partagerai mon temps de parole cet après-midi avec le député de Winnipeg-Nord. J'ai bien hâte d'entendre ses observations.

Aujourd'hui, nous avons une motion de non-confiance présentée par l'opposition envers le premier ministre et le gouvernement. Bien qu'elle ne soit pas contraignante, la convention veut que, si une majorité de députés vote pour, cela déclenche des élections.

Je tiens à préciser que je voterai contre cette motion. Elle me donne l'occasion d'expliquer pourquoi je fais confiance au premier ministre et au gouvernement, ainsi que l'occasion de donner mon avis sur ce que j'ai observé depuis les cinq années que je siège à la Chambre avec le député de Carleton. Manifestement, les députés du Parti conservateur veulent des élections tout de suite. J'expliquerai en détail pourquoi, et j'indiquerai aussi certaines préoccupations que cela suscite chez moi, quand je compare notre approche à la leur. C'est par là que je vais commencer, car si les conservateurs veulent absolument des élections, il est important que les Canadiens comprennent les différentes approches que nous adopterions en tant que partis politiques et en tant que députés.

J'ai écouté les deux dernières heures de ce débat à la Chambre, en particulier le député de Cariboo—Prince George, qui vient de prendre la parole. Je constate que les positions ne sont pas nuancées. Ce sont des affirmations à l'emporte-pièce, avec très peu de statistiques à l'appui. Le député a cité quelques statistiques, dont certaines n'ont aucun lien, ou très peu, avec le premier ministre ou le gouvernement du Canada pour ce qui est de la compétence dont relèvent ces questions. Telle est la réalité. C'est davantage un appel émotionnel qu'un appel rationnel. Voilà pourquoi j'ai hâte d'expliquer ma position en tant que député.

### *Travaux des subsides*

Je commencerai par l'économie. Les conservateurs se lèvent souvent, en tant qu'opposition, pour parler de l'économie. Ils évoquent certains problèmes d'abordabilité qui, soit dit en passant, sont bien réels. Le gouvernement l'a reconnu et je pense que de nombreux députés l'ont reconnu, ainsi que les initiatives que nous pouvons prendre en tant que parlementaires pour soutenir les Canadiens qui traversent une période difficile. Cependant, les conservateurs ne parlent jamais du Canada par rapport à d'autres pays de taille comparable. Ils ne parlent jamais des réussites canadiennes. Oui, c'est leur travail de s'opposer, mais s'ils veulent conserver un certain degré de crédibilité dans cette enceinte, on pourrait s'attendre à ce qu'ils soient capables d'évaluer et de mettre en contraste certaines choses qui vont bien au pays et certaines choses qui vont moins bien et sur lesquelles ils voudraient que le gouvernement intensifie ses efforts.

Voici quelques faits et statistiques. En ce qui concerne les baisses de taux d'intérêt, partout dans le monde, nous avons vu les banques centrales augmenter les taux d'intérêt en raison de l'inflation qui se fait sentir dans le monde entier. Ce n'est pas ce que l'on conclurait si l'on s'en tenait aux propos des députés de l'opposition officielle, qui laissent entendre que l'inflation n'existe qu'au Canada. Ce n'est tout simplement pas le cas. Le Canada mène même la charge parmi les pays du G7 pour ce qui est des baisses de taux d'intérêt. C'est le résultat direct du plan financier que le gouvernement a établi et qu'il a l'intention de respecter en conciliant les investissements qui comptent pour les Canadiens et l'assurance d'une trajectoire crédible vers la baisse du ratio dette-PIB avec le temps. Nous n'entendons jamais cela de la part des députés de l'opposition.

On s'attend en fait à ce que nous arrivions au deuxième rang parmi les pays du G7 pour la croissance économique globale sur la base du PIB en 2024, et au premier rang en 2025. Nous ne trouverions pas cette observation de l'opposition officielle dans le *hansard*, mais ce sont les statistiques qui sont projetées dans les jours à venir. Depuis 2015, nous occupons la deuxième place du G7 pour la croissance économique cumulative globale. À en croire l'opposition, le pays est brisé, il n'arrive rien de bon et il n'y a pas eu de réussites. Comment peut-elle donc accepter ce fait? Comment peut-elle composer avec le fait que nous avons la deuxième croissance du PIB de tous les pays comparables du G7? C'est une réalité. C'est un fait. C'est une statistique, pas une émotion. Ce n'est pas un sentiment, c'est une réalité.

Je reconnais — et j'ai formulé des critiques en ce sens dans cette Chambre, y compris envers le caucus du gouvernement dont je fais partie — qu'il y a un problème de productivité et que nous devons nous concentrer sur ce point, mais c'est une chose que le gouvernement a reconnu dans ses propres remarques et présentations. Oui, il y a encore du travail à faire.

En ce qui concerne l'idée que le pays est brisé, que rien de bon n'arrive et le bilan en neuf ans, nous avons enregistré la deuxième croissance du PIB au sein du G7. Voilà ce que je répondrai au député en lui disant qu'il n'y a pas de problème. C'est ce que je réponds au député de Cariboo—Prince George. L'inflation est revenue à 2 %. C'est une chose très importante. Nous savons que lorsque l'inflation est élevée, elle a un impact sur le quotidien des travailleurs canadiens.

Ce que je veux souligner, parce que je l'entends dans ma circonscription et que je suis sensible aux défis qui s'y posent, c'est ceci: les gens disent que l'inflation est retombée, mais que leurs salaires n'ont pas augmenté. Dans certains cas — et je suis sûr que c'est

vrai — il y a des Canadiens qui n'ont peut-être pas eu d'augmentation de salaire dans leur situation particulière, mais si l'on considère l'ensemble de l'économie canadienne, au cours des 18 derniers mois, nous constatons que la croissance des salaires dans ce pays dépasse l'inflation. Nous constatons que le Canada est en tête du G7 pour la croissance des salaires par rapport à l'inflation depuis le quatrième trimestre de 2019. Nous n'entendrions jamais l'opposition parler de cela.

● (1250)

Encore là, je n'essaie pas de nier les problèmes qui existent; il y en a. Cependant, nous devons être un peu réalistes dans cette enceinte et essayer de trouver un équilibre entre ce qu'il y a à faire et la manière de présenter les choses aux Canadiens. Je ne suis pas là pour laisser entendre que tout est parfait, mais bien pour faire contraste avec l'opposition officielle, qui veut tout réduire en cendres, en tenant des discours plus alarmistes les uns que les autres. Lorsqu'il s'agit de véhiculer un message, les conservateurs sont d'une discipline exemplaire. Je me demande qui écrit leurs discours, car le message qui émane des banquettes de l'opposition semble manquer de naturel.

Qu'en est-il des investissements directs étrangers? En 2023, notre pays était en troisième position pour la valeur des investissements directs étrangers, qu'il s'agisse de Michelin en Nouvelle-Écosse, de BHP en Saskatchewan ou même de Volkswagen en Ontario. Je pourrais continuer à citer d'autres exemples. Il se passe de bonnes choses dans ce pays parce que le gouvernement jette les bases nécessaires pour attirer des investissements multigénérationnels qui feront la différence pour l'emploi au Canada, aujourd'hui et dans les années à venir. Les conservateurs refusent de reconnaître tout cela.

Parlons de l'endettement. Le député de Cariboo—Prince George a dit que la dette a augmenté sous le premier ministre actuel. Ce que le député a omis de mentionner, par contre, c'est qu'il y a eu la pandémie, un événement qui ne se produit qu'une fois tous les 100 ans et qui a obligé le gouvernement à intervenir pour venir en aide aux Canadiens. Si le député de Carleton avait pu faire comme il le voulait, ces imposants programmes gouvernementaux qui ont aidé les Canadiens au moment où ils en avaient le plus besoin n'auraient pas existé. Où en serait la reprise économique si les conservateurs avaient été au pouvoir? Je pense qu'ils n'auraient pas fait ce qu'il faut pour les petits entrepreneurs et les particuliers qui étaient frappés de plein fouet au cours de la période la plus précaire des 100 dernières années en ce qui concerne la santé mondiale. Les conservateurs refusent absolument de reconnaître cette réalité.

Parlons de l'environnement. C'est important pour les Canadiens. Nous le constatons. Monsieur le Président, vous venez de la Nouvelle-Écosse. Nous avons été témoins de conditions météorologiques extrêmes au cours des deux derniers étés dans nos propres circonscriptions. C'est une réalité. Nous le vivons sur le terrain. Nous y sommes confrontés aujourd'hui. C'est peut-être là que le contraste entre le Parti libéral et le Parti conservateur est le plus marqué. En fin de compte, nous sommes le seul gouvernement dans l'histoire du Canada à avoir réduit les émissions et à avoir fait croître l'économie en même temps. Les conservateurs ont des slogans. Ils n'ont que très peu de choses à proposer en matière d'environnement. Nous en avons chaque jour la preuve à la Chambre des communes.

*Travaux des subsides*

Je vais parler un peu de l'abordabilité, de la santé et du logement. Il y a l'Allocation canadienne pour enfants, le programme national de garderies et les soins dentaires pour les personnes âgées, que les conservateurs ne s'engagent pas à maintenir pour les aînés de ma circonscription et ceux de Nova-Ouest, monsieur le Président. Qu'en est-il de l'assurance médicaments? Les conservateurs n'ont pris aucun engagement à ce sujet. Nous avons eu des difficultés en ce qui concerne le logement. Trois ordres de gouvernement sont responsables. Les gouvernements fédéraux successifs se sont retirés du secteur du logement, et nous essayons d'y revenir et de le soutenir. En 2023, nous avons enregistré le plus grand nombre de mises en chantier en Nouvelle-Écosse depuis 1940. C'est le résultat direct de l'investissement, du soutien et des initiatives de ce gouvernement.

Qu'en est-il des augmentations pour les personnes âgées? Nous avons été présents pour aider à subvenir aux besoins des personnes âgées. Je rappellerai à mes collègues de l'opposition que les conservateurs auraient proposé de repousser l'âge d'admissibilité des personnes âgées à 67 ans avant même qu'elles n'aient droit aux prestations de la Sécurité de la vieillesse. Les conservateurs l'ont annoncé au Forum économique mondial. Je sais que les conservateurs aiment laisser croire que le Forum économique mondial a pris le contrôle du monde. C'est le premier ministre conservateur qui y avait annoncé cette initiative, à l'époque.

Enfin, je veux parler du député de Carleton, car il est le chef de l'opposition officielle. C'est lui qui veut déclencher des élections et qui veut devenir premier ministre. Ce qui est inquiétant, c'est que j'ai entendu le chef de l'opposition officielle utiliser ici le mot « copains » à propos de dirigeants d'entreprises pratiquant selon lui des prix excessifs, et se livrer à des attaques personnelles à leur sujet dans cette enceinte. D'autres députés ont peut-être un avis sur Bell Canada et sur son rôle positif ou négatif pour le pays. Cependant, quelqu'un qui aspire à devenir premier ministre de ce pays a pris la parole à la Chambre, s'est livré à partir de là à des attaques personnelles et a remis en question une entreprise qui emploie des milliers de salariés canadiens. Ensuite, cette personne s'en est prise aux journalistes. Pas seulement à CTV, mon Dieu, mais aussi à CBC/Radio-Canada. Y a-t-il un seul organe de presse à qui le chef de l'opposition officielle ne s'en prendra pas? Il s'en prend aux experts.

Néanmoins, pour avoir observé le chef de l'opposition pendant cinq ans, je dirai ceci à la Chambre: il faudrait se garder une petite gêne. Le député de Timmins—Baie James s'est longuement étendu sur le fait que le député de Carleton vit à 30 minutes de la Chambre des communes, à Stornoway, ce qui coûte des centaines de milliers de dollars aux contribuables. Le chef de l'opposition se permet pourtant de remettre en question le chef du Nouveau parti démocratique, en insinuant que s'il sert les Canadiens au Parlement, c'est supposément pour la pension, alors que lui-même, le chef de l'opposition, qui n'a pas travaillé une seule journée de sa vie en dehors de la Chambre, a touché sa pension à 31 ans. Je pense que c'est la position la plus hypocrite qu'il m'ait été donné de voir à la Chambre des communes.

• (1255)

**M. Scot Davidson (York—Simcoe, PCC):** Monsieur le Président, je me demande si mon collègue pourrait nous parler du fait que la taxe sur le carbone frappe de façon disproportionnée les Canadiens des régions rurales. Il est particulièrement doué pour défendre les intérêts de nos concitoyens, comme ceux d'York—Simcoe, une circonscription qui, selon le gouvernement, fait partie de Toronto. Il sait que je représente le potager du Canada. Il sait

qu'avec cette taxe extrêmement injuste pour les résidents de ma circonscription et les agriculteurs de tout le Canada, le gouvernement divise maintenant les Canadiens en fonction de leur emplacement géographique, d'autant plus qu'il bloque la progression du projet de loi C-234.

**M. Kody Blois:** Monsieur le Président, en ce qui concerne la tarification du carbone, j'ai interpellé le gouvernement pour qu'il modifie le programme national afin d'aider les Canadiens des régions rurales, mais soyons bien clairs. J'appuie le programme environnemental du gouvernement. De mon point de vue, l'opposition n'a guère, quant à elle, de programme environnemental.

Je prends acte du fait que le député d'en face s'est battu à juste titre pour que le programme national soit modifié et amélioré afin que ses concitoyens, qui vivent manifestement dans des régions rurales, le soutiennent. Toutefois, ne nous méprenons pas sur deux ou trois choses. Le gouvernement a un programme environnemental qui compte. Il favorise la croissance économique tout en réduisant les émissions. En ce qui concerne le projet de loi C-234, il devrait aller demander au député de Huron—Bruce quand il permettra qu'il soit mis aux voix. Les agriculteurs canadiens ont besoin que le projet de loi C-234 soit adopté, mais les conservateurs empêchent sa mise aux voix. Or, nous ne devons pas tarder à nous prononcer sur cette mesure législative.

[Français]

**M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ):** Monsieur le Président, j'apprécie les quelques mises au point que mon collègue vient de faire.

Il a beaucoup parlé des milieux ruraux. Je sais que sa circonscription est rurale et que les productions sous gestion de l'offre y sont importantes. Il sait autant que moi que le projet de loi C-282 a été adopté à la Chambre en juin 2023, je le rappelle. On est en septembre 2024. Cela fait plus d'un an qu'il dort au Sénat et qu'il accumule la poussière.

J'aimerais savoir s'il a parlé des interventions possibles de son premier ministre dans son caucus. Est-ce que des appels se font auprès des sénateurs pour leur dire qu'on a voté en faveur de ce projet de loi, qu'on l'a appuyé officiellement comme gouvernement, qu'on veut qu'il sorte, que cela permettrait peut-être de rester en poste un peu plus longtemps si on donne ce gain au Québec?

Est-ce que mon collègue peut me répondre? Cela presse.

**M. Kody Blois:** Monsieur le Président, dans ma circonscription, Kings—Hants, il y a une grande concentration de fermes sous gestion de l'offre. C'est très important pour la Nouvelle-Écosse, bien sûr, mais aussi pour le Québec et tout le Canada.

Je suis en faveur du projet de loi C-282 et le gouvernement aussi. Le Sénat est indépendant. Je pense qu'il est effectivement nécessaire d'avoir une conversation avec les sénateurs sur l'importance de ce projet de loi.

Par ailleurs, j'ai une certaine préoccupation en ce qui concerne la position des conservateurs sur ce sujet et leur soutien envers ce secteur sous gestion de l'offre. La réalité, c'est qu'ils ont voté contre la protection de la gestion de l'offre. C'est une grande préoccupation pour les citoyens dans nos circonscriptions, particulièrement pour les fermiers.

*Travaux des subsides*

• (1300)

[Traduction]

**M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NDP):** Monsieur le Président, le député mentionne divers programmes, dont celui des garderies. Je dois dire que ce programme a eu une incidence directe sur ma famille élargie. Ma fille a enfin trouvé une place dans une bonne garderie pour ma petite-fille, ce qui a rendu leur vie plus stable et moins stressante. Le député mentionne l'assurance-médicaments. Il a laissé entendre que les conservateurs n'ont pas indiqué ce qu'ils en pensent. Or, le chef de l'opposition a fait clairement savoir qu'il n'aime pas le régime d'assurance-médicaments offert aux Canadiens. Nous avons accompli tellement de choses au cours des dernières années. Les néo-démocrates ont forcé les libéraux à mettre en place des mesures contre lesquelles ils avaient voté, comme le régime de soins dentaires, l'assurance-médicaments et la loi antibriseurs de grève pour les travailleurs.

Le député est-il en mesure de me dire pourquoi quiconque à la Chambre ou au pays devrait faire confiance au chef de l'opposition et au Parti conservateur?

**M. Kody Blois:** Monsieur le Président, comme je l'ai dit, les prises de position du chef de l'opposition officielle m'inquiètent. Il s'en prend aux journalistes, il s'en prend aux spécialistes et il dénigre des entreprises canadiennes, tout cela depuis la Chambre des communes. Il a une idée en tête. Il est député depuis 20 ans et il n'a jamais occupé un emploi ailleurs. Son bilan est très éloquent. Tout comme le député, je suis impatient de révéler les véritables positions du chef de l'opposition aux Canadiens.

**M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.)** Monsieur le Président, il est très évident que la motion dont nous débattons aujourd'hui est à l'image du chef du Parti conservateur. Je devrais plutôt parler du « parti conservateur-réformiste ». L'influence de l'extrême droite continue de dicter certaines orientations stratégiques. On observe parfois cette influence au sein de l'actuel Parti conservateur. J'écoute ce que disent les députés et j'aimerais qu'ils réfléchissent à ce sur quoi nous allons nous prononcer.

Les conservateurs disent qu'il s'agit d'une motion de confiance envers le gouvernement. Je poserais la question différemment. Je dirais que c'est un vote de confiance envers le chef du Parti conservateur, qui a une seule et unique mission, et qui est motivé par la soif de pouvoir. Il ne se soucie pas de ce qui se passe dans les collectivités de toutes les régions du pays. Il ne se soucie pas des problèmes d'inflation et de capacité financière. Ses slogans et ses autocollants sont prêts. Il n'est motivé que par sa propre soif de pouvoir.

Dès qu'il en a l'occasion, il dépose une motion de censure. Nous débattons maintenant depuis cinq ou six jours, et ils se sont déjà organisés pour qu'il y ait quatre jours de débat sur des motions d'adoption, plutôt que sur des mesures législatives d'initiative ministérielle et parlementaire qu'il serait possible d'adopter. Je pense au projet de loi sur les tribunaux militaires et civils que les conservateurs appuient, mais qu'ils continuent de bloquer. Les conservateurs adoptent constamment une attitude destructrice à la Chambre des communes. Ils sont prêts à faire passer leurs intérêts personnels avant ceux de la population canadienne.

J'espère qu'au moment du vote sur la motion d'aujourd'hui, ils réfléchiront et ils comprendront qu'il est temps de calmer leur soif de pouvoir et de commencer à se concentrer davantage sur l'intérêt des Canadiens.

J'ai écouté l'attaque personnelle du chef du Parti conservateur contre CTV et je l'ai trouvée honteuse. C'est habituellement CBC/Radio-Canada qui est ciblé. Nous avons trois réseaux de télévision nationaux et, étant donné que l'information factuelle qu'ils diffusent ne lui plaît pas, il profite de l'occasion qui lui est donnée ici, à la Chambre des communes, pour s'en prendre à eux. Cela ne me surprend pas, car je doute qu'un autre chef d'un parti politique national ait induit les gens en erreur aussi intentionnellement qu'il l'a fait, et ce, dans de nombreux dossiers.

Nous venons de reprendre la session d'automne. Des réunions de caucus ont été organisées au sein de tous les partis politiques. Dans le discours qu'il a prononcé à l'intention de son caucus, le chef du Parti conservateur a dit que la tarification du carbone enfoncera l'économie dans un « hiver nucléaire ». Cela a fait la manchette.

Écoutez bien, monsieur le Président, c'est si farfelu que cela en est risible. Le chef du Parti conservateur a vraiment fait cette déclaration aux députés conservateurs lors d'une réunion au sommet. Voici ce qu'en dit un article:

[...] le projet du gouvernement libéral visant à augmenter la tarification [du carbone] plongerait l'économie dans un « hiver nucléaire ».

« Une taxe aussi élevée engendrerait une famine massive et de la malnutrition, [...] et nos aînés devraient baisser le chauffage à 14 ou 13 degrés Celsius pour traverser l'hiver. »

Il a ajouté:

« L'inflation serait galopante et les gens ne pourraient plus sortir de chez eux ni aller nulle part en voiture. »

Voici ce que le stratège conservateur avait à dire aux députés conservateurs. Il ne fait aucun doute qu'il a probablement reçu des applaudissements. Nous pouvons imaginer à quel point cette déclaration est ridicule.

• (1305)

C'est presque aussi ridicule que lorsque le chef du Parti conservateur et les députés conservateurs parcourent le Canada et tentent de donner la fausse impression que rien ne va plus au pays. La seule chose qui ne fonctionne pas au Canada, c'est le Parti conservateur-réformiste du Canada. Il doit reconsidérer la provenance de ses idées. Qu'en est-il de ses résultats et de ses attaques personnelles? Je viens de dire quelques mots au sujet du chef du Parti conservateur. Ces réflexions sont modérées par rapport à l'attitude du Parti conservateur à l'égard du premier ministre actuel, même avant qu'il ne devienne premier ministre.

Ce que je dis, c'est que nous pouvons examiner les résultats et ce que le gouvernement a réussi à accomplir. Dans son discours, le chef du Parti conservateur a dit qu'ils allaient s'occuper des soins de santé. Ce sont des balivernes. Le gouvernement libéral a mis en place notre système de soins de santé, et des gens comme Jean Chrétien et Paul Martin l'ont préservé.

*Travaux des subsides*

Il y a une heure à peine, le chef du Parti conservateur a déclaré que les conservateurs avaient un bon bilan en matière de soins de santé et qu'ils avaient fourni l'argent nécessaire. C'est de la foutaise. C'est une entente de Paul Martin, avec l'accord sur la santé, qui a permis aux provinces d'augmenter de 6 % les transferts en matière de santé. C'est ce qui a permis d'augmenter les dépenses dans ce domaine. Cela n'a rien à voir avec Stephen Harper. En fait, lorsque ces accords ont expiré, quelle a été la première chose que M. Harper a faite? Il les a réduits. C'est la réalité.

Que fait le gouvernement actuel? Au cours des 60 dernières années, aucun gouvernement n'a consacré autant d'argent à la santé publique que le gouvernement actuel, à savoir 198 milliards de dollars sur 10 ans. Que feront les conservateurs pour le système de soins de santé? Ils essaient de dire qu'ils s'en préoccupent, mais leur attitude à cet égard consiste à s'en débarrasser. Nous le constatons dans leurs actions et dans les mots qu'ils emploient souvent. Ils ne pensent pas que le gouvernement fédéral doit jouer ce rôle. Vont-ils, en fait, faire appliquer des textes tels que la Loi canadienne sur la santé? Il suffit de voir comment ils ont réagi face à l'assurance médicaments: le chef du Parti conservateur s'est moqué du gouvernement pour avoir mis en place un programme national d'assurance médicaments.

J'ai une nouvelle à annoncer aux députés d'en face. Initialement, il était prévu que le système de santé comprenne un régime d'assurance médicaments, de veiller à ce qu'il y ait une plus grande transparence sur le plan financier et de nous assurer d'avoir des cadres comme la Loi canadienne sur la santé. Je dois rappeler aux conservateurs ceci: ils peuvent faire campagne contre les soins de santé autant qu'ils le veulent, cela ne changera rien au fait qu'une majorité écrasante de Canadiens sont profondément et passionnément attachés au système de soins de santé. Le chef du parti conservateur est complètement à côté de la plaque sur cette question.

Cela a été pénible pour moi d'entendre le chef du Parti conservateur glorifier Stephen Harper, et dire que la politique d'immigration était merveilleuse sous Stephen Harper, et qu'il ferait tout ce qu'il pourrait pour l'imiter.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Kevin Lamoureux:** Monsieur le Président, les députés d'en face disent « ce l'était » et hochent la tête en signe d'affirmation. Ne se rendent-ils pas compte qu'en fait, Stephen Harper a annulé — non pas retardé ou reporté — mais bien annulé le parrainage des parents et des grands-parents? Sous le régime Harper, il fallait des années pour qu'un conjoint puisse venir au Canada. La politique d'immigration a été désastreuse sur bien des plans sous Stephen Harper, mais le chef du Parti conservateur la glorifie.

Je n'en revenais pas lorsque j'écoutais parler du logement le chef du Parti conservateur. Il était ministre du Logement, mais combien de maisons a-t-il construites? Il faut moins de dix doigts pour les compter. Il en a construit six, c'est tout. S'il avait été un ministre du Logement digne de ce nom, nous n'aurions peut-être pas les problèmes que nous avons aujourd'hui. S'il y a un gouvernement qui n'a pas cru en une présence nationale dans le dossier du logement, c'est bien celui de Stephen Harper, le dossier étant mené par le chef actuel du Parti conservateur. Je ne comprends vraiment pas comment les conservateurs osent essayer de dire qu'ils sont capables de résoudre le problème du logement au Canada, au regard de ce que le gouvernement libéral a fait. Nous avons investi davantage et travaillé plus avec d'autres paliers de gouvernement pour régler les dossiers importants que ce qui se fait depuis des générations. Cela

s'applique non seulement au logement, mais aussi à un large éventail de dossiers associés à l'amélioration de la qualité de vie dans toutes les régions de notre pays.

• (1310)

**M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC):** Il y a tant à décortiquer dans cette diatribe, monsieur le Président.

Je tiens à rappeler à mon collègue d'en face que ce sont les libéraux, sous Paul Martin et Jean Chrétien, qui ont réduit de 50 % les transferts en santé. C'est l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement conservateur a rencontré des embûches. En augmentant les transferts en santé de 3 % par année, le gouvernement conservateur a investi dans les soins de santé comme aucun autre gouvernement ne l'avait fait avant lui.

Mon collègue a parlé des attaques du chef conservateur contre le réseau CTV. Ce qui a été diffusé au réseau CTV hier, c'est un montage de bribes d'information et d'extraits des déclarations de notre chef pour créer une seule déclaration. Il est important de rétablir la vérité et les faits. Le réseau CTV a avoué sa tromperie et il s'en est excusé.

Pourquoi mon collègue d'en face induit-il les Canadiens en erreur avec cette déclaration?

**M. Kevin Lamoureux:** Monsieur le Président, je demanderais au député de nommer un autre chef qui a été aussi critique à l'égard de nos médias nationaux, et je reviendrai peut-être alors sur certains commentaires que j'ai formulés au sujet de l'attitude du chef conservateur envers les médias nationaux. Je peux lui dire qu'il n'en trouvera pas un.

En ce qui concerne les soins de santé, le député se trompe. En fait, c'est Jean Chrétien qui a assuré la régularité des transferts de fonds vers les différentes provinces en raison des modifications apportées aux points d'impôt au cours des décennies précédentes. Cela a eu pour effet de marginaliser le montant des fonds versés aux provinces. C'est ensuite Paul Martin qui a institué l'accord sur les 6 % afin de garantir que les fonds destinés à la santé soient versés comme ils le sont aujourd'hui. Le gouvernement actuel a investi près de 200 milliards de dollars sur les dix prochaines années.

Cela fait partie des intentions cachées du Parti conservateur. Nous ne pouvons pas faire confiance aux conservateurs pour les soins de santé, je peux l'assurer au député. Les libéraux ont introduit le système de soins de santé publique, et les libéraux veilleront à ce qu'ils soient là pour les générations futures.

[Français]

**M. René Villemure (Trois-Rivières, BQ):** Monsieur le Président, j'ai presque mal aux oreilles d'entendre l'indignation désempérée de mon collègue d'en face. Cela me rappelle l'acte V de *Richard III*, lorsque celui-ci réclame: « Un cheval! Un cheval! Mon royaume pour un cheval! ».

Néanmoins, sur le plan historique, aux États-Unis, lorsque Donald Trump a été élu, les gens disaient que cela n'avait pas de sens. Toutefois, il faut comprendre que ce qui a mené Donald Trump au pouvoir, c'est la pauvre performance de Barack Obama, c'est ce qu'un a permis à l'autre.

Quelle part de responsabilité le Parti libéral porte-t-il dans l'apparent succès des conservateurs en ce moment?

*Travaux des subsides*

[Traduction]

**M. Kevin Lamoureux:** Monsieur le Président, je ne donnerai pas raison au Parti conservateur là-dessus, et voici pourquoi: je crois sincèrement que plus les gens apprendront à connaître le chef du Parti conservateur, plus ils se détourneront de son parti. Il s'agit de pouvoir communiquer des messages. Nous en avons eu une petite idée quand le chef du Parti conservateur a attaqué les réseaux nationaux. Il ne s'agit pas que de CTV. Il y a également CBC/Radio-Canada et d'autres organes de presse.

À moins qu'il ne s'agisse de Rebel News ou des médias sociaux, les conservateurs sont toujours hors jeu parce qu'ils ne veulent pas que les Canadiens découvrent le programme caché des conservateurs ou la personnalité du chef du Parti conservateur.

• (1315)

**Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD):** Monsieur le Président, j'aimerais revenir sur les attaques constantes du chef du Parti conservateur contre la liberté de la presse dans le cadre de cette fausse croisade des conservateurs pour la liberté. Ils ont passé la majeure partie de leur temps à protéger la liberté d'expression de personnes qui ont été accusées de tenir des discours haineux.

Je vais donner un exemple: à cause de la haine qu'il propageait sur les médias sociaux, Jordan Peterson a vu son permis d'exercice à titre de psychologue lui être retiré par l'organe responsable en Ontario. Il a contesté en cour l'obligation de suivre une formation en raison des torts qu'il causait en tant que psychologue; il a perdu sa cause devant la Cour suprême. Il n'appuie pas la liberté d'expression; il appuie les propos haineux et s'oppose à des réseaux réputés au profit de groupes de réflexion, comme Frontier, qui ont nié publiquement l'existence des pensionnats autochtones.

Mon collègue de Winnipeg-Nord pourrait-il nous en dire plus là-dessus?

**M. Kevin Lamoureux:** Monsieur le Président, à maintes reprises, j'ai souligné, ou du moins tenté de souligner, que le chef du Parti conservateur fait partie intégrante du mouvement d'extrême droite qui percole au Canada depuis les États-Unis, et qu'il s'en délecte. Il adore ce genre de choses, et il y adhère. Il s'agit en partie d'attaquer les médias grand public pour alimenter l'extrême droite. La quantité de désinformation qui passe par le caucus conservateur, et plus particulièrement par le chef du Parti conservateur, est vraiment incroyable et, malheureusement, elle ne cesse d'augmenter.

**Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC)** Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Calgary Forest Lawn.

Les Canadiens sont désespérés. Ils ont désespérément besoin d'un nouveau gouvernement. En effet, après neuf années de règne du premier ministre, leur vie n'a jamais été aussi difficile. L'échec de ses politiques, que le NPD a soutenues à chaque occasion, a doublé la dette, doublé le coût du logement, provoqué la pire inflation depuis 40 ans, envoyé un nombre record de Canadiens dans les banques alimentaires et permis à la criminalité et au chaos de se répandre dans nos collectivités.

Les Canadiens méritent mieux. Ils devraient pouvoir rentrer du travail avec un chèque de paie qui leur permet d'avoir un toit et de la nourriture sur la table. Toutefois, ce n'est pas le cas pour un trop grand nombre de Canadiens.

La crise du coût de la vie provoquée par le premier ministre est devenue si grave que même les Canadiens qui travaillent doivent compter sur les banques alimentaires ou sauter des repas pour s'en sortir. L'année dernière, en un seul mois, les banques alimentaires ont enregistré le nombre record de deux millions de visites. D'une année sur l'autre, l'inflation et les taxes imposées par le premier ministre ont fait grimper en flèche les prix des produits alimentaires. La famille canadienne moyenne devra déboursier 700 dollars de plus que ce qu'elle a déboursé l'an dernier en raison des prix élevés.

Le plan du premier ministre visant à quadrupler sa taxe punitive sur le carbone ne fera qu'aggraver la situation. En pleine crise de l'accessibilité financière dans notre pays, il a de nouveau augmenté les taxes sur les produits alimentaires, il a ignoré les Canadiens qui demandent de l'aide et il a fait la sourde oreille aux premiers ministres de tout le pays.

Bien que le chef du NPD ait récemment dit qu'il s'opposait à la taxe sur le carbone à cause du fardeau qu'elle représente pour les travailleurs, les Canadiens savent que le premier ministre a augmenté la taxe sur le carbone avec le soutien enthousiaste de son partenaire néo-démocrate. En fait, les députés néo-démocrates ont voté pour la taxe sur le carbone au moins 24 fois dans cette enceinte. Ils sont tout aussi responsables que le premier ministre de la hausse du coût du carburant, des produits d'épicerie, du chauffage domestique et de presque tous les produits de première nécessité dont les Canadiens ont besoin.

La taxe sur le carbone des néo-démocrates et des libéraux punit les Canadiens qui travaillent, taxe les parents qui conduisent leurs enfants au hockey ou à leurs cours de danse, pénalise les personnes âgées qui dépendent d'un revenu fixe pour manger un repas nourrissant et puise dans les poches des Canadiens qui essaient simplement de se tenir au chaud en hiver. Punir les Canadiens en taxant des produits de première nécessité est cruel et ne contribue en rien à la protection de l'environnement.

La coûteuse taxe sur le carbone est encore plus pénalisante en Saskatchewan, d'où je viens. Quand les gens vivent dans une collectivité rurale ou de petite taille, les transports en commun ne sont tout simplement pas une option. Ils doivent tout simplement parcourir de plus grandes distances pour se rendre au travail ou simplement à l'école. La réalité est que les gens vont parcourir des distances un peu plus grandes pour aller à l'épicerie ou à la pharmacie, sans parler d'un rendez-vous chez le médecin ou le spécialiste qui peut littéralement être à des heures de route. Quand les températures descendent à -50 degrés Celsius, le chauffage n'est pas un luxe, mais une nécessité. Telle est la réalité des habitants de la Saskatchewan et de tant de Canadiens qui vivent en milieu rural dans tout le pays. C'est une réalité dont le gouvernement ne tient constamment pas compte, ce qui l'arrange.

Tout comme le gouvernement libéral—néo-démocrate prétend que les Canadiens sont en quelque sorte avantagés par sa taxe sur le carbone punitive, il fait commodément fi de toutes les preuves connexes, y compris les rapports du directeur parlementaire du budget, qui est indépendant. En fait, nous avons appris au printemps dernier que le gouvernement avait caché ses propres rapports là-dessus.

*Travaux des subsides*

Le directeur parlementaire du budget a clairement indiqué que la plupart des familles paieront plus de taxe sur le carbone qu'elles ne récupéreront en remboursements. Cette année, les familles de la Saskatchewan paieront en moyenne 2 618 \$ rien qu'en taxes sur le carbone. C'est de l'argent qui serait mieux investi dans les priorités et les besoins de leur propre famille.

• (1320)

N'oublions pas nos agriculteurs, qui paient des factures colossales au titre de la taxe sur le carbone. D'ici 2030, les agriculteurs canadiens devraient payer 1 milliard de dollars en taxes sur le carbone pour le propane et le gaz naturel qu'ils utilisent pour chauffer et climatiser leurs bâtiments d'élevage et leurs serres et pour sécher leur grain. Sans parler des coûts de la taxe sur le carbone qui s'ajoutent à chaque achat qu'ils effectuent pour leur exploitation agricole.

Les agriculteurs sont des chefs de file du développement durable et ils méritent d'être aidés. Le premier ministre est bien décidé à prendre cet argent à nos agriculteurs, en utilisant les sénateurs nommés par les libéraux pour vider de sa substance le projet de loi C-234, un projet de loi conservateur qui aurait offert un allègement de la taxe sur le carbone à nos agriculteurs.

Il est honteux de constater que le premier ministre est prêt à mettre en péril la viabilité des entreprises agricoles et la sécurité alimentaire de notre pays uniquement pour faire valoir son propre programme militant et financer ses propres dépenses effrénées. Les agriculteurs de ma circonscription en ont assez. Ils veulent un gouvernement qui ne les punit pas pour leur dur labeur. Ils veulent simplement gagner leur vie honnêtement et produire des aliments sains, délicieux et nutritifs pour le Canada et le monde entier.

Heureusement, il y a de l'espoir à l'horizon. Un gouvernement conservateur rétablira le gros bon sens à Ottawa. Les conservateurs ont un plan pour abolir la taxe, construire des logements, redresser le budget et faire échec au crime. Nous réduirons l'inflation en économisant un dollar pour chaque nouveau dollar dépensé. Nous abolirons la taxe sur le carbone qui augmente le coût de tout pour les Canadiens. Les conservateurs feront baisser les prix pour que les Canadiens puissent récolter les fruits de leur dur labeur. Nous éliminerons les empêchements de tourner en rond qui ralentissent la construction de logements. Nous créerons des emplois bien rémunérés pour les Canadiens en donnant le feu vert à des projets énergétiques nationaux au lieu de confier la production à des dictateurs véreux.

Les conservateurs prendront des mesures concrètes pour lutter contre la criminalité et le chaos qui sont beaucoup trop répandus dans les collectivités de tout le pays. Nous le ferons en démantelant le système « sitôt arrêté, sitôt relâché » du premier ministre, qui met en danger la vie des Canadiens. Nous mettrons également fin à la dangereuse expérience du premier ministre en matière de drogues, qui inonde nos rues de drogues dures financées par les contribuables. Au lieu de cela, nous investirons dans le traitement et la guérison pour que nous puissions ramener nos proches à la maison, libérés de l'emprise de la drogue.

Après neuf ans de règne du premier ministre, les Canadiens sont désespérés. Ils ont grandement besoin d'un répit. Ils n'ont pas besoin des coups d'éclat médiatiques du chef du NPD.

Le chef du NPD a dit aux Canadiens qu'il déchirait l'accord de coalition conclu avec le gouvernement libéral. Il a dit aux Canadiens que l'accord était rompu, que le premier ministre ne méritait

pas de gouverner. Maintenant que les votes ont été comptés lors de l'élection partielle de Winnipeg et que la Chambre est saisie d'une motion simple, le chef du NPD a opportunément changé de discours.

La motion dont nous débattons aujourd'hui est très simple: « Que la Chambre n'a pas confiance dans le premier ministre et le gouvernement. » Si le chef du NPD était sincère dans ses déclarations aux Canadiens, il n'y aurait pas de question à se poser. Cependant, les Canadiens apprennent une fois de plus que les députés du NPD ne se soucient pas de l'intérêt supérieur des Canadiens. Ils se soucient de leurs propres intérêts et de la protection de leurs pensions. Malgré sa tentative désespérée de se dissocier du terrible bilan du premier ministre, qui, soit dit en passant, est également son bilan, puisqu'il a voté main dans la main avec le gouvernement libéral pour ses politiques ratées et son programme militant, le NPD échoue une fois de plus à être le parti de l'opposition pour lequel il a été élu. Il est maintenant trop occupé à recoller les morceaux de l'accord de coalition que son chef a déchiré.

Partout au pays, les Canadiens supplient le gouvernement de leur venir en aide. Il est temps que le Bloc et le NPD cessent de protéger ce premier ministre qui coûte cher et nuit aux Canadiens. Assez, c'est assez. Le premier ministre a fait son temps. Le NPD et le Bloc doivent se joindre aux conservateurs et donner aux Canadiens les élections sur la taxe sur le carbone dont ils ont si désespérément besoin.

• (1325)

**M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.):** Monsieur le Président, tous les députés ont droit à leur opinion dans cette enceinte, mais je n'ai rien entendu sur le fait que le Canada devrait figurer en tête du G7 pour la croissance économique l'année prochaine. Je n'ai rien entendu sur les investissements de la société BHP dans la province de la députée, la Saskatchewan, ni sur le fait que c'est une bonne chose. Elle n'a pas dit non plus que le Canada occupe la meilleure position au sein du G7 pour le déficit ni que la croissance des salaires a été supérieure à l'inflation au cours des 18 derniers mois. Il y a des défis à relever, c'est certain, mais il y a de bonnes choses qui se produisent, même si l'opposition n'en parlera jamais.

Je voudrais poser à la députée une question sur l'agriculture, parce qu'il y a beaucoup de producteurs de grains en Saskatchewan. La Chambre est saisie du projet de loi C-234. Or, il n'a pas fait l'objet d'un vote parce que les députés conservateurs ont continué à prendre la parole à tour de rôle sans permettre qu'il soit mis aux voix. Il y a une majorité à la Chambre qui souhaite l'adoption des dispositions sur le séchage des grains. La députée s'engagera-t-elle à faire pression sur son parti pour la tenue de ce vote, afin que nous puissions aider les producteurs de céréales? Le fera-t-elle? Parlera-t-elle au député de Huron-Bruce?

**Mme Rosemarie Falk:** Monsieur le Président, le député devrait venir en Saskatchewan pour dire aux agriculteurs et aux travailleurs du secteur de l'énergie de ma circonscription qu'ils n'ont jamais eu la vie aussi belle sous le gouvernement libéral, soutenu par le NPD. Ils veulent travailler. Ils veulent subvenir aux besoins de leur famille. Les agriculteurs de ma circonscription savent qui les soutiennent, alors que les néo-démocrates et les libéraux n'ont certainement pas été foutus de le faire.

**Le vice-président:** Je sais qu'il nous arrive de nous laisser un peu emporter à la Chambre, mais je demanderais aux députés d'essayer de choisir leurs mots plus judicieusement, surtout lorsque les Canadiens nous regardent.

*Travaux des subsides*

Nous passons aux questions et observations. Le député de Trois-Rivières a la parole.

[Français]

**M. René Villemure (Trois-Rivières, BQ):** Monsieur le Président, quand j'entends le discours des conservateurs, je pense souvent au loup qui promet de devenir végétarien. J'ai des doutes à ce sujet.

J'ai écouté le discours de mon honorable collègue et cela me faisait penser à un truc qui s'appelle l'obsession. L'obsession, c'est quelque chose qui nous amène au mal imaginaire. Le mal imaginaire, ça nous amène au délire. Quand j'entends « la taxe sur le carbone », ça me semble un délire de mal imaginaire créé par une obsession, simplement.

J'aimerais savoir de ma collègue quelle est la juste part de cette taxe sur le carbone. À l'écouter, dès lors que les conservateurs seront au pouvoir, le monde sera beau et il y aura des arcs-en-ciel et des licornes partout. Cependant, je ne pense pas que ce fut vraiment le cas autrefois.

Quelle est la réelle part de la taxe sur le carbone qui ne relève pas du mal imaginaire ou du délire?

• (1330)

[Traduction]

**Mme Rosemarie Falk:** Monsieur le Président, je suis profondément offensée que mon collègue laisse entendre que je délire ou que je suis obsédée. Ma seule obsession est de bien représenter les gens qui m'ont élue, puisque c'est mon travail. Les autres partis de l'opposition ont la même responsabilité, mais celle du gouvernement est aussi d'écouter. Les libéraux sont en train de détruire le gagne-pain des gens que je représente. Comment osez-vous laisser entendre que je délire?

**Le vice-président:** Les députés commencent à se lancer des insultes, à se traiter de noms et à s'adresser directement aux autres députés. Je veux calmer le jeu à la Chambre avant que nous passions au prochain intervenant. Le pronom « vous » a été utilisé à plusieurs reprises par tous les partis à la Chambre. Je rappelle aux députés qu'ils doivent s'adresser à la présidence lorsqu'ils posent des questions ou font des observations.

Nous reprenons les questions et observations. Le député de Cowichan—Malahat—Langford a la parole.

**M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP):** Monsieur le Président, nous avons tous vu le costume de travailleur du chef de l'opposition. Il s'est rendu sur des lieux de travail portant le casque de sécurité, le gilet de haute visibilité et les bottes à embout d'acier. Toutefois, il adore se rendre dans certains des quartiers et clubs les plus exclusifs du Canada, pour festoyer avec de riches Canadiens, ce qu'il a fait plus de 50 fois depuis 2022.

Nous avons deux images du chef de l'opposition. À quand remonte la dernière fois où il s'est tenu aux côtés des travailleurs en grève, dans l'humidité et le froid, pour lutter contre la cupidité des entreprises qui a provoqué une crise du coût de la vie au Canada, dont les libéraux et les conservateurs sont directement responsables?

**Mme Rosemarie Falk:** Monsieur le Président, le chef du Parti conservateur du Canada s'est rendu dans toutes les régions du pays pour écouter attentivement les Canadiens, pas seulement pour leur rendre visite brièvement, mais pour discuter avec des Canadiens de

toutes les origines. Il est le seul chef de parti à bien représenter les Canadiens.

**M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC):** Monsieur le Président, je trouve étonnant que le député néo-démocrate ait parlé de repas bien arrosés, alors que son chef a coûté 500 000 \$ aux contribuables l'année dernière. C'est l'homme qui coûte le plus cher au Parlement et il ne connaît même pas la différence entre un sac de pommes de terre et un sac de pommes. Comment arrivera-t-il un jour à répondre aux besoins des Canadiens?

**Mme Rosemarie Falk:** Monsieur le Président, on constate la volte-face. On a déchiré une entente, mais voilà qu'on tente maintenant de recoller les morceaux. Quand viendra le temps de joindre le geste à la parole, on verra bien qui fait confiance au gouvernement. J'espère sincèrement que ce n'est ni le NPD ni le Bloc, car nous ne lui faisons pas confiance non plus.

**M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC):** Monsieur le Président, « c'était un rêve », a dit un jour Biggie Smalls, qui a décrit sa propre expérience: grandir sans absolument rien, travailler dur et avec détermination, être élevé par une mère célibataire et faire quelque chose de sa vie.

De la même manière, tel était le rêve canadien. C'est pour cela que ma famille et des millions d'autres Canadiens sont venus ici. Le Canada était autrefois un pays où les gens qui travaillaient dur, faisaient ce qu'il fallait et respectaient les règles avaient assez d'argent pour se payer une maison et faire leur épicerie. Mais surtout, les gens pouvaient acheter une maison dans un quartier sûr. C'est ce que le Canada était autrefois.

Cependant, après neuf ans de gouvernement libéral-néo-démocrate corrompu, le rêve canadien est brisé. Il a disparu. En fait, pour la plupart des gens qui viennent ici, le rêve canadien est devenu un cauchemar, avec la drogue, le chaos, la criminalité, le désordre et l'extorsion qui sévissent à cause de mauvaises politiques de tolérance à l'égard de la criminalité. Le gouvernement libéral-néo-démocrate a doublé le coût du logement, augmenté le prix de l'épicerie et forcé deux millions de Canadiens à recourir aux banques alimentaires. C'était la première fois que j'en entendais parler: un Canadien sur quatre saute des repas, et cela inclut les enfants. Voilà le résultat des mauvaises politiques des libéraux et des néo-démocrates.

Les libéraux ont agi de la sorte pour gagner des votes. Ils ont dépensé plus d'argent et endetté davantage les contribuables que l'ensemble des gouvernements fédéraux qui les ont précédés. C'est ce qui a provoqué la crise de l'inflation. C'est ce qui a provoqué les situations douloureuses et la souffrance que nous constatons aujourd'hui parmi les Canadiens.

Si quelqu'un pense qu'il s'agit d'un accident ou que les libéraux ne savaient pas ce qu'ils faisaient, il se trompe, parce que c'est tout le contraire. Ils savaient exactement ce qu'ils faisaient. Le premier ministre, qui est connu pour être un narcissique, se prend constamment pour Dieu. Il est à l'origine du problème et veut ensuite passer pour le sauveur qui va régler le problème. Les Canadiens savent que c'est le gouvernement libéral-néo-démocrate qui est à l'origine de ces souffrances.

*Travaux des subsides*

Auparavant, le logement était abordable et n'absorbait pas plus de 50 % du salaire. Aujourd'hui, après neuf années de gouvernement libéral, il représente de 60 à 80 % du revenu. Cela ne laisse pas grand-chose à la fin du mois. Le chèque de paie n'a plus la même valeur. Ensuite, lorsque les gens vont à l'épicerie ou font le plein d'essence, à cause de l'escroquerie de la taxe carbone, on leur prend de plus en plus d'argent.

La situation est telle que les ménages canadiens sont aujourd'hui les plus endettés de tous les pays du G7. Le prix du logement a augmenté, comme le prix de tout le reste, au cours des mandats du gouvernement libéral, en raison de ses politiques inflationnistes. C'est pourquoi nous assistons aujourd'hui à une montée en flèche sans précédent des faillites d'entreprises et de particuliers.

Selon le gouvernement libéral-néo-démocrate, tout va bien. Le gouvernement ne se préoccupe donc pas du fait que deux millions de Canadiens sont obligés de s'approvisionner dans une banque alimentaire. On parle sans cesse de choses extravagantes. C'est parce que le gouvernement ne parle à aucun de ces deux millions de Canadiens qui font la file devant une banque alimentaire, à ceux qui sont insolubles ou à ceux qui doivent sauter des repas. Le gouvernement ne leur parle pas. Il ne s'adresse qu'aux proches du Parti libéral, qu'il récompense en leur accordant de généreux contrats gouvernementaux. Ce sont les seules personnes auxquelles le gouvernement libéral-néo-démocrate s'adresse.

La coalition coûteuse a taxé la classe moyenne à mort. La taxe sur le carbone est une escroquerie totale, faut-il le répéter, parce qu'en plus de ne pas arrêter un seul feu de forêt ni une seule inondation et de ne pas non plus réduire les émissions, elle prend plus d'argent dans les poches de Canadiens que ce qu'ils obtiennent en retour. C'est pourquoi il s'agit d'une escroquerie.

Non seulement la classe moyenne est touchée, mais il y a une deuxième taxe sur le carbone, qui n'est pas compensée par un remboursement, ce qui augmente les prix encore plus. Le gouvernement a alourdi le fardeau fiscal et vient de décréter une hausse de l'impôt sur les gains en capital qui tue l'emploi et punit de nombreuses familles pour le travail et la réussite de toute une vie. Par exemple, le plombier qui a lancé sa propre entreprise, travaillé parfois 12 à 16 heures par jour, économisé de l'argent et envoyé ses enfants au collège ou à l'université, celui qui s'en est sorti de peine et de misère, parfois sans se payer lui-même pour pouvoir payer ses employés, a peut-être fait ce qui est désormais puni, à savoir investir dans un centre commercial avec ses économies pour assurer sa retraite future.

• (1335)

Toutefois, le gouvernement a estimé que ces personnes étaient trop gourmandes, qu'elles allaient trop bien réussir. Aujourd'hui, le gouvernement va les punir en augmentant l'impôt sur les gains en capital, ce qui va nuire à l'emploi. Ces gens ont tout fait dans les règles. Ils ont souffert sous le gouvernement actuel et savent maintenant que le succès est puni dans ce pays. Les libéraux ne permettent même pas aux gens de boire un verre parce qu'ils ne cessent d'augmenter la taxe avec indexation.

Les difficultés et les dégâts économiques sont énormes. En fait, 460 milliards de dollars d'investissements canadiens ont fui vers les États-Unis. Ils ont donc servi aux travailleurs américains, à l'infrastructure américaine et aux pipelines américains, alors qu'ils auraient dû rester ici, chez nous. Ce sont les mauvaises politiques des libéraux et des néo-démocrates qui ont permis cela.

Sous un gouvernement conservateur fort et axé sur le bon sens en 2014, je me souviens d'avoir vu des journaux titrer que le rêve américain s'était déplacé au Canada. Or, tout récemment, le Toronto Star a publié un article disant que le rêve canadien avait disparu et s'était réfugié aux États-Unis.

Le gouvernement libéral-néo-démocrate saccage l'économie depuis neuf ans. Il a réglementé, taxé et bureaucraté à outrance le Canada — la bureaucratie à outrance est ce qui caractérise ce gouvernement —, et ce, à un point tel que plus personne ne veut construire quoi que ce soit ici, fabriquer quoi que ce soit ici ou, en fait, vivre ici. C'est le résultat de ce que le gouvernement a fait.

Des centaines de milliers de personnes brillantes quittent notre pays parce qu'elles ont perdu espoir. Le Canada était autrefois un symbole d'espoir. C'était un endroit dont les gens parlaient et disaient avoir hâte de s'y installer. Aujourd'hui, le Canada est devenu non seulement la risée de tous à cause de son premier ministre de pacotille, mais aussi un endroit où les gens qui viennent s'y installer affirment que la promesse selon laquelle ils allaient pouvoir obtenir quelque chose en travaillant dur n'était qu'un mensonge depuis le début. C'est parce que le gouvernement est prêt à tout faire pour s'attaquer au travail acharné, à un bon chèque de paie et, surtout, à la réussite. Il ne veut pas que quiconque réussisse, sauf les proches du Parti libéral.

Les Canadiens s'appauvrissent et leurs chèques de paie ne leur permettent pas de vivre aussi bien, c'est évident. Le PIB par habitant du Canada, c'est-à-dire la prospérité des gens qui habitent notre pays, diminue trimestre après trimestre. Le gouvernement affirme que tout va bien, mais les Canadiens, en particulier les travailleurs, perdent de plus en plus de terrain comparativement à leurs homologues américains.

Cependant, il est temps maintenant. Les Canadiens en ont assez. Ils réclament maintenant des élections sous le thème de la taxe sur le carbone. Il est donc temps que le chef du NPD mette de côté son désir avide de toucher une pension de 2,2 millions de dollars et qu'il déclenche des élections pour donner le choix aux Canadiens. Plutôt que de laisser en place le gouvernement libéral-néo-démocrate et son idéologie radicale et cinglée concernant l'arnaque de la taxe sur le carbone qui l'obsède totalement, nous devrions soumettre la question aux Canadiens. Nous savons déjà qu'une majorité d'entre eux ne veulent pas de cette escroquerie. Pourquoi ne pas laisser les Canadiens décider s'ils veulent que leur nourriture, leur réussite et leur carburant soient davantage taxés sous la coûteuse coalition ou s'ils préfèrent plutôt profiter d'un gouvernement conservateur axé sur le gros bon sens dirigé par le député de Carleton?

Les conservateurs aboliront la taxe, construiront des logements, redresseront le budget et feront échec au crime. Nous rétablirons le rêve canadien et referons du Canada le pays que nous aimons tous et que nous connaissons, celui dont des millions de Canadiens étaient fiers, celui où nous nous tenions debout derrière notre drapeau partout où nous allions. Sous le premier ministre, c'est devenu une farce.

Revenons au Canada que nous avons connu avec un nouveau gouvernement conservateur axé sur le bon sens.

*Travaux des subsides*

● (1340)

**M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.):** Monsieur le Président, ce qui est intéressant avec les députés de l'opposition officielle, c'est qu'ils aiment dénigrer notre pays. Ils aiment dénigrer notre économie. Ils veulent dénigrer le meilleur pays du monde. C'est le meilleur pays du monde. Ils ne s'en rendent pas compte et ne le reconnaissent pas, mais c'est le cas.

Notre ratio déficit-PIB s'élève à 1 % alors que celui des États-Unis est de 7 %. Nous avons une cote de crédit AAA. Nous avons traversé une pandémie mondiale au cours de laquelle nous avons apporté notre aide aux Canadiens et à leurs entreprises.

Le député ne pourrait-il pas admettre que n'importe quel pays au monde aimerait disposer du cadre fiscal que nous avons et qui nous permet de continuer à faire des investissements clés dans les travailleurs canadiens que nous représentons?

**M. Jasraj Singh Hallan:** Monsieur le Président, si le député veut admettre qu'il souhaite changer de parti parce qu'il en a assez...

**M. Francesco Sorbara:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député souhaite-t-il retirer ses paroles du compte rendu? Cette déclaration m'offusque. Il sait que c'est faux.

**Le vice-président:** Il s'agit d'une discussion entre les deux députés. S'ils veulent poursuivre leur conversation à l'extérieur de la Chambre, je les invite à le faire.

Le député de Calgary Forest Lawn a la parole.

**M. Jasraj Singh Hallan:** Monsieur le Président, les Canadiens sont offensés. Ces deux millions de Canadiens qui font la queue dans une banque alimentaire — et on prévoit qu'il y en aura un million de plus cette année; ces mères qui doivent calculer par deux et trois fois combien elles peuvent se permettre de dépenser à l'épicerie cette semaine; ce Canadien sur quatre qui saute des repas; ces enfants qui ont faim lorsqu'ils vont à l'école; voilà les gens qui sont offensés. Ce sont eux que les conservateurs pleins de gros bon sens défendent contre la coalition libérale—néo-démocrate corrompue et déconnectée de la réalité qui les a punis tout simplement parce qu'ils sont Canadiens. Sous la gouverne du député de Carleton, nous allons retrouver le Canada dont les gens sont fiers, où ils peuvent s'offrir un logement, s'acheter des aliments et vivre à nouveau dans des collectivités sûres.

● (1345)

[Français]

**M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ):** Monsieur le Président, faisons un débat sur du contenu. Je suis assez expert là-dedans.

Le député a beaucoup parlé de la taxe sur le carbone dans son introduction. Moi, j'aimerais lui parler du projet de loi C-234, au sujet duquel nous avons eu beaucoup d'échanges à la Chambre. Il y a eu beaucoup de tensions aussi autour de ce projet de loi. Hier, dans mon discours, j'ai expliqué que nous avons fait le choix d'accepter les amendements du Sénat et qu'on pourrait mettre aux voix le projet de loi. Ce projet de loi est à la Chambre depuis janvier, mais les conservateurs ne nous laissent pas voter sur ce projet de loi.

Je poserais la question suivante à mon collègue. Pourquoi ne pas voter en faveur de l'exemption pour le séchage du grain? Cela donnerait quelque chose de concret pour les producteurs maintenant. Est-ce que les conservateurs sont prêts à le mettre aux voix?

[Traduction]

**M. Jasraj Singh Hallan:** Monsieur le Président, le projet de loi C-234 était un excellent projet de loi conservateur. Dans sa forme initiale, il s'agissait d'une mesure extraordinaire, pleine de bon sens. Cependant, depuis que le ministre de l'Environnement radical et idéologue, vêtu de sa combinaison orange, a intimidé les sénateurs pour qu'ils en modifient radicalement le libellé, la mesure législative ne ferait rien d'autre que punir encore plus les agriculteurs. Non seulement le gouvernement punit les agriculteurs avec sa taxe sur le carbone et ses idéologies radicales, mais le projet de loi C-234, dans sa forme originale, aurait récompensé nos agriculteurs qui travaillent dur. Il y a une chose que les libéraux n'ont pas admise: si nous taxons l'agriculteur qui produit les aliments et le camionneur qui les transporte, au bout du compte, ce sont ceux qui achètent ces aliments qui en font les frais.

Il est temps d'abolir cette taxe et de rétablir le projet de loi C-234 dans sa forme initiale afin de ramener les aliments à un coût moins élevé.

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD):** Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député pour sa capacité à mémoriser les slogans, mais il ne ferait pas la différence entre la vérité et un slogan si la grande déesse de la vérité elle-même descendait des cieux, se peignait en violet et dansait sur son bureau pendant une semaine. Il réciterait toujours les mêmes slogans simplistes.

J'aimerais lui demander: comment se fait-il que lorsque Erin O'Toole a déclaré que c'était le Parti communiste chinois qui avait contribué à le faire tomber, aucun député conservateur d'arrière-ban, voire aucun député conservateur tout court, ne s'est levé pour s'interroger sur l'ingérence étrangère qui a fait tomber un chef conservateur crédible pour le remplacer par le type qui vit aujourd'hui à Stormoway?

**M. Jasraj Singh Hallan:** Monsieur le Président, quelle farce. J'ai pris la parole à la Chambre pour réclamer que l'on nomme les députés qui travaillent dans l'intérêt de gouvernements étrangers, et non celui-ci. Nous demandons qu'une enquête soit ouverte...

**M. Charlie Angus:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Pour en revenir à la question de la déesse de la vérité, je demande au député de nommer les députés en question qui se trouvent dans les rangs des conservateurs. C'est ce qu'Erin O'Toole les enjoint à faire.

**Le vice-président:** Ce n'est pas un recours au Règlement. Je ne cesse de rappeler aux députés qu'ils doivent citer un article du Règlement pour montrer qu'il s'agit véritablement d'un recours au Règlement.

Le député de Calgary Forest Lawn a la parole.

**M. Jasraj Singh Hallan:** Monsieur le Président, pourquoi le député ne traverse-t-il pas l'allée pour aller dire à son chef déconnecté de la réalité de mettre de côté sa pension de 2,2 millions de dollars et de nous laisser soumettre cette question à la population dès aujourd'hui dans le cadre d'une élection générale? Déclenchons des élections et laissons les Canadiens décider, afin que nous puissions mener une enquête approfondie et découvrir qui sont les députés qui travaillent dans l'intérêt de gouvernements étrangers, et non dans l'intérêt des Canadiens.

Les conservateurs pleins de gros bon sens travailleront toujours dans l'intérêt des Canadiens, contrairement à la coûteuse coalition qui est déconnectée de la réalité.

*Travaux des subsides*

**M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais remercier le député de Calgary Forest Lawn pour l'excellent travail qu'il fait dans sa circonscription. Des membres de ma famille y vivent et ils ne tarissent pas d'éloges à son égard, tout comme de nombreux habitants de sa circonscription lorsque je m'y rends.

Est-ce que, tout comme moi dans ma circonscription, North Okanagan—Shuswap, le député ne cesse d'entendre dans la sienne à quel point les gens en ont assez? Ils en ont assez de la taxe sur le carbone. Ils en ont assez du gouvernement, qui considère simplement les Canadiens comme une source de revenus pour ses dépenses incontrôlées. A-t-il entendu les mêmes propos dans sa circonscription?

**M. Jasraj Singh Hallan:** Monsieur le Président, tout d'abord, je tiens à remercier le député de m'avoir aidé à faire des milliers de crêpes dans le cadre de mon déjeuner au fil des ans. Je remercie également sa fille, sa petite-fille et son gendre pour leur excellent travail.

J'entends exactement la même chose. C'est simple. Peu importe qu'ils aient vécu ici toute leur vie ou qu'ils viennent d'arriver, les gens me disent qu'ils ne reconnaissent plus le Canada. Ce n'est plus le Canada d'autrefois. Après neuf ans d'un gouvernement qui gruge les chèques de paie des Canadiens, qui punit ceux qui réussissent et ceux qui travaillent fort, le Canada est devenu un endroit où plus personne ne veut vivre.

Nous allons toutefois renverser cette tendance. Nous allons redonner espoir aux Canadiens. Il est temps que le gouvernement déclenche des élections sur la taxe sur le carbone, afin que les Canadiens aient les dirigeants qu'ils méritent, des dirigeants qui vont abolir la taxe, construire des logements, redresser le budget, faire échec au crime et faire revivre le rêve canadien.

• (1350)

**Mme Arielle Kayabaga (London-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, c'est un honneur et un privilège pour moi d'être ici aujourd'hui pour parler au nom des gens qui m'ont chargée de les représenter à la Chambre des communes, les gens de London-Ouest.

Ce matin, le chef de l'opposition officielle a déclaré que si les conservateurs formaient le gouvernement, ils dirigeraient les choses comme ils l'ont fait auparavant, en parlant précisément de l'époque où les conservateurs de M. Harper étaient au pouvoir. C'est proprement honteux. Après tout, ce Parti conservateur a promis de créer des pratiques culturelles barbares telles que des lignes d'écoute téléphonique qui encouragent les Canadiens à s'espionner les uns les autres. C'est ce Parti conservateur qui a séparé les familles en limitant les objectifs de réunification familiale, uniquement parce qu'il ne voulait pas laisser entrer de nombreuses personnes âgées dans ce pays.

Hier, le député de Calgary Forest Lawn a fait obstruction à un projet de loi dont le parrain était le député de Brandon—Souris. Il a dit que les conservateurs feraient en sorte de ne pas s'opposer à la motion, mais ils ont passé trois heures à faire de l'obstruction, à induire les Canadiens en erreur ainsi qu'à ne pas tenir les promesses qu'ils ont faites.

Ce Parti conservateur a introduit des compressions importantes dans le Programme fédéral de santé intérimaire en 2012, qui fournissait des soins de santé aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. Ces compressions ont conduit à un accès limité aux services de santé centraux pour de nombreux réfugiés, notamment des enfants et

des femmes enceintes. La Cour fédérale a finalement jugé que ces compressions étaient cruelles et inusitées.

Ce même Parti conservateur a voté contre le financement du Programme d'aide au logement provisoire avant les mois d'hiver, jouant des jeux politiques, comme ils le font depuis que nous sommes revenus au Parlement, avec la vie des réfugiés et des demandeurs d'asile vulnérables, trompant une fois de plus les Canadiens qu'ils sont ici pour servir. Ils sont ici pour couper des programmes qui sont vitaux et essentiels pour les Canadiens.

Ce Parti conservateur a mis fin au programme de réunification des familles pendant deux ans, séparant ainsi les familles. L'ancien ministre de l'Immigration des conservateurs de M. Harper a même déclaré: « Si vous pensez que vos parents pourraient devoir recourir à l'aide sociale au Canada, ne les parrainez pas ». Ces propos ont été tenus par un ministre du gouvernement Harper. C'est ce Parti conservateur qui a accusé les demandeurs d'asile et les réfugiés vulnérables d'abuser de la générosité du Canada.

Les conservateurs font ce qu'ils savent le mieux faire, soit diviser et tromper les Canadiens. Ils devraient avoir honte. Nous ne le tolérerons pas et nous n'accepterons pas leurs tactiques honteuses visant à diviser les Canadiens.

Parlons de ce que fait actuellement le Parti conservateur au Comité de la citoyenneté et de l'immigration. Je tiens à rappeler à la Chambre ce que les conservateurs ont dit au sujet du projet de loi C-71, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté, lors du débat à l'étape de la deuxième lecture. Il y a eu une obstruction de six heures au sujet d'une motion au Comité concernant le projet de loi C-71.

Je profite de l'occasion pour annoncer que je partagerai mon temps de parole avec la députée de Davenport. Je me suis laissé emporter.

J'aimerais vous faire part du contexte dans lequel s'inscrit le projet de loi C-71. Compte tenu des récentes modifications juridiques apportées par les conservateurs de M. Harper qui fixent la limite à la première génération, il était clair qu'il fallait changer la Loi sur la citoyenneté pour tenir compte des cohortes de citoyens exclus. Ce changement est particulièrement pertinent pour les personnes nées à l'étranger d'un parent canadien.

En 2009, plusieurs modifications apportées à la Loi sur la citoyenneté ont permis de résoudre la majorité des cas plus anciens de personnes ayant été dépossédées de leur citoyenneté en accordant et en rétablissant la citoyenneté, et en supprimant la nécessité pour toute personne de déposer un dossier pour la conserver avant son 28<sup>e</sup> anniversaire. Toutefois, les conservateurs de M. Harper ont restreint la citoyenneté par filiation à la première génération, ce que la Cour suprême de l'Ontario a jugé inconstitutionnel compte tenu des droits à l'égalité et à la mobilité.

Le chef de l'opposition officielle a laissé entendre qu'il utiliserait la clause dérogatoire s'il en avait l'occasion, et que les conservateurs envisageaient de priver les gens de leurs droits si cela les arrange. Ce que les conservateurs ont fait ici est un exemple concret de confiscation des droits des Canadiens, et je pense qu'ils recommenceront si l'occasion leur est donnée. Lorsque les conservateurs affirment que les Canadiens n'ont rien à craindre, les Canadiens doivent prendre acte de ce qu'ils ont fait par le passé dans la mesure où ils ont déclaré à maintes reprises qu'ils feraient fonctionner le système exactement comme ils le faisaient avant.

### Déclarations de députés

• (1355)

Le projet de loi S-245, un projet de loi d'intérêt public du Sénat sur la question des Canadiens ayant perdu leur citoyenneté, a été parrainé par un sénateur conservateur. Cependant, au cours de l'étude du projet de loi, le Parti conservateur a fait de l'obstruction pendant plus de 30 heures. Pendant ce temps, le député de Calgary Forest Lawn, qui est le parrain du projet de loi S-245 et l'ancien porte-parole du Parti conservateur en matière d'immigration, a recommandé l'introduction d'un projet de loi d'initiative parlementaire ou d'un projet de loi du gouvernement pour s'occuper de la dernière cohorte de Canadiens ayant perdu leur citoyenneté. Je tiens à souligner que le Parti conservateur continue de rejeter ce projet de loi, même s'il correspond aux souhaits de son chef, qui nous a assurés que les conservateurs continueront de soutenir et de défendre cette mesure législative.

Comme je l'ai dit plus tôt, le député de Calgary Forest Lawn aurait déclaré qu'ils veilleront à ce qu'il n'y ait pas d'opposition à ce projet de loi. Pourtant, hier, des députés conservateurs se sont relayés pendant des heures pour faire de l'obstruction. Ils ont dit aux Canadiens qu'il n'y aurait pas d'opposition et que le projet serait adopté rapidement, ce qui était fort trompeur. Ces Canadiens ont comparu devant le comité. Les conservateurs ont écouté les témoins et les ont entendus, mais ils les ont quand même induits en erreur et ils ont fait de l'obstruction.

Nous sommes saisis d'un projet de loi du gouvernement que nous voulons adopter. Les conservateurs de M. Harper ont eu tort de créer cette division dès le départ. Cependant, une fois de plus, le Parti conservateur joue à des jeux politiques avec la vie des Canadiens. Il n'y a là rien de nouveau. Ils l'ont déjà fait et le font encore. J'espère que les Canadiens regardent ce qui se passe.

Les conservateurs retardent le renvoi du projet de loi C-71 au comité, qui doit en débattre. Ils font également de l'obstruction au comité de l'immigration en ce qui concerne la motion sur le projet de loi C-71. Je suis très déçue que les conservateurs propagent de l'information erronée et tentent de semer la division et la peur dans le cœur des Canadiens, mais je ne peux pas dire que je sois surprise.

Les conservateurs parlent constamment de la pension des gens. Ils parlent de la pension du chef du NPD, mais ils ne parlent pas de celle de leur propre chef, qui s'élève à 230 000 \$. Les conservateurs ne veulent pas non plus expliquer pourquoi leur chef n'a pas d'habilitation de sécurité à l'heure actuelle. Ce sont là des questions auxquelles les Canadiens veulent qu'on réponde et que les conservateurs devraient se poser eux-mêmes.

De ce côté-ci de la Chambre, nous restons déterminés à redresser les torts causés par la limite inconstitutionnelle de la première génération imposée aux familles. Nous continuons à soutenir les nouveaux arrivants. Nous continuerons à offrir un refuge sûr aux demandeurs d'asile vulnérables, tout en assurant la durabilité de la croissance, la construction de plus de logements et la croissance de l'économie. Nous avons donné la priorité à la réunification familiale en élargissant le programme de parrainage des conjoints, des parents et des grands-parents, en augmentant nos niveaux annuels et en réduisant les exigences financières.

Nous agissons pour rétablir l'intégrité du Programme des étudiants étrangers, et protéger les étudiants contre les mauvais traitements et l'exploitation. Nous avons facilité la tâche des médecins étrangers qui ont des possibilités d'emploi et qui souhaitent rester au Canada afin de demander la résidence permanente. Nous avons

également lancé une catégorie propre au secteur de la santé dans le cadre d'Entrée express pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans ce secteur, afin que les Canadiens puissent recevoir les soins de santé de qualité qu'ils méritent.

Nous avons lancé le Programme pilote des gardiens d'enfants en milieu familial et le Programme pilote des aides familiaux à domicile, afin d'offrir des voies d'accès à la résidence permanente aux prestataires de soins. Nous sommes également le premier pays à avoir mis en place un volet humanitaire pour les dirigeantes, les défenseurs des droits de la personne, les personnes LGBTQI+, les minorités persécutées et les journalistes.

De ce côté-ci de la Chambre, nous soutiendrons toujours les nouveaux arrivants, les demandeurs d'asile, les réfugiés et les citoyens, et nous serons toujours à leurs côtés à chaque étape de leur parcours.

**Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC):** Monsieur le Président, contrairement à ce que j'ai entendu dans le discours de ma collègue aujourd'hui, il se trouve que je passe beaucoup de temps à London. Ma voisine de circonscription représente London et ma nouvelle circonscription comprendra London.

Ce n'est pas ce que me disent les habitants de London. En effet, les habitants de London et de toutes les régions environnantes me disent qu'ils veulent des élections sous le thème de la taxe sur le carbone. Ils ne font plus confiance au gouvernement. Ils ne font plus confiance au premier ministre. Je me demande pourquoi la députée ne votera pas en faveur de la motion de censure contre le gouvernement.

**Mme Arielle Kayabaga:** Monsieur le Président, je suis très heureuse d'entendre ma collègue d'en face parler de London. Il est très important de parler de London. Ma mère sera une nouvelle électricienne dans la circonscription de ma collègue, et je ne l'ai pas entendue mentionner une seule fois le nom de la députée.

Il est important de parler des choses qui comptent pour les Canadiens. Les questions que nous...

• (1400)

**Le Président:** Je crains que la période réservée au débat soit terminée.

---

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

### ALBERT « ALBY » BISHOP

**M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV):** Monsieur le Président, Alby était un rayon de soleil pour tous ceux qui l'ont connu. Il aimait chanter et danser, et ses spectacles semaient la joie dans toute notre collectivité. Il était profondément aimé et avait un bel avenir devant lui.

Alby voulait vivre, mais en juin de cette année, ses parents, Lisa et Albert, ont perdu Alby, qui n'avait que 23 ans, à cause de la crise des drogues toxiques. Sa mère a déclaré: « Fermez les yeux et imaginez perdre votre enfant à cause de cela. Nous perdons des enfants partout. Il faut faire quelque chose. »

En fait, les experts nous disent qu'il faut faire plus à tous les égards: plus de traitements, plus de soutien à la santé mentale, plus de logements et plus de réduction des méfaits. En attendant, j'adresse mes remerciements aux travailleurs de première ligne qui sauvent des vies, comme ceux de Sanguen, du Working Centre, de Community Healthcaring et de Thresholds dans ma collectivité. J'encourage tous mes collègues à soutenir l'augmentation des ressources offertes par les travailleurs de première ligne, pour que des parents ne perdent leurs enfants de cette manière.

\* \* \*

### LA JOURNÉE NATIONALE DE LA VÉRITÉ ET DE LA RÉCONCILIATION

**M. Wilson Miao (Richmond-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, le 30 septembre est la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, également appelée Journée du chandail orange. C'est l'occasion pour tous les Canadiens d'honorer les survivants et les enfants qui ne sont jamais rentrés chez eux.

Cette journée est également l'occasion de reconnaître la solidarité centenaire et inestimable des peuples autochtones et des Canadiens d'origine chinoise en Colombie-Britannique. Les Musqueam étaient aux côtés des premiers immigrants chinois à un moment où ils en avaient le plus besoin. Les deux communautés ont créé ensemble les jardins maraîchers chinois dans la réserve de Musqueam.

Quand nous contemplons cette riche histoire, nous devons nous souvenir de la gentillesse, de l'altruisme et du courage de nos peuples autochtones. La vérité doit venir avant la réconciliation. Poursuivons sur la voie de la réconciliation et avançons vers la guérison.

\* \* \*

### DES VŒUX D'ANNIVERSAIRE

**M. John Barlow (Foothills, PCC):** Monsieur le Président, c'est un honneur aujourd'hui de rendre hommage au capitaine William H. Wilson. Cet homme de 100 ans a servi son pays et sa collectivité de façon incomparable. En fait, il nous faudrait tous plus de 100 vies pour aspirer au même dévouement.

Le capitaine Wilson a servi dans la Marine royale canadienne à bord du NCSM *Ottawa* le jour J et a reçu l'Étoile de l'Atlantique pour sa bravoure. La Marine royale du Canada l'a nommé premier capitaine honoraire du premier escadron de sous-marins du Canada en l'honneur de ses efforts inlassables pour faire connaître l'impressionnante histoire de la marine canadienne.

Surnommé « le lapin », il a la capacité déconcertante de trouver des objets étonnants pour le musée naval de Calgary, un établissement qui, de l'avis de beaucoup, n'existerait même pas sans ses efforts inlassables. Que ce soit à l'époque où il était responsable du transport des Jeux olympiques de 1988, au cours de sa longue carrière au Canadien Pacifique, ou lorsqu'il a reçu l'Ordre d'excellence de l'Alberta, son engagement envers la collectivité est sans égal.

Je demande aux députés de se joindre à moi pour souhaiter au capitaine Bill un joyeux centième anniversaire. Foothills le remercie de ses services.

\* \* \*

### ST. JOHN'S-EST

**Mme Joanne Thompson (St. John's-Est, Lib.):** Monsieur le Président, cet été, dans tout St. John's-Est, ce que j'ai entendu était

### Déclarations de députés

clair. Nous devons assurer nos arrières. Les parents veulent plus de places en garderie à 10 \$ par jour. Dix mille Terre-Neuviens et Labradoriens sont allés chez le dentiste, souvent pour la première fois depuis de nombreuses années. Les enfants vont maintenant à l'école le ventre plein grâce à l'investissement dans le programme d'alimentation dans les écoles. Les gens veulent plus de mesures pour le climat, pas moins, et les soins de santé restent une priorité absolue, ce qui explique pourquoi nous avons fait des investissements importants.

Les habitants de St. John's-Est m'ont dit qu'ils voulaient que ces progrès se poursuivent, qu'ils ne soient pas annulés et qu'ils ne fassent pas l'objet de compressions.

\* \* \*

[Français]

### STÉPHANE GRENIER

**Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ):** Monsieur le Président, je voudrais souligner les 20 années d'implication dévouée de M. Stéphane Grenier au sein du conseil d'administration de La Piau, de même que son engagement indéfectible envers les plus démunis de Val-d'Or.

Grâce à lui, La Piau a pu grandir et offrir un soutien vital à plusieurs personnes dans le besoin. Son leadership, sa bienveillance et sa détermination ont permis à notre communauté de devenir plus solidaire et plus inclusive. Par ses actions, Stéphane a démontré qu'il est possible de réellement améliorer les choses. Il a su écouter, accompagner et défendre les droits des plus vulnérables, tout en mobilisant les ressources nécessaires pour répondre aux défis rencontrés. Il a toujours été présent sur le terrain, là où les besoins se font le plus sentir, que ce soit pour offrir un repas, reconforter une personne en détresse ou simplement prêter une oreille attentive. Grâce à lui, plusieurs projets d'envergure ont vu le jour à Val-d'Or, dont le Château de Marie-Ève.

Stéphane est un modèle pour nous tous. Son parcours vient nous rappeler l'importance d'agir avec cœur et solidarité. Je le remercie pour tout.

\* \* \*

● (1405)

[Traduction]

### LES JEUX D'ÉTÉ DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

**M. Ken McDonald (Avalon, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour saluer les merveilleux jeunes athlètes d'Avalon qui ont participé en août aux Jeux d'été 2024 de Terre-Neuve-et-Labrador organisés par la ville de Bay Roberts. Des milliers de jeunes athlètes âgés de 13 à 15 ans venus de toute la province ont fait preuve d'un esprit sportif, d'un athlétisme, d'un travail d'équipe et d'une habileté exemplaires. C'était un honneur d'assister à cette célébration remarquable du sport et de l'esprit communautaire.

Je remercie particulièrement Walter Yetman, le maire de Bay Roberts; les membres du comité organisateur; et tout spécialement Judy Morrow et Neil Kearley, les coprésidents des Jeux d'été de Terre-Neuve-et-Labrador, qui font partie de cette initiative depuis 2018. Je remercie sincèrement tous les entraîneurs, les parents, les membres des familles, les bénévoles, les spectateurs, les chauffeurs et les commanditaires de leur soutien. Sans eux, il n'y aurait pas eu de jeux.

### *Déclarations de députés*

Aujourd'hui, ces jeunes sont nos athlètes. Demain, ils seront nos leaders. J'invite tous les députés à applaudir avec moi toutes les personnes qui ont participé aux Jeux d'été 2024 de Terre-Neuve-et-Labrador.

\* \* \*

#### LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

**Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC):** Monsieur le Président, après des années sous la gouverne du premier ministre, la vie n'a jamais été aussi chère pour les Canadiens. Il a fait doubler la dette, fait doubler le coût du logement, causé la pire inflation en 40 ans et envoyé 2 millions de personnes aux banques alimentaires; il a encouragé le crime et provoqué le chaos dans nos collectivités.

Les libéraux ont pu compter sur le soutien indéfectible de leurs partenaires de coalition néo-démocrates. Dans une tentative désespérée, le chef du NPD a prétendu avoir déchiré leur entente de coalition pour se distancier de ce bilan catastrophique, mais, devant la motion de confiance qui a été déposée, il a décidé de penser d'abord à lui et à sa pension plutôt qu'aux Canadiens.

Les Canadiens ont désespérément besoin de changement. Il est temps que le Bloc et le NPD arrêtent de protéger le coûteux premier ministre. Il nous faut des élections sur la taxe sur le carbone dès maintenant pour que les Canadiens puissent décider d'abolir la taxe, de construire des logements, de redresser le budget et de faire échec au crime.

\* \* \*

#### LE SPORT DANS BRAMPTON-SUD

**Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons eu un été très occupé à Brampton et, aujourd'hui, j'aimerais souligner les exploits sportifs de nos résidents.

Des Bramptoniens ont participé à la Copa América et ont représenté le Canada aux Jeux olympiques et paralympiques d'été à Paris. Brampton est la capitale du cricket au Canada, et nous avons accueilli le GT20, un tournoi de renommée mondiale, où des joueurs vedettes, véritables sources d'inspiration pour nous tous, ont joué au plus haut niveau. Tandis qu'un match de hockey sur glace organisé par la Ville de Brampton a battu des records et a permis de recueillir plus de 1 million de dollars pour notre hôpital local, les tournois de hockey sur gazon et de kabaddi pour tous les âges continuent de gagner en popularité. J'ai été très heureuse de remettre des prix à nos plus jeunes joueurs au tournoi de soccer pour enfants dans Brampton-Sud.

Le sport est essentiel à une bonne santé et au bien-être. Continuons de célébrer nos athlètes et de promouvoir l'activité physique à Brampton et dans tout le Canada.

\* \* \*

#### LES AÎNÉS

**M. Ben Carr (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, au cours de l'été, j'ai eu l'honneur d'échanger avec la communauté dynamique des personnes âgées de 55 ans et plus de Winnipeg-Centre-Sud. En visitant Parkway, Riverbend Plaza, Fred Tipping Place, Riverwood Square, Villa Cabrini et le Thorvaldson Care Center, j'ai pu constater de visu la contribution des personnes âgées à notre collectivité. J'ai notamment rencontré le conseil des résidents de Riverbend Plaza. Nous avons discuté d'une loi sur les

soins de longue durée sécuritaires, d'une stratégie nationale sur le vieillissement et de l'importance de vieillir près de chez soi.

Nous avons aussi célébré le 65<sup>e</sup> anniversaire du Thorvaldson Care Center, le seul établissement de soins intermédiaires du Manitoba, où la famille Thorvaldson offre depuis trois générations des soins empreints de compassion à des adultes âgés. Cet anniversaire nous rappelle combien il est important d'établir des normes strictes en matière de soins de longue durée afin de garantir la dignité et la qualité à tous les Canadiens vieillissants.

Je remercie tout spécialement Moira Jones et tous les membres du conseil des aînés de Winnipeg-Centre-Sud pour leur riche contribution à notre collectivité.

\* \* \*

● (1410)

[Français]

#### LE BLOC QUÉBÉCOIS

**M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC):** Monsieur le Président, aujourd'hui, nous avons déposé une motion de censure afin d'arrêter la destruction du Canada par ce gouvernement minoritaire libéral qui est en place depuis trop longtemps.

Après le NPD qui a maintenu ce gouvernement sur le respirateur artificiel, c'est maintenant au tour du Bloc québécois, ce parti qui se pavane sur toutes les tribunes en disant: nous sommes les défenseurs du Québec. François Legault, le premier ministre des Québécois, qui, lui, parle au nom des Québécois, demande au Bloc de faire tomber ce gouvernement incompetent.

Pourquoi dire une chose et faire le contraire? Au lieu d'être un complice des libéraux, le Bloc québécois devrait défendre les Québécois. À titre d'exemple, le Bloc québécois est un très mauvais négociateur. Il n'a même pas été capable d'obtenir une annulation du décret des caribous.

Le Bloc québécois vend son âme à ce gouvernement libéral et n'obtient aucun gain pour les Québécois. À quoi ça sert, le Bloc québécois? Le Bloc québécois a voté pour dépenser plus d'argent et pour doubler la machine du gouvernement. Tout ça s'est fait avec plein de scandales et avec l'argent des Québécois, notre argent.

Ça sert à qui, le Bloc québécois? Une chose est certaine, ça ne sert pas les Québécois.

\* \* \*

[Traduction]

#### GAYLE CHRISTIE

**L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à ma chère amie Gayle Christie, ancienne mairesse de l'arrondissement d'York, décédée le 14 août et inhumée le 8 septembre.

Le parcours de Gayle a commencé à Toronto, où elle est entrée dans la fonction publique à titre de membre du conseil scolaire. Son dévouement l'a poussée à devenir conseillère municipale, et elle a fini par être élue mairesse d'York, poste qu'elle a occupé de 1978 à 1982 et qui lui a permis de représenter sa collectivité au conseil du Grand Toronto.

La contribution de Gayle témoigne du pouvoir de la persévérance et de la passion. En tant que mère et femme active en politique, elle a inspiré d'innombrables autres femmes à surmonter les obstacles et à poursuivre leurs rêves dans des postes de premier plan, moi y compris. Son engagement inébranlable nous rappelle que les femmes peuvent et doivent se trouver à l'avant-scène du processus décisionnel. Alors que nous repensons à ses réalisations, honorons la mémoire de Gayle en poursuivant son combat pour l'égalité dans les communautés qu'elle a représentées.

J'offre mes plus sincères condoléances à la famille.

\*\*\*

### LE VOL DE VÉHICULES

**M. Doug Shipley (Barrie—Springwater—Oro-Medonte, PCC):** Monsieur le Président, après neuf ans de gouvernement néo-démocrate—libéral, le fardeau fiscal, les prix et la criminalité augmentent sans cesse, et il faut que cela cesse.

Sous ce gouvernement libéral laxiste en matière de criminalité, les vols de voitures ont augmenté de 34 %. À Toronto, on parle d'une augmentation de plus de 300 %. Nous savons qu'en Ontario, 68 % des individus condamnés pour un délit lié aux vols de véhicules ne purgent qu'une peine de six mois ou moins. Tout récemment, nous avons appris que l'escouade affectée aux vols de véhicules en Ontario a procédé à 124 arrestations entre septembre 2023 et mars 2024. Il est choquant de constater que près de la moitié des individus arrêtés par cette escouade étaient déjà en liberté sous caution au moment de leur arrestation, et que 61 % de ces contrevenants ont par la suite été encore une fois libérés sous caution.

Cette vague de criminalité est le résultat direct des politiques laxistes de capture et de remise en liberté du gouvernement libéral, lequel a d'ailleurs abrogé les peines minimales obligatoires et facilité la mise en liberté sous caution des criminels. Demain, au nom de l'ensemble de la population canadienne, nous aurons la possibilité de faire tomber ce gouvernement coûteux et de faire échec au crime. La coalition néo-démocrate—libérale laissera-t-elle les Canadiens décider du prochain gouvernement en déclenchant une élection sur la taxe sur le carbone?

\*\*\*

### LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

**M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC):** Monsieur le Président, après neuf ans de gouvernement néo-démocrate—libéral, le fardeau fiscal, les prix et la criminalité augmentent sans cesse, et il faut que cela cesse.

Il y a deux ans, le chef du NPD, qui est un vendu, a trahi les travailleurs en formant une coûteuse coalition avec le premier ministre libéral, qui a augmenté le fardeau fiscal, gonflé le prix des aliments, doublé le coût du logement et laissé déferler une vague sans précédent de criminalité et de chaos dans nos rues autrefois sûres. Pour couronner le tout, il a voté pour quadrupler la taxe sur le carbone en vue de la faire passer à 61 ¢ le litre.

Demain, au nom de toute la population canadienne, nous aurons l'occasion de mettre fin à ce coûteux gouvernement. Il faut déclencher des élections sur la taxe sur le carbone dès maintenant pour permettre aux Canadiens de choisir entre la coûteuse coalition néo-démocrate—libérale, qui taxe les aliments, pénalise le travail, prend notre argent, double le prix du logement et laisse les crimes et les drogues déferler dans nos collectivités, et les conservateurs, qui

### Déclarations de députés

vont abolir la taxe, construire des logements, redresser le budget et faire échec au crime.

\*\*\*

• (1415)

[Français]

### LA JOURNÉE DE RECONNAISSANCE DES FAMILLES DE MILITAIRES

**Mme Élisabeth Brière (Sherbrooke, Lib.):** Monsieur le Président, la semaine dernière, nous avons souligné la sixième Journée de reconnaissance des familles de militaires.

Cette année, cette journée revêtait une signification bien particulière pour ma famille. Mon mari, qui a été colonel honoraire dans les Hussards de Sherbrooke, et moi sommes très fiers de notre fils, qui est présentement en mission en Lettonie. En effet, tout comme de nombreux militaires canadiens, il participe à l'opération Reassurance visant à apporter notre contribution aux mesures de dissuasion et de défense de l'OTAN en Europe centrale et orientale.

Aujourd'hui, j'ai une pensée pour toutes les familles comme la nôtre qui font le sacrifice de partager l'un des leurs pour que le Canada assume son rôle de gardien de la paix dans le monde. Nous le savons, le contexte mondial actuel nous pousse à renforcer notre présence dans différentes régions du globe afin d'éviter que des conflits s'étendent.

Soyons fiers de la contribution du Canada à l'international, soyons fiers de nos militaires, mais soyons également fiers des familles de ces derniers qui leur offrent un soutien indéfectible.

\*\*\*

[Traduction]

### LES OPIOÏDES

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD):** Monsieur le Président, le cauchemar des opioïdes ravage les petites villes et les villages, qui n'ont tout simplement pas les ressources pour gérer une crise aussi accablante. Des gens meurent en raison de drogues contaminées, de l'inaccessibilité des traitements, de la crise du logement et des gangs prédateurs qui font de nos voisinages des lieux dangereux.

La ville de Timmins a récemment tenu son tout premier sommet municipal sur la lutte contre la crise des opioïdes. Le message est clair: les municipalités ne peuvent pas surmonter seules cette crise. Le gouvernement fédéral doit participer en offrant un soutien accru en matière de santé mentale, une stratégie crédible en matière de logement dont les petites collectivités pourront tirer parti, du financement pour les traitements et le rétablissement, et une stratégie crédible relative aux gangs qui donnera plus de pouvoirs aux policiers afin de mettre fin à la violence. La Fire Keeper Patrol, un organisme autochtone dont les membres patrouillent dans les rues de Timmins pour garder les gens en sécurité et en vie, pourrait servir d'exemple au reste du pays.

Nous n'avons pas besoin que les conservateurs jettent de l'huile sur le feu et amènent les gens à proférer de graves menaces de mort contre les médecins et les infirmiers qui gardent les gens sains et saufs. Au bout du compte, notre travail consiste à faire de nos rues des lieux sûrs pour la population ainsi qu'à prévenir la mort de nos êtres chers.

*Questions orales*

[Français]

**MAUDE CHARRON**

**Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ):** Monsieur le Président, le 8 août dernier, une grande femme a fait la fierté des gens de Sainte-Luce-sur-Mer et du Québec en entier.

Maude Charron a remporté la médaille d'argent des 59 kilogrammes aux Jeux olympiques de Paris après avoir soulevé une charge totale de 236 kilogrammes. L'haltérophile originaire de La Mitis était entourée de sa famille pour réaliser ce deuxième exploit après avoir remporté la médaille d'or aux Jeux de Tokyo en 2021. Elle devenait ainsi la deuxième haltérophile du Canada à gagner une médaille d'or olympique.

Ses efforts et son parcours ont inspiré l'Est du Québec au grand complet, qui s'était rassemblé pour regarder son épreuve. Elle a certainement conquis le cœur des gens des régions en prenant une gorgée de sirop d'érable québécois juste avant sa performance. Il y a de ces gens qui nous inspirent au quotidien grâce à leur résilience et leur audace. Maude Charron en fait partie.

Je dis bravo à Maude et je la remercie pour tout. Les gens d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia sont fiers d'elle.

\* \* \*

[Traduction]

**LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA**

**M. Michael Kram (Regina—Wascana, PCC):** Monsieur le Président, après neuf ans de gouvernement néo-démocrate—libéral, le fardeau fiscal, les prix et la criminalité augmentent sans cesse, et il faut que cela cesse.

Presque tous les jours, lorsque les Canadiens se réveillent, ils apprennent l'existence d'un nouveau scandale de conflit d'intérêts impliquant M. Taxe-sur-le-carbone Carney. Quelques jours seulement après être devenu conseiller spécial du premier ministre, il a donné son premier conseil au premier ministre, à savoir de lui verser 10 milliards de dollars de l'argent des contribuables afin d'établir un nouveau fonds d'investissement. Ensuite, il lui a conseillé d'utiliser l'argent des contribuables pour accorder 2 milliards de dollars de prêts à ses amis de Telesat pour un travail que d'autres entreprises auraient pu effectuer pour la moitié du prix. Comme si cela ne suffisait pas, il préconise également des modifications aux règles hypothécaires qui profiteraient directement à son assureur hypothécaire.

Heureusement, demain, la coalition néo-démocrate—libérale fera l'objet d'un vote de défiance, ce qui permettra aux Canadiens d'avoir des élections sur la taxe sur le carbone. Ce sont les Canadiens qui devraient pouvoir choisir entre quatre autres années de corruption et de taxes sur le carbone et un nouveau gouvernement conservateur pour faire le ménage.

\* \* \*

● (1420)

**LE VOL DE VÉHICULES**

**Mme Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet d'une question très importante pour les habitants de Mississauga—Erin Mills: le vol de véhicules et ses répercussions sur la vie de mes concitoyens. Le gouvernement libéral collabore avec les autres ordres de gouver-

nement afin de mettre en œuvre des solutions concrètes pour lutter contre le vol de véhicules et rendre nos collectivités plus sûres.

Le Sommet national pour lutter contre le vol de véhicules que nous avons tenu en février a donné lieu à un plan d'action national, à une détection accrue dans les principaux ports et à une meilleure collaboration avec les services de police locaux. C'est grâce à ces efforts collectifs que les vols de véhicules ont diminué de 17 % au cours des six premiers mois de 2024. Ce succès est en grande partie attribuable à nos services de police locaux, et je tiens à souligner en particulier les efforts incroyables déployés par le chef Nishan Duraiappah, le chef adjoint Nick Milinovich et les agents de la police régionale de Peel pour arrêter les criminels et récupérer les véhicules volés grâce au projet Odyssey et à d'autres initiatives. Voilà ce qu'on peut appeler des mesures concrètes.

**QUESTIONS ORALES**

[Français]

**L'ÉCONOMIE**

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, demain, le Bloc québécois va devoir voter sur une motion pour décider si, oui ou non, il va garder au pouvoir le gouvernement le plus centralisateur et coûteux de l'histoire du Canada, un gouvernement qui est mauvais pour le Québec. Il a doublé le coût du logement et doublé la dette nationale. Le premier ministre du Québec dit que la nation québécoise ne veut pas qu'on manifeste de la confiance envers ce gouvernement.

Même le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté libéral dit qu'il a brisé le système de l'immigration. Si même le ministre n'a pas confiance en son bilan, pourquoi le Bloc québécois devrait-il avoir confiance?

**Le Président:** Comme je l'ai mentionné hier, les questions posées doivent porter sur l'administration du gouvernement afin que les députés puissent recevoir des réponses claires.

L'honorable ministre des Services publics et de l'Approvisionnement a la parole.

**L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.):** Monsieur le Président, de toute évidence, le chef conservateur, après 20 ans à la Chambre, ne comprend pas encore les règles de la Chambre. Une autre chose qu'il ne comprend pas encore, c'est l'importance des soins dentaires pour les Québécois. Il parle de faire mal aux Québécois.

Que dit-il aux Québécois de ma région? Il leur dit de ne surtout pas s'inscrire au Régime canadien de soins dentaires parce que ça n'existe pas alors que, au Québec, 800 000 aînés sont inscrits au Régime canadien de soins dentaires. Or, il leur dit qu'il ne faut pas s'inscrire, que ça n'existe pas.

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, ce gouvernement a doublé le coût du logement pour les gens dans la région de Québec, a triplé le coût du logement à Montréal et a fait gonfler le prix de la nourriture, forçant 2 millions de Canadiens à aller dans les banques alimentaires chaque mois. De plus, il a poussé le Québec au point de rupture, avec un système d'immigration dont le ministre libéral dit qu'il est brisé. La nation québécoise ne veut pas d'un gouvernement centralisateur et coûteux.

*Questions orales*

Les députés vont-ils voter pour une élection afin d'élire un gouvernement de gros bon sens?

**L'hon. Soraya Martinez Ferrada (ministre du Tourisme et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lib.):** Monsieur le Président, il y a quand même une grande hypocrisie dans une question qui fait valoir qu'on se préoccupe de la vie des gens, alors que le chef du Parti conservateur n'est même pas capable d'énoncer clairement ses intentions cachées et que le député de Cypress Hills—Grasslands se fait payer un voyage pour aller en Floride vendre une vision antiavortement et contre le droit des femmes.

La première chose qu'il doit faire, c'est contrôler son caucus et rassurer les femmes, ici, au Canada, sur le fait que ce droit ne sera pas touché.

\* \* \*

[Traduction]

**LA TARIFICATION DU CARBONE**

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, après neuf ans de gouvernement néo-démocrate—libéral, le fardeau fiscal, les prix et la criminalité augmentent sans cesse, et il faut que cela cesse. Le gouvernement a fait doubler le prix du logement, il a doublé la dette, il a forcé 2 millions de personnes à recourir aux banques alimentaires et il a haussé les taxes et impôts. Maintenant, il veut imposer une taxe sur le carbone de 61 ¢ le litre qui paralysera notre économie. La bonne nouvelle, c'est que dans le cadre d'élections sur le thème de la taxe sur le carbone, les Canadiens pourront abolir la taxe, construire des logements, redresser le budget et faire échec au crime.

Pouvons-nous maintenant ramener le gros bon sens chez nous?

• (1425)

**L'hon. Mark Holland (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, je vais essayer de m'exprimer dans un vocabulaire que le chef de l'opposition comprendra. Les conservateurs vont supprimer le régime de soins dentaires, ils vont abolir l'assurance-médicaments, ils vont ruiner le système de santé et ils vont détruire les services de garderie. La différence entre ces slogans et les absurdités qu'il lance, ces calories vides qui conviendraient mieux à Nabisco qu'à la Chambre des communes, c'est qu'ils correspondent exactement à ce qu'il va faire.

Tôt ou tard, il va devoir regarder les aînés dans les yeux et leur dire ce qu'il fera du régime de soins dentaires. Il devra regarder les patients diabétiques dans les yeux et leur dire ce qu'il fera de leurs médicaments contre le diabète. Tôt ou tard, il finira de répandre son vitriol, et la vérité éclatera au grand jour.

**Le Président:** Chers collègues, nous frôlons la limite de l'acceptable. Je recommande aux députés de ne pas dépasser cette limite.

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, c'est compréhensible qu'à l'idée d'élections portant sur la taxe sur le carbone, les nerfs du député craquent. Il perd tout son sang-froid et il s'emporte en gesticulant parce qu'il tient désespérément à quadrupler la taxe sur le carbone pour la porter à 61 ¢ le litre. Il tient désespérément à concrétiser cette prise de contrôle par l'État qui mettra fin aux régimes privés d'assurance-médicaments des Canadiens et qui interdira à ces derniers de recourir à leur régime d'assurance-maladie.

Les conservateurs axés sur le gros bon sens vont abolir la taxe, construire des logements, redresser le budget, faire échec au crime

et protéger le régime d'assurance-médicaments des Canadiens. N'est-ce pas formidable?

**L'hon. Mark Holland (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, cet homme a nié l'existence du régime de soins dentaires. Cet homme a déclaré que les fournisseurs n'y adhèreraient pas. J'ai une petite nouvelle pour lui: à ce jour, 750 000 personnes au pays se sont prévaluées du régime, et plus de 80 % des fournisseurs y ont adhéré. Voilà ce que j'appelle des résultats.

Le député a beau semer la peur et tenir des propos alarmistes, nous, nous allons également obtenir des résultats à l'égard du régime d'assurance-médicaments. Nous allons faire ce qu'il faut pour que les diabétiques obtiennent leurs médicaments. Nous allons faire ce qu'il faut pour que les femmes obtiennent leurs contraceptifs. Après tout, c'est à cela que ressemble la liberté: une femme qui est libre de faire ses propres choix en ce qui concerne son propre corps.

**Le Président:** Je rappelle à tous les députés que les questions et les réponses doivent être adressées à la présidence. Je demande encore une fois aux députés de ne pas frôler ainsi les limites de l'acceptable.

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, le plan du député consiste à quadrupler la taxe sur le carbone pour la faire passer à 61 ¢ le litre et à imposer un régime à payeur unique qui interdit aux femmes de recourir à leur régime privé actuel pour obtenir des contraceptifs ou toute autre sorte de médicament. Voilà ce que signifie le terme « payeur unique », et ce n'est pas à cela que ressemble la liberté. En fait, le député veut quadrupler la taxe sur le carbone, ce qui paralysera l'économie. L'économie sera plongée en plein hiver nucléaire.

Pourquoi ne pas laisser les Canadiens voter dans le cadre d'élections sur le thème de la taxe sur le carbone pour qu'ils décident s'ils sont prêts à abolir la taxe, à construire des logements, à redresser le budget et à faire échec au crime?

**L'hon. Karina Gould (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je vais dire à la Chambre à quoi la liberté ne ressemble pas. La liberté, ce n'est pas des députés conservateurs qui font un voyage en Floride toutes dépenses payées pour prendre la parole...

**M. Michael Barrett:** Qui sont les 35 députés libéraux qui seront encore ici après les élections?

**Le Président:** Je saurais gré au député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes de ne pas parler lorsqu'il n'a pas la parole. Il aura son tour pour poser des questions.

La leader du gouvernement à la Chambre des communes peut reprendre depuis le début.

• (1430)

**L'hon. Karina Gould:** Monsieur le Président, je vais dire à la Chambre à quoi la liberté ne ressemble pas. La liberté, ce n'est pas des députés conservateurs qui font un voyage en Floride toutes dépenses payées pour prendre la parole à l'occasion de congrès anti-avortement et qui militent contre le droit à l'avortement au Canada. Quand le chef du Parti conservateur parle des droits des femmes, il omet de dire qu'il cherche secrètement à les priver de leurs droits génésiques. Quand il parle de liberté, il ne présente qu'un côté de la médaille.

Ce que nous faisons aujourd'hui, c'est exprimer le fait que la Chambre n'a pas confiance dans le chef du Parti conservateur.

*Questions orales*

[Français]

**LES AÎNÉS**

**M. Alain Therrien (La Prairie, BQ):** Monsieur le Président, le temps file pour les libéraux. L'heure de la décision approche. Ils doivent choisir entre la justice économique pour les aînés ou des élections. Ils peuvent mettre fin aux deux classes d'aînés qu'ils ont créées en privant les personnes de 74 ans et moins de l'augmentation de 10 % de la pension de la Sécurité de la vieillesse qui a été accordée aux plus âgés ou ils peuvent aller consulter officiellement la population en espérant très fort pour eux que les sondages se trompent. Nous choisissons le camp des aînés.

Qu'est-ce que les libéraux vont choisir? Le temps presse.

**L'hon. Steven MacKinnon (ministre du Travail et des Aînés, Lib.):** Monsieur le Président, contrairement au Bloc québécois, c'est le Parti libéral du Canada qui était là pour les aînés ces dernières années.

Nous avons augmenté le Supplément de revenu garanti de 1 000 \$. Cela a permis d'aider près de 1 million d'aînés au Canada. Nous avons élargi de 40 % l'exemption des gains au titre du Supplément de revenu garanti, de sorte que les aînés qui travaillent peuvent conserver une plus grande partie de ce qu'ils gagnent.

Le Bloc québécois a voté contre ces mesures.

**M. Alain Therrien (La Prairie, BQ):** Monsieur le Président, les aînés méritent mieux que de la partisanerie. Notre demande est claire. Les aînés méritent des réponses plus claires que cela.

On parle des aînés qui ont travaillé durant des décennies pour mériter une belle retraite. Cependant, ils voient aujourd'hui leur pouvoir d'achat fondre avec la hausse du coût de la vie. Ces personnes-là méritent de vraies réponses quand on leur parle de leur revenu. Les aînés nous écoutent. C'est important, donc nous allons répéter.

Est-ce que les libéraux vont bonifier la Sécurité de la vieillesse des aînés âgés de moins de 75 ans, oui ou non?

**L'hon. Steven MacKinnon (ministre du Travail et des Aînés, Lib.):** Monsieur le Président, je le répète encore une fois pour mon ami de La Prairie et pour sa formation politique: les Québécois et les Québécoises aînés ont le droit de se lever ce matin et de se demander ce vient de leur arriver.

Les bloquistes ont toujours voté contre les aînés. Ils ont toujours voté contre nos plans pour améliorer la vie des aînés, surtout celle des plus vulnérables. Dernièrement, ils ont voté contre le plan de soins dentaires pour les aînés québécois.

Ils devraient avoir honte.

\* \* \*

[Traduction]

**LA SANTÉ**

**M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD):** Monsieur le Président, parce que les libéraux sont trop faibles pour tenir tête à Doug Ford, des patients se retrouvent avec des factures qui totalisent des milliers de dollars après une intervention chirurgicale. Parce que les libéraux sont trop faibles pour tenir tête à Danielle Smith, des habitants de sa province sont obligés de mettre la main à la poche pour voir un médecin. C'est ce que font les conservateurs: ils saignent le système de santé à blanc afin que leurs amies les

grandes entreprises aient ainsi l'occasion d'arnaquer encore plus les Canadiens.

Pourquoi le gouvernement libéral laisse-t-il les conservateurs privatiser notre système de santé?

**L'hon. Mark Holland (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, tant qu'à parler d'être trop faible, parlons-en. Deux jours après avoir reçu une lettre du chef de l'opposition, qui lui demandait de cesser de défendre le régime d'assurance-médicaments et de défendre l'amélioration du système de santé, le chef du NPD a déguerpi. Or, s'il s'est défilé à cette occasion, comment fera-t-il pour défendre les intérêts des Canadiens?

Une occasion s'offrait à nous. Nous travaillions bien ensemble. Nous avons mis en place le programme de soins dentaires: 750 000 personnes en bénéficient, et plus de 80 % des fournisseurs s'y sont inscrits. Nous travaillions bien ensemble dans le dossier de l'assurance-médicaments. Si le député a des idées à proposer, il sait que nous sommes tout ouïe. Cependant, tout ce qui l'intéresse, ce sont les jeux politiques. Tout ce qu'il veut, c'est miser sur la dis corde plutôt que sur la collaboration.

● (1435)

**M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD):** Monsieur le Président, les libéraux ont laissé les premiers ministres provinciaux conservateurs privatiser leurs régimes de santé, sans rien faire.

[Français]

Le dernier gouvernement conservateur a réduit le financement en santé de 43,5 milliards de dollars. C'est le salaire de plus de 60 000 infirmières chaque année.

Maintenant, les premiers ministres conservateurs, comme François Legault, privatisent notre système de santé et les libéraux ne font rien.

Pourquoi les libéraux ne font-ils rien pour protéger les gens et la Loi canadienne sur la santé?

[Traduction]

**L'hon. Mark Holland (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, c'est exaspérant parce que notre système de santé traverse actuellement une crise existentielle. Cette crise se manifeste en la personne du chef conservateur, qui, en s'en prenant au régime de soins dentaires et en voulant imposer des compressions dans la santé, supprimer l'assurance-médicaments et torpiller les accords conclus avec les provinces et les territoires, menace grandement cette chose que nous chérissons: le système de santé public.

Les investissements que nous avons faits doivent se poursuivre. Les progrès que nous avons réalisés doivent continuer. C'est pourquoi j'invite instamment les parlementaires à s'opposer à ce que les conservateurs veulent faire du système de santé en unissant leurs efforts pour que tous les Canadiens obtiennent les soins auxquels ils ont droit.

\* \* \*

**LA TARIFICATION DU CARBONE**

**Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC):** Monsieur le Président, après neuf ans de gouvernement libéral—néo-démocrate, on sait qu'il n'en vaut tout simplement pas le coût. On le constate partout où on regarde.

*Questions orales*

En Ontario, pour la toute première fois, plus de 1 million de personnes ont dû faire appel à une banque alimentaire en seulement un an. C'est grâce à cette radicale taxe sur le carbone libérale—néo-démocrate. Les familles ontariennes disent être tout simplement incapables de payer la montagne de dettes et de taxes que le premier ministre déverse sur elles.

Pourquoi le gouvernement ne déclenche-t-il pas des élections sur la taxe sur le carbone afin de laisser les Canadiens décider?

**L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais lire un extrait d'un rapport publié aujourd'hui par le Bureau d'assurance du Canada. On peut y lire ceci: « L'été de 2024 se classe maintenant comme la saison la plus dévastatrice de l'histoire du Canada en ce qui a trait aux sinistres assurés attribuables à des événements météorologiques [...]. En deux mois seulement, en juillet et en août, on a battu le triste record de l'année la plus désastreuse enregistrée et poussé la sinistralité annuelle de l'année 2024 à plus de 7,7 milliards [de dollars]. »

Qu'est-ce que le chef de l'opposition a à répondre à cela? Laissons la planète brûler. De ce côté-ci de la Chambre, nous n'allons pas rester les bras croisés.

**Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC):** Monsieur le Président, je croyais que la taxe sur le carbone était censée régler tous ces problèmes.

Les libéraux ne déclencheront pas d'élections sur la taxe sur le carbone parce qu'ils savent exactement ce que les Canadiens diront. En 2023, le recours aux banques alimentaires a augmenté pour la huitième année consécutive. Par pure coïncidence, il s'agissait aussi de la huitième année consécutive du gouvernement libéral.

Combien d'autres personnes devront se rendre dans une banque alimentaire ou seront obligées de le faire avant que le ministre de l'Environnement admette que le fardeau fiscal, les prix et la criminalité augmentent sans cesse, et qu'il faut que cela cesse?

**L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.):** Monsieur le Président, la réalité, c'est que le Parti conservateur et son chef ne sont pas là pour protéger les Canadiens. Ils sont là pour protéger les intérêts de leurs amis, comme les dirigeants du secteur pétrolier qui ont assisté à un événement spécial pour le chef de l'opposition. Je peux assurer à tout le monde que les dirigeants du secteur pétrolier ne viennent pas à mon activité de financement.

Cependant, ce que les conservateurs veulent faire, c'est enlever quelque chose à la population. Dans la circonscription du chef du Parti conservateur, Carleton, 58 000 personnes reçoivent la Remise canadienne sur le carbone. Dans Thornhill, plus de 60 000 personnes reçoivent plus d'argent que ce qu'elles paient pour la tarification du carbone. Nous contribuons à rendre le coût de la vie plus abordable tout en luttant contre les changements climatiques.

**M. John Barlow (Foothills, PCC):** Monsieur le Président, après neuf ans de gouvernement néo-démocrate—libéral, le fardeau fiscal, les prix et la criminalité augmentent sans cesse, et, oui, il faut que cela cesse.

Selon les statistiques qui émanent du gouvernement libéral—néo-démocrate lui-même, le nombre de Canadiens souffrant d'insécurité alimentaire a augmenté de 111 %. C'est un quart des Canadiens qui ne savent pas d'où viendra leur prochain repas. Il existe

pourtant une solution: abolir la taxe sur le carbone pour donner aux Canadiens le répit dont ils ont besoin.

Les libéraux savent que 70 % des Canadiens veulent abolir la taxe. Demain, les libéraux les écouteront-ils en déclenchant des élections sur la taxe sur le carbone?

**L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.):** Monsieur le Président, ce serait formidable si l'opposition officielle s'appuyait sur des faits. La grande majorité des Canadiens récupèrent plus d'argent qu'ils n'en paient. Nous avons un plan de lutte contre les changements climatiques qui fonctionne. Il permet de lutter contre la menace existentielle des changements climatiques tout en créant des possibilités économiques et de la prospérité pour l'avenir.

Il y a eu plus de 100 projets de croissance propre et 60 milliards de dollars d'investissements. Il s'agit des 12 milliards de dollars que Dow a investis à Fort Saskatchewan, en Alberta. Il s'agit de la mine de potasse de Jansen. Il s'agit de l'usine de lithium de Sayona, au Québec. Voilà un plan qui fonctionne. Les conservateurs n'ont aucun plan pour l'avenir, ni pour l'environnement, ni pour l'économie.

● (1440)

**M. John Barlow (Foothills, PCC):** Monsieur le Président, voici le résultat de leur plan. La taxe sur le carbone des libéraux et des néo-démocrates fait grimper les coûts pour les agriculteurs, les camionneurs, les fabricants de produits alimentaires et les prix à l'épicerie, à tel point que les Canadiens n'ont pas les moyens de se nourrir. Selon l'organisme Food Banks Alberta, le recours aux banques alimentaires a augmenté de 73 %, et 40 % des bénéficiaires sont des enfants. Pendant ce temps, le gouvernement libéral—néo-démocrate affirme que les Canadiens n'ont jamais eu la vie aussi belle, alors que les banques alimentaires peinent à répondre à la demande.

Si le gouvernement libéral—néo-démocrate estime que sa taxe sur le carbone est si formidable, va-t-il déclencher des élections sur ce thème dès demain et laisser les Canadiens décider?

[Français]

**Mme Élisabeth Brière (secrétaire parlementaire de la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social et de la ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, justement, parce que nous comprenons que ce sont les enfants qui souffrent de l'insécurité alimentaire dans ces temps un peu plus difficiles, nous avons mis en place le programme d'alimentation dans les écoles. Ce programme va permettre de nourrir 400 000 enfants de plus que ce qui est actuellement le cas. Nous travaillons avec les provinces et les territoires pour mettre en place ce programme qui va vraiment venir en aide aux enfants.

\* \* \*

**L'ÉCONOMIE**

**M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement libéral est un mauvais gouvernement pour le Québec. Après neuf ans, le « Bloc libéral » a fait doubler le coût des logements, a créé la pire inflation des 40 dernières années, a forcé des étudiants à vivre dans le sous-sol de leurs parents, a amené le Québec à un point de rupture en matière d'immigration, a voté 188 fois pour sauver le premier ministre et a voté pour 500 milliards de dollars de dépenses inflationnistes.

*Questions orales*

Est-ce que le premier ministre et son lieutenant de Beloeil—Chambly vont permettre demain aux Québécois de choisir un gouvernement de gros bon sens lors d'une élection?

**L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, je suis tellement contente de répondre à une question concernant l'inflation. La bonne nouvelle, c'est qu'au mois d'août, l'inflation est passée à 2 %. Durant toute l'année, l'inflation était dans la fourchette cible de la Banque du Canada. À cause de cela, le Banque a commencé à baisser le taux directeur. C'est une bonne nouvelle pour les Canadiennes et les Canadiens. Tout ce que les conservateurs offrent, ce sont des intentions cachées et de l'austérité. Ils veulent « couper, couper, couper ».

**M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC):** Monsieur le Président, les taxes, l'inflation et les prix à l'épicerie, c'est ce que nous allons « couper ».

Le chef du « Bloc libéral » avait un discours très différent de celui d'aujourd'hui après le dernier mauvais budget libéral de cette ministre des Finances. En parlant du premier ministre, voici ce que le chef du Bloc québécois a dit: « [...] je crois qu'il a la main dans les poches des Québécois [...] Il abuse grossièrement du pouvoir de dépenser. Il creuse un déficit épouvantable que les Québécois vont devoir payer, et payer longtemps [...] »

Pourquoi le « Bloc libéral » veut-il laisser les mains de ce premier ministre dans les poches des Québécois? Est-ce que, demain, le premier ministre et son lieutenant de Beloeil—Chambly vont permettre aux Québécois de choisir leur gouvernement, un gouvernement de gros bon sens?

**L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai toujours confiance que les Québécois et les Québécoises comprennent ce qui n'a pas de bon sens. Ce qu'ils viennent d'entendre n'a pas de bon sens.

Nous avons été un gouvernement qui a été là pour le Québec. Nous avons fait des investissements exemplaires dans le domaine de l'aérospatiale, des investissements records dans le domaine de l'aluminium, des investissements dans le domaine de l'automobile et des investissements dans le numérique. Nous nous battons pour créer des emplois chez nous. Nous nous battons pour bâtir l'industrie de demain. Nous nous battons pour bâtir le Québec et le Canada de demain. C'est ce à quoi les Québécois s'attendent.

\* \* \*

**L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ**

**M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ):** Monsieur le Président, tout ça pour ça.

Ça fait un an que le Québec exige une répartition équitable des demandeurs d'asile entre les provinces. Aujourd'hui, le ministre de l'Immigration annonce que ça n'arrivera pas et que son groupe de travail prend fin. Il n'y aura pas de répartition, sauf avec les deux seules provinces volontaires, soit Terre-Neuve-et-Labrador et le Manitoba. D'ailleurs, je dis merci aux deux provinces de comprendre que, forcer le Québec à accueillir les demandeurs d'asile du Canada entier, ça crée une crise humanitaire. C'est apprécié, mais leurs efforts ne suffiront pas.

Comment le ministre peut-il accepter un échec aussi colossal?

• (1445)

[Traduction]

**M. Paul Chiang (secrétaire parlementaire du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.):** Monsieur le Président, tout comme le député d'en face, je pense qu'il faut aider les demandeurs d'asile et leur permettre de se loger. Je comprends l'enjeu au Québec. Nous sommes là pour les Québécois et nous allons les aider à régler ce problème.

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ):** Monsieur le Président, Terre-Neuve-et-Labrador et le Manitoba mises ensemble, c'est 5 % de la population canadienne. Si elles fournissent leur part d'efforts, le Québec ne sera allégé que de 5 % de la charge de l'accueil des demandeurs d'asile. Ni les Québécois ni les demandeurs d'asile ne verront la différence dans l'offre de services insuffisante. Toutes les provinces doivent participer. Les Québécois n'ont pas à s'occuper des demandeurs d'asile du Canada au grand complet à la place des Canadiens.

Qu'est-ce que le ministre va faire pour que le Canada cesse de pelletter ses responsabilités dans la cour des Québécois et des Québécoises?

**L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.):** Monsieur le Président, la réalité, c'est que l'immigration et la citoyenneté sont des compétences fédérales, et nous travaillons avec les provinces et les territoires. Si la citoyenneté était une citoyenneté provinciale, ce serait autre chose, mais le Canada est un pays encore aujourd'hui.

La bonne nouvelle, c'est que nous travaillons très étroitement et très efficacement avec le gouvernement du Québec sur une multiplicité d'enjeux en matière d'immigration et d'accueil des demandeurs d'asile, et ça va très bien. Évidemment, quand les choses vont bien et de mieux en mieux, c'est un peu moins bon pour le Bloc québécois.

**M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ):** Monsieur le Président, parlons des quatre provinces conservatrices qui refusent d'aider le Québec. Ces conservateurs, qui n'ont jamais fourni leur part d'efforts, refusent d'accueillir une seule personne de plus pendant que le Québec reçoit la moitié des demandeurs d'asile du Canada. A-t-on déjà entendu les conservateurs au fédéral demander à leur gang d'aider les Québécois? Nous, nous n'avons jamais entendu ça.

Selon le ministre, est-ce que les conservateurs fédéraux devraient passer plus de temps ici, à la Chambre à dire à leur gang d'apporter leur contribution en ce qui a trait aux demandeurs d'asile et moins de temps dans les églises créationnistes de Floride à parler contre l'avortement?

**Le Président:** Encore une fois, j'aimerais rappeler aux députés que les questions doivent porter sur l'administration du gouvernement canadien.

Je vois que le ministre se lève pour répondre à cette question. Je donne donc la parole à l'honorable ministre des Services publics et de l'Approvisionnement.

**L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.):** Monsieur le Président, il y aurait effectivement beaucoup à dire sur les intentions cachées des conservateurs, mais je vais laisser aux conservateurs le soin de parler de ces intentions cachées qui sont de moins en moins cachées.

*Questions orales*

Parlons peut-être d'une chose plus pertinente pour les députés du Québec, du moins dans le contexte de la question: les relations avec le gouvernement du Québec. Au cours des dernières semaines, nous avons fait trois annonces collaboratives presque consécutives en matière d'immigration sur les travailleurs temporaires étrangers à deux reprises et sur les étudiants étrangers à plusieurs autres reprises. C'est un travail collaboratif qui va aller de mieux en mieux à la condition qu'on travaille ensemble.

\* \* \*

[Traduction]

**LE LOGEMENT**

**Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC):** Monsieur le Président, sous le règne du gouvernement néo-démocrate—libéral, le fardeau fiscal, les prix et la criminalité augmentent sans cesse, et il faut que cela cesse. On rapporte qu'une mère qui vit dans un campement de sans-abri à London, en Ontario, aurait dit: « J'ai trois enfants et je suis sans-abri. Je veux simplement trouver un endroit chaud où me loger avant l'hiver pour pouvoir ravoir mes enfants avec moi, là où ils devraient être. » Demain, au nom des Canadiens, nous aurons l'occasion de mettre fin à ce gouvernement coûteux afin de pouvoir bâtir les maisons dont ils ont besoin.

Le gouvernement néo-démocrate—libéral va-t-il laisser les Canadiens se prononcer sur ce qu'ils veulent dans le cadre d'élections sur la taxe sur le carbone?

**Le Président:** Je rappelle au député de Timmins—Baie James et à tous les députés qu'ils doivent attendre que la présidence leur donne la parole avant de s'exprimer.

Le secrétaire parlementaire du ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités a la parole.

**M. Peter Fragiskatos (secrétaire parlementaire du ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.):** Monsieur le Président, il est inacceptable que des gens se retrouvent en situation d'itinérance, que ce soit dans ma région, à London en Ontario, ou ailleurs au Canada. Ce sont des histoires tragiques. Il ne devrait pas y avoir de campements. C'est une bonne chose que les conservateurs prennent la parole pour soulever ces enjeux. Ce qui n'est pas bon, c'est qu'ils n'ont rien à proposer. Ils ne font que jeter de la poudre aux yeux; ils jouent la comédie. Ils ne se soucient pas des gens dans la rue. S'ils s'en souciaient, ils parleraient des enjeux liés à l'itinérance. Ils se servent plutôt de personnes en situation d'itinérance pour lancer des attaques à la Chambre des communes. Les députés conservateurs sont prêts à aller filmer des sans-abri dans les campements et à publier les vidéos dans les médias sociaux, mais ils n'ont rien à proposer. Ils ne se soucient pas du sort de ces personnes.

**Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC):** Monsieur le Président, après neuf ans de gouvernement néo-démocrate—libéral, l'itinérance augmente et il y a de plus en plus de campements de sans-abri. En fait, le nombre de sans-abri a augmenté de 38 % au Canada. Il y a maintenant 1 400 campements de sans-abri dans la seule province de l'Ontario. Les séances de photos des libéraux ne permettront pas de construire les 5,8 millions de logements nécessaires pour que le logement redevienne abordable au Canada. Demain, nous aurons une chance de faire tomber ce gouvernement dispendieux au nom de tous les Canadiens, afin que nous puissions construire les logements dont ils ont besoin.

Le gouvernement néo-démocrate—libéral laissera-t-il les Canadiens décider du sort de la taxe sur le carbone en déclenchant des élections?

● (1450)

**M. Peter Fragiskatos (secrétaire parlementaire du ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.):** Monsieur le Président, je travaille avec cette députée au comité de la Chambre des communes responsable des questions de logement. Je sais qu'elle est sincère lorsqu'elle soulève ces arguments, mais son parti n'a pas de plan. En fait, tous les députés d'en face ont dit non lorsqu'ils ont eu l'occasion de voter pour des mesures destinées à remédier au problème de l'itinérance et à la crise qui sévit dans nos rues. Ils ont dit non à l'augmentation des mesures de soutien aux communautés. Ils ont refusé une augmentation des mesures de soutien aux organismes sans but lucratif. Les investissements que nous avons réalisés ont permis de sortir 87 000 personnes de la rue. Il nous reste encore beaucoup à faire, et nous y arriverons.

\* \* \*

**LA FISCALITÉ**

**M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC):** Monsieur le Président, après neuf ans de gouvernement néo-démocrate—libéral, le fardeau fiscal, les prix et la criminalité augmentent sans cesse, et il faut que cela cesse. L'impôt sur les gains en capital est une autre taxe destructrice d'emplois qui est imposée aux petites entreprises. Les libéraux se plaisent à dire que cette taxe s'applique seulement à la tranche de 0,13 % des plus riches, mais la ministre des Finances ne dit pas que les salariés de la tranche inférieure de 99,87 % n'y seront pas assujettis. Demain, le NPD et le Bloc auront l'occasion de faire tomber ce gouvernement dispendieux en votant en faveur de notre motion de censure conservatrice.

Le NPD et le Bloc laisseront-ils enfin les Canadiens faire leur choix dans le cadre d'élections sur la taxe sur le carbone?

**L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement croit en l'équité fiscale pour tous les Canadiens. Nous croyons que les enseignants ou les infirmières de chez nous ne devraient pas payer plus d'impôt qu'un multimillionnaire. Nous croyons que, au Canada, on ne devrait pas pouvoir déterminer le montant du chèque de paie d'une personne en fonction de son sourire. Nous croyons qu'aucune adolescente canadienne ne devrait tomber enceinte parce qu'elle n'a pas les moyens d'acheter des contraceptifs. Pendant que nous finançons ces programmes essentiels en misant sur l'équité fiscale, nous savons que les conservateurs défendent une seule chose: un programme caché de compressions et d'austérité.

\* \* \*

**LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**M. Jamil Jivani (Durham, PCC):** Monsieur le Président, après neuf ans sous le gouvernement néo-démocrate—libéral, le fardeau fiscal, les prix et la criminalité augmentent sans cesse, et il faut que cela cesse. La semaine dernière, nous avons appris que la Commission des libérations conditionnelles du Canada a accordé la semi-liberté à un violeur en série qui avait été condamné en 2020 pour avoir agressé cinq femmes. La Commission des libérations conditionnelles est nommée par le gouvernement libéral. Sa présidente rend compte au ministre libéral de la Sécurité publique.

### Questions orales

Quand les néo-démocrates—libéraux commenceront-ils à enfermer les récidivistes violents?

**Mme Jennifer O'Connell (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales (Cybersécurité), Lib.):** Monsieur le Président, le député d'en face sait très bien que les décisions de la Commission des libérations conditionnelles sont prises indépendamment du gouvernement. Ce qui est malheureux, c'est que les conservateurs préfèrent politiser l'indépendance de notre système judiciaire afin de semer la peur, une peur qu'ils souhaitent utiliser à leur avantage. Ils veulent miner nos institutions démocratiques à des fins politiques. Tous les Canadiens devraient être très préoccupés par les conservateurs, leurs plans et les compressions qu'ils veulent imposer à notre système de justice pénale.

\* \* \*

### LA SANTÉ

**Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD):** Madame la Présidente, en Alberta, les compressions des conservateurs en santé ont privé des centaines de milliers d'Albertains d'un médecin de famille, et la situation ne fait qu'empirer. Cinquante-huit pour cent des médecins de l'Alberta prévoient quitter la province au cours des cinq prochaines années. À cause du plan de privatisation des services de santé des conservateurs, les Canadiens sont obligés de choisir entre attendre pour les soins dont ils ont besoin et payer de leur poche. Les Albertains sont aussi des Canadiens, et la Loi canadienne sur la santé est censée protéger tous les Canadiens.

Pourquoi les libéraux restent-ils les bras croisés pendant que Danielle Smith fait des compressions dans les soins de santé pour les Canadiens?

**L'hon. Mark Holland (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, je sais que, pour la députée d'en face et pour tous les membres de ce caucus, le caractère public et universel du système de santé est fondamental. Il est impératif de veiller à ce que chaque Canadien, où qu'il se trouve, ait accès à des soins en fonction de ses besoins et non de la grosseur de son portefeuille. C'est pourquoi la menace des compressions des conservateurs et les attaques qu'ils veulent mener contre le système de santé sont si inquiétantes. C'est pourquoi la Chambre doit travailler en collaboration pour s'assurer de faire le travail. C'est pourquoi l'investissement de 200 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années dans le système de santé est également d'une importance capitale.

• (1455)

**Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD):** Monsieur le Président, j'espère que le ministre de la Santé tient compte de ses paroles alors qu'il envisage de priver les Canadiens de soins dentaires. À la télévision, le ministre de l'Approvisionnement libéral a récemment fait planer une menace sur les Canadiens, en affirmant que le gouvernement leur retirerait les soins dentaires s'il ne parvenait pas à ses fins. Ce ne serait pas la première fois que les libéraux déçoivent les Canadiens. Avec les conservateurs, ils ont voté contre la baisse du prix des produits d'épicerie, contre l'obligation pour les géants de l'alimentation de payer leur dû et contre l'élimination de la notion de profits dans le domaine des soins de longue durée. Nous savons que les conservateurs retireront les soins dentaires aux Canadiens tandis qu'ils conserveront les leurs.

Pourquoi les libéraux menacent-ils de faire pareil?

**L'hon. Mark Holland (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, la députée sait très bien que le seul parti qui menace les soins dentaires dans ce pays est le Parti conservateur du Canada, dont les membres refusent de répondre à une question. C'est le seul, à ma connaissance. Quand quelqu'un refuse de répondre à une question, on peut deviner pourquoi, n'est-ce pas? Ils veulent supprimer le programme. D'abord, ils ont essayé de dire que le programme n'existait pas, puis ils ont dit que personne n'y adhérerait...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** À l'ordre, s'il vous plaît.

J'invite le ministre à poursuivre et à terminer sa réponse.

**L'hon. Mark Holland:** Monsieur le Président, 750 000 personnes se sont inscrites jusqu'à présent. La voie à suivre est claire. Il y a 9 millions de Canadiens qui ont besoin de ce programme; 9 millions de Canadiens n'étaient pas assurés. Ce sont 9 millions de personnes qui, selon les conservateurs, ne méritent pas de recevoir des soins dentaires. Eh bien, nous croyons que si, et nous ne nous arrêterons pas tant que tout le monde ne sera pas couvert.

\* \* \*

### LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

**M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.):** Monsieur le Président, au Canada, les déclarations d'abus pédosexuels en ligne ont augmenté de 850 % au cours des 10 dernières années. Nos enfants méritent mieux. En tant que père de trois jeunes filles, je m'inquiète des dangers qui les guettent en ligne et de l'absence de lois rigoureuses en matière de sécurité en ligne pour assurer la protection de nos enfants, dont certains sont à un âge où ils sont vulnérables et impressionnables.

Le ministre de la Justice peut-il nous dire comment il entend assurer la sécurité de nos enfants en ligne?

**L'hon. Arif Virani (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, partout au Canada, les parents s'inquiètent pour la sécurité de leurs enfants en ligne. En tant que parent, je partage leur crainte. C'est pourquoi il est essentiel que nous adoptions des lois visant à assurer la sécurité de nos enfants. J'ai donc déposé le projet de loi sur les préjudices en ligne. Le projet de loi C-63 établit les toutes premières normes de sécurité pour les plateformes en ligne. Il associe l'obligation de protéger les enfants à des sanctions effectives pour les plateformes qui ne s'exécutent pas.

Nous avons des lois rigoureuses en matière de sécurité pour protéger nos enfants contre les dangers qui les guettent dans le monde physique; nos enfants doivent également être en sécurité en ligne. Nous créons un univers en ligne plus sûr pour nos enfants. Il est vraiment regrettable que les conservateurs ne puissent pas se rallier à cet important projet de loi.

\* \* \*

[Français]

### L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

**M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC):** Monsieur le Président, le décret du ministre de l'Environnement est un affront aux régions du Québec. C'est encore une fois une tentative d'Ottawa de s'ingérer dans les compétences du Québec. Ce sont 1 400 jobs au minimum qui sont en péril. Cela veut dire que des communautés entières sont menacées. Nous, les conservateurs, comprenons que les impacts seront catastrophiques.

*Questions orales*

Demain, au nom de tous les Canadiens et Québécois, nous aurons l'occasion de mettre fin à ce gouvernement centralisateur.

Est-ce que le « Bloc libéral » laissera les Québécois décider lors d'une élection?

**L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.):** Monsieur le Président, pas de plan pour l'environnement, pas de plan pour la qualité de l'air, pas de plan pour l'air pur, pas de plan pour l'économie, pas de plan pour la santé, c'est ce que les conservateurs ont à offrir aux Québécois et aux Québécoises.

Nous travaillons avec tout le monde pour essayer de trouver des solutions à des problèmes qui sont parfois complexes. Nous venons tout juste de faire une offre au gouvernement du Québec de presque un demi-milliard de dollars. Nous allons travailler ensemble pour trouver une solution notamment pour les emplois en forêt, mais aussi pour la protection du caribou, ce que les conservateurs sont incapables de faire.

**M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais rappeler au ministre de l'Environnement qu'aucune somme ne pourra compenser les pertes d'emploi, les vies brisées et une crise sociale. C'est ce que le décret va nous amener chez nous.

Ce que le Bloc québécois appelle un gain est en réalité une mesure temporaire jusqu'à Noël. On sait que le Bloc québécois n'est plus un parti des régions. On doit comprendre que le seul gain possible pour le Québec est de faire tomber les libéraux.

Est-ce que le « Bloc libéral » laissera les Québécois décider lors d'une élection?

• (1500)

**L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.):** Monsieur le Président, je pense que ce qu'on va voir demain à la Chambre, c'est que la Chambre ne fait pas confiance au chef de l'opposition. Il n'a rien à offrir à la population du Québec, que ce soit en matière d'environnement, d'économie ou d'emplois. Il n'a rien à offrir, zéro, *niet*.

**M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC):** Monsieur le Président, demain, nous aurons l'occasion de mettre fin au gouvernement le plus coûteux et le plus centralisateur de l'histoire du pays. C'est un gouvernement qui nuit énormément au Québec, comme l'a, à juste à titre, mentionné la semaine passée le premier ministre du Québec, François Legault.

Or, le « Bloc libéral » a continué de soutenir ce gouvernement qui va tuer un minimum de 1 400 emplois au Saguenay et sur la Côte-Nord. C'est une catastrophe anticipée.

Pourquoi ne pas déclencher des élections et permettre aux travailleurs forestiers de décider de leur avenir?

**L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais quand même rappeler à mes collègues qu'il y a eu trois élections depuis 2015 au Canada, au cours desquelles la question de l'environnement était au centre des discussions et des débats à l'échelle canadienne. Nous avons gagné les trois élections. Cela peut ne pas leur faire plaisir.

Ce qu'on va voir demain à la Chambre, c'est que la Chambre ne fait pas confiance au chef de l'opposition. Elle ne fait pas confiance

au Parti conservateur. Il est là pour protéger les intérêts de ses amis, il n'est pas là pour la population.

Qu'on parle d'économie, d'environnement ou d'emplois, les conservateurs n'ont rien à offrir.

\* \* \*

**L'ENVIRONNEMENT**

**M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC):** Monsieur le Président, on sait très bien, comme tous les Canadiens, qu'en matière d'environnement, ce gouvernement est toujours prompt à faire la leçon à tout le monde. C'est « faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais. »

Le *National Post* nous apprend que le premier ministre a pollué pour 200 000 \$ avec l'utilisation de son jet cet été, qu'il n'y a pas de cible atteinte par ce gouvernement depuis neuf ans et que le Canada est au 63<sup>e</sup> rang sur 67 pays pour ce qui est de l'efficacité des mesures environnementales.

Le gouvernement libéral n'a pas à s'en faire, ses amis du Bloc québécois vont l'aider. C'est un parti souverainiste qui va aider un parti fédéraliste. Comment le ministre très fédéraliste accepte-t-il cela?

**L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai beaucoup de respect pour mon collègue de l'autre côté de la Chambre. Hélas, à peu près tout ce qu'il vient de dire est faux.

Les émissions de gaz à effet de serre sont à leur plus bas niveau en 25 ans. C'est la première fois dans l'histoire du pays que nos émissions diminuent alors que l'économie fonctionne à plein régime. La dernière fois où les émissions ont été aussi basses, O.J. Simpson était devant les tribunaux et l'iPhone était inventé, mais même pas commercialisé.

Les conservateurs n'ont rien à proposer sur les changements climatiques, aucune mesure d'adaptation, alors que cela a coûté 7 milliards de dollars aux Canadiens et aux Canadiennes cet été.

\* \* \*

**L'ACCÈS À L'INFORMATION**

**M. Martin Champoux (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, j'invite mes collègues à deviner l'identité de la personne dont les libéraux essaient de cacher aux Québécois les courriels et les documents. C'est Amira Elghawaby. Bien oui, c'est encore elle.

La commissaire à l'information a dû émettre une ordonnance pour forcer le ministère dont relève Mme Elghawaby à répondre à une demande d'accès à l'information concernant 3 000 pages de courriels et de documents. Pourtant, Mme Elghawaby n'est pas ministre. Elle ne possède aucune information stratégique confidentielle.

Coudon, qu'est-ce qu'elle a à cacher, Mme Elghawaby? Pourquoi les libéraux ont-ils si peur de dévoiler ces courriels et ces documents au public?

**L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.):** Monsieur le Président, toutes les organisations du gouvernement, tous les ministères, toutes les sociétés d'État et tous les agents qui travaillent pour le gouvernement canadien ont la même responsabilité de respecter la Loi sur l'accès à l'information, et c'est ce à quoi l'on s'attend dans ce cas aussi.

*Questions orales*

**M. Martin Champoux (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, on n'apprend pas grand-chose dans les réponses du ministre. On n'apprendra pas non plus grand-chose de transcendant dans les courriels de Mme Elghawaby.

On ne comprend pas pourquoi les libéraux refusent de les dévoiler au public. Au mieux, on va savoir ce qu'elle écrit et à qui elle l'écrit. On va peut-être savoir quel groupe elle consulte, quoiqu'on s'en doute. On va peut-être savoir ce qu'elle pense pour de vrai, sans filtre, de quelques sujets supplémentaires. On s'entend pour dire qu'on ne s'attend pas à quelque chose de très édifiant.

Franchement, si les libéraux ont si peur que le public sache ce qu'elle écrit et avec qui elle discute, pourquoi attendre que ça sorte dans le journal? Pourquoi ne pas la congédier immédiatement et, un coup parti, abolir son poste?

• (1505)

[Traduction]

**L'hon. Kamal Khera (ministre de la Diversité, de l'Inclusion et des Personnes en situation de handicap, Lib.):** Monsieur le Président, nous sommes absolument déterminés à gouverner de façon ouverte et transparente. La demande sera communiquée avant le délai accordé et elle sera transmise à la commissaire à l'information.

\* \* \*

**LE COMMERCE INTERNATIONAL**

**M. Ryan Williams (Baie de Quinte, PCC):** Monsieur le Président, après neuf ans, les prix, le fardeau fiscal et la criminalité augmentent sans cesse, et il faut que cela cesse. Et maintenant, les droits de douane aussi sont en hausse. Les droits américains sur le bois d'œuvre viennent de doubler. Que fait le premier ministre? Fait-il les manchettes des journaux commerciaux? Non, il ne fait pas les manchettes; il fait des farces dans une émission de télévision de fin de soirée, où il a qualifié la question du bois d'œuvre de problème mineur important. On parle de 400 000 emplois.

Quand le premier ministre comprendra-t-il que c'est lui le dindon de la farce et qu'il est temps d'avoir un premier ministre qui fera de cette question un dossier majeur qui est important pour tous les Canadiens, leurs emplois et leurs chèques de paie?

**L'hon. Mary Ng (ministre de la Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique, Lib.):** Monsieur le Président, je suis très heureuse que le député d'en face ait vu hier le premier ministre à l'émission de Stephen Colbert, d'autant plus que nous savons que leurs nouvelles leur viennent de Tucker Carlson.

Les Canadiens qui ont regardé l'entrevue d'hier soir savent ce que tous les Canadiens savent: le gouvernement défend les travailleurs, nous défendons notre secteur forestier et nous continuerons de faire ce travail pour les Canadiens et pour nos travailleurs. Le secteur forestier contribue énormément à la création d'emplois au pays, et nous poursuivrons nos efforts en ce sens.

**M. Ryan Williams (Baie de Quinte, PCC):** Monsieur le Président, les excuses boiteuses doivent aussi cesser. Le premier ministre précédent a conclu un accord sur le bois d'œuvre en 80 jours. Cela fait neuf ans. Le premier ministre précédent n'a jamais reculé, contrairement au premier ministre actuel, qui a reculé devant Biden, Obama et Trump, ce qui a eu comme résultat que le chômage a augmenté et que 400 000 autres emplois risquent de disparaître dans le secteur forestier.

Lorsque le premier ministre a dit que le Canada était de retour, il parlait plutôt d'un retour en arrière. N'est-il pas temps que nous ayons de nouveau un premier ministre prêt à défendre les intérêts des Canadiens?

**L'hon. Mary Ng (ministre de la Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique, Lib.):** Monsieur le Président, nous n'avons pas de leçons à recevoir des conservateurs lorsqu'il s'agit de conclure des accords commerciaux. Le Parti conservateur veut que nous ne tenions pas compte de l'environnement. Il veut que nous laissions tomber les travailleurs. Il veut nous voir conclure de mauvais accords commerciaux. Je me rappelle qu'à la Chambre, les conservateurs voulaient que nous capitulions dans le dossier de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique. Nous n'avons pas fait ce choix. Ils ont applaudi le Brexit. Ce n'est pas ce que nous avons fait. Ils ont abandonné les Ukrainiens au moment où ils avaient le plus besoin d'aide, alors que nous avons négocié des accords de libre-échange.

De ce côté-ci de la Chambre, nous négocions de bons accords, pas n'importe lesquels, et nous n'allons pas capituler.

**Le Président:** Le député de South Shore—St. Margarets siège à la Chambre depuis longtemps. Je le prie de faire preuve d'indulgence.

Le député de Prince George—Peace River—Northern Rockies a la parole.

**M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC):** Monsieur le Président, après neuf ans de gouvernement néo-démocrate—libéral, le fardeau fiscal, les prix et la criminalité augmentent sans cesse, et il faut que cela cesse. Hier soir, le premier ministre a participé à un talk-show américain et il a qualifié de mineurs ses échecs dans le dossier du bois d'œuvre. Il y a quelques semaines à peine, les États-Unis ont imposé un droit de douane de 14,5 % au bois d'œuvre canadien. Depuis, deux autres scieries de la Colombie-Britannique ont fermé leurs portes et plus de 500 travailleurs ont été mis au chômage.

Les néo-démocrates—libéraux pensent-ils vraiment que la fermeture de scieries et la perte de milliers d'emplois dans le secteur forestier ne sont qu'un problème mineur?

**L'hon. Mary Ng (ministre de la Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique, Lib.):** Monsieur le Président, tout d'abord, je veux remercier l'industrie du bois d'œuvre et ses travailleurs pour leur immense contribution à l'économie canadienne. Nous avons entendu les propos du premier ministre et nous discutons de la question. Le différend dure depuis longtemps, ce qui n'aide personne et, surtout, ne nous aide pas à construire des logements abordables.

De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes très fiers de nous attaquer au problème du logement et de construire des logements abordables. Si nous réglons ce différend, l'abordabilité du logement s'améliorera aux États-Unis et, assurément, au Canada.

*Questions orales*

[Français]

**LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

**Mme Sophie Chatel (Pontiac, Lib.):** Monsieur le Président, cet été a été marqué par un événement très important. C'était l'inauguration de l'école primaire dans la communauté atikamekw de Manawan. Cette école financée en partie par le gouvernement fédéral va permettre aux enfants de la communauté d'étudier dans leur culture et dans leur langue. C'est une très bonne nouvelle.

J'aimerais demander à la ministre des Services aux Autochtones si elle peut informer la Chambre des efforts que le gouvernement fait pour l'éducation des jeunes dans les communautés autochtones.

**L'hon. Patty Hajdu (ministre des Services aux Autochtones et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie ma collègue de Pontiac de son travail sur l'accès à l'éducation. Depuis 2016, nous avons augmenté le financement de l'éducation de 80 %. Le budget de 2024 permettra de construire et de rénover plus de 200 écoles dans les communautés des Premières Nations pour 35 000 élèves. Les preuves sont claires: les élèves sont plus motivés quand ils se voient reflétés dans leur apprentissage.

\* \* \*

● (1510)

[Traduction]

**LE COMMERCE INTERNATIONAL**

**M. Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC):** Monsieur le Président, après neuf ans de gouvernement néo-démocrate—libéral, le fardeau fiscal, les prix et la criminalité augmentent sans cesse, et il faut que cela cesse. Hier soir, le premier ministre a participé au *Late Show* où il a tenté pitoyablement d'expliquer pourquoi il recule constamment devant les présidents américains en ce qui concerne le bois d'œuvre. Il a qualifié son échec dans le dossier du bois d'œuvre de problème mineur. Entretemps, des dizaines de milliers de travailleurs forestiers ont perdu leur emploi. C'est une insulte pour eux.

Après neuf ans de recul devant tous les présidents américains à propos du bois d'œuvre, comment les Canadiens peuvent-ils penser que nous obtiendrons un jour un accord pour lever les droits de douane punitifs?

**L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement a tenu tête à Trump et il a tenu tête à Poutine. Entretemps, lorsque Poutine a dit aux conservateurs de voter contre l'accord de libre-échange avec l'Ukraine, ils ont acquiescé. Lorsque Trump a menacé le Canada de lui imposer des droits sur l'acier et l'aluminium en application de l'article 232, nous avons tenu tête aux États-Unis.

Les députés savent-ils ce que les conservateurs ont dit? Ils ont dit que c'était une idée stupide et que nous devrions reculer. Nous ne l'avons pas fait. Nous ne reculerons jamais devant les intimidateurs. Nous défendrons toujours les intérêts des Canadiens.

**M. Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC):** Monsieur le Président, venant du gouvernement qui a laissé des détonateurs canadiens se retrouver dans des mines terrestres russes qui ont semé la mort parmi les troupes ukrainiennes, c'est pathétique.

Les libéraux sont une honte. Ils ont capitulé devant Trump dans le dossier du bois d'œuvre. Ils ont capitulé devant Obama dans le

dossier du bois d'œuvre. Ils ont capitulé devant Biden dans le dossier du bois d'œuvre. Après neuf ans d'échecs sur toute la ligne, des dizaines de milliers de travailleurs forestiers ont perdu leur emploi. La ministre n'en a même pas parlé, et le premier ministre les a insultés en disant qu'il s'agit d'un problème mineur.

Nous savons que ce premier ministre arrogant ne présentera pas d'excuses aux travailleurs forestiers. Les laissera-t-il le juger dans le cadre d'élections sur le thème de la taxe sur le carbone?

**Le Président:** Encore une fois, j'invite les députés à choisir leurs mots avec beaucoup de prudence et de discernement.

La vice-première ministre et ministre des Finances a la parole.

**L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, lorsque notre pays a été confronté à un défi économique existentiel, à la menace de la rupture de notre accord de libre-échange avec les États-Unis, le gouvernement a tenu tête aux États-Unis alors que les conservateurs, eux, ont eu peur. Les conservateurs nous ont dit de capituler.

Lorsque les États-Unis ont imposé des droits de douane illégaux sur l'acier et l'aluminium canadiens en invoquant l'article 232, nous avons défendu les intérêts des Canadiens. Nous avons imposé des droits compensateurs. Les conservateurs, eux, nous ont dit de capituler.

Les Canadiens s'en souviennent. Nous ne capitulerons jamais. Nous défendons...

**M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC):** Monsieur le Président, lorsqu'il s'agit de défendre les emplois, nous ne dirons jamais à qui que ce soit de capituler. Seul le premier ministre le fait.

Après neuf ans de gouvernement néo-démocrate—libéral, le fardeau fiscal, les prix et la criminalité augmentent sans cesse, et il faut que cela cesse. Hier soir, le premier ministre a déclaré lors d'une entrevue avec Stephen Colbert que son incapacité à négocier un accord sur le bois d'œuvre et la pêche était un problème mineur. Les entreprises canadiennes ont payé plus de 9 milliards de dollars aux États-Unis en droits de douane. Ce sont 800 000 emplois directs et indirects qui sont en jeu. Alors que le secteur forestier est en crise, le premier ministre a systématiquement capitulé devant trois présidents américains différents.

Pourquoi le premier ministre fait-il preuve d'un tel mépris à l'égard des travailleurs canadiens?

**L'hon. Karina Gould (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, il n'y a qu'un seul parti à la Chambre qui méprise les travailleurs canadiens, et c'est le Parti conservateur du Canada.

Lorsque notre pays a dû négocier des accords commerciaux, le gouvernement actuel n'a jamais manqué de défendre les intérêts des Canadiens. Nous avons renégoié l'ALENA, nous nous sommes opposés aux droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium, et nous continuerons à défendre les travailleurs canadiens dans tous les secteurs, y compris le secteur forestier.

Il est temps pour les conservateurs de cesser les jeux politiques pour plutôt s'atteler à la tâche sérieuse de gouverner notre pays. C'est ce que les Canadiens attendent. Il est temps pour eux de grandir.

*Affaires courantes*

• (1515)

**L'AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE**

**M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.):** Monsieur le Président, il y a deux ans aujourd'hui, ma région se préparait à affronter l'ouragan *Fiona*. Après coup, nous avons appris que la violente tempête avait détruit des maisons, redessiné nos côtes et, plus tragique encore, emporté des vies. La résilience des habitants de l'Île-du-Prince-Édouard et de tous les Canadiens de l'Atlantique est devenue apparente par la suite, car nous nous sommes tous serré les coudes en tant que voisins pour nous entraider.

En ce sombre anniversaire, j'aimerais demander à la ministre ce que l'Agence de promotion économique du Canada atlantique a fait pour aider notre région à se reconstruire, à se rétablir et à prospérer dans la foulée de cette catastrophe meurtrière.

**L'hon. Gudie Hutchings (ministre du Développement économique rural et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue, car lorsque ses concitoyens étaient en difficulté, il a été là pour leur prêter main-forte, et le gouvernement a également été là pour aider notre région à se remettre sur pied.

Au moyen du Fonds de rétablissement de l'ouragan *Fiona*, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique a versé plus de 300 millions de dollars pour soutenir les producteurs de mollusques et de crustacés ainsi que les agriculteurs. Par ailleurs, nous avons reconstruit les ports pour petits bateaux, réparé les dommages dans nos parcs nationaux et mis en place des centres d'aide pour que les collectivités soient préparées au prochain phénomène climatique.

Nous serons toujours prêts à intervenir et à nous épauler mutuellement. C'était vrai il y a deux ans et c'est encore vrai aujourd'hui: nous sommes plus forts que la tempête.

\* \* \*

**L'ENVIRONNEMENT**

**Mme Laurel Collins (Victoria, NPD):** Monsieur le Président, aujourd'hui, le ministre de l'Environnement a reproché aux conservateurs d'avoir organisé une activité de financement avec des dirigeants du secteur pétrolier et gazier. Ce serait une bonne chose si ce n'est du fait que, depuis un an, les libéraux rencontrent des lobbys du secteur pétrolier et gazier cinq fois par jour. Il n'est pas étonnant que les libéraux continuent d'édulcorer les principales politiques climatiques et de distribuer des milliards de dollars en subventions. Les PDG, comme Rich Kruger de Suncor, n'ont jamais eu la vie aussi belle. En plus, ils lui ont acheté un oléoduc.

Quand les libéraux imposeront-ils un plafond d'émissions strict? Quand combleront-ils les lacunes de la tarification du carbone pour le secteur industriel afin de faire payer aux grands pollueurs ce qu'ils doivent?

**L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.):** Monsieur le Président, voici une citation de la députée de Victoria: « La taxe sur le carbone est un élément crucial du plan de lutte contre les changements climatiques [...] » Voici une autre citation de la députée de Victoria: « [...] le directeur parlementaire du budget a publié plusieurs rapports qui [...] confirment [...] que 80 % des Canadiens récupèrent

plus d'argent qu'ils n'en paient. » C'est un fait que les conservateurs continuent d'ignorer.

Je pense qu'il y a beaucoup de gens qui sont très préoccupés par les changements climatiques, qui se demandent ce qui se passe avec le NPD parce qu'ils sont très déçus que le NPD ait cédé aux pressions des conservateurs, aux mensonges et à la désinformation. Les députés de ce côté-ci de la Chambre ne céderont pas.

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD):** Monsieur le Président, parlons de la tarification de la pollution imposée par les libéraux. Nous apprenons maintenant que les contribuables ont dû déboursier 1 200 \$ par ménage pour faire construire cet éléphant blanc qu'est l'oléoduc TMX. Il s'agit d'une subvention provenant directement des poches des Canadiens et versée à Suncor. Le premier ministre, l'homme des « voies ensoleillées », est responsable de la plus forte hausse de la production de pétrole et des émissions de l'histoire. Pas étonnant que Richie Rich Kruger, de Suncor, dise que le soleil brille sur les sables bitumineux. En voilà, des voies ensoleillées, pendant que la planète brûle.

Le ministre de l'Environnement admettra-t-il au moins au monde que, lorsqu'il a participé à la COP, il n'avait pas l'intention de s'occuper un jour des émissions? Il était là pour défendre les intérêts de Suncor et de l'Impériale.

**L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.):** Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous constatons une autre baisse des émissions. C'est graduel. Nous sommes en voie d'atteindre les cibles de réduction des émissions que nous nous sommes engagés à atteindre d'ici 2030 auprès de la communauté internationale.

Je pense que beaucoup de gens sont très préoccupés par le fait que le NPD renonce à adopter une politique crédible de lutte contre les changements climatiques. Sa volte-face sur la question de la tarification du carbone, à l'instigation du chef du Parti conservateur, est stupéfiante. Le député de Rosemont—La Petite-Patrie a dit ceci: « [...] comme néo-démocrates, progressistes et environnementalistes, nous sommes en faveur de donner un prix à la pollution. » Les néo-démocrates ne sont plus ni progressistes ni environnementalistes, j'imagine.

**AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

**LES COMITÉS DE LA CHAMBRE**

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 23 septembre, de la motion.

**Le Président:** Comme il est 15 h 19, la Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion d'adoption du 18<sup>e</sup> rapport du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Convoquez les députés.

• (1530)

[Français]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

*Affaires courantes**(Vote n° 857)*

## POUR

## Députés

Aboultaïf	Aitchison	Jivani	Johns
Albas	Alghabra	Jones	Jowhari
Ali	Allison	Julian	Kayabaga
Anand	Anandasangaree	Kelloway	Kelly
Angus	Arnold	Khalid	Khanna
Arseneault	Arya	Khera	Kitchen
Ashton	Atwin	Kniec	Koutrakis
Bachrach	Badawey	Kram	Kramp-Neuman
Bains	Baker	Kurek	Kusie
Baldinelli	Barlow	Kusmierczyk	Kwan
Barrett	Barron	Lake	Lalonde
Barsalou-Duval	Battiste	Lambropoulos	Lamoureux
Beaulieu	Beech	Lantsman	Lapointe
Bendayan	Bergeron	Larouche	Lattanzio
Berthold	Bérubé	Lauzon	Lawrence
Bezan	Bibeau	LeBlanc	Lebouthillier
Bittle	Blair	Lehoux	Lemire
Blanchet	Blanchette-Joncas	Leslie	Lewis (Essex)
Blaney	Block	Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Blois	Boissonnault	Lightbound	Lloyd
Boulerice	Bradford	Lobb	Long
Bragdon	Brassard	Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)
Brière	Brock	MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)
Brunelle-Duceppe	Calkins	MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Cannings	Caputo	Maguire	Majumdar
Carr	Carrie	Maloney	Martel
Casey	Chabot	Martinez Ferrada	Masse
Chagger	Chahal	Mathysen	May (Cambridge)
Chambers	Champagne	May (Saanich—Gulf Islands)	Mazier
Champoux	Chatel	McCauley (Edmonton West)	McDonald (Avalon)
Chen	Chiang	McGuinty	McKay
Chong	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLean
Collins (Victoria)	Cooper	McLeod	McPherson
Cormier	Coteau	Melillo	Mendès
Dabrusin	Dalton	Menicino	Miao
Damoff	Dancho	Michaud	Miller
Davidson	Davies	Moore	Morantz
DeBellefeuille	Delteell	Morrice	Morrison
d'Entremont	Desbiens	Morrissey	Motz
Desilets	Desjarlais	Murray	Muys
Dhaliwal	Dhillon	Naqvi	Nater
Diab	Doherty	Ng	Noormohamed
Dong	Dowdall	Normandin	O'Connell
Dreeshen	Drouin	Oliphant	O'Regan
Dubourg	Duclos	Patzer	Paul-Hus
Duguid	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Pauzé	Perkins
Dzerowicz	Ehsassi	Perron	Petipas Taylor
El-Khoury	Ellis	Plamondon	Poilievre
Epp	Erskine-Smith	Powlowski	Qualtrough
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)	Rayes	Redekopp
Fast	Ferreri	Reid	Rempel Garner
Findlay	Fisher	Richards	Roberts
Fonseca	Fortier	Robillard	Rogers
Fortin	Fragiskatos	Romanado	Rood
Fraser	Freeland	Rota	Ruff
Fry	Gaheer	Sahota	Sajjan
Gainey	Gallant	Saks	Samson
Garon	Garrison	Sarai	Savard-Tremblay
Gaudreau	Gazan	Scarpaleggia	Scheer
Généreux	Genuis	Schiefke	Schmale
Gerretsen	Gill	Seeback	Serré
Gladu	Godin	Sgro	Shanahan
Goodridge	Gould	Sheehan	Shields
Gourde	Gray	Shipley	Sidhu (Brampton East)
Green	Guilbeault	Sidhu (Brampton South)	Simard
Hajdu	Hallan	Sinclair-Desgagné	Singh
Hanley	Hardie	Small	Sorbara
Hepfner	Hoback	Soroka	Sousa
Holland	Housefather		
Hughes	Hussen		
Hutchings	Iacono		
Idlout	Ien		
Jaczek	Jeneroux		

*Travaux des subsides*

Steinley	Ste-Marie
Stewart (Toronto—St. Paul's)	Stewart (Miramichi—Grand Lake)
St-Onge	Strahl
Stubbs	Sudds
Tassi	Taylor Roy
Thériault	Therrien
Thompson	Tochor
Tolmie	Trudel
Turnbull	Uppal
Valdez	Van Bynen
van Koeverden	Van Popta
Vandal	Vandenbeld
Vecchio	Vidal
Vien	Viersen
Vignola	Villemure
Virani	Vis
Wagantall	Warkentin
Waugh	Webber
Weiler	Wilkinson
Williams	Williamson
Yip	Zahid
Zarrillo	Zimmer
Zuberi— 327	

## CONTRE

Aucun

## PAIRÉS

Aucun

**Le Président:** Je déclare la motion adoptée.

Je désire informer la Chambre qu'en raison du vote par appel nominal différé, les ordres émanant du gouvernement seront prolongés de 12 minutes.

[Traduction]

Je tiens à informer la Chambre que le volume des oreillettes sera maintenant réinitialisé. Les députés qui utilisent leur oreillette devront en régler le volume.

\* \* \*

## RECOURS AU RÈGLEMENT

## QUESTIONS ORALES

**Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NDP):** Madame la Présidente, j'espérais m'adresser à la présidence, car le NPD attend une décision de sa part sur les observations faites jeudi dernier par le député de Carleton, qui sont toujours consignées au compte rendu. Elles ont clairement dépassé les bornes de ce qui est acceptable à la Chambre. L'article 18 du Règlement indique très clairement qu'il est interdit de tenir des propos irrévérencieux et offensants à l'endroit d'un député.

Comme nous l'avons dit très clairement, nous nous attendons à ce que le député de Carleton présente des excuses en bonne et due forme et à ce qu'il se rétracte. Or, le bureau du Président ne nous a pas encore fait part de sa décision.

• (1535)

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** C'est noté. Je suis persuadée qu'une réponse ne saurait tarder.

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

## TRAVAUX DES SUBSIDES

## MOTION DE L'OPPOSITION — LA CONFIANCE À L'ÉGARD DU PREMIER MINISTRE ET DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion.

**Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.):** Madame la Présidente, je suis heureuse d'avoir l'occasion de prendre la parole aujourd'hui au sujet de la motion de l'opposition au nom des citoyens de mon extraordinaire circonscription de Davenport, dans le secteur ouest du centre-ville de Toronto. Personne ne sera surpris d'apprendre que je n'appuierai pas cette motion au moment du vote. Je souhaite parler du travail que font les libéraux pour renforcer l'économie canadienne, et plus précisément des investissements que nous faisons dans l'intelligence artificielle.

Aujourd'hui, je souhaite souligner les réalisations du gouvernement dans le domaine de l'intelligence artificielle. L'intelligence artificielle a le potentiel incroyable de transformer l'économie et d'améliorer la manière dont nous travaillons ainsi que notre mode de vie. Ces dernières années, le gouvernement fédéral a pris diverses mesures afin de soutenir nos chercheurs et nos innovateurs de classe mondiale afin que le Canada reste à l'avant-plan du développement et de l'adoption d'une intelligence artificielle sûre et responsable.

En matière d'intelligence artificielle, le Canada est à l'avant-garde depuis de nombreuses années. En 2017, le Canada a été le premier pays à lancer une stratégie nationale entièrement financée en matière d'intelligence artificielle. Grâce à la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle, nous contribuons à bâtir un écosystème de l'intelligence artificielle dynamique au Canada. Pour ce faire, nous collaborons avec des partenaires clés, soit l'Institut canadien de recherches avancées, les trois centres de recherche nationaux en matière d'intelligence artificielle au pays, situés à Edmonton, à Montréal et à Toronto, et les cinq grappes d'innovation mondiales du Canada, afin de créer un bassin de talents de calibre mondial en matière d'intelligence artificielle, de promouvoir l'excellence de la recherche et de favoriser l'adoption responsable de l'intelligence artificielle partout au sein de l'économie et de la société canadiennes.

Dans le cadre du programme des chaires de recherche en intelligence artificielle de l'Institut canadien de recherches avancées, nous avons recruté plus de 120 chercheurs en intelligence artificielle parmi les meilleurs et les plus brillants au monde. Ces chercheurs font progresser la recherche dans un éventail de domaines clés tels que les sciences, la santé, l'énergie et l'environnement. Nous formons également une cohorte solide de chefs de file de la prochaine génération en matière d'intelligence artificielle. Dans le cadre de la deuxième phase de cette stratégie, nous bâtissons une base de recherche solide par la voie de programmes qui rendent possibles la commercialisation et l'adoption de technologies relevant de l'intelligence artificielle.

*Travaux des subsides*

Les investissements de plus de 440 millions de dollars que le gouvernement fédéral a faits dans le cadre de la stratégie ont permis de créer un écosystème de recherche et de talents qui fait l'envie du monde entier. Nous constatons les retombées économiques positives des investissements dans le nombre croissant d'entreprises en démarrage et en expansion dans le domaine de l'intelligence artificielle partout au Canada qui occupent des positions de chef de file mondial dans leur domaine. Le Canada se classe maintenant parmi les chefs de file mondiaux de l'indice mondial de l'intelligence artificielle, ainsi que dans les activités de démarrage dans ce domaine, l'investissement de capital de risque dans les entreprises d'intelligence artificielle, la croissance des talents et les publications de recherche.

De plus, en 2018, le gouvernement fédéral a lancé le programme des grappes d'innovation mondiales, dont la grappe des chaînes d'approvisionnement axées sur l'intelligence artificielle du Canada, Scale AI, qui représente un ambitieux investissement avec l'industrie. Scale AI crée des collaborations dans tout le pays pour promouvoir la création et la commercialisation de la propriété intellectuelle et pour veiller à ce que l'écosystème commercial de l'intelligence artificielle du Canada demeure l'un des plus dynamiques au monde.

• (1540)

**M. Damien Kurek:** Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. J'ai écouté attentivement le discours de ma collègue, qui porte sur une motion de confiance concernant le premier ministre et le gouvernement, et je ne sais toujours pas si elle est en faveur de la motion à l'étude.

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Le député sait que les députés disposent d'une grande marge de manœuvre dans leurs discours et la députée de Davenport parle des actions du gouvernement.

La députée de Saanich—Gulf Islands souhaite intervenir au sujet du même recours au Règlement.

**Mme Elizabeth May:** Madame la Présidente, je sais qu'il est extrêmement inhabituel que je prenne la parole pour appuyer un point soulevé par mon collègue de Battle River—Crowfoot, mais je pense que nous devrions essayer de faire preuve d'un peu de pertinence.

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** La députée de Davenport a la parole.

**Mme Julie Dzerowicz:** Madame la Présidente, je répondrai tout d'abord au premier député qui a parlé de moi que je suis bien contente qu'il ait écouté mon discours, mais il a raté la partie où j'ai mentionné, au début de mon intervention, que je n'allais pas appuyer la motion de l'opposition. Je crois qu'il est question de la confiance envers le gouvernement et je peux dire que j'ai énormément confiance en notre gouvernement. Je donnais des exemples pour expliquer ce qui fait que j'ai autant confiance en ce gouvernement et je parlais de notre stratégie en matière d'intelligence artificielle. Je pense que tout cela est tout à fait pertinent, alors je vais poursuivre.

En 2018, le gouvernement a lancé le programme des grappes d'innovation mondiales. Le programme consiste en un ambitieux investissement commun avec l'industrie visant à créer des collaborations partout au pays dans le but de favoriser la création et la commercialisation de la propriété intellectuelle et de veiller à ce que l'écosystème commercial de l'intelligence artificielle du Canada demeure l'un des plus dynamiques au monde. Je crois que nous

avons beaucoup à faire pour créer une culture de la propriété intellectuelle au Canada et que nous devons continuer d'investir massivement dans l'éducation en matière de propriété intellectuelle et nous assurer que les incroyables idées qui émergent au Canada soient visées par des brevets et commercialisées.

Pour revenir aux politiques du Canada en matière d'intelligence artificielle, Scale AI a annoncé 151 projets à ce jour, pour un total de 610 millions de dollars en co-investissements. Ces projets ont aidé de jeunes entreprises canadiennes à lancer de nouveaux produits, à trouver des partenaires et à croître. Scale AI soutient de nombreuses réalisations canadiennes en matière d'intelligence artificielle, comme les plateformes Routific, en Colombie-Britannique, et AlayaCare, à Montréal. Alors que de nombreux autres projets sont en cours, Scale AI continue de tenir sa promesse de faire progresser l'innovation en matière d'intelligence artificielle et de stimuler la croissance économique partout au Canada.

Au fur et à mesure que notre capacité nationale en matière d'intelligence artificielle s'est améliorée, le Canada en a profité pour façonner les normes mondiales dans ce secteur. En 2020, en collaboration avec la France, nous avons conçu et lancé le Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle, qui est maintenant le principal forum de collaboration entre les pays pour faire progresser le développement de l'intelligence artificielle d'une manière qui est avantageuse pour tous. Avec nos alliés du Conseil de l'Europe, nous avons élaboré le premier traité exécutoire visant à assurer le respect des droits de la personne, de la primauté du droit et de la démocratie dans l'utilisation de l'intelligence artificielle. Avec ses alliés du G7, le Canada a établi des principes de pointe et des pratiques exemplaires en matière d'intelligence artificielle responsable.

Cette expérience a permis au Canada d'être l'un des premiers acteurs dans l'élaboration de règles plus claires pour le développement et l'exploitation de systèmes d'intelligence artificielle. En 2022, le ministre de l'Innovation a présenté le projet de loi C-27, qui comprend un volet intitulé « Loi sur l'intelligence artificielle et les données ». S'il est adopté, il mettra en place une nouvelle loi visant à assurer la gestion efficace des risques et la transparence des systèmes d'intelligence artificielle afin de favoriser la confiance. Cette loi garantirait que les entreprises qui mettent au point ou déploient des systèmes d'intelligence artificielle jouent un rôle essentiel dans la vie des Canadiens, comme celles qui déterminent l'accès au crédit ou à l'emploi, et respectent des normes minimales en matière de transparence, d'évaluation et d'atténuation des risques. Les Canadiens pourront ainsi avoir confiance que ces systèmes fonctionneront de façon sûre et équitable. La loi créera également un nouveau régulateur, le commissaire à l'intelligence artificielle et aux données, pour surveiller la conformité, avec de lourdes sanctions en cas de non-respect. Le Canada a été l'un des premiers pays au monde à adopter une loi exhaustive sur l'intelligence artificielle, et de nombreux autres pays empruntent maintenant la même voie en suivant notre exemple.

### Travaux des subsides

À la suite des progrès réalisés dans le domaine de l'intelligence artificielle générative en 2022 et en 2023, le gouvernement fédéral a pris des mesures pour que les entreprises disposent des outils dont elles ont besoin pour adopter les systèmes d'intelligence artificielle avancés de manière fiable et responsable. Le gouvernement a mis en place un code de conduite volontaire visant les systèmes d'intelligence artificielle générative avancés. Ce code est à adhésion volontaire, et ses signataires s'engagent à mettre en place des mesures concrètes, notamment pour répondre aux attentes en matière de transparence, de sécurité, de responsabilité et de mise à l'essai dans le domaine de l'intelligence artificielle. À ce jour, 30 organisations ont signé le code, et nous nous attendons à ce que d'autres fassent de même à l'avenir.

Tout récemment, le gouvernement a poursuivi son leadership en la matière dans le budget de 2024, où l'on a annoncé un train ambitieux de mesures pour un total de 2,4 milliards de dollars sur cinq ans, à compter de 2024-2025, afin de consolider l'avantage canadien en matière d'intelligence artificielle. Cette somme comprend 2 milliards de dollars de financement pour un nouveau fonds d'accès à une puissance de calcul pour l'intelligence artificielle et pour une stratégie sur une puissance de calcul souveraine pour l'intelligence artificielle, 200 millions de dollars pour soutenir l'adoption de l'intelligence artificielle dans toute l'économie du Canada, ainsi que 100 millions de dollars pour aider les petites et moyennes entreprises qui cherchent à développer et à adapter leur offre de produits d'intelligence artificielle.

• (1545)

Pour conclure, je tiens à souligner que nous avons jeté des bases solides pour assurer la réussite de nos futurs projets grâce à notre stratégie et à nos investissements dans le domaine de l'intelligence artificielle, de même que grâce aux mesures de soutien que nous mettons en place pour les chercheurs canadiens de classe mondiale. Ce que nous faisons maintenant, c'est doubler les investissements dans la puissance de calcul pour l'intelligence artificielle, dans son adoption, ainsi que dans sa mise à l'échelle afin de nous assurer que le Canada demeure à l'avant-garde de cette révolution. Nous sommes fiers du travail que nous avons accompli pour soutenir l'écosystème de l'intelligence artificielle au Canada, et fiers du travail que nous accomplissons pour protéger les Canadiens alors que nous entrons dans l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle.

Je suis heureuse d'avoir pu m'exprimer aujourd'hui sur cette importante motion au nom des habitants de ma circonscription, Davenport.

**M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC):** Madame la Présidente, c'est intéressant de noter que le recours aux banques alimentaires dans notre magnifique pays a atteint un niveau record. Dans la seule province de l'Ontario, 1 million de personnes se sont rendues dans une banque alimentaire en un an, et dans l'ensemble du Canada, près de 2 millions de personnes ont été obligées de recourir à une banque alimentaire en un seul mois.

Je me demande si la députée d'en face a des commentaires à faire sur l'incapacité du gouvernement à réduire les impôts et à faire baisser le coût de la vie pour les citoyens canadiens.

**Mme Julie Dzerowicz:** Madame la Présidente, je tiens à remercier le député de s'intéresser aux banques alimentaires. En effet, l'augmentation du nombre de personnes qui font appel aux banques alimentaires est très préoccupante au Canada, et cette préoccupation est justifiée. Toutefois, je suis très fière du gouvernement dont je fais partie. À chaque étape, nous avons adopté un certain nombre

de mesures pour aider les Canadiens à tous les niveaux de revenus. Nous avons mis en place l'Allocation canadienne pour enfants. Nous avons réduit les impôts de la classe moyenne et des personnes qui ne ménagent aucun effort pour y accéder. Nous avons instauré un régime de soins dentaires ainsi qu'un programme national de garderies. Bref, nous avons mis en place un certain nombre de programmes pour aider les Canadiens à s'en sortir. La seule question que je me pose, c'est pourquoi les conservateurs ont voté contre chacun de ces programmes.

[Français]

**Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ):** Madame la Présidente, j'imagine que ma collègue ne sera pas étonnée que je lui parle des aînés. Selon l'OCDE, le Canada est l'un des pays industrialisés où les gens subissent la plus forte baisse de leur pouvoir d'achat lorsqu'ils prennent leur retraite. À partir de ces données, ma collègue ne pense-t-elle pas que la demande du Bloc québécois est très raisonnable?

Même si on dit que c'est 3 milliards de dollars, il reste que ce n'est même pas 1 % des dépenses du gouvernement. N'est-ce pas raisonnable de dire que les aînés, qui ont bâti le Québec et qui ont bâti le reste de ce pays, méritent d'être bien traités?

[Traduction]

**Mme Julie Dzerowicz:** Madame la Présidente, Davenport compte un très grand nombre d'aînés. Je les aime tous et je tiens beaucoup à eux. Je veux d'abord que tout le monde sache que je suis toujours favorable à une hausse du soutien pour les aînés, mais je suis très fière de notre bilan à la Chambre. L'une des premières mesures que nous avons prises, lorsque nous avons été portés au pouvoir pour la première fois, a été de ramener l'âge de la retraite de 67 à 65 ans. Nous avons augmenté le Supplément de revenu garanti pour les aînés et nous avons aussi bonifié de 10 % les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les personnes de 75 ans et plus. Nous avons investi des sommes considérables dans le logement afin d'élargir le parc immobilier destiné aux aînés. Nous avons également instauré le régime national de soins dentaires, qu'adorent les aînés non seulement de Davenport, mais de partout au pays.

**M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP):** Madame la Présidente, si on regarde ce que pensent les électeurs canadiens présentement, on voit qu'environ 60 % d'entre eux rejettent les propositions des conservateurs et que 60 % d'entre eux veulent un porte-étendard du progressisme. D'après les résultats des dernières élections partielles dans Toronto—St. Paul's et à Montréal, je ne crois pas me tromper en affirmant que la population est très déçue du gouvernement libéral et en particulier du premier ministre. Les Canadiens veulent des idées audacieuses pour lutter contre les changements climatiques et contre la cupidité des entreprises, mais le gouvernement ne leur en a toujours pas proposé. Les Canadiens souffrent vraiment.

Il y a eu de la grogne au sein du caucus libéral au début de l'été au sujet de la confiance qu'inspire le premier ministre. La députée a-t-elle encore confiance en la capacité de son chef à se retrousser les manches pour répondre aux attentes des Canadiens?

• (1550)

**Mme Julie Dzerowicz:** Madame la Présidente, c'est la troisième fois que je signale que je n'appuierai pas la motion et que j'ai entièrement confiance dans le premier ministre et dans sa capacité de remplir son rôle de chef du Parti libéral.

*Travaux des subsides*

Je suis heureuse que le député ait parlé de la tarification du carbone et des idées novatrices et créatives. La tarification est l'une des idées créatives que nous avons proposées lorsque nous avons été portés au pouvoir, il y a près de neuf ans. La tarification du carbone, la tarification de la pollution, c'est une idée très novatrice. C'est le moyen le plus efficace et efficient de réduire les émissions et je suis vraiment désolée que les néo-démocrates aient décidé de faire comme les conservateurs en s'opposant à la tarification du carbone.

[Français]

**M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC):** Madame la Présidente, je tiens d'abord à mentionner que je partagerai mon temps de parole avec mon collègue de Lanark—Frontenac—Kingston. Je suis ici aujourd'hui pour parler de notre motion de censure envers ce premier ministre et ce gouvernement. On dit souvent que la mémoire est une faculté qui oublie. Ce que nous savons aujourd'hui, avec la mémoire à court terme, c'est que ce gouvernement, avec l'aide du Bloc québécois, a doublé la dette du pays, doublé le coût du logement, provoqué la pire inflation en 40 ans, envoyé 2 millions de personnes dans les banques alimentaires et déclenché une hausse de la criminalité ainsi que le chaos dans nos communautés. C'est la réalité d'aujourd'hui.

Je pense que nous avons besoin de faire un rappel, de rafraîchir notre mémoire sur l'héritage de ce gouvernement depuis neuf ans. Lorsque nous disons « depuis neuf ans avec ce premier ministre » ou « depuis neuf ans avec ce gouvernement », il y a des raisons pour lesquelles nous disons ça. Parlons de l'héritage actuel des scandales autour du premier ministre. Allons-y, j'en ai une longue série. Je vais essayer d'avoir assez de temps pour tout faire.

Tout d'abord, on se souvient du fameux voyage sur l'île de l'Aga Khan, un voyage controversé. Il y a même eu un rapport du commissaire à l'éthique, qui a reconnu le premier ministre coupable d'infraction à l'éthique. On pense aussi à l'ancienne ministre de la Justice, Jody Wilson-Raybould, cette femme intègre qui voulait faire son travail et qui a été mise de côté parce qu'elle n'a pas voulu aider SNC-Lavalin à contourner la loi.

Il y a eu le scandale de l'organisme UNIS. Tout le monde se souvient d'UNIS. Si on ne s'en souvient pas, c'est pour cette raison que nous devons en reparler. Il y a eu 900 millions de dollars via cette entreprise pour faire des espèces de rassemblements. Il y a surtout aussi eu de l'argent versé à des proches. Je parle de la mère et du frère du premier ministre. Je pourrais parler longtemps de ce scandale, mais je veux simplement aujourd'hui le rappeler à notre mémoire.

Parlons de la gestion de la pandémie. Qu'a fait le Canada? Dans une décision complètement ridicule, on a pris nos réserves de masques et d'équipements de protection individuelle et on les a envoyés en Chine. Que s'est-il passé quelques semaines après? Le virus est entré au Canada et on n'avait plus d'équipement parce qu'on l'avait envoyé en Chine. C'est le genre de décision complètement stupide qui a été prise. Parmi tout cela, il y a eu des contrats. Comme il y avait une pandémie, il fallait faire des choses. Or, voilà qu'on s'est frotté les mains. Il y avait de petits amis du parti pas très loin du régime, dont un ancien député, Frank Baylis. Ce dernier, qui avait une compagnie, a dit qu'il pouvait fabriquer 10 000 ventilateurs pour une somme de 230 millions de dollars. Quelqu'un s'est gratté la tête et s'est dit: on n'a peut-être pas besoin de 10 000 ventilateurs, ça me semble beaucoup. Normalement, dans le marché, cela aurait coûté 130 millions de dollars. Il y a tout de même 100 mil-

lions de dollars de trop. Or, c'est un ami du parti. En comité, nous avons fait des études et nous avons gratté un peu, mais nous avons été difficilement capables d'aller au bout de l'histoire. Avec le temps, nous savons que cela n'avait aucun sens. Pire que cela, on m'a dit dernièrement que les 10 000 machines ont été mises dans les poubelles.

Au printemps dernier, il y a eu l'histoire de McKinsey. Dominic Barton ainsi que les amis du premier ministre et du régime libéral ont reçu tout à coup des contrats de plus de 120 millions de dollars. Ils se sont mis à monter les contrats de consultation avec McKinsey. Encore une fois, en comité, nous avons gratté pour aller chercher les informations. Nous savons tous que ces contrats n'avaient pas de bon sens. Or, il est difficile de porter des accusations. Le public doit cependant se rappeler que ces histoires existent et que beaucoup de questions demeurent en suspens.

En ce qui concerne le dossier du gouverneur général, on a assisté à un fiasco avec la nomination de Mme Payette. Cela a complètement dérapé, tout le monde le sait. Elle a dépensé de façon frivole. Il a fallu dédommager des victimes. Selon nous, cette nomination-là et cet esprit-là représentent l'héritage du premier ministre. Le ministre actuel de la ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales avait admis, en 2021, que « le fiasco de l'affaire Payette montre la nécessité de renforcer le processus de sélection des gouverneurs généraux ». Qu'a fait immédiatement ensuite le premier ministre pour remplacer Mme Payette? Il a nommé une gouverneure générale ne parlant pas le français, l'une des deux langues officielles. Je pense qu'il faut le répéter souvent: il y a l'anglais et le français.

Encore une fois, il s'agit d'une décision complètement stupide de ce gouvernement. On avait l'occasion de nommer un nouveau gouverneur ou une nouvelle gouverneure générale et on a choisi une personne unilingue anglophone. Rappelons-nous aussi les fameux voyages de notre premier ministre en Inde, du fiasco du voyage en Inde en 2018. C'était complètement une folie, cette affaire. On avait des costumes. On faisait rire de nous d'un bout à l'autre du pays, mais, au-delà de cette image complètement ridicule, il y a eu pire.

● (1555)

Lorsqu'il s'est rendu à une activité protocolaire officielle en Inde, il y avait dans son groupe un terroriste. Ce dernier avait été invité par un ancien député qui n'est plus ici aujourd'hui, heureusement. Ce terroriste était un invité du Canada. Il faut le faire.

On sait que le premier ministre aime se déguiser. Même avant d'être premier ministre, il a souvent porté des déguisements racistes. Il l'a fait tellement souvent qu'il ne se souvient même pas du nombre de fois qu'il l'a fait.

Je reviens aux scandales financiers. Dernièrement, il y a eu le scandale ArriveCAN, la fameuse application qui devait coûter 80 000 \$. Des experts avaient dit qu'ils pouvaient développer cette application en une fin de semaine. Finalement, elle nous a coûté, à nous les contribuables, 60 millions de dollars, et cela continue. C'est un autre scandale. Comme je le disais au début, cela fait neuf ans qu'on accumule des scandales. Parfois, on dirait que certains les oublient. Voilà pourquoi aujourd'hui, quand nous disons que c'est la situation après neuf ans, nous additionnons tout cela ensemble.

### *Travaux des subsides*

Je vais parler de la nomination partisane de juges. C'est un sujet qui est délicat, qui est sensible. Il reste que c'est de notoriété publique que six juges actuels des cours supérieures auraient payé pour prendre des cocktails avec le premier ministre ou la ministre des Finances juste avant d'être nommés à la magistrature.

Revenons aux voyages. Il y a eu les vacances du premier ministre chez l'Aga Khan, et après, il y a eu ses vacances en Jamaïque. Le premier ministre est allé en Jamaïque avec sa famille et son équipe a dit aux médias que le premier ministre payait toutes ses dépenses. On sait que l'avion est obligatoire pour la sécurité. On n'a pas besoin de me le dire, je le sais. Or, pour ce qui est du reste, quand on décide de séjourner dans une grande villa et tout cela, ce n'est pas aux citoyens de payer, il faut le payer de sa poche. Le bureau du premier ministre a dit qu'il payait toutes ses dépenses, mais ce que nous avons appris, c'est qu'il n'avait pas payé un cent, qu'il avait été invité par un autre ami milliardaire à séjourner dans sa résidence avec sa famille et les gens qui l'accompagnaient. Pourquoi ne pas dire la vérité aux Canadiens? Pourquoi joue-t-on toujours des deux côtés?

Nous sommes d'accord pour dire que le premier ministre a le droit de prendre des vacances en famille. À une certaine époque, les politiciens n'avaient pas le droit de prendre de vacances, sinon ils passaient pour des gens qui ne travaillaient pas. On s'entend: prendre deux ou trois semaines de vacances par année, c'est juste normal. Cependant, quand les premiers ministres Chrétien, Martin, Mulroney et Harper prenaient leurs vacances, pourquoi n'allaient-ils pas dans des îles de milliardaires, dans les résidences d'autres millionnaires ou milliardaires ou en Jamaïque? Ils se contentaient de prendre des vacances de façon raisonnable. Pourquoi cela n'est-il pas important pour le premier ministre? Il prend le jet du gouvernement et il s'en va sur des îles paradisiaques en se foutant des Canadiens. C'est toutes sortes d'éléments comme cela qui font qu'à un moment donné, on se dit qu'on ne peut plus avoir confiance en quelqu'un qui pense comme cela.

Il y a eu d'autres dépenses au lac Mousseau. Le gouvernement a décidé de dépenser jusqu'à 11 millions de dollars pour rénover les installations du lac Mousseau, pour déplacer la résidence d'invités plus proche du lac. Pourtant, le premier ministre ne va jamais là. Pourquoi investir 11 millions de dollars pour déplacer une résidence d'invités sur le bord de ce lac?

Je vais parler d'autres contrats et d'autres décisions bizarres. Encore une fois, ce sont des éléments qui sont délicats. Il faut le dire, des fonds publics ont été accordés pour engager des consultants qui sont carrément racistes. Par exemple, Laith Marouf, qui était connu en tant qu'antisémite violent, a reçu 500 000 \$ de la part du gouvernement pour un travail sur le racisme. Pourquoi engager quelqu'un qui est déjà reconnu comme étant raciste pour accomplir un travail qui ne correspond pas à son mandat? On a pris une autre décision complètement folle, celle d'engager Amira Elghawaby pour tisser des liens. Or, avant de l'engager, on savait déjà qu'elle tenait des propos racistes, envers les Québécois entre autres. Maintenant qu'elle est engagée, elle continue à créer des perturbations au lieu de tisser des liens. Pourquoi l'avoir engagée? Pourquoi ne pas la mettre à la porte maintenant?

J'ai fait état des différents scandales pour les rappeler à notre mémoire, mais n'oublions pas que, sur le plan économique, actuellement, nous vivons une situation où les jeunes ne peuvent même pas aspirer à avoir une résidence. La construction est au même niveau que dans les années 1970. Il y a 500 milliards de dollars de crédits

budgétaires supplémentaires qui ont été adoptés, malheureusement avec l'appui du Bloc québécois. On vit la pire croissance du G7. Le premier ministre et son gouvernement ont dépensé plus que tous les premiers ministres de l'histoire du Canada mis ensemble.

● (1600)

La liste est longue, je manque de temps, mais nous rappelons simplement la raison pour laquelle nous n'avons plus confiance dans ce gouvernement.

[Traduction]

**M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Madame la Présidente, ce qu'il faut se demander, c'est où se situe le problème. Les conservateurs cherchent avant tout à salir des réputations.

Lorsque le député parle d'examiner le bilan du gouvernement au cours des huit dernières années, il ne précise pas, par exemple, qu'aucun autre gouvernement dans l'histoire du Canada n'a conclu plus d'accords commerciaux. En ce qui concerne les emplois, Stephen Harper en a créé 1 million, contre 2 millions sur une période similaire. Nous pouvons parler d'inflation et de collaboration avec les Canadiens; le Canada s'en sort exceptionnellement bien aujourd'hui, avec une inflation de 2 %. Nous pouvons parler des taux d'intérêt et du fait que le Canada est un chef de file en matière de réduction des taux d'intérêt.

Contrairement à ce que répètent sans cesse les conservateurs, le Canada ne va pas mal. Au lieu de se contenter de lancer des attaques mesquines et de salir des réputations, pourquoi le député ne parle-t-il pas des vrais problèmes qui touchent les Canadiens?

[Français]

**M. Pierre Paul-Hus:** Madame la Présidente, mon collègue d'Abbotsford qui est derrière moi était ministre du Commerce international à l'époque et il a négocié les traités de libre-échange. Ce sont les gouvernements conservateurs qui ont négocié la majorité, sinon presque tous les traités de libre-échange. Ce que le gouvernement libéral a fait, c'est de renouveler des traités qui avaient été négociés à la base par des premiers ministres conservateurs qui étaient solides et qui savaient de quoi ils parlaient.

Au sujet de l'économie, comment mon collègue peut-il m'expliquer qu'on doit prendre l'ensemble de la TPS qu'on paie, c'est-à-dire 50 milliards de dollars par année, et qu'on doit l'envoyer pour payer des intérêts à New York et à Londres parce que la dette du pays a doublé sous le gouvernement actuel?

**Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ):** Madame la Présidente, mon collègue a parlé beaucoup des scandales. Je ne sais pas si c'est un scandale ou plutôt si je devrais douter de la parole des conservateurs, mais au moment de l'étude du projet de loi C-319 en comité, c'est tout le comité qui a voté en faveur du projet de loi. Maintenant que le projet de loi devient vraiment très sérieux, on dirait que les conservateurs sont un peu plus frileux.

Le député peut-il me conforter quant au fait que les conservateurs ne sont pas frileux et qu'ils sont d'accord sur la hausse de la pension de Sécurité de la vieillesse pour les personnes de 65 à 74 ans?

*Travaux des subsides*

**M. Pierre Paul-Hus:** Madame la Présidente, effectivement, nous avons appuyé le projet de loi C-319, mais il reste qu'aujourd'hui, la balle est dans le camp du gouvernement. Nous, nous n'avons plus confiance en ce gouvernement. Nous n'avons pas confiance dans le premier ministre pour une longue liste de raisons dont j'aurais pu continuer à parler pendant 30 minutes.

J'encourage ma collègue à voter pour notre motion pour défaire ce gouvernement. Par la suite, nous pourrions nous asseoir et régler l'avenir du Québec et du Canada ensemble.

• (1605)

[Traduction]

**Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD):** Madame la Présidente, le député a parlé de nominations partisans. À l'heure actuelle, aux États-Unis, à cause des nominations partisans qui ont mené à l'invalidation de l'arrêt *Roe v. Wade*, des femmes meurent et des femmes sont accusées de meurtre. Si les conservateurs nommaient des sénateurs et des juges, la même chose pourrait se produire ici.

J'aimerais poser une question au député. Quelle est la position des conservateurs sur le droit de choisir?

[Français]

**M. Pierre Paul-Hus:** Madame la Présidente, je le dis, je le redis, je peux le redire 100 000 fois: il n'est pas question de toucher aux droits des femmes. Il n'est pas question de toucher au droit à l'avortement. C'est clair de notre part. Le chef du Parti conservateur du Canada est clair. Il l'a dit publiquement à maintes reprises.

Les libéraux, le NPD, le Bloc québécois, tout le monde peut donc se calmer les nerfs. Il n'est pas question de toucher à cela.

**Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV):** Madame la Présidente, pour moi, c'est très étrange d'avoir cette motion aujourd'hui. Je veux demander à mon collègue conservateur ce qu'il pense du fait que le rôle des députés à la Chambre, c'est de représenter les citoyens de leurs circonscriptions.

Maintenant, est-ce que ce n'est pas clair pour l'opposition officielle qu'il y a déjà deux élections provinciales qui sont déclenchées? Tous les citoyens de ma circonscription disent que cette motion des conservateurs, c'est une vraie blague.

Pourquoi, maintenant, au moment des élections provinciales, les conservateurs ne respectent-ils pas les élections et la démocratie à l'échelle provinciale?

**M. Pierre Paul-Hus:** Madame la Présidente, comme je l'ai dit au début de mon discours, la mémoire est une faculté qui oublie. Je pense que la cheffe du Parti vert a oublié que cela fait neuf ans que cette gouvernance libérale est une catastrophe. Pour nous, il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Nous ne proposons pas tout d'un coup une motion visant à faire tomber le gouvernement. Cela fait longtemps que nous disons que cela ne fonctionne pas. Nous venons tout juste de reprendre les travaux parlementaires, et c'est le temps de déclencher des élections.

[Traduction]

**M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Kingston, PCC):** Madame la Présidente, il y a quatre ans et demi, le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé déclarait une pandémie mondiale, la pandémie de COVID-19. Deux jours plus tard, la Chambre des communes suspendait ses travaux.

Environ 10 jours plus tard, le 24 mars, les travaux ont repris à l'occasion d'une séance d'urgence où le gouvernement avait pour but de faire adopter une mesure législative qu'il n'avait jusque là pas présentée à la Chambre des communes et qui lui accorderait, entre autres choses, le pouvoir de suspendre les travaux de la Chambre pendant 1 an et demi. Les crédits seraient garantis au gouvernement pendant plus de 1 an, jusqu'en décembre 2021. Le gouvernement pourrait faire adopter de nouvelles lois par décret, ce que l'on appelle la clause Henri VIII parce que le roi Henri VIII a fait quelque chose du genre il y a environ 500 ans. Notre système de gouvernement dit responsable, selon lequel l'exécutif doit rendre des comptes à la Chambre des communes, aurait été suspendu pendant 1 an et demi.

On a dit à ceux d'entre nous qui étaient députés à l'époque de rester à la maison: il était trop dangereux de venir à Ottawa, car nous mettrions en danger notre propre sécurité et celle des autres. On nous a présenté une série d'arguments absurdes pour expliquer pourquoi nous ne pouvions pas nous réunir et pourquoi ce serait dangereux. Bien sûr, nous aurions pu nous réunir au centre des congrès et laisser une bonne distance entre nous. Après tout, il n'y avait aucune foire commerciale pendant cette période.

Le consentement unanime était nécessaire pour adopter le projet de loi d'un seul coup. Je suis donc venu ici dans l'intention de refuser le consentement unanime si personne d'autre ne le faisait. Au bout du compte, cela n'a pas été nécessaire parce qu'un certain nombre de mes collègues conservateurs sont venus pour la même raison. La tentative de suspendre le régime de gouvernement responsable a échoué. Le pouvoir de fermer ce régime, une mesure qui aurait été adoptée à toute vapeur, n'a pas été attribué à la Chambre.

À l'époque, j'ai dit que je parlerais un jour à la Chambre de l'importance du principe de confiance, de son historique et de l'importance du régime de gouvernement responsable. Ce jour est venu.

Je vais simplement citer ce que j'ai dit le 24 mars 2020. On peut le lire sur mon site Web:

En effet, si l'on se fie à la première version du projet de loi C-13, qui doit être présenté aujourd'hui [...], il semble que le principal intérêt du gouvernement soit de se servir de la crise de la COVID-19 pour éliminer toute surveillance parlementaire entre maintenant et décembre 2021, soit pendant 21 mois [...]

Ce mépris de la démocratie, des droits civils et des traditions qui font du Canada le merveilleux pays qu'il est et qui lui donnent sa place honorable dans le continuum des grandes démocraties du monde a été le thème récurrent du gouvernement depuis qu'il est au pouvoir, soit à partir de l'élection de l'actuel premier ministre en 2015, quand il a promis de façon fallacieuse et hypocrite que ce serait les dernières élections à être tenues selon le système majoritaire uninominal à un tour. En fin de compte, ces élections auraient bel et bien été les dernières à être tenues selon le système majoritaire uninominal à un tour, à moins que le premier ministre ne risque de se retrouver avec un système qui ne soit pas son préféré, à savoir le mode de scrutin préférentiel, un système qui favoriserait systématiquement et de façon prévisible le Parti libéral. Quoi qu'il en soit, voilà où nous en sommes. Aujourd'hui, je veux parler de la notion de censure ou de défiance.

### *Travaux des subsides*

Le modèle de gouvernement de type Westminster, que nos ancêtres auraient qualifié de modèle de gouvernement responsable, a été élaboré en quasi-synchronicité au Royaume-Uni et dans les provinces de l'Amérique du Nord britannique au cours des quatrième et cinquième décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce système a commencé par un vote de défiance qui a eu lieu le 15 novembre 1830 au Parlement de Westminster. Ce vote a fait tomber l'administration du duc de Wellington, celui-là même qui a défait Napoléon. Le vote de défiance du 7 avril 1835 a renforcé ce principe en faisant tomber le gouvernement de sir Robert Peel. Ce modèle a été imité dans la province du Canada par Baldwin et LaFontaine dans les années 1840 et aussi en Nouvelle-Écosse, qui est devenue le tout premier territoire au monde, à l'exception du Royaume-Uni, à mettre en place un gouvernement responsable.

Je tiens à être clair à ce sujet. Grâce à la possibilité de présenter des motions de confiance — ou de défiance — à l'égard du gouvernement en place, le modèle de gouvernement responsable visait à déterminer si le gouvernement en place pouvait ou ne pouvait pas obtenir une majorité des votes à la Chambre basse élue du Parlement ou à l'Assemblée législative.

• (1610)

Voici comment la plaque de bronze située à l'extérieur de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse commémore l'événement qui a eu lieu dans cette province:

Responsabilité ministérielle dans les colonies britanniques

C'est le 2 février 1848 que fut formé [...] le premier conseil exécutif [...]

— c'est le nom officiel de ce que nous appelons le cabinet dans les colonies britanniques —

[...] choisi entièrement au sein du parti majoritaire représentant la population à une assemblée législative coloniale. Après un vote de défiance contre le précédent conseil, James Boyle Uniacke devint procureur général et chef du gouvernement [autrement dit le premier ministre provincial]. Joseph Howe, qui depuis longtemps luttait pour cette « révolution pacifique », devient secrétaire de la province.

Le principe selon lequel les administrations peuvent être remplacées au moyen de votes de défiance est adopté seulement un mois plus tard dans la province du Canada, lorsque le ministre Baldwin-LaFontaine est assermenté par le gouverneur général, Lord Elgin. Au Nouveau-Brunswick, il est adopté en mai de la même année.

Comme le montrent ces exemples, il fut un temps où il était normal que les motions de défiance entraînent des changements de gouvernement sans qu'il y ait d'élections. Toutefois, cette époque est révolue et, depuis plus d'un siècle, la pratique normale veut que les motions de défiance adoptées soient suivies d'élections, où les électeurs ont le choix de donner leur appui au parti qui a présenté la motion de défiance.

C'est évidemment ce qui s'est produit en 2006, lorsqu'une motion de censure à l'égard du gouvernement libéral de Paul Martin a été suivie de l'élection des conservateurs de Stephen Harper. Les électeurs peuvent également choisir de ne pas appuyer les auteurs de la motion et de plutôt réaffirmer leur appui au gouvernement actuel. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit en 2011, lorsque Stephen Harper a été élu avec un mandat élargi après avoir perdu un vote sur une motion de censure à la Chambre des communes.

Une motion de censure peut être précédée d'un long préambule qui énumère les raisons pour lesquelles le gouvernement n'a plus l'appui d'une majorité à la Chambre. Il se peut, comme dans la mo-

tion adoptée en 2011, qu'elle sous-entende de manière funeste des actes répréhensibles réels ou présumés commis par le gouvernement. Voici ce que disait la motion de censure de 2011:

Que la Chambre est d'accord avec le constat du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre que le gouvernement s'est rendu coupable d'outrage au Parlement, ce qui est sans précédent dans l'histoire parlementaire canadienne, et en conséquence, la Chambre a perdu confiance dans le gouvernement.

Soit dit en passant, c'est de la fiction. Le Comité de la procédure et des affaires de la Chambre n'avait pas présenté son rapport. Je le sais parce que j'étais en train de parler de ce projet de rapport lorsque nos délibérations ont été suspendues à la suite d'un vote de censure. La sonnerie a commencé à retentir et la séance a été suspendue. Néanmoins, le vote a eu lieu et des élections ont été déclenchées.

En 2005, le gouvernement de Paul Martin a été renversé par une motion qui disait simplement: « Que cette Chambre a perdu confiance dans le gouvernement. » La motion d'aujourd'hui, dans la même tradition, dit simplement: « Que la Chambre n'a pas confiance dans le premier ministre et le gouvernement. »

Le gouvernement actuel n'a plus la confiance des Canadiens depuis bien longtemps. Pour préparer mon intervention d'aujourd'hui, j'ai noté le pourcentage de voix que chaque parti victorieux a obtenu lors des élections canadiennes depuis 1958.

Le gouvernement actuel a été élu en 2019 avec 33,12 % des voix et en 2021 avec seulement 32,62 % des voix. Plus de deux tiers des Canadiens ont alors voté contre le gouvernement actuel. C'est vraiment grave. En 1958, année de la victoire colossale de John Diefenbaker sur les libéraux, les députés savent-ils que les libéraux ont obtenu 33,75 % des voix, leur pire défaite jusqu'alors? En pourcentage, ils ont obtenu plus de voix que le gouvernement actuel lors des deux dernières élections.

Le plus étonnant, c'est que si l'on tient compte du pourcentage de personnes qui ont réellement participé, soit 79 % en 1958 et seulement 62 % aux dernières élections, on découvre qu'en 1958, lors de cette défaite colossale, les libéraux avaient eu le vote de 26,6 % des électeurs admissibles, tandis que seulement 20,3 % des électeurs admissibles ont voté pour le gouvernement actuel. Il y a un réel sentiment que, depuis un certain temps, le gouvernement n'a pas l'appui des Canadiens, et nous pouvons comprendre pourquoi, compte tenu de son bilan marqué par une incompétence phénoménale.

Je tiens simplement à affirmer que le temps est venu d'accepter le jugement de la population canadienne, de lui donner l'occasion de se prononcer à nouveau et d'élire un nouveau gouvernement qui pourra lui apporter la gouvernance compétente et honorable qu'elle mérite.

• (1615)

**M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Madame la Présidente, il est intéressant d'écouter le député d'en face. Si je me souviens bien, un seul gouvernement a évité de rendre des comptes à la Chambre des communes et, partant, à la population canadienne. C'était en fait le gouvernement de Stephen Harper.

Le député n'en a pas parlé, mais Stephen Harper avait décidé de proroger la Chambre pour empêcher la tenue d'un vote de défiance. Contrairement à ce que le député tente de faire croire, le gouvernement actuel n'a jamais évité de rendre des comptes, même pendant la pandémie.

Les députés constateront que le premier ministre actuel a répondu à plus de questions à la Chambre, soit pratiquement le double, que Stephen Harper ne l'a jamais fait. C'est un peu fort d'essayer de dire que le premier ministre actuel ne rend pas de comptes; en fait, c'est tout le contraire, surtout comparativement à Stephen Harper, le premier ministre sous lequel le député a servi.

Le député peut-il nous faire part de ses réflexions sur ce qui s'est passé lorsque l'ancien premier ministre Stephen Harper a prorogé la session pour éviter un vote de confiance?

**M. Scott Reid:** Madame la Présidente, premièrement, je vais répondre à l'affirmation voulant que le premier ministre n'ait jamais tenté de se défilier face aux questions à la Chambre. Le 24 mars 2020, espérant tirer profit de la panique, le gouvernement a tenté d'obtenir le consentement unanime pour l'adoption d'une disposition. Cette dernière aurait permis au gouvernement d'éviter tout vote de confiance à la Chambre pendant un peu plus d'un an et demi.

Comme l'opposition a décidé de se tenir debout, le gouvernement a été contraint de revenir au processus habituel et de faire des compromis. Les conservateurs s'étaient alors évertués toute la journée à travailler à des modifications jusqu'à ce que cette disposition soit retirée du projet de loi. Soyons clairs, si elle a été retirée, c'est parce que le gouvernement et le premier ministre ne trouvaient pas de façon de la faire adopter.

En ce qui a trait à Stephen Harper et à la prorogation du Parlement pour éviter un vote de confiance, le député n'a pas tout à fait tort. En 2008, peu de temps après les élections, les partis de l'opposition ont tenté de faire tomber le gouvernement. La Chambre a été prorogée, mais elle a fini par siéger de nouveau. L'opposition aurait alors pu, si elle l'avait voulu, faire tomber le gouvernement. Elle a plutôt proposé une entente faisant en sorte que le gouvernement dépense un montant donné dans les infrastructures en réponse à la crise économique de 2008, une entente assortie d'examen périodiques.

Chaque fois qu'il y avait un examen, le gouvernement pouvait être défait au moyen d'une motion de censure. Cela faisait carrément partie de l'entente. Tous les partis étaient impliqués et, si le député trouve que cette entente était inacceptable, il n'a qu'à aller en parler aux députés de son parti qui étaient présents à l'époque.

• (1620)

[Français]

**M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ):** Madame la Présidente, aujourd'hui, nous étudions une motion dans laquelle on nous demande si nous avons confiance dans le gouvernement.

Mon collègue a beaucoup parlé d'histoire. J'aimerais lui rappeler deux ou trois faits.

On pourrait remonter à la Seconde Guerre mondiale, lorsqu'un gouvernement fédéral s'était fait élire en disant qu'il n'imposerait jamais la conscription. Pourtant, la conscription est bel et bien arrivée. On pourrait remonter à 1970, lorsque 500 Québécois ont été emprisonnés sans raison, sans droits, et ce, à cause d'un ordre du gouvernement libéral. On pourrait remonter à la nuit des longs cou-

### *Travaux des subsides*

teaux, en 1982, lorsqu'une entente a été signée avec tous les premiers ministres, et ce, dans le dos du Québec. On pourrait remonter au lac Meech, lorsqu'on a tenté de réinsérer le Québec dans la Constitution. Le Québec avait des demandes minimales, mais tout ça a été bafoué du revers de la main.

Aujourd'hui, on nous demande si, au Québec, nous faisons confiance au gouvernement libéral. Non, nous ne lui faisons pas confiance. Nous ne lui faisons pas confiance hier, nous ne lui faisons pas confiance aujourd'hui et nous ne lui ferons pas confiance demain. Nous ne faisons pas confiance aux conservateurs non plus. Nous ne faisons pas confiance aux Bleus. Nous ne faisons pas confiance aux oranges. Nous ne faisons confiance à personne à la Chambre.

Le Bloc québécois existe parce que les Québécois ont été bafoués depuis 150 ans dans la Constitution. Ce n'est pas aujourd'hui qu'on va régler ça.

**M. Scott Reid:** Madame la Présidente, je pense que c'était plus un commentaire qu'une question.

[Traduction]

**Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD):** Madame la Présidente, je pense aux compressions des conservateurs dans les transferts en santé et dans les investissements dans les sciences. Ils envisagent maintenant des compressions dans l'assurance-médicaments et les soins dentaires.

Le député aime l'histoire, alors j'aimerais savoir ceci: pourquoi les conservateurs ont-ils une si longue tradition de compressions?

**M. Scott Reid:** Madame la Présidente, je pense que la députée se trompe dans la liste des compressions qu'elle a énumérées. Mon parti, sous sa direction actuelle et, espérons-le, sous celle de certains de ses anciens chefs, s'est montré soucieux de ne pas dépenser de l'argent que nous n'avons pas. Nous ne promettons pas de dépenser pour des programmes que nous ne pouvons pas financer.

Contrairement aux libéraux, nous ne rêvons pas en couleurs, ce qui donne des programmes non viables. Nous ferons en sorte que tous les programmes que nous nous engageons à mettre en œuvre, tous les types de dépenses sociales, soient financés adéquatement afin qu'ils puissent être maintenus de façon durable à l'avenir.

**M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.):** Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Richmond Hill, mon collègue de la région d'York.

Je prends la parole aujourd'hui sur un sujet important soulevé par l'opposition. Je commencerai par dire que les Canadiens ont traversé beaucoup d'épreuves au cours des dernières années. Pour mettre les choses en contexte, il y a eu une pandémie mondiale. C'était un événement unique, quelque chose qui ne se produit qu'une fois par siècle. De toute évidence, il a eu de lourdes conséquences pour les Canadiens. Une part énorme de notre économie a été mise en suspens, les enfants devaient rester à la maison au lieu d'aller à l'école, et des entreprises ont dû fermer leurs portes. Cependant, le gouvernement était là pour soutenir la population, les travailleurs et les entreprises de notre pays. Oui, nous avons alors investi dans ces gens, dans ces entreprises. Le but était d'aider l'économie canadienne à se relever du ralentissement causé par la pandémie et que les gens puissent retrouver leur emploi. C'est exactement ce qui s'est produit.

### *Travaux des subsides*

Comme nous le savons tous, la pandémie a été suivie par la guerre en Ukraine. C'était la première fois en 80 ans qu'une guerre éclatait en Europe. La chaîne d'approvisionnement a été perturbée, ce qui a alimenté l'inflation à l'échelle mondiale. L'inflation s'est enflammée partout dans le monde en raison des goulots d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement, de la hausse de la demande pendant la pandémie, quand tout le monde était en confinement à la maison, et, évidemment, du contexte géopolitique.

Voici l'état actuel de l'économie canadienne: l'inflation est revenue à 2 %, ce qui se situe dans la fourchette cible de la banque. Les taux d'intérêt sont en baisse, et la Banque du Canada a réduit son taux directeur de 75 points de base jusqu'à présent. Le gouverneur a indiqué que d'autres baisses pourraient être annoncées dans le futur. Selon moi, en tant qu'économiste, la Banque du Canada continuera de réduire les taux au cours des prochaines réunions. Si je devais faire une prédiction, je dirais que le taux sera réduit de 150 à 225 points de base de plus, mais que cette réduction se situera probablement autour de 200 points de base.

Que doivent en conclure les Canadiens? Nous savons qu'ils ont beaucoup souffert de l'inflation mondiale, de la COVID, des guerres en cours et de l'incertitude qui règne dans le monde. Cependant, nous avons soutenu les Canadiens et nous continuerons à le faire. Comment est-ce possible? Parce que nous avons mis en place des appuis porteurs de changement pour renforcer le filet de sécurité sociale, pour créer des conditions propices à la croissance économique et à la création de richesses et d'emplois, et pour faire avancer le pays.

Grâce à l'Allocation canadienne pour enfants, que nous avons introduite en 2015, près de 30 milliards de dollars en paiements mensuels non-imposables sont versés aux familles un peu partout au pays, dont plus de 100 millions de dollars dans Vaughan—Woodbridge. Cette allocation aide des dizaines de milliers d'enfants dans ma circonscription, et elle a tiré presque 400 000 enfants de la pauvreté. Par ailleurs, on n'envoie plus de chèques à des millionnaires. Ce sont là des mesures substantielles.

Je pense au plan pancanadien d'éducation préscolaire et de garde des jeunes enfants. En Ontario, les frais ont été réduits de 52,7 %. En collaboration avec le gouvernement progressiste-conservateur de l'Ontario, nous mettons en place des garderies à 10 \$ par jour, en moyenne, d'ici septembre 2025. Nous savons que ce programme fonctionne, parce que ma fille fréquente une garderie et que nous avons constaté une réduction des coûts. Notre famille, qui a la chance d'être choyée par la vie, a pu économiser plus de 10 000 \$ après impôt. Je suis très reconnaissant des bienfaits qui nous sont accordés. Ce sont là de véritables économies pour les familles.

Nous avons également mis en place le Régime canadien de soins dentaires, et 750 000 Canadiens qui n'avaient pas les moyens d'aller chez le dentiste l'ont maintenant fait.

Voilà des mesures qui aident les Canadiens. Toutefois, nous devons maintenant créer les conditions économiques qui nous permettront de financer ces programmes généreux, comme l'augmentation de 10 % des prestations de la Sécurité de la vieillesse pour plus de 3 millions d'ainés canadiens âgés de 75 ans et plus, qui a vraiment contribué à regarnir les poches des aînés canadiens.

Nous savons que le parti d'en face a une idée de ce qu'est le Canada, mais j'ai ma propre idée et je ne suis donc pas d'accord avec lui. Malgré les vents contraires que nous avons dû affronter, j'aime appeler la présente décennie la décennie du Canada. Je crois

que le Canada est le meilleur pays au monde. Je ne dis pas que nous sommes parfaits. Nous sommes en constante évolution. Cependant, je sais que des millions de gens déménageraient ici demain matin, et il n'y a aucun autre endroit où j'aimerais mieux vivre. J'aime prendre des vacances à l'étranger, là où il y a plus de soleil, mais le Canada est le meilleur pays au monde.

● (1625)

Quand on pense à ce que le gouvernement a mis en place en collaboration avec les syndicats et l'industrie, on peut dire que la présente décennie appartient au Canada. Oui, les taux d'intérêt diminuent. Selon Bloomberg-Nanos, la confiance des consommateurs au Canada est à son niveau le plus élevé des 29 derniers mois. Je pense à nos investissements stratégiques dans l'intelligence artificielle, les véhicules électriques, les minéraux critiques et la chaîne d'approvisionnement pour les véhicules électriques. Bloomberg-NEF classe le Canada au premier rang dans le monde. Selon l'année, il peut le classer deuxième derrière la Chine, mais nous occupons le premier rang. Je pense à nos investissements dans les Canadiens et dans l'apprentissage.

Nous mettons toutes sortes de mesures en place. Nous travaillons sur notre réseau d'approvisionnement en électricité en collaboration avec les provinces afin d'acquérir un avantage concurrentiel, si bien que près de 90 % du réseau d'approvisionnement en électricité du Canada est vert. Nous collaborons avec des entreprises de l'Alberta, par exemple grâce à des investissements de 10 milliards de dollars dans Dow Chemical et de 2 milliards de dollars dans Linde. Nous soutenons les Canadiens de l'Atlantique en veillant à ce que les tarifs d'électricité demeurent assez bas pour être concurrentiels et attirer des entreprises. Cette décennie est véritablement la décennie du Canada.

Nous pouvons dire que nous avons ce que tout le monde veut. Nous avons l'énergie, les ressources naturelles et les ressources humaines. Peu importe le secteur, je constate ce que nous avons par rapport au reste du monde, qu'il s'agisse de l'Alberta avec ses matières premières; de la Colombie-Britannique avec son capital humain qui contribue à son industrie cinématographique; ou encore de l'Ontario avec son industrie des véhicules électriques ou celle des technologies financières.

Je pense au Québec et à son industrie aérospatiale, qui transcende l'industrie dans de nombreuses régions du pays. Nous avons ce que le monde veut et, grâce à notre façon de faire les choses, nos finances et notre budget font l'envie du monde entier. Nous avons un ratio déficit-PIB de 1 %. Les États-Unis et les pays européens ont un ratio de 7 %.

Nous avons une cote de crédit AAA. C'est important. En fait, nos taux d'emprunt sont inférieurs à ceux de la plupart des pays du G7, voire tous les pays. Oui, nous avons des défis à relever. Nous avons des problèmes, absolument. Les Canadiens le savent. Gouverner, c'est relever des défis difficiles. Nous continuerons à le faire, mais cette décennie est fondamentalement celle du Canada. J'en suis convaincu. On prévoit qu'en 2025, le Canada sera le chef de file du G7 en matière de croissance économique. Nos finances sont probablement les meilleures du G20.

Je pense aux programmes que nous avons mis en place: l'Allocation canadienne pour enfants aide des millions d'enfants et de familles à sortir de la pauvreté; grâce au plan pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, les prix ont diminué de 53 %. Le gouvernement fédéral est le partenaire financier, et le gouvernement progressiste-conservateur de l'Ontario administre le programme dans ma région et dans la région d'York. Je parle à des exploitants de garderies en Ontario, et ils me disent que la demande de places en garderie a augmenté. Par conséquent, nous avons pris nos responsabilités et nous avons dit que nous offrirons des prêts, des incitatifs et des subventions pour que les exploitants de garderies augmentent le nombre de places.

En ce qui concerne le régime de soins dentaires, les demandes plus de 8 000 habitants de ma circonscription ont maintenant été approuvées. À mon avis, aucun gouvernement ne veut priver les personnes âgées et les Canadiens vulnérables de soins dentaires. Est-ce le cas? Je pense qu'aucun gouvernement ne retirera le programme national d'apprentissage et de garde des jeunes enfants d'entre les mains des autres gouvernements. Le Québec a un tel programme depuis de nombreuses années. Y a-t-il un parti dans cette enceinte, à la Chambre, qui irait dire au Québec qu'il doit supprimer son plan d'apprentissage et de garde des jeunes enfants? Je ne le crois pas. Si c'est le cas, j'aimerais bien entendre les députés d'en face à ce sujet.

Voilà ce qui s'est passé au cours des 10 dernières années au Canada en matière d'économie, de programmes sociaux et de ce que nous appelons la croissance économique inclusive. Nous allons certainement voir ces fleurs s'épanouir. L'inflation est à 2 %. Les taux sont à la baisse. La confiance des consommateurs augmente. Il faudra du temps, mais nous sommes sur la bonne voie.

• (1630)

**Mme Michelle Ferreri (Peterborough—Kawartha, PCC):** Madame la Présidente, l'été dernier, j'ai eu la chance de faire du porte-à-porte dans Vaughan—Woodbridge, la circonscription du député d'en face. Il est certain que les électeurs là-bas ne font pas confiance au premier ministre.

Depuis plus d'un an, le député communique avec les députés de ce côté-ci de la Chambre par texto et par téléphone pour leur demander s'il y a une place pour lui au sein du Parti conservateur du Canada. Aujourd'hui, il dit qu'il a confiance en son gouvernement, mais il veut une place ici. Pourquoi faudrait-il le croire?

**M. Francesco Sorbara:** Madame la Présidente, je ne répondrai pas à la question de la députée.

[Français]

**M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ):** Madame la Présidente, j'ai le goût de renverser un peu les rôles et de poser cette question à mon collègue, parce que, pour moi, c'est loin d'être une évidence. Pourquoi devrions-nous encore accorder notre confiance au gouvernement libéral et à son premier ministre?

**M. Francesco Sorbara:** Madame la Présidente, je veux remercier mon collègue de sa question, qui est très importante. Comme je l'ai dit dans mon discours, le Canada est dans une bonne position pour cette décennie.

[Traduction]

À mon collègue d'en face, je répondrai que si je parle de la décennie du Canada, c'est parce que je crois fondamentalement que nous occupons une position très favorable avec tout ce qui se passe

### Travaux des subsides

sur le plan géopolitique, dans l'économie mondiale, grâce à nos investissements dans l'intelligence artificielle, nos véhicules électriques, le secteur agricole et l'industrie aérospatiale, un domaine dans lequel le Québec est un chef de file, ainsi que dans le secteur de l'aluminium, y compris la décarbonation de ce secteur au Québec, et la décarbonation de l'industrie de l'acier ailleurs au Canada également.

En Ontario, nous sommes dans une position exceptionnelle. Nous allons devenir un chef de file de l'économie, et nous allons générer ce qu'on appelle...

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Je dois permettre d'autres questions.

Nous poursuivons les questions et observations. Le député de Cowichan—Malahat—Langford a la parole.

**M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD):** Madame la Présidente, je pense que certains des problèmes actuels des libéraux sont attribuables au fait que ces derniers n'ont pas de grandes idées audacieuses en ce moment. Je vais donner un exemple. Les Canadiens souffrent vraiment, mais parallèlement, certains secteurs n'ont jamais eu la vie aussi belle. Je mettrai l'accent sur l'industrie pétrolière et gazière en particulier puisque, de 2019 à 2022, ses profits nets ont augmenté de plus de 1 000 %.

Nous pouvons comprendre où vont les chèques de paie des Canadiens. Ils vont directement dans les coffres des grandes sociétés. Les libéraux ont subventionné ces sociétés pétrolières et gazières avec un nouveau pipeline et des subventions directes. Ils ne paient qu'une fraction de la taxe sur le carbone.

Par votre entremise, madame la Présidente, je demande à mon collègue: en cette période de crise, où sont les grandes idées audacieuses des libéraux? La situation est taillée sur mesure pour les grandes idées audacieuses et progressistes, mais les libéraux en manquent cruellement.

• (1635)

**M. Francesco Sorbara:** Madame la Présidente, le député du NPD est originaire de ma province natale, la Colombie-Britannique. Nous avons constaté des émissions de gaz à effet de serre. L'objectif est de les réduire. Nous les voyons diminuer. Notre plan fonctionne. Il s'agit d'une transition. Nous savons qu'il s'agit d'une transition pour passer des énergies non renouvelables aux énergies renouvelables. Cette transition prendra un certain temps. Nous savons que nous continuerons à utiliser des sources d'énergie non renouvelables pendant un certain temps, bien entendu, dans les années à venir.

Nous savons également que les marchés du monde entier ont besoin de fournisseurs d'énergie sûrs tels que le Canada. Nous avons la chance d'en disposer. Nous l'utiliserons. Nous utiliserons cette industrie. Nous ne pouvons pas oublier les 800 000 à 900 000 travailleurs canadiens qui travaillent directement pour l'industrie de l'énergie. Nous devons les soutenir. Nous continuerons à les soutenir.

L'industrie des énergies renouvelables est en pleine croissance au Canada. Elle se développe dans le monde entier. Les rapports de l'Agence internationale de l'énergie nous indiquent la quantité d'énergie qui est en train d'être mise en place. Il est réjouissant de constater que le Canada, une fois de plus, est en position de chef de file pour cette décennie.

*Travaux des subsides*

**M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV):** Madame la Présidente, le député n'a pas répondu à la question du député de Cowichan—Malahat—Langford. Elle portait précisément sur les profits de dizaines de milliards de dollars que l'industrie pétrolière et gazière a engrangés en arnaquant les Canadiens à la pompe.

J'ai soulevé la question hier soir. Je la pose à nouveau parce que le parti au pouvoir devrait avoir de meilleures solutions pour s'attaquer à la crise de l'abordabilité et aux changements climatiques en même temps. Les libéraux peuvent y arriver en établissant une taxe sur les profits exceptionnels qui s'appliquerait à ces bénéfices excessifs et en utilisant l'argent pour rendre la vie plus abordable pour les gens ordinaires, notamment en investissant dans le transport en commun.

Le député de Vaughan—Woodbridge peut-il parler de ce qui peut être fait afin que nous travaillions ensemble à appliquer une solution raisonnable en matière d'abordabilité, comme une taxe sur les profits exceptionnels dans le secteur pétrolier et gazier?

**M. Francesco Sorbara:** Madame la Présidente, le député a mentionné le transport en commun. Nous avons établi un fonds pour le transport en commun qui fournira 3 milliards de dollars par an pour financer des projets à l'échelle du pays qui permettront aux gens de raccourcir la durée du trajet entre la maison et le travail. C'est un excellent investissement. Je m'en réjouis.

**M. Majid Jowhari (Richmond Hill, Lib.):** Madame la Présidente, mon collègue le député de Vaughan—Woodbridge a formulé ses observations selon un thème: cette décennie est celle du Canada. C'est vrai. Au cours des dernières heures, mes collègues ont évoqué de nombreuses raisons pour expliquer cette situation, que ce soit sur le plan économique, environnemental ou social. Cependant, il y a une autre dimension qui explique pourquoi cette décennie est celle du Canada, et ce n'était pas le cas il y a 10 ans.

C'est vraiment un honneur pour moi de prendre la parole dans cette enceinte aujourd'hui afin de parler des réalisations du gouvernement et du travail important que nous continuons d'accomplir chaque jour. J'aimerais prendre un moment pour réfléchir à l'aspect auquel je faisais allusion, à savoir les progrès réalisés sur la voie de la réconciliation. Le travail accompli par le gouvernement dans ce domaine devrait également être vu comme une raison qui fait de cette décennie celle du Canada.

Rappelons-nous où nous en étions en 2015. Après une décennie sous Harper et les conservateurs qui étaient au pouvoir, la relation entre le Canada et les peuples autochtones était extrêmement tendue. Nous nous souviendrons du mouvement Idle No More, quand les Autochtones et les Canadiens se sont unis pour manifester partout au pays parce que Stephen Harper refusait de les entendre. Les tribunaux avaient déjà statué que les conservateurs avaient continué de sous-financer systématiquement les communautés des Premières Nations au chapitre des infrastructures essentielles comme les usines de traitement des eaux. Faut-il s'étonner qu'il y ait eu 105 avis à long terme d'ébullition de l'eau avant la fin de leur mandat, il y a une décennie?

On pourrait dire que c'est du passé, que l'ancien Parti conservateur était différent, mais n'oublions pas que le chef de l'opposition était non seulement membre de ce gouvernement, mais aussi ministre responsable du Logement à cette époque, et son bilan parle de lui-même. Je rappelle le chiffre: six. De plus, de 2011 à 2015, le gouvernement Harper n'a pas fait un seul nouvel investissement dans le logement des Premières Nations, et le programme de logement des Premières Nations du chef conservateur — un gâchis de

300 millions de dollars — n'a permis de construire que 99 logements dans les réserves.

Rappelons-nous les politiques coloniales et oppressives du gouvernement conservateur qui ont dévasté les communautés en séparant les enfants de leur famille et de leur culture pendant des générations. Rappelons-nous la violence disproportionnée que les femmes et les filles autochtones ont subie et subissent encore aujourd'hui. En 2015, le premier ministre a promis de transformer cette relation. Il a déclaré qu'aucune relation n'est plus importante que celle que nous entretenons avec les peuples autochtones. Nous en avons eu la preuve au cours des 10 dernières années et nous avons travaillé d'arrache-pied depuis lors pour honorer notre engagement sur la voie de la réconciliation.

Je me permets de mentionner certains des aspects sur lesquels nous nous concentrons. Je commencerai par l'expansion de notre initiative en matière de logement. Nous sommes le premier gouvernement à travailler en collaboration avec des partenaires autochtones pour évaluer la portée et l'ampleur des besoins en matière de logement et d'infrastructure dans les réserves. L'élaboration conjointe d'une stratégie décennale en matière de logement et d'infrastructure est la priorité du gouvernement. Suivant l'exemple des partenaires, nous avons appuyé la construction, la rénovation et la modernisation de plus de 36 000 logements dans les communautés des Premières Nations, ainsi que 9 000 projets d'infrastructure, afin que les familles soient logées en toute sécurité. Nous créons des solutions concrètes, durables et dirigées par les Autochtones pour combler les écarts et bâtir des communautés fortes et saines.

Pour bâtir des communautés vigoureuses et en santé, le plus important est d'avoir accès à de l'eau potable à long terme. J'ai dit plus tôt qu'en 2015, nous avons commencé avec 105 avis d'ébullition de l'eau. L'eau, c'est la vie, et tout le monde a besoin d'un accès équitable à de l'eau potable et propre. Depuis 2015, nous appuyons les infrastructures pour l'eau potable et leur fonctionnement. Par conséquent, en moyenne, les Premières Nations ont reçu un financement annuel additionnel trois fois plus élevé pour les systèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées que sous le gouvernement conservateur précédent. Si les députés veulent des chiffres, nous parlons de 492 millions de dollars contre 162 millions de dollars.

● (1640)

À l'heure actuelle, 95 % des communautés ne sont pas visées par un avis à long terme. Nous avons contribué à lever 145 avis à long terme d'ébullition de l'eau et à éviter que plus de 275 avis à court terme ne deviennent des avis à long terme. Il y a également un plan et une équipe de projet dont l'objectif est de lever les avis à long terme d'ébullition de l'eau encore en vigueur dans 30 communautés.

Après des années de collaboration avec les partenaires des Premières Nations, nous avons présenté la loi sur l'eau propre des Premières Nations afin d'obliger le gouvernement à investir dans les infrastructures d'approvisionnement en eau, à créer les outils dont les Premières Nations ont besoin pour gérer leurs propres systèmes d'approvisionnement en eau et à protéger les lacs et les rivières où elles puisent leur eau afin qu'elles aient de l'eau potable pour les générations à venir. Au comité, nous écoutons actuellement tous les points de vue des partenaires des Premières Nations sur la façon d'améliorer le projet de loi. J'espère que tous les partis appuieront cet important projet de loi et qu'ils veilleront à ce qu'il franchisse sans délai les étapes du processus parlementaire.

*Travaux des subsides*

Je souhaite aussi souligner nos avancées sur le plan des services à l'enfance et à la famille. Nous avons promis d'accomplir le travail difficile, mais nécessaire pour remédier aux répercussions néfastes des services à l'enfance et des services d'assistance sociale sur les communautés autochtones, inuites et métisses. Le projet de loi C-92, qui est devenu loi le 1<sup>er</sup> janvier 2020, affirme clairement le droit des Autochtones de décider ce qui convient le mieux à leurs enfants, leurs familles et leurs communautés. Nous continuons à travailler avec plusieurs communautés et gouvernements provinciaux afin de rétablir ces droits inhérents et assurer un financement continu et à long terme pour les services à l'enfance et à la famille.

Il y a tout juste deux semaines, la ministre des Services aux Autochtones s'est jointe aux nations Gwa'sala-Nakwaxda'xw pour signer un accord de coordination affirmant la compétence de celles-ci à l'égard de leurs propres services à l'enfance et à la famille. C'est le dixième accord rétablissant la compétence des communautés à l'égard des services à l'enfance et à la famille, et d'autres communautés suivront. Il s'agit d'un moment charnière pour la réconciliation. Nous sommes plus près que jamais de redonner le pouvoir aux peuples autochtones pour améliorer les services à l'enfance et à la famille. Pour les Gwa'sala-Nakwaxda'xw, et éventuellement pour d'autres communautés, cela signifie que les enfants grandiront et resteront près de leur famille, avec les services dont ils ont besoin, entourés de l'amour et des soins dont ils ont besoin.

Si j'avais eu plus de temps, j'aurais parlé du travail que nous accomplissons dans le domaine de l'éducation. Dans 5 provinces, près de 25 000 élèves sont actuellement inscrits à des programmes d'éducation adaptés à leur culture, grâce aux 10 accords qui ont été conclus.

J'aurais parlé de la voie de la réconciliation économique sur laquelle nous sommes engagés, du travail de la ministre des Services aux Autochtones et du forum qui a été organisé en février. Cependant, comme il ne me reste presque plus de temps, alors je vais conclure.

Les Canadiens devraient être fiers des progrès réalisés sur la voie de la réconciliation, mais nous savons qu'il reste encore beaucoup de travail à faire. Une flamme a été allumée, mais elle est fragile et elle a besoin d'être entretenue. Autrement, elle pourrait être soufflée par des compressions irresponsables et par l'indifférence. Nous ne pouvons pas oublier que les conservateurs ont voté contre le financement des priorités autochtones lors du marathon de votes. Ils ont été très clairs quant à leur position et ils ne sont certainement pas du côté des Autochtones. La plupart des Canadiens ont déjà abandonné ces attitudes coloniales. Le gouvernement s'emploie maintenant à bâtir un système où tout le monde a des chances égales de réussir.

● (1645)

[Français]

**M. Luc Thériault (Montcalm, BQ):** Madame la Présidente, nous avons eu l'occasion de dire à plusieurs reprises que nous n'avons pas plus confiance dans les libéraux que dans les conservateurs, et pour cause.

D'abord, je vais soulever certaines contradictions. Le gouvernement se dit champion du libre-choix quant à la décision d'une femme enceinte de décider de son propre corps en vertu notamment de l'article 7 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui porte sur la sécurité de la personne, et de l'article 2a) de la Charte, qui porte sur la liberté de conscience d'une femme, sur le libre choix

d'une femme au sujet d'une décision aussi intime que celle d'interrompre ou non sa grossesse.

Par contre, ce même parti champion du libre-choix n'est même pas capable d'être un champion du libre-choix quand il s'agit d'une question aussi intime que celle de notre propre mort. Il bloque notamment la question des demandes anticipées des gens qui souffrent et qui vont être aux prises avec une démenche.

Voilà pourquoi nous ne pouvons pas faire confiance à un gouvernement qui est déconnecté des gens. C'est 83 % de la population canadienne qui est en faveur de cette mesure, et 87 % des Québécois. Comment le député justifie-t-il le fait de bloquer la possibilité de donner à ces gens qui souffrent l'occasion de décider de leur propre corps lorsqu'ils ont dépassé leur seuil du tolérable?

[Traduction]

**M. Majid Jowhari:** Madame la Présidente, en parlant du libre choix, mon collègue me donne une excellente occasion de parler de notre projet de loi sur l'assurance-médicaments. Les contraceptifs gratuits en font partie, et ils donneront aux femmes la possibilité de faire ce choix dans la vie.

Pour en revenir aux demandes anticipées, si c'était aussi facile et non aussi compliqué, on aurait déjà réglé la question. Le député a dit que 91 % des Canadiens sont favorables à cette mesure. C'est peut-être le cas de 91 % des Québécois, mais pas de 91 % des Canadiens.

Nous travaillons très fort avec des intervenants clés, tant à la Chambre qu'au Sénat, pour veiller à ce que tous les aspects et toutes les conséquences imprévues soient pris en compte dans le projet de loi, y compris les demandes anticipées.

● (1650)

**M. Blake Desjarlais (Edmonton Griesbach, NPD):** Madame la Présidente, il ne fait aucun doute que les conservateurs ont traité les peuples autochtones du pays avec énormément de malice, que ce soit par l'entremise des mesures législatives sur l'eau, qui ont fini par être rejetées par les tribunaux parce qu'elles n'assuraient pas un approvisionnement en eau potable, ou les services à l'enfance et à la famille, dans lesquels les conservateurs ont continué à injecter de l'argent pendant que des familles continuaient de se briser. Il est évident qu'à l'époque où ils étaient au pouvoir, les conservateurs ont été brutaux envers les Autochtones.

Cependant, le député libéral a mentionné que les libéraux ont fait absolument tout ce qu'ils pouvaient pour les peuples autochtones. Je tiens à faire une mise au point à ce sujet, parce que le gouvernement libéral a rompu ses promesses à maintes reprises. Je pense par exemple à la réforme des services à l'enfance et à la famille au moyen du projet de loi C-92, des services auxquels de nombreuses nations n'ont toujours pas accès en raison du manque de fonds. Je pense à l'enquête sur les femmes et les filles autochtones assassinées ou disparues, qui a mené à des appels à l'action que le gouvernement met en œuvre avec une telle lenteur qu'il lui faudrait plusieurs générations pour en faire le tour. Je pense à l'incapacité de garantir qu'une stratégie exhaustive en matière d'approvisionnement en eau potable fasse en sorte que les communautés autochtones aient réellement accès à de l'eau potable. Je pense aussi, enfin, à la question du logement.

### *Travaux des subsides*

En tant que porte-parole du Nouveau Parti démocratique en matière de logement pour les Autochtones, je peux dire que moins de 1 % de tous les fonds prévus pour des logements à l'intention des Autochtones ont été octroyés. En pleine période de crise du logement, il s'agit d'une vraie honte. À titre d'exemple, en juillet, dans ma circonscription, Edmonton Griesbach, 4 011 personnes étaient sans logement ou sans logement stable. Il s'agit d'une crise qui se manifeste dans les communautés autochtones et qui se transforme en pauvreté dans nos rues.

Comment le député peut-il expliquer l'énorme différence entre son parti et le Parti conservateur, qui continue de traiter...

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Le député de Richmond Hill a la parole.

**M. Majid Jowhari:** Madame la Présidente, je remercie mon collègue pour sa passion à défendre les communautés autochtones.

Je vais répéter ce que j'ai dit à la fin de mes observations: une flamme a été allumée, mais elle est fragile et elle a besoin d'être entretenue.

Je voudrais répondre par quelques interrogations. Avons-nous encore beaucoup de travail à faire? Absolument. Avons-nous encore beaucoup de consultations à mener? Absolument. Devons-nous travailler avec nos partenaires, avec les différentes communautés et organisations autochtones et avec les provinces pour nous assurer que nous offrons les mesures de soutien nécessaires? Oui. Devons-nous nous assurer que nous renforçons également les capacités afin de pouvoir transférer différents pouvoirs économiques aux communautés autochtones? Oui.

Nous avons beaucoup de travail à faire et nous sommes déterminés à accomplir ce travail. Nous demandons au député de nous soutenir dans cette tâche.

[Français]

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, les services publics et l'approvisionnement; l'honorable député de Calgary-Centre, Les finances; l'honorable député de Portage—Lisgar, L'économie.

[Traduction]

**Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC):** Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec mon ami et collègue de Fundy Royal.

Nous vivons dans le meilleur pays du monde, mais je ne le reconnais même plus. C'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui. En ce moment, alors que nous débattons de notre confiance envers le premier ministre à la Chambre, rien ne va plus dans notre pays, comme en témoigne ce qui se passe à l'extérieur des murs de cette enceinte et ce que nous constatons dans toutes les villes d'un océan à l'autre. Le prix des maisons a doublé, le prix des loyers a doublé, le montant des paiements hypothécaires a doublé, tout cela après neuf ans de ce premier ministre, avec ses séances de photos et son plan en matière de logement.

Pensons à la drogue, au chaos et au désordre public qui règnent comme jamais auparavant dans nos rues. Voilà pourquoi je dis que je ne reconnais plus mon pays. Je ne reconnais pas la ville où j'ai grandi. Des campements de tentes ont été érigés dans des endroits où il n'y en avait jamais eu auparavant. Seulement en Ontario, on

en compte 1 800. Ce n'est plus réservé aux personnes qui traversent une mauvaise passe. Il y a toujours eu des campements de tentes, mais aujourd'hui, il y a des Canadiens de la classe moyenne qui n'ont plus les moyens de se payer un logement.

Ceci n'est plus le pays où j'ai grandi. Ce n'est plus le pays où mes parents ont élu domicile. Ce n'est pas ce que promettait ce pays quand mes parents sont venus y vivre, quand ils ont choisi de s'établir au Canada. Mon père, un ingénieur sans titre de compétence, a fini par devenir chauffeur de taxi pour payer les études de son épouse et acheter une maison dans un quartier sûr pour sa famille. C'est exactement ce qu'il a fait. Il a payé les études de ses deux enfants et il a fait ce qu'il fallait pour qu'en l'espace d'une génération, ma famille passe de la banquette avant d'un taxi aux banquettes avant de la Colline du Parlement. Voilà le rêve canadien. Or, de nos jours, il n'est plus réalisable.

Je ne reconnais plus ce pays parce que 9 jeunes Canadiens sur 10 croient qu'ils n'arriveront jamais à accéder à la propriété. La drogue, le chaos et le désordre public règnent de plus en plus. C'est à cause du premier ministre, qui laisse les gens dépérir juste sous nos yeux. Au lieu de leur fournir les soins et le soutien dont ils ont besoin, il les inonde de taxes et d'impôts excessifs, rendant ainsi la vie hors de prix. Il exacerbe leur détresse et leur dépendance en leur distribuant de la drogue aux frais des contribuables. Il crée ainsi un régime de soins palliatifs de rue, chose que personne n'aurait imaginé voir dans notre pays.

Cela ne se limite pas à Downtown Eastside, à Vancouver. Je le constate depuis de nombreuses années; je le constatais il y a 20 ans. C'est maintenant le cas dans toutes les villes, partout au pays. Le premier ministre a dépensé plus que tous les autres premiers ministres réunis. Il continue de s'accrocher à l'idée de quadrupler la taxe sur le carbone pour la faire passer à 61 ¢ le litre. Comme si cela ne suffisait pas, en plombant le PIB, elle va coûter 30 milliards de dollars à notre économie.

La situation est désastreuse au pays. Le Canada a le PIB le plus faible par habitant, et cela ne changera pas durant les 30 prochaines années. Je sais que les libéraux refusent d'admettre ce fait, mais ils l'ont imprimé dans leur propre budget. Nous laissons les occasions qui s'offrent nous filer entre les doigts. Nous avons tout ce dont nous avons besoin sous nos pieds. Nous avons des Canadiens intelligents et travailleurs qui peuvent construire des pipelines, travailler dans les mines et fournir les minéraux critiques dont nous avons besoin, puisque le gouvernement dit que tout le monde conduira une Tesla d'ici 2035.

Nous avons tout ce qu'il faut, mais nous laissons cette occasion nous filer entre les doigts. Les Canadiens sont parmi les personnes les plus intelligentes au monde. Nous avons assez de nourriture pour toute une génération. Nos sols regorgent des ressources dont nous avons besoin, comme le gaz naturel, le gaz naturel liquéfié, le lithium et le cobalt, pour remplacer le pétrole des régimes dictatoriaux, pétrole qu'ils vendent à ceux, à l'autre bout du monde, dont les guerres tuent nos propres concitoyens.

• (1655)

Notre pays est devenu une source d'embarras sur la scène mondiale. Nous ne sommes plus à la table des grands. Nous ne sommes même plus à la table des enfants. On ne nous invite tout simplement plus.

*Travaux des subsides*

Le premier ministre a perdu sa probité morale sur des questions qui, à mon avis, faisaient tout à fait consensus dans notre pays. Des politiques canadiennes de longue date ont été jetées par-dessus bord. C'est triste de voir ce qui se passe au pays. C'est justement pourquoi nous avons présenté la motion d'aujourd'hui, une motion qu'appuie maintenant le chef du NPD, qui a publié lundi dernier une vidéo à grand déploiement où il affirme avoir déchiré l'entente, en précisant que les libéraux et lui ne sont plus amis et qu'ils sont en pleine rupture.

Le tout s'est fait très publiquement, jusqu'à jeudi, lorsqu'ils ont repris ensemble. Ils ont recollé l'entente. C'était un peu étrange d'entendre le chef du NPD dire, après avoir voté 24 fois en faveur de l'augmentation de la taxe sur le carbone, qu'il n'y était plus favorable. Je ne sais pas trop où en sont les choses aujourd'hui.

Le chef du NPD n'arrête pas de faire semblant d'exiger des comptes du gouvernement. Il dit avoir déchiré l'entente, mais il fait comme s'il l'avait recollée en votant pour maintenir le premier ministre au pouvoir. Son vote nuira aux travailleurs qu'il a déjà prétendu défendre à la Chambre. Son vote ira à l'encontre de la volonté des gens de sa circonscription et de la circonscription de tous les députés de son parti qui veulent que le premier ministre parte.

Il n'y a pas que moi qui l'ai entendu. J'ai visité les quatre coins du pays cet été et j'ai entendu la même chose partout. Je l'ai même entendu au Québec, à peu de choses près. Il est temps que le premier ministre aille faire une promenade dans la neige ou dans le sable, qu'il aille faire du surf ou jouer du piano en plein milieu d'un bar, à moitié saoul, avant d'autres funérailles officielles. C'est honnêtement ce qu'il est en train de faire présentement, alors qu'il n'est pas ici, mais à New York...

• (1700)

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** La députée sait très bien qu'il est interdit de mentionner la présence ou l'absence des députés.

**Mme Melissa Lantsman:** Madame la Présidente, le premier ministre est allé représenter notre pays à l'Assemblée générale des Nations unies. Il ira probablement visiter la copropriété de 9 milliards de dollars.

Le gouvernement a tellement d'explications à donner aux Canadiens. Par exemple, pourquoi a-t-il dépensé 67 millions de dollars pour un programme qui vise à reprendre les armes à feu, mais qui n'a pas permis d'en reprendre une seule? Pourquoi ne veut-il pas mettre fin aux vols de voitures en faisant installer des détecteurs dans les ports? Pourquoi remet-il les récidivistes violents en liberté à peine quelques instants, quelques minutes ou quelques heures après qu'ils ont commis un crime? Pourquoi le premier ministre a-t-il embauché un antisémite pour offrir de la formation contre le racisme aux fonctionnaires canadiens? Pourquoi avait-il nommé un commissaire aux droits de la personne qu'il a dû congédier avant même son entrée en fonction parce qu'il était lui aussi antisémite?

Ce ne sont là que quelques exemples. Je ne dispose que de 10 minutes, mais nous pourrions passer en revue tout un chapelet d'échecs du gouvernement envers les Canadiens.

Je pense que tous les députés, tous mes collègues de ce côté-ci de la Chambre, ont bon espoir de redresser la situation dans notre pays. Avec le député de Carleton comme prochain premier ministre, nous abolirons la taxe sur le carbone que paient toutes les familles du pays, et ce, une fois pour toutes. On ne parlera plus de 61 ¢ le litre et d'une perte de 30 milliards de dollars pour l'économie cana-

dienne. Nous baisserons les impôts de la classe moyenne pour que les travailleurs d'ici conservent une plus grande part de leur chèque de paie et puissent prendre leurs propres décisions.

Nous adopterons une loi pour contraindre le gouvernement à trouver un dollar d'économie pour chaque nouveau dollar dépensé. Nous allons mettre un frein à l'énorme gaspillage et à toute la corruption provenant de ce côté-là de la Chambre. Nous allons faire échec au crime en empêchant les récidivistes violents d'être libérés sous caution dès qu'ils sont envoyés en prison. Nous veillerons à ce qu'ils ne puissent pas purger leur peine dans le sous-sol de leur mère, où on les envoie réfléchir à ce qu'ils ont fait, avant de tout simplement récidiver.

Je pense que si les députés des autres partis avaient une once de courage, ils comprendraient ce que les Canadiens disent. Ils comprendraient que les Canadiens veulent des élections sur la question de la taxe sur le carbone. Je demande aux députés d'enfin s'en remettre aux Canadiens en leur donnant les élections sur la taxe sur le carbone qu'ils réclament.

**M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.):** Madame la Présidente, d'après les annonces qui ont été faites la semaine dernière, il semble que le débat d'aujourd'hui ne porte pas sur la confiance envers le gouvernement. C'est une question de confiance envers l'opposition officielle.

Que savent nos collègues du Bloc et du NPD, et pourquoi la députée d'en face pense-t-elle qu'ils n'appuieront pas l'initiative présentée par les conservateurs?

**Mme Melissa Lantsman:** Madame la Présidente, de quoi parlons-nous? C'est une question de confiance envers le premier ministre. Nous soutenons que la Chambre ne fait plus confiance au premier ministre. Je sais que j'ai perdu confiance dans le premier ministre. Je viens d'expliquer pourquoi. Je ne comprends tout simplement pas pourquoi le député n'est pas d'accord.

[Français]

**M. Luc Thériault (Montcalm, BQ):** Madame la Présidente, tel Gollum et son « précieux », le chef du Parti conservateur est obsédé par le trône à un point tel que, même s'il jouit de 125 questions par semaine, je ne l'ai jamais entendu poser une seule question pour faire avancer le dossier de la protection de la gestion de l'offre. Je ne l'ai jamais entendu poser une seule question par rapport aux demandes anticipées d'aide médicale à mourir. Il est plutôt contre. Je ne l'ai jamais entendu poser une seule question sur l'augmentation du pouvoir d'achat des aînés.

Après ça, on se demande pourquoi les Québécois ne veulent pas d'un gouvernement conservateur, pas plus qu'ils veulent d'un gouvernement libéral, et votent pour le Bloc québécois.

• (1705)

[Traduction]

**Mme Melissa Lantsman:** Madame la Présidente, on dirait que le député a un problème avec le gouvernement libéral. Pourtant, son chef va forcer l'ensemble du parti à voter pour maintenir au pouvoir le premier ministre le plus dépensier, contre la volonté des Québécois et du premier ministre du Québec, et certainement contre la volonté des gens de sa propre circonscription.

*Travaux des subsides*

**M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV):** Madame la Présidente, la députée de Thornhill a parlé de campements. Il y a des campements en plein centre-ville de Kitchener. Le nombre de personnes qui vivent dans la rue a triplé ces dernières années, et je partage donc son inquiétude, mais ne prétendons pas que cela n'a commencé qu'au cours des neuf dernières années. Pendant trois décennies, les gouvernements libéraux et conservateurs ont sous-investi dans le logement abordable à tour de rôle et, tout à coup, nous sommes en crise.

Les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral ont mis en place un nombre croissant de mesures incitatives pour que les grandes sociétés d'investissement, telles que les sociétés de placement immobilier, achètent des logements dans ma ville, augmentent les loyers et procèdent à des rénovictions.

Si la députée de Thornhill cherche des appuis pour retirer la confiance de la Chambre au gouvernement, peut-elle nous parler des véritables solutions à la crise du coût du logement, qui consistent à investir dans le logement comme nous le faisons il y a plusieurs dizaines d'années et à s'attaquer au problème de la financiarisation du logement dans notre pays?

**Mme Melissa Lantsman:** Madame la Présidente, le député d'en face n'a qu'à regarder dehors. À Toronto seulement, il y a 258 campements de tentes, dont 50 nouveaux de cet été, et c'est une conséquence directe des coûts punitifs de la taxe sur le carbone et du plan de logement qui a fait doubler le prix des maisons partout au pays. Nous avons dit très clairement que nous allions forcer les municipalités à approuver davantage de logements et que, si elles ne le faisaient pas, nous les pénaliserions. Nous allons réduire la taxe sur le carbone afin de réduire le coût des matériaux de construction. Voilà les vraies solutions. Au lieu d'appuyer aveuglément le gouvernement, il devrait ouvrir les yeux et penser à tous les campements de tentes dans sa propre circonscription.

**M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP):** Madame la Présidente, j'ai écouté les observations de la députée au sujet de la crise des drogues toxiques. Lorsque les membres du Comité permanent de la santé ont visité pendant deux jours l'épicentre de la crise, dans le Downtown Eastside, aucun député conservateur n'a daigné se présenter pour entendre ce que le personnel de première ligne, les professionnels de la santé et les personnes ayant déjà vécu cette réalité avaient à dire. Si les conservateurs avaient été là, ils auraient entendu des témoignages qui discréditent complètement ce qu'ils essaient de faire ici, à la Chambre des communes.

Les conservateurs parlent sans cesse de s'attaquer à la réduction des méfaits et à l'approvisionnement sûr. La compassion des conservateurs consiste-t-elle à laisser les gens jouer à la roulette russe dans les rues avec des drogues mélangées à des substances toxiques?

**Mme Melissa Lantsman:** Madame la Présidente, je remercie le Ciel que le député n'ait pas été responsable de la politique en matière de drogues lorsque j'ai moi-même dû obtenir de l'aide. Je remercie le Ciel que ma famille m'ait appuyée. Je remercie le Ciel qu'il n'y ait pas eu d'approvisionnement sûr à ce moment-là, parce que tout comme les 47 000 personnes dans ce pays qui sont mortes à cause de ces politiques inefficaces en matière de drogues, je serais morte moi aussi.

**L'hon. Rob Moore (Fundy Royal, PCC):** Madame la Présidente, la motion dont nous débattons aujourd'hui est assez simple, mais ses effets sur les Canadiens d'un océan à l'autre sont profonds.

La motion énonce que la Chambre ne fait plus confiance au premier ministre et au gouvernement. Ce n'est pas seulement nous qui le disons, en tant que caucus conservateur; c'est aussi ce que j'entends dans ma circonscription, Fundy Royal, où les gens souffrent comme jamais depuis l'arrivée de ce premier ministre.

Sous le gouvernement libéral actuel, au cours des neuf dernières années, on a assisté à une aggravation sans précédent des souffrances que vivent les Canadiens, et je veux parler de quelques-unes d'entre elles. Ce sont les faits, et les Canadiens les connaissent. Malgré ce que dit le premier ministre pour essayer de détourner l'attention, les Canadiens sont intelligents et attentifs à ce qui se passe autour d'eux. Ils savent que les politiques du gouvernement leur nuisent et nuisent à leur capacité de se nourrir, de payer leur hypothèque, de payer leur loyer, de chauffer leur maison et de faire le plein de leur véhicule. Les Canadiens ordinaires sont conscients des répercussions des mesures irresponsables du gouvernement.

Depuis que ce gouvernement est au pouvoir, c'est-à-dire depuis à peine neuf ans, la dette du Canada a doublé. Les libéraux ont fait doubler le coût des logements, des versements hypothécaires et des loyers. Ils sont à l'origine de la pire période d'inflation en 40 ans. Ils ont forcé 2 millions de personnes à recourir à des banques alimentaires. Depuis neuf ans, c'est-à-dire depuis que le gouvernement libéral est au pouvoir, le recours aux banques alimentaires n'a cessé d'augmenter. Chaque année, les libéraux ont plongé un peu plus les Canadiens dans la misère.

On a longtemps cru que les campements de fortune étaient propres à certains secteurs de Vancouver, mais maintenant, on en voit aussi à Saint John, à Moncton et à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, ainsi qu'à Halifax. On en voit maintenant d'un bout à l'autre du Canada. La misère des Canadiens s'accroît.

Les Canadiens doivent payer plus cher pour l'essence, l'épicerie et le chauffage à cause de la taxe sur le carbone des libéraux, une taxe qui est complètement déconnectée de la réalité. Les gens ont du mal à joindre les deux bouts: ils doivent choisir entre chauffer leur maison, mettre de la nourriture sur la table et faire le plein d'essence pour se rendre au travail ou, comble de tout, accompagner leurs enfants à l'aréna. Que fait le gouvernement? Que fait le premier ministre? Ils disent que non, les Canadiens ne paient pas assez. Même si la taxe sur le carbone se chiffre déjà à 20 ¢ le litre, il faut l'augmenter. Cette taxe devra finir par atteindre 61 ¢ le litre.

En avril seulement, le premier ministre a augmenté la taxe sur le carbone de 23 % dans le cadre de son plan visant à quadrupler la taxe pour la faire passer à 61 ¢ le litre d'ici 2030. Selon l'Institut Fraser, cela coûtera au travailleur canadien moyen 6 700 \$ par année et entraînera la perte de 164 000 emplois.

Quant aux électeurs, leur mécontentement à l'égard du premier ministre se reflète dans les résultats des élections partielles qui ont eu lieu. Le premier ministre a perdu trois élections partielles consécutives, mais il est incapable d'admettre qu'il a tort; ce sont les Canadiens qui ont tort. C'est toujours ce qu'il fait, parce qu'il pense qu'il sait mieux que quiconque, qu'il a toujours raison et que tout ce à quoi nous sommes confrontés est la faute de quelqu'un d'autre.

*Travaux des subsides*

Après neuf ans, le gouvernement libéral et le premier ministre doivent assumer la responsabilité des difficultés qu'éprouvent les Canadiens. Ce n'est pas un hasard. Le premier ministre dira souvent qu'il y a des tendances mondiales, et ainsi de suite. Les souffrances auxquelles nous assistons, par exemple l'augmentation de la criminalité, doivent être directement imputées aux actions délibérées du gouvernement libéral.

• (1710)

Le projet de loi C-75, qui a été présenté et adopté par le gouvernement actuel, a créé une porte tournante qui fait que le délinquant est automatiquement mis en liberté sous caution. La mise en liberté sous caution signifie que la personne est de retour dans la rue après avoir commis une infraction grave. Des experts, des policiers et des dirigeants communautaires nous disent que la porte tournante des récidivistes et, souvent, des délinquants violents mène à des résultats tragiques. Ce n'est pas que beaucoup de Canadiens soient impliqués dans des activités criminelles. C'est qu'un petit nombre de Canadiens devraient être en prison, et qu'ils commettent beaucoup de crimes.

Voyons ce que dit Statistique Canada au sujet de la montée fulgurante des crimes violents depuis 2015, année où les libéraux sont arrivés au pouvoir. Je pense que les députés conviendront que les chiffres sont absolument stupéfiants et qu'ils mettent en cause toute l'approche, tout le système laxiste à l'égard de la criminalité, les portes tournantes et le système de capture et de remise en liberté que les libéraux ont créé. Madame la Présidente, remarquez que je n'appelle pas cela un système de « justice ». C'est un système, sans plus, parce qu'il ne rend pas justice aux victimes. J'ai été très ému, au Comité permanent de la justice et des droits de la personne, lorsqu'une témoin, victime d'un acte criminel, a déclaré qu'elle n'appelait pas cela un système de justice parce qu'elle n'avait vu aucune justice pour elle et sa famille dans le système.

Les données sur la criminalité provenant de Statistique Canada sont les suivantes: les vols d'automobiles ont augmenté de 46 %, les crimes violents, de 50 %, les agressions sexuelles, de 75 %, et les homicides, de 28 %. La traite des personnes a augmenté de 83 % et les crimes contre les enfants ont augmenté de plus de 100 %, soit de 118 %. Les meurtres liés aux gangs ont doublé. Les cas d'extorsion sont en hausse de 357 %.

Le premier ministre fait de beaux discours au sujet des crimes liés aux armes à feu, mais, jusqu'à maintenant, 67 millions de dollars ont été dépensés dans un régime de confiscation des armes à feu qui n'a toujours reçu aucune arme. Après tant de discours au sujet de la criminalité armée, où sont les résultats? Les crimes violents commis avec une arme à feu ont augmenté de 116 %. D'ailleurs, le nombre de crimes commis avec une arme à feu a augmenté chaque année depuis que le premier ministre est au pouvoir. On peut parler d'actes délibérés.

Le projet de loi C-5, un autre effroyable projet de loi du gouvernement, a éliminé les peines obligatoires pour les crimes commis avec une arme à feu, comme le vol qualifié commis avec une arme à feu, l'extorsion perpétrée avec une arme à feu, le trafic d'armes, la possession d'une arme à feu obtenue illégalement et l'utilisation d'une arme à feu pour commettre une infraction. Qu'est-ce que le projet de loi C-5 a fait d'autre? Il a éliminé les peines d'emprisonnement obligatoires pour les trafiquants de drogues, ainsi que pour les personnes reconnues coupables de trafic ou de possession dans le but d'en faire le trafic, d'importation et d'exportation de drogues dures et de production d'une substance inscrite à l'annexe I, comme

l'héroïne, la cocaïne, le fentanyl ou la méthamphétamine en cristaux. Toutes ces infractions sont maintenant admissibles à la détention à domicile.

Le projet de loi permet également la détention à domicile dans les cas d'agression sexuelle, d'enlèvement, de traite de personnes, de vol de véhicule automobile, d'enlèvement d'une personne de moins de 14 ans et de voies de fait causant des lésions corporelles ou perpétrées avec une arme. Avant l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel, toutes les infractions que je viens d'énumérer auraient signifié une peine d'emprisonnement; le délinquant aurait purgé sa peine à l'extérieur de la collectivité, en prison, là où il se doit. La collectivité serait en sécurité pendant que le récidiviste serait en prison. Au lieu de cela, sous le gouvernement actuel, ces individus sont remis en liberté et se livrent aux mêmes crimes encore et encore.

J'ai entendu un député libéral mentionner leur soi-disant approvisionnement sûr. Aujourd'hui même, un journal rapportait qu'une « descente de police dans un centre de réduction des méfaits très fréquenté à Nanaimo a mené » au dépôt de « 14 chefs d'accusation de possession en vue d'en faire le trafic et de 8 infractions liées aux armes » contre un individu. Cela s'est passé dans ce qu'on appelle un centre d'approvisionnement sûr légal. Dans la même descente, une autre personne « a été accusée de six infractions de possession dans le but d'en faire le trafic et de cinq infractions liées aux armes ». Comme les conservateurs le disent, ce soi-disant approvisionnement sûr se retrouve dans nos rues et fait beaucoup de tort à nos jeunes.

Il est temps que le premier ministre tienne compte de la réalité. Il est temps de déclencher des élections sur la question de la taxe sur le carbone afin que les conservateurs pleins de bon sens puissent abolir la taxe, construire des logements, redresser le budget et faire échec au crime.

• (1715)

**M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Madame la Présidente, le député d'en face, comme tous les députés conservateurs, connaît parfaitement les slogans. Je le lui concède. Les conservateurs ont probablement déjà imprimé les autocollants pour pare-chocs qui correspondent aux slogans.

Dans leur soif et leur faim de pouvoir, les conservateurs ont-ils songé à travailler pour les Canadiens d'aujourd'hui jusqu'aux prochaines élections? Pourquoi ne pas se pencher sur les problèmes auxquels les Canadiens sont confrontés aujourd'hui et commencer à être un peu plus proactifs en permettant, par exemple, à des projets de loi, même ceux qu'ils appuient, d'atteindre l'étape de l'étude en comité?

Les conservateurs sont tellement concentrés sur le Parti conservateur et leur chef qu'ils ont perdu de vue les Canadiens. La question est de savoir pourquoi.

*Travaux des subsides*

• (1720)

**L'hon. Rob Moore:** Madame la Présidente, le député est incroyable. Les députés conservateurs viennent ici tous les jours afin de se battre pour un meilleur Canada et pour leurs concitoyens. Ce que nos concitoyens nous disent, c'est qu'ils ne peuvent pas se permettre d'autres années sous le gouvernement. Ils ne peuvent pas se permettre la montée en flèche du taux de criminalité. Ils n'ont pas les moyens de payer leur épicerie, leur chauffage, leur hypothèque, leur loyer ou de se nourrir. Nous connaissons la pire inflation en 40 ans. Deux millions de personnes fréquentent les banques alimentaires.

Les Canadiens ne peuvent pas se permettre une autre seconde sous le gouvernement libéral.

[Français]

**Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ):** Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son allocution qui nous rappelle à quel point la situation est difficile pour plusieurs citoyens et citoyennes du Québec et du Canada.

J'aimerais connaître l'opinion de mon collègue.

Si les conservateurs venaient à former le prochain gouvernement, ce qu'ils anticipent sûrement avec grand espoir, j'aimerais savoir s'ils seraient prêts à revoir les transferts en matière de santé accordés aux provinces, en particulier ceux accordés au Québec. On sait que le Québec a subi un déficit de 11 milliards de dollars, dont une bonne partie est probablement attribuable au fait que le fédéral n'a pas versé les 6 milliards de dollars attendus en matière de santé.

J'aimerais savoir si un gouvernement conservateur serait plus enclin à assumer ses responsabilités fédérales, c'est-à-dire à verser des transferts en santé adéquats aux provinces.

[Traduction]

**L'hon. Rob Moore:** Madame la Présidente, un nouveau gouvernement conservateur s'efforcera d'améliorer le sort et la vie de tous les Canadiens. Il faut mettre un terme à l'utilisation abusive et au gaspillage des deniers publics par le gouvernement. Quand le système est entaché de gaspillage et de scandales, il y a moins d'argent pour les services qui sont si chers aux Canadiens. C'est pourquoi nous allons faire échec au crime, redresser le budget et construire des logements. Nous allons abolir la taxe sur le carbone pour que les Canadiens aient de nouveau les moyens de subvenir à leurs besoins.

Voilà ce dont il est question. C'est l'objectif d'un nouveau gouvernement conservateur, qui sera là pour les Canadiens.

**Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD):** Madame la Présidente, les libéraux et les conservateurs, qui forment une coalition asservie aux entreprises, ont fait équipe pour s'assurer que la question du renversement de contrat n'est pas abordée en comité aujourd'hui. La semaine précédente, ils ont fait équipe pour s'assurer que les plus grandes sociétés propriétaires du Canada n'auront pas à se présenter devant un comité pour rendre des comptes à la population canadienne.

Nous savons que les conservateurs, tout comme les libéraux, continuent de recevoir les élites du monde des affaires au Canada à des fins de collecte de fonds. Pourquoi les conservateurs continuent-ils à soutenir les libéraux et à protéger les sociétés propriétaires en comité?

**L'hon. Rob Moore:** Madame la Présidente, la députée ne comprend pas l'objectif du débat d'aujourd'hui. Le Parti conservateur demande la tenue d'un vote de confiance. En effet, la Chambre n'a pas confiance dans le premier ministre ni dans le gouvernement.

Le gouvernement a tort sur toute la ligne parce qu'il ne fait pas passer les Canadiens en premier. Avec beaucoup d'égoïsme et de cupidité, il prend plus qu'il ne le devrait; il prélève trop d'impôts; à cause de lui il est trop difficile pour les familles canadiennes de joindre les deux bouts, et il les punit pour des bonnes choses comme aller au travail, élever une famille et conduire les enfants à des activités sportives. Tout cela est réprimé dans le Canada de Trudeau, mais cela va changer sous un gouvernement conservateur.

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Je rappelle au député que nous ne devons pas mentionner les noms des députés dans cette enceinte.

La députée de Kildonan—St. Paul disposera d'environ deux minutes et demie.

**Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC):** Madame la Présidente, demain, les Canadiens auront enfin l'occasion d'avoir des élections, alors qu'il y aura un vote de confiance à la Chambre. Ils auront une véritable occasion d'exprimer enfin leurs préoccupations aux urnes. Ils sont nombreux à attendre cette occasion depuis des années, et nous sommes à un moment critique de l'histoire du Canada.

De nombreux députés de ce côté-ci de la Chambre ont parlé de la promesse du Canada, et j'aimerais moi aussi parler de la promesse du Canada avec laquelle j'ai grandi.

On m'a raconté des histoires au sujet de mes ancêtres, les pionniers des Prairies qui sont arrivés ici il y a bien plus de 120 ans avec à peine 5 \$ dans leurs poches. Ils ont travaillé extrêmement fort et ont pu acheter de petits lopins de terre. Ils ont travaillé d'arrache-pied. Ils ont perdu un grand nombre de leurs enfants en cours de route, que ce soit à cause de la grippe ou d'un accident agricole, mais ils ont entretenu le rêve, qu'ils savaient possible, que s'ils travaillaient fort et faisaient des sacrifices, la prochaine génération s'en porterait mieux. Cela a été le cas pour toutes les générations au cours des 120 dernières années, depuis que ma famille est ici, jusqu'à aujourd'hui.

Chaque génération a eu la possibilité d'améliorer sa situation grâce au dur labeur de ses parents et de ses grands-parents. Cependant, aujourd'hui, la moitié des gens de ma génération, par exemple, n'auront jamais les moyens d'acheter une maison, et je ne peux que souhaiter bonne chance à la génération qui nous suivra.

Plus de 2 millions de personnes ont recours aux banques alimentaires chaque mois au Canada. Après neuf ans de gouvernement libéral, les gens se retrouvent à devoir faire la file pour avoir du pain. Voilà la réalité à laquelle nous faisons face dans notre pays à cause de la taxe punitive sur le carbone des libéraux et des déficits massifs qui ont fait grimper l'inflation. Les gens n'ont plus les moyens de vivre.

Les députés savent-ils que les banques alimentaires voient pour la première fois dans l'histoire du Canada des parents qui travaillent à temps plein et qui n'ont pas les moyens de nourrir leur famille? Il y a des jeunes de 35 ans, qui sont pleinement instruits et qui ont un emploi, mais qui vivent dans le sous-sol de leurs parents parce qu'ils n'ont pas les moyens de s'acheter une maison dans le quartier où ils ont grandi. Cela n'est jamais arrivé au Canada — jamais. C'est toutefois ce qui se produit après neuf ans de politiques libérales inefficaces. Un gouvernement interventionniste est là pour aider, mais les libéraux ont tout gâché.

Nous constatons sans cesse que le NPD et le Bloc les appuient. J'exhorte les néo-démocrates et les bloquistes à voter demain en faveur de la motion de censure, à passer à l'action, à faire preuve de courage et à donner aux Canadiens l'espoir qu'ils méritent — l'espoir que les choses vont changer. Cela peut se faire dès demain.

Lors du vote de demain, les conservateurs refuseront d'accorder leur confiance au gouvernement libéral, et ce, avec fierté.

• (1725)

[Français]

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Comme il est 17 h 27, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire à l'expédition des travaux des subsides.

[Traduction]

Le vote porte sur la motion.

[Français]

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[Traduction]

**M. Michael Barrett:** Madame la Présidente, nous demandons un vote de défiance par appel nominal.

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote par appel nominal est reporté au mercredi 25 septembre, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

**M. Kevin Lamoureux:** Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Si vous demandez l'opinion de la Chambre, je pense que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour dire qu'il est 17 h 42 afin que nous puissions passer à l'heure réservée aux affaires émanant des députés.

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

## RECOURS AU RÈGLEMENT

LA VIOLATION ALLÉGUÉE DE L'ARTICLE 116 DU RÈGLEMENT AU COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

**M. John Williamson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC):** Madame la Présidente, hier, à la Chambre, la députée de Mississauga—Erin Mills a invoqué le Règlement. Elle a fait valoir qu'elle a été privée de la possibilité de participer au débat au comité des comptes publics. Elle a admis que le recours au Règlement était inhabituel parce que le Président n'intervient généralement pas dans

## Recours au Règlement

les affaires des comités. En tant que président du comité, j'ai pensé que je devais répondre aux propos de la députée.

D'abord, je tiens à assurer à la Chambre que le débat avait pris fin. La députée ne m'a pas informé, pas plus que la greffière du comité, de sa volonté de participer au débat. Après le dernier intervenant, j'ai attendu quelques instants pour voir si quelqu'un d'autre voulait prendre la parole, puis j'ai mis la question aux voix. La...

**Une voix:** Oh, oh!

• (1730)

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Je dois interrompre le député. Si le secrétaire parlementaire a quelque chose à ajouter, il peut le faire dans le cadre d'un autre recours au Règlement.

Le député de Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest a la parole.

**M. John Williamson:** Madame la Présidente, quand j'ai mis la question aux voix, la députée a indiqué qu'elle souhaitait prendre la parole. J'ai dit que la question avait été mise aux voix. Je n'étais pas en mesure d'acquiescer à cette demande. Je lui ai expliqué que sa seule option était de contester la décision de la présidence, ce qu'elle a fait, comme tout député a le droit de le faire. Le comité a maintenu ma décision, et nous avons procédé au vote.

Je ne me prononcerai pas sur les raisons qui ont poussé la députée à intervenir à la Chambre de cette façon, mais je tiens à souligner à la présidence et aux députés que mon travail en tant que président comporte deux volets: il consiste à respecter les droits de tous les députés du comité et à veiller à ce que chacun ait l'occasion de prendre la parole, mais aussi à faire avancer les travaux d'une manière qui respecte les droits de tous les députés. C'est ce que j'ai fait hier, et je maintiens ma décision.

J'espère que la présidence et les greffiers, au besoin, consulteront la greffière du comité, puisque j'ai indiqué que la députée n'avait pas attiré mon attention ni celle de la greffière du comité des comptes publics de la Chambre des communes.

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Je remercie le député de Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest de sa contribution à ce rappel au Règlement qui a été soulevé hier.

L'information qu'il a fournie sera prise en délibéré, et nous reviendrons bientôt à la Chambre avec une réponse.

*Affaires émanant des députés*

## AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[Traduction]

### LE CODE CRIMINEL

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 26 février, du projet de loi S-205, Loi modifiant le Code criminel et une autre loi en conséquence (mise en liberté provisoire et engagement en cas de violence familiale), dont le comité a fait rapport avec des propositions d'amendement, ainsi que du groupe de motions n° 1.

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):** Madame la Présidente, la Chambre vient de terminer le débat sur la motion de confiance présentée par les conservateurs. Après neuf ans, de nombreux Canadiens souffrent en raison des échecs du gouvernement. À dire vrai, il s'agit dans bien des cas d'échecs causés par la malveillance d'un gouvernement qui a miné le bien-être de notre nation et la cohésion de notre société, en plus d'avoir dévasté l'économie du pays.

Je suis impatient de me joindre au vote de défiance à l'égard du gouvernement demain. Le vote de demain indiquera clairement la position de chaque député. Il montrera quels députés appuient le gouvernement et lui permet de continuer, et quels députés souhaitent remplacer le gouvernement et donner aux Canadiens l'occasion d'exprimer leur choix.

Les priorités des conservateurs sont claires. Nous voulons offrir aux Canadiens des élections sur la taxe sur le carbone et présenter nos propositions pour abolir la taxe, construire des logements, redresser le budget et faire échec au crime.

Nous débattons maintenant du projet de loi S-205, un projet de loi d'initiative parlementaire conservateur qui vise à faire avancer notre programme de lutte contre la criminalité. Il s'agit d'un projet de loi conservateur qui vise à lutter contre la violence familiale en créant des mesures élargies de surveillance à distance. La dernière fois que je me suis adressé à la Chambre au sujet de ce projet de loi, j'ai fait remarquer qu'il créerait un mécanisme permettant à un juge d'obliger un auteur de violence à porter un dispositif de surveillance à distance et que les victimes seraient consultées dans le cadre du processus de prise de décision des juges concernant les types d'ordonnances s'appliquant aux auteurs de crime.

En accordant aux juges des outils supplémentaires pour faciliter la surveillance des auteurs d'infractions, le projet de loi relève du simple bon sens et donnerait une protection et une confiance accrues aux victimes. C'est un projet de loi qui faciliterait la reddition de comptes des criminels et un plus grand degré de sécurité pour les victimes.

Malheureusement, la réaction des libéraux à l'égard du projet de loi S-205 obéit à un schéma familier. Lorsqu'il s'agit de violence en général et de violence familiale en particulier, nous entendons beaucoup de mots de solidarité de la part des politiciens libéraux. Les libéraux sont désireux d'exprimer verbalement qu'ils se soucient des personnes victimes de violence familiale, mais lorsqu'il s'agit de voter sur des mesures qui feraient une différence concrète pour la sécurité des personnes, ils reculent. En fait, ils ont proposé et soutenu des amendements en comité qui ont eu pour effet de considérablement affaiblir le projet de loi en question.

À l'étape du rapport, les conservateurs proposent de remédier au sabotage qui s'est produit lors de l'étude en comité de l'excellent projet de loi dont nous sommes saisis. Nous voulons rétablir le projet de loi de manière à ce qu'il soit à la hauteur de ce qui avait été

proposé et de ce que le Sénat avait adopté pour protéger les victimes d'actes criminels. Il est triste de constater que, malgré ce que disent les députés de tous les partis au sujet de la lutte contre la violence faite aux femmes, lorsqu'il s'agit d'appuyer des mesures qui contribueraient de façon considérable à ces efforts, les conservateurs doivent souvent faire cavalier seul. Faute d'appui de la part du gouvernement, nous cherchons certainement à trouver des alliés dans cette enceinte pour promouvoir l'important projet de loi dont nous sommes saisis.

Je suis très fier de prendre la parole pour appuyer le projet de loi, de voter en faveur des propositions de mes collègues qui permettraient de réparer les dommages qui ont été causés au projet de loi dans le cadre de l'étude en comité, et de veiller à ce que le projet de loi S-205 soit adopté et à ce qu'on fasse le travail nécessaire pour lutter efficacement contre la criminalité et la violence familiale au Canada et pour donner aux femmes un plus grand sentiment de sécurité en faisant en sorte que les personnes qui commettent des actes de violence contre les femmes soient tenues responsables de leurs actes.

• (1735)

**Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC):** Madame la Présidente, je suis honorée de prendre la parole à la Chambre au sujet de mon projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi S-205. Il s'agit d'une mesure législative très importante.

Dans le cadre de mes recherches au sujet du projet de loi, j'ai appris qu'au Canada, une femme est assassinée toutes les 48 heures. D'ailleurs, l'année dernière, 205 femmes ont été assassinées au Canada et nous savons que, dans environ 60 % des cas, le meurtrier était le partenaire intime. Le projet de loi s'attaque à ce problème. Il vise à ajouter des mesures pour protéger les femmes.

D'emblée, je voudrais dire que nous savons qu'il n'y a pas que les femmes qui sont victimes de violence entre partenaires intimes. Les hommes aussi peuvent en être victimes. Cependant, dans la vaste majorité des cas, nous savons que ce sont les femmes et leurs enfants qui sont victimes des agressions de leur partenaire intime. Le projet de loi a pour objet d'ajouter des mesures de protection pour les femmes en leur donnant plus d'outils pour assurer leur survie et celle de leurs enfants.

Malheureusement, à travers le processus démocratique, nous avons assisté à des manœuvres malheureuses de la part du NPD, du Bloc et, en particulier, des libéraux à l'étape de l'examen en comité; ils ont vidé de leur substance un grand nombre de dispositions très importantes de ce projet de loi qui visaient à protéger les femmes. J'y reviendrai dans un instant.

Avant d'aborder les détails du projet de loi, je tiens à remercier son auteur, le sénateur Boisvenu, qui a récemment pris sa retraite du Sénat. Ce projet de loi a vu le jour au Sénat, et j'ai été honorée qu'on me demande de le parrainer ici.

L'histoire du sénateur Boisvenu est un récit extraordinaire de tragédies et de victoires. Il a consacré toute sa carrière à protéger les femmes, à combattre la violence conjugale et à fournir aux femmes qui sont victimes de violence de la part d'un partenaire intime plus d'outils pour assurer leur sécurité. Ses démarches ont été inspirées par sa propre fille, qui, alors qu'elle était dans la vingtaine, a été kidnappée dans un stationnement et tuée par un étranger.

Maintenant que je suis mère, je ne peux imaginer ce que cela représente pour un parent. C'est l'une des choses les plus inspirantes que j'aie entendues depuis que j'ai été élue députée — le fait qu'une personne ait transformé une tragédie épouvantable en une source de motivation pour protéger toutes les femmes au Canada. Le sénateur Boisvenu y a travaillé sans relâche tout au long de sa carrière au Sénat, et je le remercie très sincèrement de son courage et de ses efforts soutenus. En tant que représentante élue, je trouve cela véritablement inspirant. Cela nous rappelle que nous pouvons accomplir de grandes choses en cet endroit.

Je tiens également à remercier l'incroyable députée de Peterborough—Kawartha. Durant mon congé de maternité l'année dernière, elle a piloté le projet de loi durant son étude en comité et a lutté vaillamment contre ce que les libéraux et les autres partis cherchaient à faire pour l'édulcorer. Elle a fait un travail incroyable. D'ailleurs, elle a proposé à la Chambre des amendements que nous mettrons aux voix au cours des prochains jours. Nous essayons de convaincre tout le monde de ramener le projet de loi à sa forme originale. Il avait plus de mordant et protégeait davantage les femmes et les victimes. Il réprimait plus sévèrement leurs agresseurs. C'est ce que nous cherchons à faire, et je remercie beaucoup la députée d'avoir pris l'initiative de présenter ces amendements pour renforcer le projet de loi en rétablissant sa version initiale. Je la remercie infiniment de son travail acharné.

Ce qu'il reste de ce projet de loi demeure très important. Il porte en particulier sur les engagements de ne pas troubler l'ordre public. Pour les personnes qui ne le savent pas, je vais expliquer brièvement ce qu'est un engagement de ne pas troubler l'ordre public. Cela ressemble un peu à une ordonnance d'injonction. Beaucoup de gens savent ce qu'est une injonction. Or, un engagement de ne pas troubler l'ordre public est une ordonnance imposée par un tribunal pénal, souvent pour protéger des biens ou des particuliers. Par contre, une injonction est une ordonnance rendue par un tribunal non pénal, souvent en lien avec des questions de garde ou d'autres enjeux abordés par un tribunal de la famille. Les deux types d'ordonnances se ressemblent, mais elles ne sont pas pareilles.

Le projet de loi S-205 permettrait d'imposer une ordonnance d'engagement de ne pas troubler l'ordre public si la victime manifeste des craintes raisonnables de violence familiale. Un certain nombre de conditions pourraient être ajoutées à ces ordonnances. Cela permettrait à un juge, au processus judiciaire et aux procureurs de demander que des conditions soient ajoutées à l'ordonnance d'engagement, comme le fait d'exiger que l'auteur des actes de violence suive une thérapie. Il pourrait également être prévu que les personnes visées par une ordonnance d'engagement ne puissent pas se rendre à certains endroits ou soient tenues de rester dans une région déterminée. Elles pourraient se voir interdire de communiquer avec la victime ou de consommer de la drogue ou de l'alcool.

Plus particulièrement, un engagement de ne pas troubler l'ordre public pourra prévoir le port d'un bracelet de surveillance électronique. Les choses ont vraiment beaucoup évolué à cet égard au cours des dernières années. Nous constatons que le Québec, qui a été l'un des premiers à mettre en place des mesures de ce genre, réussit très bien à protéger les femmes victimes de violence familiale. L'agresseur porte le bracelet. Ce dispositif est doté d'un GPS, qui est connecté au téléphone de l'ancien partenaire intime. Si l'agresseur — le plus souvent un homme — devait se trouver à une certaine distance de sa victime, un centre d'alerte en serait avisé, et ce dernier appellerait immédiatement l'agresseur pour lui dire de rebrousser chemin parce qu'il s'approche un peu trop. Si l'agresseur

### *Affaires émanant des députés*

refusait de coopérer ou s'il y avait des raisons de croire que la situation est trop tendue et qu'il faut envoyer la police sur-le-champ, on le ferait.

• (1740)

Le dispositif sert de système d'alerte afin que les gens puissent être informés de ce qui se passe. Les femmes peuvent être avisées si elles craignent pour leur vie ou quand quelqu'un s'approche d'elles. Le système indique à la police le trajet à emprunter pour arriver directement là où se trouve la personne et offrir une protection. C'est un instrument de plus dans la boîte à outils.

Ce projet de loi se limite maintenant aux engagements de ne pas troubler l'ordre public, ce qui est une très bonne chose. Je me réjouis à la perspective de son adoption, car il permettra de sauver des vies. Toutefois, dans sa forme initiale, le projet de loi émanant du Sénat était beaucoup plus large. Les juges auraient eu la possibilité d'imposer le port d'un bracelet de surveillance électronique à toute personne libérée sous caution, ce qui faisait toute la différence. L'inscription de cette disposition dans le Code criminel aurait constitué un jalon décisif, en particulier pour les victimes de violence familiale ou de violence entre partenaires intimes. Notamment, l'intimidation, l'effraction et la présence illégale dans un logement ou une maison, ce genre de choses, auraient pu inciter un juge, en mettant quelqu'un en liberté sous caution, à lui imposer le port d'un bracelet de surveillance électronique. Les juges auraient ainsi eu une corde de plus à leur arc, alors qu'aujourd'hui, dans la même éventualité, cette possibilité n'est plus mise en évidence.

Nous le savons grâce aux recherches du sénateur Boisvenu. En particulier dans les cas d'intimidation, d'effraction et de présence illégale dans une maison, lorsqu'il n'y a pas eu de contact physique ou d'agression, mais que la relation est devenue tendue, une femme pourrait décider de demander l'aide d'un avocat pour obtenir un engagement de ne pas troubler l'ordre public ou recourir à la procédure judiciaire afin de réclamer le port d'un bracelet de surveillance électronique. Cette possibilité pourrait indiquer aux juges qu'il existe des signes avant-coureurs de violence familiale, et ils pourraient alors soumettre l'individu visé à une surveillance. C'est la partie déterminante que le comité a laissée de côté.

Nous avons récemment adopté la loi de Keira, à l'unanimité. C'était une loi très importante. Pour ceux qui ne sont pas au courant de ce qui est arrivé à Keira, c'est une histoire accablante, et c'est merveilleux que les députés aient uni leurs efforts afin d'adopter quelque chose d'important. C'était un bon projet de loi. Certains ont fait valoir que les projets de loi étaient semblables et qu'ils accomplissaient la même chose, mais ce n'est pas tout à fait exact. En fait, la loi de Keira était beaucoup plus restreinte. Même s'il était encore très bon, le projet de loi initial allait avoir des répercussions beaucoup plus vastes qui tiendraient compte de toutes les différentes violations de la loi qui se produisent dans la sphère de la violence familiale et surtout de ses indices précurseurs.

Il est très décevant qu'une mesure qui aurait permis d'élargir la portée du projet de loi ait été si limitée à l'étape de l'étude en comité. Comme il s'agissait du comité de la condition féminine, c'était surprenant et étrange que ses membres vident le projet de loi de sa substance petit à petit. J'ai lu tous les témoignages et je ne comprends toujours pas pourquoi ils ont affaibli les mesures de protection des victimes de violence entre partenaires intimes et de leurs enfants. Peut-être qu'ils nous donneront des précisions, car, à ce que j'ai vu, rien n'est clair dans ce qu'ils ont exprimé. C'est très décevant.

*Affaires émanant des députés*

Ils ont également vidé une autre disposition de sa substance. C'est vraiment insensé. Le projet de loi contenait d'entrée de jeu une disposition d'une importance capitale qui exigeait que les victimes soient consultées sur leurs besoins en matière de sécurité. Au cours de la procédure, un juge aurait été tenu de consulter le procureur pour déterminer si la victime avait d'autres informations à lui communiquer afin qu'il puisse imposer à son égard les mesures de protection pertinentes. Cette disposition a été complètement abandonnée. Il aurait fallu prévoir une option relative aux droits des victimes pour que la victime puisse exprimer ce dont elle a besoin. Nous savons que le manque de consultation des victimes constitue un gros problème dans notre système judiciaire, mais cette option a également été sabrée. C'est étrange parce que, dans le cas de la loi de Keira, le beau-père de la victime appuyait la disposition à cet effet.

Enfin, pour conclure, dans sa forme initiale, le projet de loi permettait également qu'un engagement de ne pas troubler l'ordre public dure de 2 à 3 ans. Il faut beaucoup d'efforts et de courage pour obtenir des engagements de ne pas troubler l'ordre public, et 12 mois, surtout pour les mères, cela passe vite, de sorte qu'elles doivent constamment recommencer la démarche. Nous aurions pu offrir une option de 2 ou 3 ans aux femmes. À cause de ce changement, elles devront refaire la démarche tous les 12 mois. Les libéraux ont réduit cette disposition à néant.

C'est profondément décevant de constater que les libéraux accordent la priorité à l'agresseur plutôt qu'à la victime. Nous avons travaillé tellement fort pour présenter ce projet de loi à la Chambre. J'exhorte les libéraux à bien vouloir réfléchir à nos propositions d'amendement. La vie de nombreuses femmes est en jeu. Faisons-le-ensemble: adoptons le projet de loi le plus efficace possible. Faisons-le pour les femmes.

• (1745)

[Français]

**Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Madame la Présidente, voici un enjeu qui ne devrait pas être pris en otage par la partisanerie.

Je m'exprime aujourd'hui au sujet d'un projet de loi qui est important pour les femmes victimes de violence conjugale. Le Bloc québécois est favorable au projet de loi S-205. Ce projet de loi est cohérent avec les initiatives qui ont renforcé les systèmes de justice et les systèmes policiers afin de contrer la violence conjugale. La violence basée sur le genre est un fléau et nous croyons que ce projet de loi va dans la bonne direction pour atteindre cet objectif. Pour donner suite à l'examen que nous avons fait en comité, nous maintenons notre appui au projet de loi S-205. La position du Bloc québécois s'inscrit en cohérence avec les initiatives qui ont pour objectif de renforcer les mécanismes visant à mieux arrimer le système de justice avec la sécurité publique, notamment pour assurer une meilleure protection des personnes victimes de violence conjugale.

Je résumerai d'abord ce projet de loi, puis je parlerai un peu des mises en liberté et des bémols que nous avons et je terminerai en parlant des avancées au Québec en cette matière.

D'abord, je tiens moi aussi à saluer le sénateur conservateur Pierre-Hugues Boisvenu, qui est d'ailleurs venu témoigner devant le Comité permanent de la condition féminine.

Ce projet de loi vise essentiellement à modifier le Code criminel pour obliger le juge qui doit rendre une décision sur la mise en liberté provisoire d'une personne inculpée à s'assurer que le poursuivi

vant a consulté la personne quant aux besoins de cette dernière en matière de sécurité. Le projet de loi vise à permettre au juge d'ordonner le port d'un dispositif de surveillance, communément appelé bracelet anti-rapprochement, lorsque le poursuivant en fait la demande. Le projet de loi vise à faciliter l'obtention par la personne victime d'une copie de l'ordonnance visant l'accusé et il oblige le juge à vérifier auprès du poursuivant qu'elle en a été informée. Le projet de loi vise aussi à permettre à la personne victime de dénoncer son agresseur si elle a des motifs raisonnables de crainte pour son intégrité physique ou celle de son enfant. Si la crainte est justifiée, le juge peut alors imposer un engagement que la personne accusée ne peut refuser sous peine d'emprisonnement.

Le projet de loi donne aussi le pouvoir au juge de fixer les conditions de l'engagement de bonne conduite en imposant, par exemple, des suivis psychosociaux, le déménagement dans une autre région que celle de la personne dénonciatrice, l'obligation de s'abstenir de fréquenter un lieu précis et l'obligation de s'abstenir de communiquer directement ou indirectement avec un enfant, la personne dénonciatrice, son enfant, un parent ou un proche de celle-ci. Le projet de loi permet aussi au juge d'interdire à l'agresseur de consulter des médias sociaux, de consommer des drogues, de l'alcool ou d'autres substances intoxicantes et il permet au juge d'obliger l'agresseur à fournir un échantillon pour s'assurer du respect de cette condition. Le projet de loi permet aussi à la personne dénonciatrice de présenter des arguments écrits au juge concernant les conditions de l'engagement qu'il fixera.

Le projet de loi S-205 comporte donc trois principaux volets: l'obligation de consulter la personne victime en amont d'une ordonnance de mise en liberté avec condition; l'introduction de la notion de violence familiale, en vertu de laquelle une personne victime peut formuler une demande à ce que l'accusé souscrive à un engagement de ne pas troubler l'ordre public, soit le fameux article 810 dans le Code criminel; et une prépondérance de la version de la personne victime, laquelle pourra influencer le choix des conditions auxquelles l'accusé sera assujéti selon l'engagement.

Le projet de loi S-205 élargit donc la portée de l'article 810 du Code criminel qui confère au tribunal l'autorité de rendre une ordonnance d'engagement de bonne conduite lorsque la victime craint que la personne accusée cause une atteinte à son intégrité physique ou à ses biens matériels, de même qu'à ceux de son enfant ou de son partenaire intime. On y ajoute le parent, de même que ses proches ou les personnes qui peuvent être visées.

Rappelons que la mise en liberté, qu'elle soit avec ou sans condition, permet de libérer une personne accusée dans la collectivité en attendant son procès. Au Québec et au Canada, le droit criminel et pénal a le devoir de sanctionner les crimes et de veiller à la protection du public. Avec la hausse des féminicides et des événements de violence conjugale, il importe de renforcer les mécanismes pour assurer la protection des personnes victimes, de leurs enfants et de leurs proches. Cela passe notamment par une modernisation du Code criminel. Le projet de loi S-205 milite en ce sens.

*Affaires émanant des députés*

Plus précisément, le Code criminel prévoit les conditions dans lesquelles il serait justifié de détenir un accusé en attente de son procès. La décision de détenir ou non une personne en attente de son procès est tributaire de plusieurs facteurs propres à chaque situation. Lorsque l'intérêt public justifie le maintien de la personne accusée en détention, il faut savoir qu'on la prive de l'exercice de droits fondamentaux qui entrent en ligne de compte. Il s'agit notamment de la présomption d'innocence et du droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne.

Permettre à la personne victime d'être davantage impliquée au centre du processus judiciaire qui la concerne constitue une avancée louable que le Bloc québécois peut appuyer sans réserve. Les personnes victimes n'ont pas à mener le parcours du combattant pour que justice soit rendue. Le projet de loi participe à réduire les obstacles auxquels une personne victime pourrait être confrontée et qui peuvent la dissuader de poursuivre la courageuse démarche consistant à porter plainte contre son agresseur. Le projet de loi comporte sans doute des brèches qui pourraient compromettre certains droits fondamentaux. Je pense notamment à l'obligation de fournir des échantillons biologiques pour prouver le respect d'un engagement de bonne conduite.

• (1750)

Lors de l'examen en comité, nous avons soutenu la modification effectuée en comité à l'article 1 qui porte sur les antécédents criminels d'un partenaire intime violent. La modification exclut les cas de prescription et souligne uniquement si la personne a déjà été condamnée, sans égards à quels chefs d'accusation criminels. Cela a pour effet de couvrir un plus grand éventail d'infractions, au bénéfice du plaignant. Il en est de même pour la liste des modifications de l'article 2 qui clarifie la définition juridique quant aux partenaires et aux enfants de ceux-ci, les incluant dans la mesure du risque et des protections accordées. Pour la plupart de ces modifications, il s'agit d'harmoniser les modifications avec les articles du Code criminel, tel qu'il est à ce jour. Nous avons entendu cela en comité de la part d'experts.

Nous sommes en faveur des modifications portant sur les services spécialisés destinés aux Premières Nations, quoique tous les citoyens devraient avoir droit aux meilleurs services de soutien disponibles. Nous sommes défavorables, par contre, à diminuer le temps maximal de bonne conduite de 2 ans à 12 mois. Je n'ai toujours pas compris pour quelle raison il y a eu cet amendement lors de l'étude en comité. Dans l'actualité récente, nous avons pu constater que des conjoints ou des conjointes peuvent agir des années plus tard, animés par la vengeance. Enfin, nous sommes en faveur du nouvel article 10.1 proposé par le Comité. Il inclut les nouvelles modifications au Code criminel quant aux armes à feu et tout autre type d'arme. Ce nouvel article permet au juge de déterminer s'il doit interdire de posséder des armes à feu — prohibées, à utilisation restreinte —, des dispositifs prohibés et des arbalètes, par exemple.

Toutefois, malgré ces bémols quant à l'ensemble du projet de loi, le Bloc québécois l'appuie, car il est louable et vise à rendre nos collectivités plus sécuritaires, ce qui est gagnant pour tous les Québécois. Le sentiment de sécurité au sein d'une collectivité renforce le bien-être d'une nation. Si adoptées, ces modifications législatives représentent une valeur ajoutée pour les personnes victimes, notamment les femmes victimes de violence conjugale ou sexuelle. Le système de justice se doit d'être plus efficace et transparent, non seulement pour faciliter le processus judiciaire et les effets à long terme sur les victimes ou leurs familles, mais en particulier au mo-

ment d'une décision concernant la libération de l'agresseur. Elles renforcent aussi le lien de confiance de la population envers le système de justice, pour qu'enfin aucune personne victime d'un acte criminel n'hésite à dénoncer ces gestes aux autorités policières. Cela demeure un problème à l'heure actuelle; les victimes hésitent beaucoup trop encore, en 2024, à dénoncer leur agresseur.

Le Québec est une des nations les plus avant-gardistes dans la protection des personnes victimes de violence familiale et conjugale. En effet, le ministère de la Sécurité publique au Québec a déployé à la grandeur du Québec un projet de port de bracelets anti-rapprochement. En décembre 2022, plus de 650 contrevenants en liberté seront munis de tels bracelets. Rappelons que ces personnes sont poursuivies pour des infractions sous juridiction d'une prison québécoise. Celles qui le sont au palier fédéral n'étaient pas assujetties aux mêmes conditions. Il est temps de boucler la boucle et de permettre aux détenus libérés d'être soumis aux mêmes restrictions.

Les données statistiques démontrent une montée des féminicides et de violence commise dans un contexte conjugal. Entre 2009 et 2019, cette période a été marquée par une hausse de 7,5 %. La mise à jour des statistiques, en particulier celle de Statistique Canada cet été, donne froid dans le dos. Uniquement au Québec, en 2024, 14 féminicides se sont produits et 8 de ces femmes ont été tuées par leur conjoint ou leur ex-conjoint. Le premier féminicide a eu lieu dans la circonscription de Shefford. J'offre mes condoléances encore une fois aux proches de la victime que j'ai malheureusement eu l'occasion de rencontrer dans un contexte difficile cet été. Ils ont décidé de transformer cette expérience en organisant un événement pour contribuer au financement de la Maison Alice-Desmarais, qui vient en aide aux femmes victimes de violence conjugale. La maison est située à Granby.

Comme je le disais, la situation est maintenant catastrophique. Il est impératif d'utiliser cette solution qui est imparfaite, mais qui demeure la meilleure solution. Les bracelets électroniques de géolocalisation, on le sait, sauvent des vies. Comme groupe parlementaire, nous avons la responsabilité de participer à renverser cette tendance préoccupante. La réalité sur le terrain met en évidence des lacunes dans le statu quo qui prévaut dans le système de justice: bon nombre de victimes continuent de craindre leur agresseur, même pendant que celui-ci est détenu. On ne peut que saluer une initiative qui vise à améliorer l'expérience du système de justice pour la personne victime tout au long du processus, et ce, à partir du moment où elle décide de porter plainte. Je tiens à souligner qu'au Québec, on a produit un rapport transpartisan intitulé « Rebâtir la confiance ». On a sorti cette problématique de la politique. Je dis donc bravo pour les tribunaux spécialisés et pour les bracelets anti-rapprochements.

En terminant, le Bloc québécois va se tenir debout pour défendre les femmes victimes de violence conjugale. Chaque victime en est une de trop. Plusieurs collectivités ont d'ailleurs déclaré l'état d'épidémie sur cette question des féminicides. Nous devons agir. J'aimerais dire une dernière chose. Vendredi passé, j'ai marché avec la Coalition des groupes de femmes de la Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi, ainsi qu'avec beaucoup d'autres groupes de partout au Québec. C'est avec émotion que je me suis encore une fois jointe à ces femmes cette année.

*Affaires émanant des députés*

• (1755)

[Traduction]

**M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD):** Madame la Présidente, je prends la parole ce soir pour participer au débat sur le projet de loi S-205, un projet de loi d'intérêt public du Sénat dont la Chambre est maintenant saisie après un très long parcours. Il a franchi toutes les étapes au Sénat, et il en est maintenant à l'étape du rapport et de la troisième lecture à la Chambre. Je crois que le projet de loi sera mis aux voix demain et que ce vote sera très important. Bien sûr, il a récemment fait l'objet de six réunions au Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes. Le projet de loi a été présenté au Sénat par l'ancien sénateur Pierre-Hugues Boisvenu, et il est maintenant marrainé ici par la députée de Kildonan—St. Paul.

Je tiens également à saluer une autre députée, à savoir ma collègue du NPD la députée de Winnipeg-Centre, qui est membre du Comité permanent de la condition féminine. Non seulement dans sa circonscription, mais partout au pays, elle est une ardente défenseuse des droits des femmes et elle est toujours prête à aborder ces questions. Je sais que tous les membres de notre caucus sont extrêmement fiers du travail qu'elle accomplit chaque jour dans ce dossier. Nous sommes certainement très reconnaissants du travail qu'elle a fait en tant que membre de notre caucus au sein de ce comité permanent afin que la Chambre puisse examiner le travail que ce dernier a accompli sur le projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Il y a sans contredit une crise nationale de la violence entre partenaires intimes, et les statistiques en font état de façon très frappante. Nous savons que tous les six jours environ, une femme au Canada est tuée par son partenaire intime. Cette statistique est très troublante pour moi, qui suis père de trois filles.

Nous savons que, dans le monde, avant la pandémie de COVID, une femme sur trois était victime d'une forme ou d'une autre de violence de la part d'un partenaire intime. Nous savons que les taux de violence sont plus élevés chez les ménages à faible revenu et les ménages autochtones. Ces dernières années, il y a eu une recrudescence de la violence fondée sur le sexe, y compris la violence entre partenaires intimes. Nous savons que le nombre de cas de femmes et de filles victimes de crimes perpétrés par un auteur présumé de genre masculin au Canada a augmenté de 27 % en 2022 par rapport à 2019, avant la pandémie. Nous savons qu'en raison de la forte montée de la violence, le Comité permanent de la condition féminine, dont je viens de parler, a récemment entrepris une étude sur cette très importante et préoccupante question.

Nous savons que la situation est désastreuse. Dans plusieurs villes canadiennes, comme Ottawa, où se trouve la Chambre des communes, Toronto et Kitchener, on considère qu'il s'agit d'une épidémie.

Bien entendu, nous avons un rôle à jouer en tant que législateurs fédéraux et le gouvernement fédéral a également un rôle à jouer. La manière dont le Code criminel est structuré relève de notre compétence, et le projet de loi dont nous sommes saisis propose des modifications importantes. Nous ne pouvons pas régler notre problème en légiférant seuls. Il vaut la peine de répéter ici, comme bon nombre de mes collègues le font régulièrement, que le gouvernement libéral actuel n'a mis en œuvre que deux des 231 appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Dans ma circonscription, Cowichan—Malahat—Langford, la population autochtone est relativement importante. Pour avoir parlé à de nombreuses femmes autochtones de ma collectivité, je sais qu'il s'agit d'une statistique particulièrement exaspérante qui les préoccupe fortement. Elles ont l'impression d'être invisibles et que leur situation n'est pas assez importante pour attirer l'attention du gouvernement.

Je tiens aussi à prendre un instant pour saluer les organismes qui travaillent sur le terrain dans Cowichan—Malahat—Langford. Il y a la société contre la violence faite aux femmes de Cowichan, qui travaille dans une optique féministe afin d'offrir d'abord et avant tout un environnement favorable aux femmes et aux enfants qui ont souffert de la violence. Cet organisme encourage la diversité, le changement, le choix et la croissance par l'entremise du counseling, de la sensibilisation, du développement communautaire et de l'éducation. Il offre aussi un refuge d'urgence. Je songe également à la Victoria Women's Transition House, qui soutient et défend les femmes depuis 1974. Cet organisme œuvre dans la partie sud de ma circonscription, dans la belle ville de Langford.

• (1800)

Le projet de loi S-205 contient divers éléments. Je tiens à préciser que son libellé n'est plus le même que lorsque le Sénat l'a renvoyé à la Chambre des communes. Je sais que des amendements y ont été apportés à la suite des six réunions du Comité permanent de la condition féminine, et nous sommes également saisis de quelques amendements à l'étape du rapport. C'est la Chambre qui décidera du libellé final de ce projet de loi.

Le projet de loi traite notamment de l'usage d'un dispositif de surveillance à distance. Je crois que la majeure partie du projet de loi traite de l'ordonnance d'engagement, qui pourrait être rendue pour les victimes de violence de la part d'un partenaire intime et qui permettrait au juge d'imposer des conditions ou la participation à un programme d'aide en matière de violence familiale.

Si nous devons examiner le projet de loi et les ordonnances d'engagement — tout d'abord, il y a de nombreux exemples dans le projet de loi. Il convient de souligner que l'objectif général consiste à prévenir un préjudice grave en imposant des conditions à une personne, ce qui peut contribuer à restreindre ses actes ou ses mouvements et agir essentiellement comme une barrière imposée par le tribunal pour réduire le risque que le défendeur commette une infraction future.

Il faut revenir à l'article 810 du Code criminel pour trouver les dispositions existantes auxquelles le projet de loi apporterait des modifications. Par exemple, il peut être ordonné au défendeur de suivre un programme de traitement, de ne pas quitter une zone géographique déterminée, de porter un dispositif de surveillance électronique afin que l'on sache à tout moment où il se trouve, de s'abstenir de communiquer, de s'abstenir d'utiliser les médias sociaux ou de s'abstenir de consommer de la drogue et de l'alcool. Encore une fois, tout cela peut varier en fonction des faits de l'affaire dont le tribunal est saisi.

Je tiens à remercier la députée de Winnipeg-Centre de son excellent travail. Notre caucus continuera d'appuyer ce projet de loi. Nous croyons que, grâce aux dispositions de ce projet de loi, les modifications législatives seraient avantageuses pour les survivants de violence entre partenaires intimes, et on fournirait certaines des protections législatives nécessaires.

*Affaires émanant des députés*

Cependant, nous n'allons pas nous sortir de ce problème en légiférant. C'est une pièce du casse-tête sur laquelle nous pouvons avoir une incidence positive en tant que législateurs, mais, en tant que société, nous avons la responsabilité d'agir rapidement et de façon décisive pour prévenir et éliminer la violence entre partenaires intimes et pour soutenir les survivants. Dans l'ensemble, le projet de loi S-205 serait un pas dans la bonne direction, mais je pense que de nombreuses personnes qui écoutent ce débat et qui ont vécu cette expérience conviendront avec moi que le travail est loin d'être terminé. Nul doute que nous devons garder cette question à l'esprit.

Voilà qui conclut mon intervention. Je suis heureux de pouvoir prendre la parole sur cette question au nom de mes concitoyens.

• (1805)

**M. Brendan Hanley (Yukon, Lib.):** Madame la Présidente, je suis moi aussi présent pour parler du projet de loi S-205, Loi modifiant le Code criminel et une autre loi en conséquence, mise en liberté provisoire et engagement en cas de violence familiale.

Le projet de loi S-205 propose des modifications aux dispositions relatives à la mise en liberté sous caution et à l'engagement de ne pas troubler l'ordre public du Code criminel et de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. L'objectif est de lutter contre la violence entre partenaires intimes, une cause dont tous les députés devraient être saisis. Je commencerai par remercier le Comité permanent de la condition féminine de son travail sur cette mesure législative. Le comité a examiné attentivement le projet de loi S-205, et il a trouvé des moyens de le renforcer tout en conservant son esprit initial. Je tiens également à souligner la contribution et l'expertise des témoins, qui ont tous exprimé divers points de vue, souvent de nature très personnelle.

Le projet de loi S-205 comporte deux éléments principaux — la mise en liberté sous caution et les engagements de ne pas troubler l'ordre public —, et je traiterai de chacun de ces éléments à tour de rôle, en commençant par la mise en liberté sous caution. Le projet de loi S-205, tel qu'il a été adopté par le Sénat, proposait quatre modifications au Code criminel relatives à la mise en liberté sous caution. Premièrement, le projet de loi aurait exigé qu'un juge de paix, avant d'accorder la mise en liberté sous caution à une personne inculpée pour une infraction liée à la violence contre un partenaire intime, demande au procureur si le partenaire intime de l'accusé a été consulté à propos de ses besoins en matière de sécurité.

Le comité a voté en faveur du retrait de cette proposition parce qu'elle aurait fait double emploi avec les dispositions actuelles sur la libération sous caution. De plus, cela aurait pu avoir comme conséquence imprévue de mettre les victimes en danger. Avec cette proposition, les victimes auraient pu voir les détails de leurs besoins en matière de sécurité être révélés à un auditoire, peut-être même à l'accusé, au tribunal. C'est contraire à la protection de leur sécurité. Les services de soutien aux victimes sont mieux placés pour discuter des besoins en matière de sécurité avec la victime dans un cadre plus confidentiel, sans la présence de l'accusé.

Deuxièmement, le projet de loi S-205 aurait obligé les tribunaux des cautionnements à envisager d'imposer, à la demande de la Couronne, une condition selon laquelle l'accusé doit porter un dispositif de surveillance à distance pour toute infraction faisant l'objet d'une accusation. Cette disposition a été retirée du projet de loi parce que, au titre de l'article 515 du Code criminel, il est déjà possible d'imposer la surveillance à distance. L'ajout explicite de cette mesure comme condition facultative pourrait faire en sorte qu'elle soit imposée de façon routinière, même lorsque ce n'est pas justifié. Plus

important encore, cette disposition a été supprimée parce qu'elle va à l'encontre de l'approche du projet de loi C-233, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur les juges en ce qui concerne la violence contre un partenaire intime, qui a reçu la sanction royale le 27 avril 2023.

Le projet de loi C-233 garantit que la surveillance à distance est prise en considération comme une condition de mise en liberté sous caution précisément dans les cas de violence entre partenaires intimes. Cette approche ciblée est cruciale. Elle envoie le message aux juges qu'un dispositif de surveillance à distance peut être particulièrement efficace pour protéger les victimes du crime qu'est la violence entre partenaires intimes. Si nous étendions cette condition à toutes les infractions, on ne demanderait plus aux juges d'accorder une attention particulière à cette forme de violence. Le gouvernement appuie l'approche ciblée du projet de loi C-233 afin de protéger le mieux possible les femmes et les autres victimes contre la violence entre partenaires intimes.

Troisièmement, le projet de loi S-205 propose de modifier les dispositions sur l'inversion du fardeau de la preuve concernant la mise en liberté sous caution, qui sont prévues à l'article 515 du Code criminel. Lorsque ces dispositions s'appliquent, l'accusé doit démontrer qu'il devrait être remis en liberté au lieu que le procureur doive démontrer qu'il devrait être détenu. La modification proposée étendrait l'inversion du fardeau de la preuve concernant la mise en liberté sous caution dans les cas de violence entre partenaires intimes: elle ne s'appliquerait plus seulement aux accusés ayant déjà été reconnus coupables, mais aussi à ceux qui ont été absous de ce type d'infraction. La modification demeure dans le projet de loi et elle est identique au changement apporté par le gouvernement dans le projet de loi C-48, qui a été adopté à l'unanimité à la Chambre l'an passé.

Enfin, le projet de loi S-205 obligerait le juge de paix à demander au procureur si la victime a été informée de son droit d'obtenir une copie de l'ordonnance de mise en liberté sous caution après qu'une décision a été prise à cet égard. J'appuie cette mesure pour améliorer la transparence dans le système de justice et l'accès des victimes à l'information.

En ce qui concerne le régime des ordonnances d'engagement, le projet de loi S-205 créerait une nouvelle ordonnance d'engagement axée sur la prévention de la violence familiale, c'est-à-dire de la violence contre un partenaire intime ou contre l'enfant de l'un ou l'autre des partenaires. Les ordonnances d'engagement sont complètement distinctes des sanctions pénales et des peines. On peut les demander en cas de craintes raisonnables qu'un crime soit commis, et elles sont conçues pour empêcher que des crimes soient commis. Le comité a adopté plusieurs amendements à l'ordonnance d'engagement proposée dans le projet de loi S-205, pour renforcer l'intention initiale du projet de loi.

[Français]

Par exemple, le projet de loi S-205 proposait que la demande d'engagement de ne pas troubler la paix publique soit présentée par le partenaire intime du défendeur. Cette approche diffère de celle des engagements de ne pas troubler la paix publique déjà prévus dans le Code criminel, qui permettent à une personne autre que la personne qui pourrait être victime de l'infraction redoutée, comme un policier ou un membre de la famille, de présenter la demande d'engagement de ne pas troubler l'ordre public en son nom.

*Affaires émanant des députés*

● (1810)

*[Traduction]*

Avec les amendements du comité, la nouvelle demande d'engagement de ne pas troubler l'ordre public en cas de violence familiale pourrait être présentée au nom d'une personne qui craint qu'un crime soit commis, comme cela se fait actuellement dans d'autres régimes d'ordonnances d'engagement. Je suis un peu surpris de voir mes collègues conservateurs proposer des amendements visant à réserver cette possibilité aux seules victimes, ce qui semble contraire à une approche axée sur les victimes.

*[Français]*

Le Comité a également apporté plusieurs modifications pour s'assurer que la durée, les conditions et les procédures du nouvel engagement de ne pas troubler la paix publique sont conformes aux autres engagements de ne pas troubler la paix publique dans le Code criminel.

Par exemple, la durée maximale du nouvel engagement de ne pas troubler l'ordre public serait de 12 mois, ou de deux ans s'il y a une condamnation antérieure, ce qui est conforme à d'autres engagements de ne pas troubler la paix publique spécialisés qui s'appliquent au crime organisé, aux mariages forcés, aux sévices graves à la personne et aux infractions sexuelles contre un mineur. De même, la peine d'emprisonnement maximal pour le refus de signer l'ordonnance d'engagement de ne pas troubler la paix publique serait de 12 mois afin d'être conforme à tous les autres engagements de ne pas troubler l'ordre public prévu dans le Code.

*[Traduction]*

Le projet de loi S-205 propose également des conditions à imposer à un défendeur dans le cadre d'un engagement de ne pas troubler l'ordre public. Le comité a apporté plusieurs changements à la liste des conditions proposées, notamment en retirant la condition qui exigeait que le défendeur cesse d'utiliser les médias sociaux.

Il est important de souligner que les conditions ajoutées à un engagement de ne pas troubler l'ordre public ne sont pas de nature punitive, mais préventive, et qu'elles doivent être adaptées à une menace précise. Les tribunaux pourraient interpréter de manière large ce que signifie l'utilisation des médias sociaux et inclure différentes choses comme la recherche d'un emploi ou la recherche de meubles d'occasion. S'il peut arriver que l'utilisation des médias sociaux soit liée à une menace précise que présente le défendeur, dans bien des cas, elle ne le serait pas; le défendeur qui contreviendrait alors à cette condition poserait tout de même un acte criminel. En outre, un défendeur visé par un engagement de ne pas troubler l'ordre public n'a déjà pas le droit d'entrer en contact ou de harceler la personne qui a demandé un tel engagement, ce qui signifie qu'il n'est pas nécessaire d'interdire au défendeur d'utiliser les médias sociaux pour protéger la victime.

Je vais maintenant parler de la condition ajoutée à un engagement de ne pas troubler l'ordre public qui interdirait au défendeur d'aller dans certains endroits précis, comme le domicile ou le lieu de travail du partenaire intime. Cette condition est essentielle pour assurer la sécurité de la victime et constitue souvent le principal motif pour demander l'imposition d'un engagement de ne pas troubler l'ordre public.

Le comité a voté pour élargir cette condition de manière à empêcher aussi le défendeur de se rendre à proximité d'un lieu précis. Par exemple, la condition pourrait prévoir que le défendeur ne doit

pas s'approcher à moins de 500 mètres du domicile de la victime afin de prévenir le harcèlement criminel, par exemple en surveillant la résidence de la victime depuis un véhicule garé à proximité. J'appuierais cet amendement, qui renforcerait les mesures de protection existantes pour les victimes de violence infligée par un partenaire intime. Mes collègues d'en face semblent également vouloir abroger cet amendement, qui, je le crois fermement, contribuerait à protéger les victimes.

*[Français]*

Le dernier amendement dont je veux parler a été proposé à la suite d'une motion du NPD visant à permettre une solution de rechange au processus d'engagement de ne pas troubler l'ordre public lorsque le dénonciateur ou le défendeur est autochtone. En vertu de ce changement, le juge doit déterminer s'il serait approprié, au lieu d'ordonner un engagement de ne pas troubler la paix publique, de recommander que les services de soutien aux Autochtones soient fournis s'ils sont disponibles. L'objectif de cette modification est de remédier à la surreprésentation des peuples autochtones dans le système de justice pénale en permettant l'utilisation de méthodes de justice alternatives pour la guérison. J'appuie ce changement.

Pour conclure, le projet de loi S-205 apporte des changements ciblés mais importants au droit pénal afin de mieux lutter contre la violence familiale.

*[Traduction]*

J'exhorte tous les députés à appuyer le projet de loi.

*[Français]*

**M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ):** Madame la Présidente, c'est en unissant leurs forces et en travaillant d'arrache-pied que de nombreuses femmes ont participé à la création du projet de loi S-205. Je veux leur rendre hommage et je salue leur résilience. Le fruit de leurs réflexions et un travail rigoureux nous amènent à examiner le texte législatif qui vise à renforcer le Code criminel et à mettre en place des mesures de sécurité préventives au début du processus judiciaire lorsqu'une femme décide de dénoncer la violence qu'elle a subie — la mise en liberté provisoire.

Je me lève à la Chambre pour parler d'un projet de loi qui propose une solution à des problèmes qui touchent des milliers de victimes de violence conjugale, en leur offrant les protections et le soutien dont elles ont désespérément besoin pour retrouver leur sécurité et leur dignité. Le projet de loi S-205 nous invite à réfléchir au sort réservé aux victimes venues témoigner de la façon dont leur plainte de violence conjugale a été prise en charge à l'étape de la dénonciation auprès des services de police, ainsi qu'à tout le cheminement qui est réservé à ces plaintes.

J'aimerais notamment parler des victimes d'agressions sexuelles dans les sports puisque, au cours des deux dernières années, en examinant le récit de plusieurs athlètes victimes de violence et de maltraitance, j'ai constaté à mon grand désarroi à quel point le système ne rend pas justice aux victimes. Dans les routines du tribunal, les avocats s'entendent sur un certain nombre d'éléments, comme la non-publication de l'identité de la victime, un témoin ou un participant au système de justice, et ce, avant même que le procès débute. Or qu'en est-il du droit de la victime de lever l'interdiction? J'ai tout de suite constaté à quel point le système donne peu de place à la consultation des victimes visées par une interdiction de publication. Cette perspective a été défendue par les gens de l'organisme My Voice, My Choice, que je salue d'ailleurs.

Je me suis levé à plusieurs reprises à la Chambre avec l'espoir que le premier ministre ouvre une enquête publique indépendante dans les sports et que cela fasse ressortir le non-sens des mécanismes choisis pour traiter de la violence et des agressions sexuelles et de la nécessité de mieux protéger nos athlètes et nos enfants. Pourquoi les athlètes en situation de vulnérabilité ou de déséquilibre de pouvoir sont-ils traités autrement, en dehors des tribunaux? C'est un autre débat qu'il vaudrait la peine d'avoir profondément à la Chambre.

Quand l'article de Rick Westhead a été rendu public, n'eût été mon intervention à la Chambre et la motion sur Hockey Canada adoptée à l'unanimité, que se serait-il passé dans le cas maintenant très médiatisé de la présumée victime d'un viol collectif par des joueurs de Hockey Canada? Sport Canada avait été informé en juin 2018, mais n'a rien fait. Le chef de police de London s'est excusé de ne pas être allé au fond des choses à l'époque, et je pourrais faire la litanie de tout ce que la victime a vécu. Le système a permis l'imposition d'une entente de confidentialité — donc son silence en échange d'une compensation monétaire. Deux années de travaux au Comité permanent du patrimoine canadien et la pression du public auront permis de remettre ce cas sur les rails, là où il aurait dû se retrouver dès le départ. La victime, dans ce cas-ci, pourrait faire la demande que l'interdiction de publication soit levée en tout temps durant le procès, justement lorsqu'elle se sentirait suffisamment en sécurité pour le faire.

Je revois à quel point le projet de loi S-205 comporte des similitudes. Redonnons aux victimes le pouvoir de décider d'être informées. Ne prenons pas des décisions pour elles. Donnons-leur des outils pour assurer une forme de sécurité à leur endroit, comme le port d'un dispositif électronique à leur présumé agresseur s'il y a remise en liberté provisoire. Prenons le temps de rendre justice et de mettre en place des mesures de sécurité préventives. Que dire de ces ententes demandant de ne pas troubler l'ordre public, ces fameuses « 810 » dans le jargon judiciaire? Le système les accorde trop souvent, et peut-être trop rapidement. Encore là, l'actualité nous rattrape dans chacun des cas illustrés dans les journaux. Les ordonnances émises en vertu de l'article 810 du Code criminel et la lourdeur des procédures de plaintes conduisent trop souvent les victimes à retirer leur plainte.

Je veux parler des femmes autochtones puisque, en relisant les témoignages entendus au Sénat et compte tenu de mon rôle à l'égard du dossier concernant les relations avec les Autochtones, j'ai porté une attention au témoignage de l'Association des femmes autochtones du Canada, à celui de Mme Sarah Niman, avocate de l'organisme. Je reprends ces voix. Je m'adresse à mes collègues avec une profonde préoccupation, celle des femmes autochtones qui, face à la violence, sont souvent laissées à l'écart d'un système censé les protéger. Lorsqu'une femme autochtone fait preuve de courage en demandant de l'aide, elle se retrouve trop souvent confrontée à un système qui lui tourne le dos.

• (1815)

Au lieu de la protéger, le Code criminel permet à l'agresseur de rester libre et de continuer à infliger des souffrances pendant que l'on attend des solutions. Or l'attente semble parfois interminable. Il n'est pas acceptable que la sécurité d'une femme autochtone dépende de sa capacité à convaincre les autres de sa valeur et de son droit à la protection.

C'est pourquoi nous devons soutenir le projet de loi S-205. Ce projet de loi est bien plus qu'un texte législatif, c'est une promesse

### *Affaires émanant des députés*

de justice. Il vise à redéfinir notre approche en ce qui concerne la violence envers les femmes autochtones en plaçant leur sécurité au cœur du processus judiciaire. Avec le projet de loi S-205, nous ne créons pas seulement une intervention spécifique pour les femmes autochtones, mais nous mettons en place un cadre qui leur permettra d'être vues, entendues et respectées dans un système qui ignore trop souvent ces femmes autochtones.

Ce projet de loi impose au système de justice pénale l'obligation de prendre en compte la sécurité des victimes à chaque étape, de la première demande d'aide jusqu'à la conclusion des procédures. Il est temps de faire entendre la voix des victimes et de leur redonner le pouvoir de choisir leur chemin vers la justice. En soutenant ce projet de loi, nous faisons un pas décisif vers une société plus juste, où chaque femme, peu importe son origine, mérite d'être sécurisée et protégée.

Nous sommes donc en faveur des modifications portant sur les services spécialisés destinés aux Premières Nations, quoique tous les citoyens devraient avoir droit aux meilleurs services de soutien disponibles. Le Bloc québécois est donc favorable à la majorité des mesures présentées dans le cadre du projet de loi S-205. Permettre notamment à la victime d'être davantage impliquée au centre du processus judiciaire qui la concerne constitue une avancée louable que le Bloc québécois peut appuyer sans réserve. Les personnes victimes n'ont pas à mener un parcours du combattant pour que justice soit rendue. Le projet de loi participe à réduire les obstacles auxquels une personne victime pourra être confrontée et qui peuvent la dissuader de poursuivre courageusement sa démarche visant à porter plainte contre son agresseur.

Nous soutenons donc la modification effectuée en comité à l'article 1 qui porte sur les antécédents criminels d'un partenaire intime violent. Il en est de même pour la liste des modifications de l'article 2 qui clarifie la définition judiciaire quant aux partenaires et enfants de ceux-ci, les incluant dans la mesure du risque et des protections accordées. Nous sommes contre la diminution du temps maximal de bonne conduite de deux ans à 12 mois. Enfin, le comité a bonifié le projet de loi avec un article qui permet au juge de déterminer s'il doit interdire à l'accusé de posséder des armes à feu prohibées ou à utilisation restreinte, des dispositifs prohibés et des arbalètes.

Le Québec est reconnu comme l'une des nations les plus progressistes en matière de protection des victimes de violence familiale. Nous avons vu des initiatives prometteuses, comme le déploiement des bracelets antirapprochements, qui permettent de mieux protéger les victimes en restreignant les mouvements des agresseurs. En décembre 2022, plus de 850 contrevenants étaient déjà équipés de ces dispositifs. Cependant, nous savons que les défis demeurent. Les personnes condamnées au niveau fédéral ne bénéficient pas des mêmes protections. Il est impératif d'uniformiser ces conditions de libération pour tous les agresseurs afin de garantir la sécurité de toutes les victimes sans discrimination et sans distinction.

Les modifications législatives que nous proposons apporteront une véritable valeur ajoutée pour les victimes, en particulier les femmes touchées par la violence conjugale ou sexuelle. Nous devons rendre notre système de justice plus efficace et plus transparent. Cela passe par des décisions claires et rapides concernant la libération des agresseurs, mais aussi par la sensibilisation accrue, qui permettra à toutes les victimes de dénoncer les actes criminels sans crainte.

### Motion d'ajournement

Les statistiques sont alarmantes. Le rapport du gouvernement du Québec intitulé « Rebâtir la confiance » faisait état d'une statistique alarmante, soit une augmentation de 7,5 % des féminicides et de la violence dans le cadre conjugal entre 2009 et 2019. En tant que parlementaires, nous avons la responsabilité de renverser cette tendance préoccupante. La réalité sur le terrain nous montre que de nombreuses victimes continuent de vivre dans la peur de leur agresseur, même lorsque celui-ci est en détention. C'est inacceptable. Il est essentiel de créer un environnement dans lequel les victimes se sentent soutenues, écoutées et protégées. C'est notre devoir.

• (1820)

[Traduction]

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

[Français]

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** La mise aux voix porte sur la motion n<sup>o</sup> 1. Le vote sur cette motion s'applique également aux motions n<sup>os</sup> 2 à 12.

• (1825)

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[Traduction]

**M. Mel Arnold:** Madame la Présidente, je demande un vote par appel nominal.

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Conformément à l'article 98 du Règlement, le vote par appel nominal est reporté au mercredi 25 septembre, à la fin de la période prévue pour les questions orales. Le vote par appel nominal s'appliquera également aux motions n<sup>os</sup> 2 à 12.

## MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

### LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

**M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC):** Madame la Présidente, alors que notre pays est confronté à des défis historiques, les Canadiens doivent faire face au doublement du coût de tout. L'inflation des prix des denrées alimentaires atteint des sommets. Le prix des loyers a doublé, de même que celui des hypothèques. Même le montant de la mise de fonds nécessaire pour l'achat d'une propriété a doublé.

Aujourd'hui, des conservateurs pleins de bon sens ont présenté une motion demandant une élection sur la question de la taxe sur le carbone et déclaré qu'ils ont perdu confiance dans le gouvernement. Cette perte de confiance est née de ce que nous avons entendu de la part des Canadiens, qui sont en difficulté. Ils n'ont pas les moyens de manger. Ils n'ont pas les moyens d'acheter une maison. Ils n'ont pas les moyens de louer un logement. Ils ne peuvent même pas s'offrir une tente pour vivre. Les campements de sans-abri sont de plus

en plus nombreux dans les collectivités de ce pays. Les Canadiens sont désespérés.

Toutefois, il n'en a pas toujours été ainsi. Alors, qu'est-ce qui a changé? Ce qui a changé, c'est que le gouvernement a décidé de faire passer ses amis en premier et de les aider à se remplir les poches pendant que les Canadiens font la queue devant les banques alimentaires. Il y a des exemples incroyables, comme les 21 milliards de dollars que le gouvernement NPD-Libéral a dépensés en frais de consultants externes l'année dernière, pour ses copains chez McKinsey et ses copains chez GC Strategies, à l'origine du scandale ArnaqueCAN de 60 millions de dollars.

Les libéraux remplissent les poches de leurs amis en faisant fi des effets de leurs dépenses inflationnistes sur les Canadiens. Ils aiment parler de toute l'aide qu'ils offriront aux Canadiens à l'avenir. Cependant, les Canadiens n'auraient pas besoin de toutes les opérations de sauvetage que propose le gouvernement si ce n'était des préjudices causés par ce même gouvernement néo-démocrate—libéral.

Dépenses inflationnistes, corruption et escroqueries, voilà ce qu'ont donné neuf ans de gouvernement néo-démocrate—libéral, et ce sont les Canadiens qui en paient le prix, non seulement en raison du coût du service de la dette qui a augmenté, mais aussi en raison du manque de fonds pour s'occuper de ce qui compte le plus pour les Canadiens. Cela ne tient pas compte du fait que la taxe sur le carbone des libéraux, qui s'applique à tout, ne fait rien pour aider l'environnement, mais fait augmenter le prix d'absolument tout. Ils veulent que la taxe soit portée à plus de 60 ¢ le litre. C'est une taxe imposée aux agriculteurs qui cultivent les aliments, aux camionneurs qui les transportent, aux épiciers qui les vendent, aux personnes qui les transforment et, bien sûr, aux Canadiens qui les achètent.

Après neuf ans de règne néo-démocrate—libéral, les Canadiens en ont assez de ce vandalisme économique et ont besoin de répit. Pourquoi le gouvernement ne déclenche-t-il pas des élections sur la question de la taxe sur le carbone afin que les Canadiens puissent prendre une décision?

**M. Ryan Turnbull (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances et du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.):** Madame la Présidente, je trouve le discours et la question du député d'en face un peu mélodramatiques, mais c'est ce qui fait sa réputation à la Chambre.

Comme le député le sait, l'Agence des services frontaliers du Canada a lancé une enquête interne dès qu'elle a été informée d'allégations de pratiques contractuelles inappropriées. L'affaire a aussi été renvoyée à la GRC pour qu'elle mène une enquête. Les contrats avec trois entreprises impliquées, notamment GC Strategies, ont également été suspendus en moyen d'un ordre d'arrêt des travaux émis par Services publics et Approvisionnement Canada.

Nous nous attendons à ce que les processus de passation des marchés soient suivis correctement. Toute personne n'ayant pas respecté les règles de passation des marchés subira les conséquences appropriées, ce qui a toujours été et sera toujours le cas. Les rapports de l'ombudsman de l'approvisionnement et de la vérificatrice générale ont relevé des lacunes inacceptables dans les processus, les rôles et les contrôles de gestion. Certaines recommandations ont déjà été mises en œuvre, et l'Agence des services frontaliers du Canada prend des mesures supplémentaires pour que les pratiques soient conformes aux politiques et qu'elles répondent aux attentes des Canadiens. Le gouvernement prend des mesures pour veiller à ce que tous les ministères soient mieux préparés pour entreprendre des projets de cette nature à l'avenir.

En ce qui concerne les enquêtes en cours sur les inconduites présumées, la GRC évalue tous les renseignements disponibles, y compris le rapport d'audit de performance de la vérificatrice générale, et elle prendra les mesures qui s'imposent. Afin de protéger l'intégrité des enquêtes, la GRC ne fournira pas d'autres renseignements pour le moment. Nous savons que l'indépendance des services de police est un pilier de notre démocratie et qu'il ne devrait y avoir aucune ingérence dans les enquêtes de la GRC. Je peux également confirmer que la présidente de l'Agence des services frontaliers du Canada a également renvoyé les allégations d'inconduite reçues en 2022 à sa division de l'intégrité professionnelle, qui travaille activement à son enquête administrative depuis lors, et qui a également renvoyé les allégations à la GRC.

Le gouvernement reste déterminé à donner suite aux conclusions de l'ensemble des vérifications, des examens et des enquêtes.

• (1830)

**M. Michael Barrett:** Madame la Présidente, je crois que les Canadiens trouveront cette réponse systématiquement inadéquate.

Je prends un instant pour souhaiter à ma mère un très joyeux anniversaire de naissance. Elle a 71 ans aujourd'hui. J'ai eu le plaisir de prendre mon petit-déjeuner avec elle ce matin. C'est grâce à ma mère si je m'intéresse aussi vivement à notre magnifique pays, si je me bats ainsi pour les causes importantes, la reddition de comptes et l'abordabilité. Ces choses sont essentielles pour les Canadiens, et c'est ma merveilleuse mère qui m'a inculqué ces valeurs.

J'aimerais simplement demander ceci au secrétaire parlementaire: les libéraux vont-ils offrir aux Canadiens des élections portant sur la taxe sur le carbone et ainsi les laisser choisir un gouvernement qui rendra de nouveau la vie abordable dans ce pays?

**M. Ryan Turnbull:** Madame la Présidente, pour répondre directement à la question du député, je dirai « non ». Cependant, je lui offre de chanter « Joyeux anniversaire » à sa mère s'il le souhaite. Je souhaite un joyeux anniversaire à la mère du député, comme je l'ai fait récemment à ma mère. Elle est un peu plus âgée que la mère du député d'en face, mais elle m'a enseigné les mêmes valeurs liées à la responsabilité et à l'abordabilité, ces principes qui me sont chers.

Je suis d'accord avec le député pour dire que nous devons demander des comptes à nos institutions et à nos fonctionnaires. Nous devons rendre des comptes. Je sais que nous prenons très au sérieux les préoccupations soulevées par le député.

Le gouvernement a à cœur la transparence et la reddition de comptes. Nous reconnaissons que les rapports de l'ombudsman de l'approvisionnement et de la vérificatrice générale ont mis en évidence des lacunes dans les processus de gestion, les règles et les

### *Motion d'ajournement*

contrôles de l'Agence des services frontaliers du Canada et nous avons pris les nombreuses mesures que j'ai décrites en détail dans ma longue réponse. La transparence dans la gestion de ces processus est primordiale.

### LES FINANCES

**M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC):** Madame la Présidente, je prends la parole au sujet d'une question que j'ai soulevée à la Chambre à la session du printemps, peu après la présentation du budget, lorsque le gouvernement a émis de nouveaux titres de créance et a accru la dette qu'il allait faire peser sur les Canadiens.

J'ai posé cette question parce que le Bureau du surintendant des institutions financières a parlé des risques qui découlent de la dette supplémentaire que le gouvernement ajoutait à l'équation financière des Canadiens. Ces risques subséquents comprennent des facteurs comme les tensions dans le secteur de l'assurance hypothécaire et les risques touchant les portefeuilles de placements, la gestion des actifs et les assurances. Ce sont des facteurs que le gouvernement ne surveille pas lorsqu'il s'endette de plus en plus. Il n'arrête pas d'alourdir le bilan, tant celui du gouvernement que des sociétés d'État.

Le bilan de la Banque du Canada s'alourdit, et il en va de même pour celui de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Cela entraîne un risque accru pour les Canadiens. Ce risque se traduit par des coûts plus élevés dans l'ensemble du système financier, et les Canadiens finissent par les assumer. Ils les assument parce que le gouvernement gère l'argent des Canadiens et le met dans ses coffres. Il n'est pas étonnant que le gouvernement augmente les taxes et les impôts, car il y a plus de factures à payer. La partie principale de la facture est évidemment l'augmentation constante des intérêts sur la dette qu'il contracte. C'est un château de cartes.

À l'époque, j'ai déclaré que le ministre des Finances devait refaire le budget parce qu'il ne répondait franchement pas aux besoins des Canadiens. Le gouvernement dépense bien au-delà de nos moyens et impose tout un fardeau aux futurs contribuables canadiens. À ce moment-là, le secrétaire parlementaire m'avait répondu que les temps étaient durs pour les Canadiens, mais il a ensuite tenté de blâmer les conservateurs pour l'augmentation des coûts hypothécaires, comme si nous étions au pouvoir et avions causé tout ce grabuge dans le système financier canadien.

Je vais remonter à ce que le premier ministre a déclaré il y a des années, lorsqu'il disait que le gouvernement canadien s'endettaient énormément pour que les Canadiens n'aient pas à le faire. Le problème, c'est que le gouvernement et les Canadiens se sont endettés. Le ratio de la dette du gouvernement au PIB est désormais de 107 %. Il en est question dans les documents d'information du Fonds monétaire international, dont j'ai parlé la semaine dernière au cours d'une session précédente. Ce montant est excessif, et nous comprenons à quel point il est élevé. Cependant, la semaine dernière, le secrétaire parlementaire a tenté de me dire que le ratio n'est que de 40 %. Franchement, c'était de la mésinformation. L'information apparaît dans les documents du gouvernement et n'existe nulle part ailleurs dans le monde. La dette publique au Canada représente 107 % du PIB. Les libéraux peuvent me citer là-dessus, et les Canadiens peuvent me citer quand ils le veulent.

### Motion d'ajournement

Si nous ajoutons à cela la dette des Canadiens, cela représente environ 102 % du PIB. Si la dette publique s'élève, au total, à 2,1 billions de dollars, en tenant compte de la dette provinciale et fédérale, et que la dette des consommateurs canadiens s'établit à environ 2,5 billions de dollars, on parle d'un énorme ratio de la dette par rapport au PIB, d'au moins 209 %, dans ce pays. Honnêtement, il n'y a aucun autre pays au monde où les consommateurs et le gouvernement croulent autant sous le fardeau de l'endettement. Toute cette idée d'émettre des titres de créance au profit des Canadiens, alors que le gouvernement s'endette lui-même massivement, ne fait qu'aggraver la situation. Je reviendrai sur le coût qui en résulte.

J'aimerais entendre ce que mon collègue d'en face a à dire sur la façon dont les libéraux vont gérer cette dette et reprendre les choses en main.

• (1835)

**M. Ryan Turnbull (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances et du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.):** Madame la Présidente, le gouvernement continue de gérer les finances publiques du Canada de façon responsable. Je sais que le député d'en face ne semble pas d'accord sur ce point, mais il devrait se rappeler que le service de la dette du Canada est le plus bas du G7 lorsqu'il est comparé au PIB. En effet, le service de la dette nationale représente 0,6 % du PIB. De plus, contrairement à ce que le député a dit, le Fonds monétaire international a classé le Canada au premier rang mondial pour ce qui est de l'équilibre budgétaire. Il prévoit aussi que le Canada aura la plus forte croissance du PIB parmi les pays du G7 en 2025.

En fait, le Canada s'en est plutôt bien tiré dans l'ensemble. La pandémie de COVID-19 a eu d'énormes répercussions sur l'économie mondiale. Les pertes de revenus et les interruptions dans les chaînes d'approvisionnement ont été nombreuses. Cette période a enregistré l'un des plongements économiques les plus marqués, probablement au cours des 100 dernières années, à tout le moins. Nous nous en sommes remis assez rapidement, ce qui est une bonne nouvelle pour les Canadiens. Le gouvernement est très fier des mesures d'aide qu'il a offertes aux Canadiens pendant cette période, ce qui nous a permis de nous rétablir rapidement.

Le gouvernement rembourse évidemment une partie de cette dette, mais à un taux bien inférieur et avec une cote de crédit AAA, que nous avons maintenue. Nous savons également que le Canada est le pays du G7 qui s'est le mieux tiré de la poussée d'inflation et des taux d'intérêt élevés qui ont suivi la pandémie. La Banque du Canada a été la première banque centrale des pays du G7 à réduire les taux d'intérêt depuis le dernier cycle mondial à la hausse, le premier à les réduire une deuxième fois et le premier à les réduire une troisième fois.

Voilà quelque chose que tous les Canadiens devraient admettre, selon moi. À tout le moins, le député d'en face devrait admettre qu'il s'agit d'un signe très positif pour la reprise postpandémique du Canada, car notre pays est le premier dont la banque centrale a procédé à trois baisses des taux. La Banque du Canada a déclaré que le budget fédéral a maintenu les garde-fous budgétaires qui avaient été établis dans l'énoncé économique de l'automne dernier, et c'est exactement pour cela que les pressions inflationnistes sur l'économie se sont allégées. Elle a aussi déclaré que le gouvernement avait géré ses ressources de telle manière qu'il était possible d'abaisser plus rapidement les taux d'intérêt.

Cela aide les gens qui s'apprentent à renouveler un prêt hypothécaire. Cela aide immédiatement les gens qui ont un prêt hypothécaire à taux variable. Cela aide les gens qui souhaitent faire l'achat d'une première propriété. Cela aide les propriétaires d'entreprise de partout au pays qui ont des dettes. Les taux d'intérêt sont en train de baisser parce que l'inflation a diminué. Elle diminue depuis plusieurs mois consécutifs, passant de plus de 8 % à 2 %, ce qui correspond au taux cible de la Banque du Canada.

Il s'agit d'excellentes nouvelles pour les Canadiens. La situation s'améliore. L'économie canadienne se redresse. Le député d'en face et moi-même pouvons en débattre âprement, mais je pense que les faits parlent d'eux-mêmes. Même le directeur parlementaire du budget a récemment publié un rapport montrant que le Canada pourrait dépenser plus de 40 milliards de dollars de plus par an. Ce n'est pas l'intention de l'actuel gouvernement, bien sûr, mais il était intéressant d'entendre le directeur parlementaire du budget dire qu'il y a une marge de manœuvre financière. Le fait d'entendre des experts indépendants dire que le gouvernement a...

• (1840)

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Le député de Calgary-Centre a la parole.

**M. Greg McLean:** Madame la Présidente, j'ai entendu beaucoup de désinformation. Il y avait quelques faits, mais il y avait surtout des faussetés, et je vais revenir sur certaines d'entre elles.

Premièrement, l'Organisation de coopération et de développement économiques prédit que le Canada aura l'une des pires performances économiques au cours de la prochaine décennie. Le député peut vérifier auprès de cette source. Lorsqu'il a parlé de la position du Canada selon le Fonds monétaire international, il a complètement induit la Chambre et les Canadiens en erreur. Franchement, nous en avons assez.

Examinons la hausse du coût de la dette au Canada, car c'est ce qui compte. Les Canadiens ont une dette d'environ 5 600 \$ à rembourser entre ce que les gouvernements paient et ce qu'ils doivent payer eux-mêmes. Cela représente environ 14 000 \$ par ménage. Après impôt, si on y pense, le salaire moyen au Canada est de 60 000 \$ ou 120 000 \$ pour deux personnes. Donc, 14 000 \$ représentent 20 % du revenu de certaines personnes.

Le député peut-il expliquer comment il compte faire baisser ce pourcentage?

**M. Ryan Turnbull:** Madame la Présidente, je suis fier du bilan du gouvernement en ce qui concerne la gestion responsable des ressources du pays et la gouvernance du pays pendant des périodes très difficiles sur le plan économique. Je n'ai pas besoin de rappeler au député qu'il y a eu une pandémie, mais je le ferai quand même; je pense qu'il est amnésique lorsqu'il s'agit de comprendre les effets d'une pandémie — une crise de santé publique qui n'arrive qu'une fois tous les cent ans — sur l'économie. Je sais aussi qu'il veut commodément oublier le fait que le reste du monde est aux prises avec les mêmes pressions inflationnistes que le Canada.

*Motion d'ajournement*

Le Canada s'en est beaucoup mieux tiré que beaucoup d'autres pays comparables dans le monde. L'inflation a été ramenée au taux visé par la Banque du Canada. Nous avons respecté nos balises budgétaires. Le Fonds monétaire international a classé le Canada au premier rang en matière d'équilibre budgétaire et au premier rang en ce qui concerne la croissance du PIB en 2025, c'est-à-dire l'année prochaine. Le Canada se porte très bien. Nous avons l'investissement direct étranger par habitant le plus élevé. Nous avons récupéré plus de deux millions d'emplois dans le cadre de la reprise après la pandémie. Les choses s'annoncent bien pour notre pays.

## L'ÉCONOMIE

**M. Branden Leslie (Portage—Lisgar, PCC):** Madame la Présidente, c'est le cœur lourd que je prends la parole aujourd'hui au sujet de ce que m'ont raconté des mères et des pères au cours de l'été. Ils m'ont fait part d'une vérité déchirante: ils n'ont tout simplement pas les moyens d'acheter la nourriture de qualité qu'ils veulent donner à leurs enfants. Ce sont des parents fiers qui font tout ce qu'il faut. Ils travaillent dur et respectent les règles, mais ils ont pourtant du mal non seulement à avancer dans la vie, mais aussi à joindre les deux bouts. Ils m'ont dit que lorsqu'ils regardent leurs tout-petits dans les yeux, ils sont désespérés de ne pas pouvoir répondre au besoin le plus fondamental de leurs enfants en leur procurant un repas sain et convenable.

J'ai aussi parlé de nombreux aînés, des gens qui ont contribué à bâtir ce pays et qui doivent maintenant faire face à des conditions insupportables. Je me souviens très bien d'une aînée qui m'a dit, les larmes aux yeux, qu'avec la hausse du loyer et du coût des services publics, il lui était presque impossible de se payer quoi que ce soit d'autre. Elle n'a pas les moyens d'acheter des fruits frais, des légumes frais ou quoi que ce soit d'autre qui lui permette de faire quelque chose qui la passionne: cuisiner. Elle a à peine les moyens de se nourrir elle-même, et encore moins de nourrir d'autres personnes. Elle m'a dit qu'elle pensait avoir une bonne pension et qu'elle a fait des économies toute sa vie, mais elle n'arrive plus à joindre les deux bouts. Elle m'a dit que ce n'était pas le Canada dont elle se souvenait et que ce n'était pas la retraite à laquelle elle s'attendait.

Pour ces gens démunis et épuisés, il est décourageant de devoir faire la file à une banque alimentaire simplement pour prendre quelques repas supplémentaires afin de tenir jusqu'à la fin du mois. Ils m'ont dit qu'ils se sentaient comme un fardeau ou, pire encore, comme des ratés pour leur famille. Ils ne veulent pas avoir à demander de l'aide à leur famille et à leurs amis. Je respecte cette fierté, mais ils ne devraient pas se sentir ainsi.

Il ne faut pas oublier la choquante réalité: le nombre de Canadiens qui dépendent des banques alimentaires a atteint un niveau record. Ce n'est pas le Canada qu'on a promis à ces Canadiens ni à aucun d'entre nous. J'ai grandi en croyant que, si on allait à l'école, si on travaillait fort et si on respectait les règles, aucun rêve n'était impossible et la retraite dans la dignité était à la portée de tous. Pourtant, nombreux sont ceux qui se demandent comment ils vont pouvoir se payer un souper.

Le gouvernement a laissé tomber les Canadiens. Il les a acculés au bord du gouffre, il les a poussés à se sentir seuls et incapables. Je serais plus qu'étonné que mes collègues libéraux et néo-démocrates me disent qu'ils n'ont pas entendu les mêmes histoires à répétition pendant l'été.

Je m'attends à ce que, en réponse à ma question, mon collègue d'en face ressorte la cassette qui dit que les programmes de soins

des libéraux sont merveilleux. Or, il n'existe pas de programme gouvernemental pour redonner à ces parents et retraités la fierté qu'on leur a volée.

Selon Harvest Manitoba, le recours aux banques alimentaires a bondi de 150 % entre 2019 et 2023. Combien d'autres familles devront endurer des souffrances? Combien de personnes devront faire la file en désespoir de cause avant que le gouvernement reconnaisse ses propres échecs? Combien d'autres familles devront faire la file devant une banque alimentaire avant que les libéraux abolissent enfin la taxe et admettent que, si l'on taxe l'agriculteur qui produit la nourriture, le camionneur qui la transporte et l'épicier qui la vend, on impose une taxe à tous les Canadiens? À quel point la situation doit-elle se détériorer avant qu'ils se rendent compte que leurs politiques inefficaces en sont la cause? Combien de temps faudra-t-il avant que les libéraux et les néo-démocrates se regardent dans le miroir et se rendent compte que leurs politiques, même si elles sont peut-être bien intentionnées, sont à l'origine de la détresse que connaissent tant de Canadiens?

• (1845)

**M. Ryan Turnbull (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances et du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.):** Madame la Présidente, j'ai été un peu choqué d'entendre comment le député qualifie certains de nos programmes et certaines des mesures que nous défendons et que nous avons mis en œuvre. Il a parlé de programmes de soins, comme si l'ensemble de notre travail pouvait être amalgamé en une expression floue et inintelligible. Il me semble honteux que le député ne comprenne pas la valeur de l'assurance-médicaments, des soins dentaires, des soins de santé mentale et des investissements dans les soins de santé. Tous les programmes de soins dont le député a parlé sont conçus pour aider les gens à améliorer leur sort, pour prendre soin d'eux et pour les aider à faire face aux problèmes d'abordabilité que connaissent les Canadiens. Peut-être n'est-ce qu'un aparté.

Je voudrais revenir sur l'essentiel de la question du député, qui, si j'ai bien compris, d'après ce qui a été présenté à la Chambre du moins, portait sur la crise du logement. Je peux assurer au député que la crise n'est pas unique au Manitoba ni à aucune région du pays; c'est une crise pancanadienne. La crise du logement date de bien avant l'arrivée du gouvernement actuel au pouvoir.

D'ailleurs, le gouvernement actuel a mis en place la Stratégie nationale sur le logement. Une des raisons pour lesquelles j'ai décidé de mettre mon nom sur le bulletin de vote en 2019, c'était que, pour la première fois en 30 ans, je voyais que le gouvernement fédéral était prêt à investir de façon importante dans le secteur du logement. Il avait fait la promesse ambitieuse de réduire l'itinérance et d'aider à régler les problèmes en matière de logement abordable auxquels les Canadiens devaient faire face. Ce plan, et ses importants investissements de plus de 70 millions de dollars sur 10 ans, est la principale raison pour laquelle j'ai décidé de me lancer en politique.

*Motion d'ajournement*

Il est certain que les problèmes de logement se sont transformés et que le marché a changé. J'admets qu'il y a des problèmes de taille. Ce dossier me tient énormément à cœur. J'ai de la compassion pour tous les Canadiens qui n'ont pas les moyens d'acheter une maison ou qui sont aux prises avec des problèmes d'abordabilité et qui risquent de devenir des sans-abri. C'est une question que le gouvernement prend très au sérieux. Nous avons consacré des efforts, du temps et de l'énergie à l'élaboration d'une stratégie et à la mise en œuvre de solutions concrètes, plutôt qu'à l'invention de slogans comme « abolir la taxe », qui sont de faux signifiants qui ne veulent rien dire et qui n'aideront pas une seule personne à se loger au Canada.

Nous renonçons à la TPS sur la construction de logements locaux. Nous aidons les organismes sans but lucratif à acheter des logements qui, autrement, deviendraient inabordables ou seraient rachetés. Nous aidons les coopératives à construire plus de logements grâce à une aide de 1,5 milliard de dollars. Nous collaborons avec les municipalités dans le cadre du Fonds pour accélérer la construction de logements afin de faciliter et d'accélérer la mise en chantier des projets et d'améliorer la densité des logements afin de réduire les coûts pour les Canadiens. Nous venons d'apporter des changements aux règles hypothécaires qui aideront de plus en plus de Canadiens à obtenir une hypothèque à moindre coût. À l'avenir, les locataires pourront faire en sorte que leurs antécédents de location soient pris en compte dans le calcul de leur emprunt hypothécaire.

Ce sont toutes des mesures positives et des solutions concrètes qui aident les gens, sans parler de l'investissement historique que nous avons fait dans la Stratégie nationale sur le logement, qui a aidé plus de 500 000 Canadiens partout au pays à se loger, ou à entretenir ou réparer un logement en mauvais état.

• (1850)

**M. Branden Leslie:** Madame la Présidente, je pense que la réponse du député est un excellent exemple de la fausse réalité dans laquelle vivent les députés libéraux—néo-démocrates, un monde où tout va pour le mieux. J'ai parlé des gens qui souffrent, et le député a fait preuve de compassion. La compassion, c'est bien, sauf que les libéraux sont à l'origine du problème et qu'ils essaient de proposer de fausses solutions pour le régler. Voilà pourquoi les Canadiens

sont aussi fâchés. Ils veulent qu'on les laisse tranquilles. Ils veulent travailler fort. Ils veulent respecter les règles du jeu. Ils veulent avoir une bonne qualité de vie grâce à de bons chèques de paie qui suffisent à payer l'épicerie et les frais de subsistance de leur famille et à aider la prochaine génération à améliorer son sort.

Or, voilà que les libéraux ont l'idée de quadrupler la taxe sur le carbone pour la faire passer à 61 ¢ le litre. Pensez-ils que cela n'aura aucune incidence sur la qualité de vie des Canadiens d'aujourd'hui et de demain? Je trouve incroyable qu'ils puissent vivre dans cette fausse réalité. Comment peuvent-ils se réveiller le matin en croyant que tout va pour le mieux alors que, s'ils parlent aux gens de leur circonscription, ils constatent que ce n'est pas le cas?

**M. Ryan Turnbull:** Madame la Présidente, c'est curieux que le député parle de fausse réalité. Selon moi, ce sont plutôt les conservateurs qui vivent dans une fausse réalité. Ils sont complètement déconnectés de la réalité. En fait, ils n'offrent aucune solution. Ils n'offrent que des slogans à trois sous ou des formules telles que « de bons chèques de paie ». Qu'est-ce que cela veut bien dire? Je n'ai aucune idée ce que le Parti conservateur entend par là. Il s'agit d'une fausse promesse.

Pourtant, les conservateurs n'ont que cela à la bouche. Ils pensent que cela sonne bien à l'oreille. Ils pensent ainsi arriver, d'une quelconque façon, à stimuler de façon subtile le cerveau des gens ou provoquer chez eux une réaction émotive qui va les pousser à voter pour le Parti conservateur. Cela n'a aucun sens. Cela ne va aucunement régler la crise du logement abordable.

Nous avons présenté un plan qui comporte des solutions concrètes et, parce que les finances du Canada se portent très bien, nous investissons des sommes considérables. Nous le faisons pour le bien des Canadiens, pour les aider à se loger, pour éliminer l'itinérance et pour régler la crise du logement abordable.

[Français]

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Comme il est 18 h 54, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain, à 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 54.)





# TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 24 septembre 2024

AFFAIRES COURANTES	
<b>La vérificatrice générale du Canada</b>	
Le Président .....	25759
<b>Les comités de la Chambre</b>	
<b>Affaires autochtones et du Nord</b>	
M. Weiler .....	25759
<b>Pétitions</b>	
<b>Le Liban</b>	
Mme Diab .....	25759
<b>Le Pakistan</b>	
Mme Sahota .....	25759
<b>Les enfants et les familles</b>	
M. Aboultaif .....	25759
<b>Questions au Feuilleton</b>	
M. Lamoureux .....	25759
<b>ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT</b>	
<b>Travaux des subsides</b>	
<b>Motion de l'opposition — La confiance à l'égard du premier ministre et du gouvernement</b>	
M. Poilievre .....	25760
Motion .....	25760
Mme Gould .....	25762
M. Savard-Tremblay .....	25763
M. Singh .....	25763
M. Nater .....	25763
<b>Recours au Règlement</b>	
<b>Allégation de propos non parlementaires</b>	
Mme Collins (Victoria) .....	25764
Mme Gazan .....	25764
<b>Travaux des subsides</b>	
<b>Motion de l'opposition — La confiance à l'égard du premier ministre et du gouvernement</b>	
Motion .....	25764
Mme Gould .....	25764
Mme Gould .....	25764
M. Doherty .....	25766
M. Therrien .....	25767
M. Angus .....	25767
M. Hardie .....	25767
M. Doherty .....	25767
M. Lemire .....	25768
M. Therrien .....	25768
M. Deltell .....	25769
Mme Gould .....	25770
Mme Collins (Victoria) .....	25770
Mme Larouche .....	25770
M. Doherty .....	25772
M. Angus .....	25772
Mme Gould .....	25773
M. Singh .....	25773
M. Doherty .....	25775
Mme Murray .....	25775
Mme Sinclair-Desgagné .....	25775
M. Boulerice .....	25775
<b>Recours au Règlement</b>	
<b>Allégation de propos non parlementaires — Décision de la présidence</b>	
La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes) .....	25777
<b>Travaux des subsides</b>	
<b>Motion de l'opposition — La confiance à l'égard du premier ministre et du gouvernement</b>	
Motion .....	25777
M. Falk (Provencher) .....	25777
M. Lemire .....	25778
M. Angus .....	25778
M. Berthold .....	25778
M. Blois .....	25780
M. Savard-Tremblay .....	25780
M. Angus .....	25781
M. Doherty .....	25781
M. Lamoureux .....	25782
M. Lemire .....	25783
M. McLean .....	25783
M. Blois .....	25783
M. Davidson .....	25785
M. Perron .....	25785
M. Cannings .....	25786
M. Lamoureux .....	25786
M. Doherty .....	25787
M. Villemure .....	25787
Mme Gazan .....	25788
Mme Falk (Battlefords—Lloydminster) .....	25788
M. Blois .....	25789
M. Villemure .....	25790
M. MacGregor .....	25790
M. Steinley .....	25790
M. Hallan .....	25790
M. Sorbara .....	25792
M. Perron .....	25792
M. Angus .....	25792
M. Arnold .....	25793
Mme Kayabaga .....	25793
Mme Rood .....	25794
<b>DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS</b>	
<b>Albert « Alby » Bishop</b>	
M. Morrice .....	25794
<b>La Journée nationale de la vérité et de la réconciliation</b>	
M. Miao .....	25795

<b>Des vœux d'anniversaire</b>	
M. Barlow .....	25795
<b>St. John's-Est</b>	
Mme Thompson .....	25795
<b>Stéphane Grenier</b>	
Mme Bérubé .....	25795
<b>Les Jeux d'été de Terre-Neuve-et-Labrador</b>	
M. McDonald .....	25795
<b>Le Parti libéral du Canada</b>	
Mme Falk (Battlefords—Lloydminster) .....	25796
<b>Le sport dans Brampton-Sud</b>	
Mme Sidhu (Brampton-Sud) .....	25796
<b>Les aînés</b>	
M. Carr .....	25796
<b>Le Bloc québécois</b>	
M. Godin .....	25796
<b>Gayle Christie</b>	
Mme Sgro .....	25796
<b>Le vol de véhicules</b>	
M. Shipley .....	25797
<b>Le Parti libéral du Canada</b>	
M. Vis .....	25797
<b>La Journée de reconnaissance des familles de militaires</b>	
Mme Brière .....	25797
<b>Les opioïdes</b>	
M. Angus .....	25797
<b>Maude Charron</b>	
Mme Michaud .....	25798
<b>Le Parti libéral du Canada</b>	
M. Kram .....	25798
<b>Le vol de véhicules</b>	
Mme Khalid .....	25798

## QUESTIONS ORALES

<b>L'économie</b>	
M. Poilievre .....	25798
M. Duclos .....	25798
M. Poilievre .....	25798
Mme Martinez Ferrada .....	25799
<b>La tarification du carbone</b>	
M. Poilievre .....	25799
M. Holland .....	25799
M. Poilievre .....	25799
M. Holland .....	25799
M. Poilievre .....	25799
Mme Gould .....	25799
<b>Les aînés</b>	
M. Therrien .....	25800
M. MacKinnon .....	25800
M. Therrien .....	25800
M. MacKinnon .....	25800

<b>La santé</b>	
M. Singh .....	25800
M. Holland .....	25800
M. Singh .....	25800
M. Holland .....	25800
<b>La tarification du carbone</b>	
Mme Lantsman .....	25800
M. Guilbeault .....	25801
Mme Lantsman .....	25801
M. Guilbeault .....	25801
M. Barlow .....	25801
M. Wilkinson .....	25801
M. Barlow .....	25801
Mme Brière .....	25801
<b>L'économie</b>	
M. Berthold .....	25801
Mme Freeland .....	25802
M. Berthold .....	25802
M. Champagne .....	25802
<b>L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté</b>	
M. Brunelle-Duceppe .....	25802
M. Chiang .....	25802
M. Brunelle-Duceppe .....	25802
M. Duclos .....	25802
M. Brunelle-Duceppe .....	25802
M. Duclos .....	25802
<b>Le logement</b>	
Mme Gray .....	25803
M. Fragiskatos .....	25803
Mme Gray .....	25803
M. Fragiskatos .....	25803
<b>La fiscalité</b>	
M. Morantz .....	25803
Mme Freeland .....	25803
<b>La sécurité publique</b>	
M. Jivani .....	25803
Mme O'Connell .....	25804
<b>La santé</b>	
Mme McPherson .....	25804
M. Holland .....	25804
Mme Zarrillo .....	25804
M. Holland .....	25804
<b>La sécurité publique</b>	
M. Sorbara .....	25804
M. Virani .....	25804
<b>L'industrie forestière</b>	
M. Martel .....	25804
M. Guilbeault .....	25805
M. Martel .....	25805
M. Guilbeault .....	25805
M. Paul-Hus .....	25805
M. Guilbeault .....	25805
<b>L'environnement</b>	
M. Deltell .....	25805
M. Guilbeault .....	25805

<b>L'accès à l'information</b>	
M. Champoux .....	25805
M. Duclos .....	25805
M. Champoux .....	25806
Mme Khera .....	25806
<b>Le commerce international</b>	
M. Williams .....	25806
Mme Ng .....	25806
M. Williams .....	25806
Mme Ng .....	25806
M. Zimmer .....	25806
Mme Ng .....	25806
<b>Les affaires autochtones</b>	
Mme Chatel .....	25807
Mme Hajdu .....	25807
<b>Le commerce international</b>	
M. Seeback .....	25807
Mme Freeland .....	25807
M. Seeback .....	25807
Mme Freeland .....	25807
M. Hoback .....	25807
Mme Gould .....	25807
<b>L'Agence de promotion économique du Canada atlantique</b>	
M. Casey .....	25808
Mme Hutchings .....	25808
<b>L'environnement</b>	
Mme Collins (Victoria) .....	25808
M. Guilbeault .....	25808
M. Angus .....	25808
M. Wilkinson .....	25808

## AFFAIRES COURANTES

<b>Les comités de la Chambre</b>	
<b>Agriculture et agroalimentaire</b>	
Motion d'adoption .....	25808
Adoption de la motion .....	25810
<b>Recours au Règlement</b>	
<b>Questions orales</b>	
Mme Mathysen .....	25810

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

<b>Travaux des subsides</b>	
<b>Motion de l'opposition — La confiance à l'égard du premier ministre et du gouvernement</b>	
Motion .....	25810
Mme Dzerowicz .....	25810
M. Ellis .....	25812
Mme Pauzé .....	25812
M. MacGregor .....	25812
M. Paul-Hus .....	25813

M. Lamoureux .....	25814
Mme Pauzé .....	25814
Mme Zarrillo .....	25815
Mme May (Saanich—Gulf Islands) .....	25815
M. Reid .....	25815
M. Lamoureux .....	25816
M. Trudel .....	25817
Mme Zarrillo .....	25817
M. Sorbara .....	25817
Mme Ferreri .....	25819
M. Lemire .....	25819
M. MacGregor .....	25819
M. Morrice .....	25820
M. Jowhari .....	25820
M. Thériault .....	25821
M. Desjarlais .....	25821
Mme Lantsman .....	25822
M. Hardie .....	25823
M. Thériault .....	25823
M. Morrice .....	25824
M. MacGregor .....	25824
M. Moore .....	25824
M. Lamoureux .....	25825
Mme Desbiens .....	25826
Mme Zarrillo .....	25826
Mme Dancho .....	25826
Report du vote sur la motion .....	25827

## Recours au Règlement

<b>La violation alléguée de l'article 116 du Règlement au Comité permanent des comptes publics</b>	
M. Williamson .....	25827

## AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

<b>Le Code criminel</b>	
Projet de loi S-205. Étape du rapport .....	25828
M. Genuis .....	25828
Mme Dancho .....	25828
Mme Larouche .....	25830
M. MacGregor .....	25832
M. Hanley .....	25833
M. Lemire .....	25834
Report du vote sur la motion .....	25836

## MOTION D'AJOURNEMENT

<b>Les services publics et l'approvisionnement</b>	
M. Barrett .....	25836
M. Turnbull .....	25836
<b>Les finances</b>	
M. McLean .....	25837
M. Turnbull .....	25838
<b>L'économie</b>	
M. Leslie .....	25839
M. Turnbull .....	25839





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>